Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12432 – 4 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens · – JEUDI 17 JANVIER 1985

L'élection de M. Tancredo Neves à la présidence du Brésil

Les dictatures meurent aussi

Il arrive qu'on enregistre de bonnes nouvelles. L'élection de M. Tancredo Neves à la présidence du Brésil en est une, même si la victoire de cet opposant de toujours aux militaires est due non au suffrage universel mais à une élection au second degré. Nul ne peut contester, de toute manière, que M. Neves incarne les espoirs et les aspirations d'une grande majorité des Brésiliens, lassés par l'autoritarisme et le nationalisme rétrograde d'une équipe de généraux finalement incapables de gérer le pays.

L'arrivée de M. Neves ne signifie pas, loin de là, que les problèmes du Brésil vont s'évanouir demain, comme par miracle. Beaucoup est à refaire chez le « géant » de l'Amérique latine, considérablement endetté du fait de l'irresponsabilité de ses anciens dirigeants et obligé aujourd'hui d'appliquer une politique d'austérité dont les plus défavorisés font les frais. Mais au moins les Brésiliens auront-ils désormais quelque chance de mieux maîtriser leur destin et de ne plus supporter la chape d'autoritarisme qui s'était abattue sur eux il y a vingt ans.

Ces derniers mois, décidément, auront été bénéfiques pour l'Amérique latine, puisqu'ils auront permis d'enregistrer la chute de deux autres dictatures militaires : celle des généraux argentins, définitivement déconsidérés par la débâcle des Malouines, et celle des militaires uruguayens, obligés eux aussi de remettre le pouvoir aux civils après avoir conduit le pays au bord de la faillite. Si l'on fait exception du Paraguay du général Stroessner – et c'est bien un cas particulier sur le continent latino-américain, – le Chili reste aujourd'hui le seul pays de la région dirigé par les militaires. Jouant des divisions de son opposition, le général Pinochet a réussi jusqu'à présent à surmonter la campagne de protestation contre son régime lancée en 1984, mais il va se retrouver encore plus isolé, d'autant plus qu'on commence à se demander sérieusement à Washington s'il n'est pas temps de se désolidariser d'un aussi encombrant allié.

Quoi qu'on ait pu en penser, force est donc de constater que pour aussi odieuses et sanglantes qu'elles soient, les dictatures militaires finissent un jour par mourir parce qu'elles sont imposées par des hommes à l'esprit simpliste, sans autre projet que répressif, souvent seuls, incapables de gérer une économie libérale. Ces leaders conduisent immanquablement leurs pays à la banqueroute et se retrouvent finalement lâchés par ceux dont ils prétendaient défendre les intérêts.

Le contraste est frappant avec le cas d'autres pays soumis à des régimes autoritaires, c'est-à-dire les pays socialistes. Là, les peuples n'ont guère de chances d'échapper à la « sollicitude » du parti unique et de ses différents bras séculiers. Le « grand frère » veille sur son empire et n'hésite pas à intervenir lorsqu'une parcelle menace de le quitter. En fait, pas un pays n'a pu sortir du bloc soviétique depuis la deuxième guerre mondiale ; celui-ci s'est même agrandi, quitte à noyer dans le sang ou à étouffer par la force toute velléité d'indépendance. Les dirigeants peuvent bien disparaître, le système mis en place les dépasse tellement et est si perfectionné qu'il se perpétue sans mal puisqu'il a éliminé, d'une manière infiniment plus radicale que les dictatures militaires, toutes ses « contradictions ».

Constater ce fait ne constitue pas une excuse à l'existence de *régimes militaires. Bien au* contraire, puisque ces derniers sont la honte des démocraties qui les tolèrent et des démocrates qui s'y résignent. Mais la lutte contre les généraux dictateurs ne doit pas faire oublier les peuples condamnés à perpétuité aux « lendemains radieux ».

« La reprise de la croissance est une question de survie » nous déclare le nouveau chef de l'Etat

M. Tancredo Neves, âgé de soixante-quatorze ans, un opposant modéré au régime militaire qui a duré vingt et un ans au Brésil, a été élu le mardi 15 janvier à Brasilia président de la République par un collège électoral restreint.

M. Tancredo Neves, vieux routier de la politique brésilienne, bénéficiait du soutien des dirigeants de l'opposition et des voix des dissidents du parti gouvernemental, dont le candidat, M. Paulo Maluf, ancien gouverneur de Sao-Paulo, a essuyé une sévère défaite. M. Neves a en effet obtenu une très large majorité (480 voix contre 180 à son concurrent).

De notre correspondant

Brasilia. – Nationaliste, réformiste, apôtre de la conciliation et se réclamant du libéralisme – *« même si c'est suranné »*, tel est le portrait que M. Tancredo Neves fait de lui-même dans l'interview qu'il a accordée au *Monde*, à l'occasion de son élection.

« Votre élection met fin à vingt et un ans de régime militaire, comment jugez-vous ces années écoulées ?

– Elles appartiennent à l'histoire, qui se chargera de les juger. Comme homme politique et comme Brésilien, mon jugement – il pourra être révisé par la postérité, – c'est que notre pays, incontestablement, s'est modernisé, il a agrandi son parc industriel, fait des conquêtes considérables dans des domaines comme les transports, les communications, l'énergie nucléaire, l'électronique... Il a beaucoup avancé dans les réalisations matérielles, mais à un coût très élevé pour la population.

Propos recueillis par
CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 5.)

La baisse du pouvoir d'achat

En 1984, le salaire horaire a augmenté moins vite que l'inflation

La politique de rigueur du gouvernement continue de porter ses fruits dans le domaine salarial : en 1984, la hausse du taux de salaire horaire ouvrier va connaître une décélération record et être inférieure à l'inflation pour la première fois depuis 1958.

Les résultats provisoires de l'enquête trimestrielle du ministère du travail sur les conditions d'emploi et d'activité de la main-d'œuvre ne devraient être connus que dans la première quinzaine de février. Mais déjà le ministère, à partir de prévisions fondées sur les accords salariaux, fait état d'une augmentation du taux de salaire horaire de 1,5 % au quatrième trimestre 1984 après 1 % au troisième, 2 % au deuxième et 1,5 % au premier. Ainsi la hausse annuelle en glissement devrait être de l'ordre de 6 %. A la direction de la prévision, on table sur une hausse au quatrième trimestre située entre 1,5 % et 1,7 %, soit un glissement sur l'année de 6,3 %. Moins que l'inflation.

Il ne s'agit encore que de prévisions, mais elles ont le mérite d'intégrer un certain dérapage salarial – tenant compte d'un éventuel « rattrapage » à la fin de 1984 – puisque la plupart des conventions et recommandations salariales prévoyaient *« une programmation annuelle des hausses de rémunération sur une base de 5 % en niveau »*.

Ce qui apparaît au regard de ce premier bilan salarial de 1984, c'est que les entreprises, surtout moyennes (les grandes n'ayant bien souvent pas conclu d'accords, même généralement dans le secteur nationalisé), ont fait parfois preuve d'innovation pour accompagner la rigueur. Elles ont aussi accordé une importance accrue aux hausses individualisées de rémunérations et aux primes (ces dernières n'étant pas prises en compte dans le calcul du taux de salaire horaire). Trois exemples parmi d'autres montrent cet intérêt accru pour une individualisation prônée, au grand dam des syndicats, par le CNPF dans ses recommandations 1985.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 21.)

Le plan câble en suspens

La perspective de nouvelles télévisions hertziennes relance le débat

Le débat sur les télévisions privées ne fait pas l'affaire de l'industrie française. La mission de trois mois confiée par le premier ministre à M. Jean-Denis Bredin sur les conditions de l'ouverture de l'espace hertzien *(le Monde* du 16 janvier) va repousser d'autant la mise en œuvre du plan câble. Les municipalités vont, en effet, selon toute logique, en attendre les conclusions pour signer éventuellement les conventions avec les PTT.

Le grand pari industriel de vidéo-communications par fibre optique, défini en 1982, se trouve suspendu aux incertitudes d'un débat ambigu sur les libertés, alors même que nos concurrents étrangers mettent les bouchées doubles. La Bundespost a décidé d'investir 3 milliards de francs par an dans un plan de câblage de la RFA, qui devrait raccorder 7,5 millions de foyers en 1987. Deux usines de fibres optiques s'y bâtissent...

JEAN-FRANÇOIS LACAN
et ERIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 23.)

LE RETRAIT DU LIBAN

Un exercice périlleux pour Israël

De notre correspondant

Jérusalem. – Il est rarement facile de terminer une guerre. Maintenant qu'Israël a pris sa décision de quitter le Liban, le plus dur reste à faire. Faute de pouvoir partir en beauté – un rêve depuis longtemps évanoui – l'Etat hébreu va tenter de limiter les dégâts. Car nul ne doute ici que ce retrait en trois étapes sera un exercice périlleux.

Las d'un conflit où l'armée s'éreinte en vain et s'abîme le moral, l'état-major israélien souhaitait ardemment hâter l'évacuation du Liban. Il a donc tout lieu d'être satisfait de la décision prise. Pourtant, nul ne prétend dans les milieux militaires qu'un repli unilatéral soit une solution confortable. Ce n'est, compte tenu des circonstances, qu'un moindre mal.

Stratégiquement parlant, l'idée-force du « plan Rabin » – concocté par les généraux – est de réduire au plus vite les pertes en vies humaines sans mettre en péril la sécurité de la Galilée. Une armée sur le départ a encore moins de raisons d'exposer ses soldats. Quitter la région côtière au sud de Saïda constitue l'objectif immédiat puisque c'est tout à la fois la zone militairement la moins utile et la plus dangereuse.

Environ trois mille soldats servent dans le secteur occidental qui sera évacué dans cinq semaines. Le gros des troupes stationne plus au sud et surtout à l'est. La première phase du repli n'entraînera donc pas une réduction spectaculaire des effectifs mobilisés au Liban. Tout au plus évitera-t-elle à quelques centaines de réservistes de reprendre du service au pays du Cèdre (l'officier tué lundi par une charge explosive était lieutenant de réserve).

D'un coup, la population sous contrôle israélien passera *grosso modo* de huit cent mille à trois cent cinquante mille âmes. Autant d'ennemis potentiels désormais tenus à distance. Depuis de longs mois, la ville de Saïda – en grande majorité de confession sunnite – *n'était plus un problème majeur* pour les Israéliens. Retirés sur les hauteurs alentour, ils se contentaient d'y patrouiller de temps à autre en laissant leurs alliés de l'armée du Liban du Sud (ALS) faire la police.

En revanche, les faubourgs chiites et les villes côtières entre Saïda et Tyr sont des foyers hostiles. S'en éloigner définitivement permettra, comme disent ici les militaires, de *« réduire les points de friction »*. Une fois repliée sur sa nouvelle ligne de défense, l'armée israélienne sera moins dispersée, plus mobile et en meilleure posture, estime-t-on à Jérusalem, pour lancer des actions ponctuelles en cas de besoin, c'est-à-dire, selon M. Rabin, dans l'unique hypothèse où *« les terroristes remettraient en place une infrastructure militaire »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 5.)

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU PCF

La direction fortement contestée à la base

L'état de la discussion, au sein du Parti communiste, sur le projet de résolution soumis à l'examen des militants en vue du vingt-cinquième congrès, qui doit se réunir du 6 au 10 février, a amené la direction du parti à intervenir publiquement, le mardi 15 janvier, pour mettre de nouveau en garde les communistes contre les pressions extérieures qui s'exerceraient sur eux.

De premières informations ayant filtré sur les votes des conférences de section, révélant que les positions de la direction se heurtent à des résistances plus fortes que prévu, le bureau politique a adopté le texte d'un communiqué faisant état de l'*« approbation massive »* dont bénéficie, *« en règle générale »*, le projet de résolution.

Le bureau politique réunit, dans la même réprobation, les informations relatives au débat préparant le congrès et les suites de l'affaire « Jean Fabien », à propos de laquelle certains journaux ont mis en cause la direction du parti (*le Monde* du 15 janvier). La presse est ainsi accusée, globalement, de se livrer à des *« opérations d'intoxication »*.

Il s'agit, pour les dirigeants du PCF, d'enrayer le risque de contagion *des comportements d'opposition* (vote contre ou abstention) enregistrés dans certaines sections. Cette parade peut se révéler efficace, comme en témoigne l'attitude du fils de Waldeck Rochet, M. Guy Rochet, qui proteste, mercredi, dans *l'Humanité*, contre la publicité donnée à son vote lors de la conférence de section de Sartrouville, dans les Yvelines. M. Rochet avait en effet voté contre le projet de résolution. Considérant que le nom qu'il porte est abusivement *« utilisé »*, le fils de l'ancien secrétaire général du PCF indique qu'il *« reconsidère »* son vote.

La crainte de justifier l'accusation de faire le jeu des adversaires du parti en communiquant à l'extérieur les péripéties du débat interne à tous les niveau de l'organisation est très répandue chez les communistes. Il est donc difficile de se faire une idée complète et précise de la situation. Les informations que l'on peut réunir sur les conférences de section qui se sont tenues au cours des deux derniers week-ends (la majorité d'entre elles étant prévues pour le week-end prochain) sont donc partielles et parfois imprécises. Des indications que nous avons pu recueillir à diverses sources, il ressort néanmoins que le projet de résolution n'a pas obtenu la majorité des votes dans une série de conférences de section où les abstentions et parfois les votes contre ont été nombreux.

Cela a été le cas dans les sections de Bastia-Nord, Mont-de-Marsan, dans plusieurs sections de l'Ardèche, dans celles de Meillan (Isère) et d'Homécourt (Meurthe-et-Moselle). A Firminy, dans la Loire, en présence de M. Charles Fiterman, le texte de la direction n'a été adopté que par trois voix et il y a eu huit abstentions.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Limite

On était prêt à lui passer beaucoup de choses à ce féroce hiver. On avait fini par s'habituer au froid, la neige faisait partie du décor, le gel était une habitude. La solidarité s'était organisée. Les vagabonds, partout, recevaient bon accueil.

On s'équipait mieux, on roulait moins, EDF tenait le coup et la plupart des chaudières n'explosaient pas.

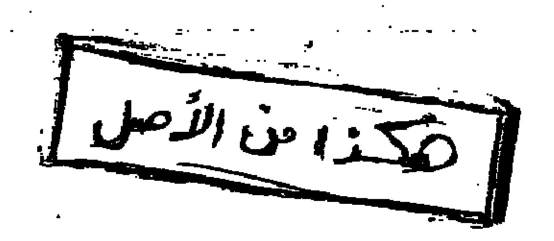
Soudain s'enfla la menace terrible, le sacrilège absolu pour l'Hexagone : le report de France-Galles ! C'était franchir la limite qui sépare le supportable et l'inadmissible. Halte-là, bonhomme Hiver ! Tout mais pas ça !

BRUNO FRAPPAT.

« Le Monde des arts et des spectacles »
Pages 11 à 18

Rencontres avec les stars

Clint Eastwood (COLETTE GODARD); Paul Mac Cartney (ALAIN WAIS); Danièle Dubroux (HERVÉ GUIBERT); Charlélie Couture (CLAUDE FLÉOUTER).



هكذا من الأصل

Le Monde

commentaires

INVITÉS

N'amputons pas la BN

par FRANÇOIS HINARD (*)

TROIS personnages s'avançant masqués (car on m'accordera volontiers, je pense, que le fait d'être ancien élève de l'ENA ne qualifie personne pour parler de culture ni – encore moins – de recherche scientifique) viennent, à la façon de médecins, de porter un brillant diagnostic sur la santé d'une vieille dame : la Bibliothèque nationale (*le Monde* du 26 décembre).

Après avoir donné quelques chiffres – probablement exacts, même s'ils sont imprécis – sur le budget des dernières années, nos trois personnages concluent cette rapide consultation en affirmant qu'il faut procéder à des saignées, à des purgations, et même à des amputations : on se débarrasse de la phonothèque, de l'Arsenal, on évacue le cabinet des médailles et le département des estampes ; pour ne conserver que les manuscrits et les imprimés (les périodiques restant apparemment en sursis). Et ils terminent leur lumineuse démonstration en lançant cette invite gourmande : *« Qu'attendons-nous ? »*

On permettra à un vieux lecteur de la BN de faire deux observations sur ces propositions « claires et réalistes ». Tout d'abord, on observera qu'envoyer monnaies et estampes au Louvre (de même que les autres départements à l'INA ou au CNC) ne dispensera pas de leur allouer des crédits suffisants pour fonctionner et qui viendront nécessairement en diminution de ceux de la BN. Dans ces conditions, le but visé semble, plutôt que de rationaliser l ur gestion, de transférer (et à quel prix !) la responsabilité sur ces départements à d'autres catégories qu'à celle qui l'exerce actuellement (celle des « chartistes »).

Mais surtout, et c'est le plus important, ces propositions montrent à l'évidence que leurs auteurs n'ont qu'une idée approximative des missions de la BN. Il faut dire, à leur décharge, que son rattachement au ministère de la culture dissimule une réalité que seuls peuvent percevoir ses personnels et ses utilisateurs réguliers : la BN n'est pas, ou pas seulement, un grand « conservatoire » d'objets culturels ; elle est le lieu et l'instrument privilégiés de la recherche pour tout le secteur de lettres et sciences humaines. Or il est évident, dans cette perspective, que l'ensemble des départements constitue un tout cohérent qu'on ne peut se proposer de démanteler sans envisager les conséquences pour la qualité d'une recherche qui fait l'honneur de la France. Et il faut avoir fréquenté ses salles au mois d'août pour comprendre que la BN doit son extraordinaire rayonnement international précisément au fait qu'elle rassemble les objets et les moyens de la recherche.

En définitive, il est très inquiétant de voir (...) qu'il existe des gestionnaires qui sont prêts à prendre en main pour la gérer « économiquement » une institution qui a conservé assez de prestige pour susciter l'intérêt et qui, avec l'informatisation, offre assez de perspectives pour transformer cet intérêt en désir.

Ce qui nous rassure, pour l'heure, c'est que, pour autant que nous l'ayons apprécié à sa juste valeur, l'actuel administrateur n'est pas prêt... d'administrer cette médecine expéditive.

(*) Professeur à l'université de Caen, représentant élu des lecteurs au conseil d'administration de la Bibliothèque nationale.

Les régions et l'Europe

Il faut hâter la prise de conscience de la complémentarité entre ces deux structures

par EDGAR FAURE
de l'Académie française

AU moment où la Communauté européenne cherche son second souffle, au moment où il faut bien se résoudre à considérer que la crise économique n'est pas un phénomène passager, mais un moment dans le processus d'une grande mutation, tous les regards devraient se porter sur les vastes possibilités qu'offre – et qu'offre seule – la liaison Europe-régions. Il faut hâter la prise de conscience de l'opinion sur le thème majeur de la complémentarité et, véritablement, de la bipolarité qui s'affirme entre ces deux systèmes institutionnels.

Cette relation est tout à fait apparente dans le cas de la France, où on peut la saisir dès l'origine, et dans l'acte même de la volonté créatrice.

Ce n'est point sous l'effet d'une simple coïncidence que, voici trois décennies, à quelques semaines d'intervalle, un gouvernement qui avait fixé son choix avec succès sur l'expansion et la modernisation de l'économie a pris la décision de faire jouer les deux clefs de l'ouverture du Marché commun et du lancement de la planification régionale. Celle-ci ouvrait de grandes marges de production, celle-là de vastes zones de débouchés. L'aspect économique de la région et son emprise communautaire ont cessé pendant quelque temps d'être en évidence.

Aujourd'hui, la vocation planificatrice de la région s'est trouvée remise en honneur, mais principalement dans le cadre national. Il faut maintenant, aussi bien en France qu'ailleurs, élargir les perspectives et passer à la vitesse supérieure.

En mettant en lumière le rôle essentiel des régions comme structures de planification et de coopération européenne, nous pouvons et devons dissiper les craintes rémanentes que l'on sent à nouveau rôder ici et là quant à un péril que comporterait le fait régional à l'égard de l'Etat et de la nation. Les régions ne menacent en rien ni les souverainetés ni les Etats. Elles s'appliquent, comme la Communauté, aux problèmes nouveaux qui s'ordonnent autour de la prospective recherche, production, formation, emploi.

La politique régionale communautaire a dix ans. C'est en 1975 que le FEDER a été créé. Bien qu'ayant connu certaines améliorations, notamment avec la mise en œuvre des programmes intégrés, cette politique est restée très en dessous des espérances qu'elle avait fait naître. Les Etats se sont octroyé le privilège de traiter des politiques régionales directement avec les institutions communautaires. Celles-ci ont développé les programmes que les Etats leur présentaient. La Commission n'a pas traité avec les pouvoirs régionaux. L'Europe a vécu une politique régionale centralisée. Elle a fait fi des interdépendances régionales. Ce qui manque, en définitive, c'est une reconnaissance pleine et entière des régions comme interlocuteurs des structures décisionnelles communautaires.

La commission de la politique régionale du Parlement européen exerce un rôle utile dans le cadre des travaux parlementaires, mais elle ne peut assurer cette mission novatrice. Quant à la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, institution non moins utile, sa dénomination même fait apparaître les limites de son action pour le sujet qui nous préoccupe et qui est totalement extérieur à la sphère du rayonnement des municipalités. La récente déclaration commune du conseil des ministres, du Parlement européen et de la Commission concernant le développement régional est sans ambiguïté : pour assurer la pleine efficacité de l'intégration européenne, les régions doivent être traitées en tant que partenaires de droit. Elles doivent avoir leur enceinte propre pour délibérer et coopérer dans le respect des traités et des souverainetés nationales.

Dans cet esprit, la conférence des régions maritimes a pris l'heureuse initiative de la création d'un conseil des régions d'Europe. Ce conseil est prévu comme devant grouper sous la forme associative les régions des pays de la Communauté. Sa fonction essentielle serait d'être un organe de consultation propre aux régions. Il serait l'interlocuteur des hautes instances européennes, la Commission, le conseil, etc. Cette conception a été avalisée et légitimée par la réunion des régions d'Europe tenue à Strasbourg en janvier 1984.

Ce conseil devrait disposer d'un appui technique conçu à partir de l'expérience du BLORE (Bureau de liaison des organisations régionales européennes). Contribuer à une réflexion active sur le contenu d'une politique globale de développement régional en Europe, entreprendre auprès des administrations, organismes, collectivités, toutes actions susceptibles de promouvoir le développement des régions, conseiller les instances régionales en matière de coopération intra-européenne, enfin, apporter son concours aux instances, tant celles de la Communauté que celles du Conseil de l'Europe, pour la définition de toutes mesures d'aide au développement régional : tels devraient être les objectifs du centre européen d'appui technique au conseil des régions.

C'est par la liaison organique Europe-régions que l'on peut aborder deux des principales finalités qui s'imposent à notre esprit pour la Communauté. Assurer à tous les jeunes des pays d'Europe la possibilité d'entrer dans la vie active... d'une façon active. Engager, grâce aux excédents agricoles, qui sont aujourd'hui des sujets absurdes de lamentations, la lutte contre la faim dans le monde. *Honestum et utile*, comme disait saint Ambroise. En venant en aide aux pays du tiers-monde, clients et correspondants en puissance, l'Europe s'accorderait non pas tant des titres de sainteté que de nouveaux moyens pour sa propre promotion. Aucun de ces deux objectifs ne peut être atteint sans l'entrée en lice des régions.

COURRIER

Droit de réponse

Nous avons reçu de M. Henri Lopes, sous-directeur général de l'UNESCO, la lettre suivante. En la publiant, nous entendons mettre fin à la controverse soulevée par les articles de Bernard Brigouleix des 30 novembre et 1er décembre 1984.

En traitant ma mise au point du 18 décembre publiée dans votre numéro daté du 1er janvier comme un « courrier des lecteurs », en la tronquant, et en y intercalant des commentaires, *le Monde* n'a pas respecté les règles du droit de réponse telles que prévues par la loi du 29 juillet 1881.

Je ne tiens d'ailleurs pas à prolonger un échange qui se situe sur un terrain étranger aux objectifs réels de l'Organisation et à l'enjeu du débat qui se déroule actuellement au sein de la communauté internationale.

Je me bornerai à revenir sur quelques points où les commentaires de M. Brigouleix mettent en cause la véracité de mes affirmations :

Je suis supposé « évoquer un peu imprudemment » la note STA/C.84/15 du 5 décembre, dans laquelle on pourrait lire que le directeur général aurait demandé l'agrandissement de son « gigantesque duplex ». Le président de l'Association du personnel, l'auteur de cette note, a immédiatement démenti que ce compte rendu évoquant le déplacement d'une salle de repos ait le moindre rapport avec l'appartement du directeur général. M. Brigouleix avait reçu ce démenti. Il n'a pas jugé opportun d'en faire mention dans ses commentaires qui vont jusqu'à contredire les informations fournies par le principal intéressé.

En ce qui concerne la redistribution des quotas d'attribution des postes selon la répartition géographique du personnel, votre collaborateur ne dément plus, après les avoir contestés, les chiffres que j'avais indiqués. Je me serais par ailleurs contredit en abaissant d'une mise au point à l'autre le pourcentage des fonctionnaires occidentaux dans l'Organisation. Si M. Brigouleix prend simplement la peine de lire mes précédentes mises au point publiées par *le Monde*, « nous finirons par être parfaitement d'accord » : 40 % pour les cadres moyens et supérieurs, 62 % pour le personnel toutes catégories.

Ces seuls exemples, pour ne pas en énumérer d'autres, démontrent que M. Brigouleix utilise des documents sans les passer au crible de cette critique élémentaire à laquelle est tenu tout enquêteur digne de foi. Ils sont également de nature à porter une ombre regrettable sur un quotidien dont tout le prestige repose sur le sérieux des informations et la rigueur de leur traitement.

Au point où en est parvenu M. Brigouleix, je ne m'étonnerais même plus que, demain, il publie la situation de mon compte bancaire personnel et soutienne que les informations que me fournit mon banquier à ce sujet sont fausses.

Vous savez que ce sont les Etats membres qui demeurent, en dernier ressort, les juges ultimes de la gestion de l'Organisation. Le dossier sur lequel ils ont à se prononcer à chaque conférence générale est établi par un organisme d'audit externe qui n'est autre que le Comptroller and Auditor General du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Habilité à se prononcer sur les aspects qui vont au-delà de la bonne tenue comptable, ils n'ont pas eu à formuler les remarques dont M. Brigouleix fait état. Sans doute, comme toute administration, l'UNESCO mérite-t-elle des critiques. Le fameux General Accounting Office de l'administration américaine, à l'examen duquel le secrétariat de l'UNESCO a bien voulu se prêter, n'est pas non plus à l'abri des critiques, du moins à en croire le *Washington Post* du 28 décembre 1985.

Mais de là à porter contre l'Organisation et son directeur général des accusations qui relèvent de la diffamation, il y a un abîme que jusqu'ici les Etats membres, mieux informés que votre collaborateur, n'ont jamais songé à franchir. Je suis sûr que votre souci de l'objectivité donnera, cette fois-ci, à cette mise au point la publicité à laquelle la loi lui donne droit.

Une autre lecture

Le président de la République vient de constater avec satisfaction que l'écart d'inflation entre la France et l'Allemagne était revenu de 8 points en 1980 à 4/5 points en 1984. Je pense qu'une autre lecture, tout aussi valable, mais beaucoup moins réjouissante, peut être faite des chiffres cités : le rapport entre l'inflation française et l'inflation allemande, qui était en 1980 de 13,6/5,5 = 2,47, est passé en 1984 à 6,8/2,2 = 3,09.

EMMANUEL DE LAURISTON
(Paris.)

Les malheurs de la famille Dessaux

J'ai relevé dans le Monde daté du 1er janvier 1985 que la vinaigrerie Dessaux à Orléans ferme ses portes. Il me semble opportun de rappeler le sort tragique de la famille Dessaux, engagée totalement dans la Résistance.

Les trois fils Dessaux, Yves, Pierre et Georges, recherchés par la Gestapo à Orléans, avaient rejoint les maquis d'Auvergne pour combattre les nazis. Yves commandait la 9e compagnie au Mont-Mouchet (Cantal), Pierre combattait dans les corps francs, Georges était mon camarade à la 3e compagnie au Mont-Mouchet. L'aîné, Yves, est tombé lors des combats en Lozère, début juillet 1944. Georges, le cadet, âgé de dix-neuf ans, fut exécuté par les troupes nazies, le 27 juillet 1944 à Pontgibaud (Puy-de-Dôme). Une plaque, apposée à la mairie de Pontgibaud, rappelle cette exécution. Le père de mes camarades a été déporté. Le troisième frère, Pierre, dirigeait la vinaigrerie après la guerre. Il est mort tragiquement, il y a une vingtaine d'années, dans un accident de la circulation.

LAZARE GEHLER.
(Strasbourg).

Le rôle de Russell Page

Je lis dans *le Monde* du 8 décembre, page 13, sous la rubrique « Trois disparitions », au sujet de mon ami Russell Page : *« Pendant la seconde guerre mondiale, Russell Page s'était battu aux côtés des forces françaises libres. »*

En juillet 1940, Russell Page est nommé « French Programme Organizer » par la BBC (où j'étais directeur adjoint du département « European Intelligence » depuis 1939, en mission régulière en accord avec les autorités françaises). Ses responsabilités sont de gérer les programmes en français autres que les informations : à ce titre, il gère notamment le programme de Jacques Duchêne (Michel Saint-Denis) intitulé « Les Français parlent aux Français », et autres programmes spéciaux destinés à la France. Il est resté à ce poste jusqu'en 1945, et a exercé ses difficiles fonctions avec tact, discrétion, et une compétence reconnue de tous.

Si cela est ce que signifie *« s'est battu aux côtés des forces françaises libres »*, nous nous sommes tous « battus ». Mais je doute que vos lecteurs comprennent bien de quoi il s'agit !

EMILE DELAVENAY.
Professeur honoraire des universités (Nice).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1983

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 600 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 6,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

EUROPE

Chypre

Les dirigeants des communautés grecque et turque vont se prononcer sur un plan de réunification

De notre correspondant

Nicosie. – Le président de la République de Chypre, M. Spyros Kyprianou, et le chef de la communauté turque de l'île, M. Rauf Denktash, doivent se rencontrer, le jeudi 17 janvier à New-York, sous l'égide du secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, pour tenter de trouver le cadre d'un règlement global du problème de Chypre.

Il s'agit de la troisième rencontre de haut niveau entre dirigeants chypriotes grecs et turcs depuis que l'armée turque, en 1974, a envahi le nord de l'île et occupé près de 40 % de son territoire. La première rencontre avait eu lieu en février 1977 entre Mgr Makarios et M. Denktash à Nicosie. Elle avait permis d'établir *« les grandes lignes d'une négociation sur deux aspects fondamentaux : la question territoriale et le problème constitutionnel »*. La deuxième rencontre, en mai 1979, a eu lieu entre le président Kyprianou et M. Denktash ; ils s'étaient mis d'accord sur *« dix points régissant la question de Chypre »*. Aucun de ces accords n'a cependant été appliqué, avec pour conséquence le maintien de la division de l'île pendant dix ans.

Des négociations intercommunautaires se sont poursuivies pendant plusieurs années sous l'égide de l'ONU sans donner aucun résultat, et la situation s'était aggravée en novembre 1983 avec la décision du gouvernement du nord de l'île de proclamer l'indépendance de la « république » chypriote turque.

M. Perez de Cuellar réussira-t-il là où son prédécesseur Kurt Waldheim a échoué ? Il a eu, à la fin de l'année dernière, trois séries d'entretiens séparés avec les dirigeants de l'une et l'autre communauté. Chacun admet qu'au cours du troisième tour de ces entretiens, en décembre, des progrès importants ont été accomplis, ce qui a d'ailleurs permis d'organiser la réunion au sommet de jeudi.

Le président Kyprianou se dit d'un *« optimisme réservé »* et ajoute que les progrès réalisés ne sont pas suffisants et que le problème n'est pas encore réglé. Pour M. Denktash cependant, la rencontre au sommet est une simple « cérémonie » pour la signature de l'accord réalisé au cours du troisième tour des entretiens séparés. La partie chypriote grecque rejette cette version et maintient que la négociation doit se poursuivre.

De bonne source, le progrès porte sur la question territoriale et sur celle du pouvoir exécutif. Les Chypriotes turcs, outre qu'ils ont renoncé à une indépendance qui n'avait été reconnue que par la Turquie, consentiraient pour la première fois à restituer un pourcentage acceptable du territoire qu'ils occupent à la communauté chypriote grecque. Ils occupent actuellement 37,8 % du territoire de l'île et semblent prêts à descendre en dessous de 30 %. La communauté turque de l'île représente 18 % de la population. D'autre part, les Turcs ont renoncé au principe de l'alternance entre un Chypriote grec et un Chypriote turc à la présidence de la République. Ils semblent également prêts à limiter aux seules questions qui intéressent directement la communauté turque le droit de veto qu'ils revendiquent pour les élus chypriotes turcs.

Des divergences capitales demeurent cependant sur d'autres points fondamentaux, comme la création d'un gouvernement transitoire, la présence de l'armée turque, l'insistance de M. Denktash à exiger que la Turquie garantisse l'indépendance de l'île, la composition et les pouvoirs des deux Chambres, ou la question des libertés fondamentales. Il est évident que la partie chypriote grecque n'acceptera jamais ni la présence de troupes turques dans l'île après le règlement du problème institutionnel, ni la garantie de l'indépendance du pays par la Turquie. Car, souligne-t-on du côté grec, *« l'amère expérience du passé constitue une bonne leçon pour nous »*. Pour que s'ouvre la voie d'un règlement, affirme une source bien informée à Nicosie, *« il faut que les Etats-Unis continuent d'user de leur influence sur la Turquie pour qu'elle abandonne ses positions extrêmes. Le progrès réalisé est dû à une intervention américaine à Ankara »*.

Un rôle important est également exercé par la Grande-Bretagne en cette phase critique et délicate, notamment en ce qui concerne l'aspect constitutionnel. Le président Kyprianou s'est rendu le lundi 14 janvier à Londres, où il s'est entretenu avec le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher. Il avait rencontré dimanche à Athènes le premier ministre grec, M. Andreas Papandréou, qui a estimé ensuite que le chef de l'Etat chypriote, *« se rend à la rencontre de New-York renforcé par un solide front intérieur »*. Tous les partis politiques, malgré leurs divergences, ont en effet assuré le président Kyprianou de leur appui. La situation intérieure s'était sensiblement détériorée à la fin décembre avec la fin de la coopération entre le Parti démocratique du président Kyprianou et le Parti communiste Akel. La crise a cependant été très vite résorbée en vue de la rencontre au sommet du 17 janvier.

« Il s'agit de la tentative la plus sérieuse entreprise au cours des dix dernières années pour résoudre la question du Chypre », affirme le porte-parole du gouvernement chypriote. *Si l'autre partie fait preuve de la même volonté politique, il y a des espoirs sérieux de parvenir à une solution. »*

DIMITRI ANDREOU.

« Nous avons fait toutes les concessions possibles »

nous déclare M. Denktash

De notre correspondant

Ankara. – Le général Euren, président de la République turque, a accepté sans réserves les formulations proposées par M. de Cuellar et estime, pour sa part, que *« le ballon est dans le camp grec »*. Quant à M. Denktash, le dirigeant chypriote turc, il nous a indiqué, lors de sa visite à Ankara, que *« jamais depuis vingt-deux ans on n'avait été si près d'un règlement de la question de Chypre »*. *« Nos concessions ont été déterminantes,* ajoute M. Denktash. *C'est un fait d'ailleurs unanimement reconnu, tant par M. de Cuellar que par les médias occidentaux. Nous sommes en droit d'attendre la même souplesse de la part des Chypriotes grecs. »*

Mais il reconnaît aussitôt que, même si le projet d'accord était signé, il y aurait encore un long chemin à parcourir pour régler tous les détails de son application.

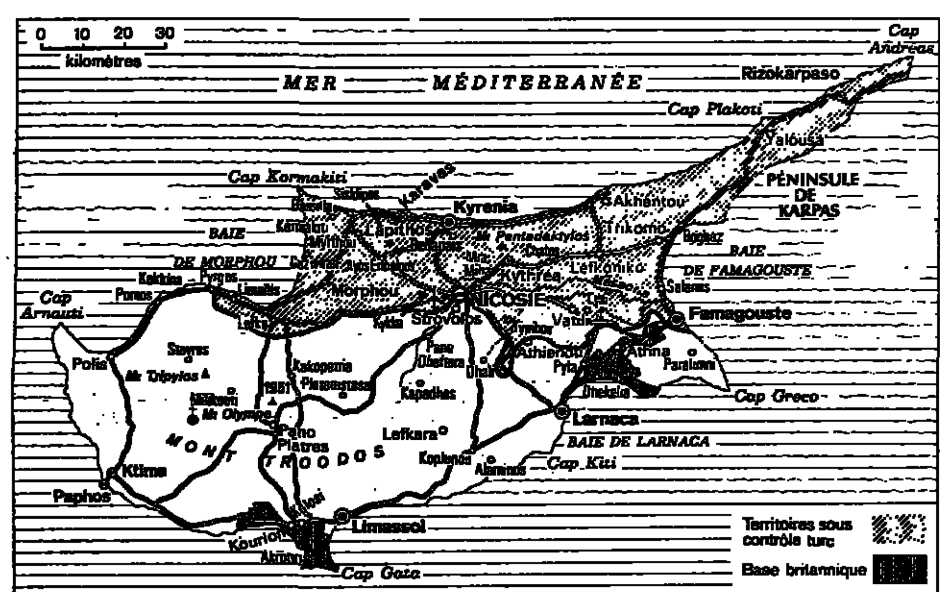
M. Denktash estime que la déclaration d'indépendance de la République turque du Nord de Chypre en novembre 1983 a été le facteur déterminant pour inciter la partie chypriote grecque à revenir enfin à la table des discussions après avoir vainement cherché à internationaliser le problème pendant des années.

Ankara souhaite maintenir sa présence militaire

A Ankara, on indique que toutes les concessions possibles ont été faites, et que le projet d'accord est *« à prendre ou à laisser »*. Les Turcs sont hostiles à toute idée d'élargissement du nombre des *« pays garants »*, jugée comme *« une manœuvre tendant à diluer la garantie d'Ankara »*, la seule valable pour les Chypriotes turcs. On estime donc qu'une présence militaire permanente de la Turquie est toujours aussi nécessaire, et que l'autre partie pourrait naturellement exiger, elle aussi, une présence militaire grecque.

Enfin, les Chypriotes turcs, à défaut d'un système de présidence par rotation, exigeraient que le ministre des affaires étrangères de la République soit un Chypriote turc.

A. U.



La population de l'île est de 660 000 habitants, dont à peine 18 % de Chypriotes turques. En quelques semaines de combats, en 1974, l'armée turque a envahi 38 % du territoire de l'île (au total 9 250 kilomètres carrés) et expulsé 200 000 Chypriotes grecs qui ont dû trouver refuge dans la zone sud. La zone occupée par l'armée turque était autrefois la principale région agricole de l'île; elle inclut le grand port de Famagouste, qui a cessé toute activité. La ligne de démarcation traverse Nicosie.

Norvège

Le gouvernement a refusé l'installation d'un bureau de l'OLP à Oslo

De notre correspondant

Stockholm. – L'Organisation de libération de la Palestine ne pourra pas ouvrir de bureau de représentation à Oslo. Le gouvernement norvégien ne le dit pas franchement, mais telle est bien la conséquence de la décision, mardi 15 janvier, du ministère de la justice de ne pas accorder de permis de séjour et de travail à M. Abdul Rahman Alawi, qui devait diriger le bureau. Il est clair que les considérations politiques ont joué. Le communiqué du gouvernement met l'accent sur le manque de clarté et sur les incertitudes de la politique de l'OLP, ainsi que sur les divisions internes du mouvement, qui ont conduit à des attentats contre ses éléments les plus modérés dans différentes parties du monde. Les Norvégiens craignent que l'établissement d'un bureau de l'Organisation à Oslo n'augmente les risques d'actions terroristes dans le pays.

Au sein de la coalition tripartite de centre-droit au pouvoir, les quatre ministres chrétiens populaires, en particulier le ministre du pétrole, M. Kaare Kristiansen, étaient les plus hostiles à la présence d'une délégation palestinienne en Norvège, et ils ont obtenu gain de cause, et l'opinion publique, résolument pro-israélienne, y est aussi largement opposée. Selon un récent sondage, 29 % des Norvégiens seulement étaient favorables à l'ouverture d'un bureau de l'OLP, comme il en existe dans les autres Etats scandinaves. Les réticences sont aussi fortes dans les rangs travaillistes que parmi les électeurs conservateurs.

ALAIN DEBOVE.

Les derniers réfugiés de l'ambassade de RFA à Prague ont regagné la RDA

De notre correspondant

Bonn. – Les six derniers Allemands de l'Est réfugiés à l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne en Tchécoslovaquie ont regagné, le mardi 15 janvier, la RDA, mettant un terme à un drame qui durait depuis trois mois. Plus de cent soixante ressortissants est-allemands venus à Prague avec un visa de tourisme avaient envahi, depuis la fin septembre, les locaux de la représentation de RFA, pour tenter d'obtenir la droit d'aller s'installer à l'Ouest. D'autres avaient fait de même à Varsovie, Bucarest et Budapest.

Cet afflux sans précédent avait mis à rude épreuve les nerfs des dirigeants ouest-allemands, qui avaient pourtant multiplié, au cours de l'été, les avertissements pour tenter d'empêcher le renouvellement de telles tentatives. Berlin-Est, qui s'était montré conciliant dans des cas antérieurs, ne pouvait, cette fois, céder. Pendant des semaines, les autorités est-allemandes se sont officiellement refusées à toute négociation, se bornant à promettre l'impunité à ceux qui choisiraient de regagner leur domicile en RDA. Si une partie des réfugiés avaient renoncé rapidement, la fermeté de la RDA s'est pourtant heurtée à l'opiniâtreté d'un dernier carré, qui avait déclenché au moment de Noël une grève de la faim, pour alerter l'opinion publique ouest-allemande. Il a bien fallu une nouvelle fois transiger et promettre que les dossiers de demande d'émigration seraient étudiés après que tous les réfugiés auraient regagné leur domicile. Rien ne permet de croire que ce ne sera effectivement pas le cas. A Bonn, le ministre des affaires interallemandes, M. Windelen, a promis, mardi, que son gouvernement suivrait le « dossier » de chacun des « Praguois » laissant entendre que ceux-ci pourraient être réglés de manière satisfaisante.

Même si la période d'euphorie qu'ont traversée, au début de l'année dernière, les relations interallemandes appartient au passé, les deux gouvernements ont trop d'intérêt à poursuivre leur dialogue pour le compromettre par cette affaire. Personne n'ignore, ni d'un côté ni de l'autre, qu'il suffirait de peu de chose pour échauffer les esprits, notamment dans l'opinion ouest-allemande. Il y a trop de forces politiques qui cherchent, au sein même de la majorité, à modifier l'Ospolitik du chancelier Kohl.

Dans un éditorial publié mercredi, le quotidien conservateur *Frankfurter Allgemeine Zeitung* estime que les conséquences seraient graves pour Bonn si les réfugiés de Prague n'obtenaient pas d'autorisation d'émigrer. Cette mise en garde est significative des préoccupations ouest-allemandes.

En RDA, l'avocat est-allemand Wolfgang Vogel, chargé des négociations, a publié une déclaration extrêmement ferme pour indiquer que sa mission prenait fin ce mercredi, et que, à partir de cette date, il ne fallait plus compter sur la bonne volonté de Berlin-Est. *« Je lance avec beaucoup de sérieux un avertissement à tous ceux qui seraient tentés de recommencer,* a-t-il dit. *Personne ne pourra me reprocher de ne pas m'être suffisamment fait comprendre. »*

HENRI DE BRESSON.

LA VISITE EN FRANCE DU CHEF DU GOUVERNEMENT YOUGOSLAVE

Les échanges économiques ne sont pas à la hauteur des espoirs des deux pays

Arrivée mardi 15 janvier pour sa première visite officielle en France, Mme Milka Planinc, présidente du Comité exécutif fédéral (chef du gouvernement) de Yougoslavie, a été reçue mercredi par M. Mermaz, président de l'Assemblée nationale, avant de participer à un déjeuner offert par M. Fabius, qui devait être suivi d'entretiens avec le premier ministre, puis avec M. Dumas, ministre des relations extérieures.

Jeudi, Mme Planinc devrait être reçue par le président Mitterrand, puis être l'hôte du président du CNPF, avant de rencontrer M. Poher, président du Sénat. Vendredi, le chef du gouvernement yougoslave se rendra en TGV à Avignon pour visiter la centrale nucléaire de Tricastin, avant de regagner Belgrade.

De notre correspondant

Belgrade. – La visite de Mme Milka Planinc fait partie des échanges réguliers au niveau le plus élevé existant depuis des années entre les deux pays, échanges qui se sont multipliés depuis l'arrivée au pouvoir des socialistes et qui confirment que les rapports franco-yougoslaves ne se heurtent à aucun problème majeur. *« Aussi,* déclare-t-on dans les milieux officiels, *nous sommes convaincus que l'actuelle visite de notre premier ministre à Paris donnera une impulsion nouvelle à la collaboration et à l'amitié entre nos deux pays. »* Les entretiens de Mme Planinc devaient porter en premier lieu sur les questions économiques. Les échanges entre la France et la Yougoslavie sont en légère augmentation et ont été, les dix premiers mois de 1984, de l'ordre de 537 millions de dollars dans les deux sens, mais ils sont demeurés sensiblement au-dessous des prévisions et des espoirs nourris des deux côtés après la visite en Yougoslavie de M. Mitterrand, en décembre 1983. La France a renoncé à acheter des bateaux, a fermé son centre culturel à Split, et les conditions posées par les entreprises yougoslaves – la compensation totale, c'est-à-dire, en fait, des accords de troc – gênent le developpement des échanges commerciaux.

Les Yougoslaves pensent que la récente législation sur les investissements étrangers ouvre de nouvelles possibilités de développement (*le Monde* du 15 août 1984). Préparée par des techniciens, des économistes, après consultation des hommes d'affaires américains, ouest-allemands, français, etc., la législation a été dépoussiérée, débarrassée des scories idéologiques. Le gouvernement a supprimé la clause sacro-sainte qui fixait à 49 % du capital la part maximale possédée par un étranger. Il a également simplifié considérablement les rapports entre les investisseurs étrangers et les nombreux organes de l'autogestion.

Mme Planinc, qui sera accompagnée de M. Medenic, membre du gouvernement fédéral et président de la commission économique mixte franco-yougoslave, informera ses interlocuteurs des problèmes du plan de stabilisation à long terme, destiné à sortir la Yougoslavie de ses déboires actuels. A ce propos, on souligne à Belgrade que la France a été parmi les premiers pays industriels à lui avoir accordé une aide substantielle dès le début de la crise.

On rappelle également que, au cours des dernières années, des rapports se sont instaurés entre les industries militaires des deux pays et que pratiquement tous les principaux problèmes découlant de la présence en France de soixante-quinze mille ressortissants yougoslaves ont été réglés de manière satisfaisante.

Depuis un certain temps, le gouvernement de Belgrade définit les possibilités de construction d'une seconde centrale nucléaire à la frontière des républiques de Slovénie et de Croatie. Des contacts ont déjà eu lieu à ce sujet avec FRAMATOME, mais la réalisation de cet ouvrage se heurte à de nombreuses difficultés, son coût étant évalué à 1 milliard de dollars, somme énorme pour la Yougoslavie. Des firmes américaines et britanniques et une firme soviétique sont intéressées à la construction de cet ouvrage.

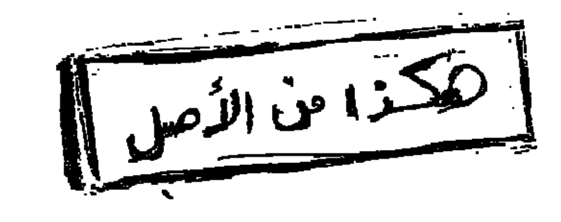
PAUL YANKOVITCH.

Tchécoslovaquie

LE GÉNÉRAL DZUR, ANCIEN MINISTRE DE LA DÉFENSE, MEURT QUELQUES JOURS APRÈS SON REMPLACEMENT

Le général Martin Dzur, qui venait d'être remplacé comme ministre tchécoslovaque de la défense, est mort, mardi 15 janvier, à Prague, des suites d'une longue maladie, à l'âge de soixante-cinq ans. Il occupait son poste depuis avril 1968 – et il avait donc transmis à l'armée tchécoslovaque l'ordre de ne pas résister aux troupes du pacte de Varsovie, lors de l'intervention destinée à mettre fin, au mois d'août de la même année, au « printemps de Prague ».

Son successeur, nommé le vendredi 11 janvier, est le général Milan Vaclavik, lui aussi un Slovaque, âgé de soixante-quatre ans. Il est entré dans l'armée comme simple soldat en 1949, avant de faire ses études d'officier en URSS à l'académie Frounze et à l'Ecole de l'état-major soviétique. Parallèlement, le lieutenant-général Jaroslav Klicha a été nommé à la tête de la direction politique de l'armée, en remplacement du général Antonin Brabec, décédé en novembre dernier. – *(AFP.)*



AFRIQUE

Voyage au bout de la faim

III. – *Une arme politique*

De notre envoyée spéciale FRANÇOISE CHIPAUX

La famine, qui sévit en Ethiopie, a déjà tué des centaines de milliers de gens. Tardifs, les secours se sont organisés, mais beaucoup d'affamés ont été contraints de chercher refuge au Soudan voisin, où la situation est de plus en plus dramatique (*le Monde* des 15 et 16 janvier).

Addis-Abeba. – « *Il y a toujours eu dans ce pays des poches de famine. Mais, cette fois-ci, cela dépasse tout ce que nous avons connu, et cela va continuer toute l'année 1985.* » Ce constat d'un expert occidental, tout le monde le partage en Ethiopie, où l'obsession des autorités comme des organisations humanitaires est que l'effort entrepris par la communauté internationale, essentiellement depuis octobre 1984, ne se relâche trop vite.

Quelques chiffres suffisent pour prendre conscience de l'ampleur du problème. La récolte de 1984 a été inférieure dans le pays de 25 % à 30 % de la normale, ce qui correspond à la consommation annuelle d'environ sept à huit millions de personnes. Or il n'y a aucune récolte sérieuse à attendre maintenant avant novembre-décembre 1985, à condition toutefois que les pluies d'août-septembre soient normales. Les besoins mensuels en nourriture simplement pour enrayer la catastrophe sont donc évalués à environ 100 000 tonnes pour les douze mois à venir. Or les promesses sont loin d'être à la hauteur de ces besoins ; et, des engagements à la livraison des secours dans les ports éthiopiens, puis aux populations concernées, les délais sont souvent très longs, six mois en règle générale. A l'heure actuelle, il semble que l'approvisionnement est à peu près garanti jusqu'à la mi-mars, mais au-delà c'est un grand point d'interrogation.

L'arrivée d'une aide aussi massive dépasse d'ailleurs les capacités du pays, reconnaît un expert, et, à côté de l'aide alimentaire indispensable, l'Ethiopie a besoin d'un soutien à peu près équivalent dans l'immédiat dans le domaine des transports ; dans une seconde phase, enfin, il faudrait pouvoir donner les moyens de « redémarrer » aux victimes, dont la plupart ont tout perdu.

Recensés dans son rapport de décembre 1984 par la Commission éthiopienne d'aide et de réhabilitation (RRC), organisme gouvernemental qui assure les secours aux victimes de la sécheresse, les besoins pour 1985 sont impressionnants : plus de 500 millions de birr (1) pour l'amélioration des transports, l'assistance médicale, le forage de puits, l'achat de bœufs de trait ; mille cinq cents camions de 10 tonnes ou 20 tonnes ; une trentaine d'avions de *transport, qui font aujourd'hui* cruellement défaut, 30 000 tonnes de semences pour permettre aux paysans de replanter si les petites pluies de février-mars tombent, des couvertures, des vêtements pour environ la moitié de la population affectée, soit 3,800 millions de personnes.

Les transports insuffisants

Les transports sont aujourd'hui le point noir, tant le parc automobile est défectueux et insuffisant et le réseau routier en triste état. Il en est de même pour les aérodromes, dont beaucoup sont de fortune et inaptes à accueillir un pont aérien. « *Si un avion atterrit trois fois à Makele* (capitale du Tigré), dit ainsi le docteur Tamrat, responsable médical de la RRC, *il doit changer de roues, et une roue vaut 5 000 dollars.* » Or, compte tenu du fait que les régions les plus touchées par la sécheresse, le nord du Wollo, le Tigré et l'Erythrée, sont aussi des zones de guerre, beaucoup de points ne peuvent être atteints que par voie aérienne.

La guerre n'a, en effet, pas cédé devant la famine, et le président Menguistu (*le Monde* du 19 décembre 1984) a opposé une fin de non-recevoir à l'offre de cessez-le-feu adressée fin octobre au gouvernement par le FPLT (Front populaire de libération du Tigré) pour « *faciliter la distribution de l'aide alimentaire* ». Beaucoup de routes dans les provinces atteintes sont ainsi fermées dès 16 heures ou uniquement empruntables sous la protection de convois militaires qui ne circulent pas tous les jours.

C'est en particulier le cas de la grande route du nord Addis-Abeba-Asmara, fermée à 16 heures sur le tronçon Weldiya-Korem et totalement coupée, sauf en convoi, au nord de Korem, jusqu'à Decamere. De même pour la route Kobbo-Lalibela, la ville sainte aux remarquables églises monolithes, qui a été occupée pendant un dizaine de *jours, il y a deux mois, par cinq* mille combattants et combattantes du FPLT. Dans toute la région du Tigré, l'activité du FPLT ne s'est pas ralentie, et le 1er janvier dernier les maquisards ont attaqué une ferme coopérative dans la région de Kobbo, emmenant avec eux trois cents têtes de bétail. Cet incident a entraîné la fermeture de l'aérodrome d'Alamata, plaque tournante pour le ravitaillement des centres de distribution du nord du Wollo, pendant une semaine. La route entre Weldiya et Kobbo, qui par moments serpente au milieu des montagnes propices aux embuscades, porte encore les traces noircies d'une attaque contre un convoi de ravitaillement qui se solda, il y a un mois et demi, par la destruction d'une douzaine de camions.

A Kobbo comme à Korem, tous les étrangers doivent quitter les camps dès 18 heures et n'ont pas le droit de sortir des villes sans autorisation. A Korem, par exemple, le couvre-feu s'étend de 21 heures à *6 heures du matin, l'électricité étant* coupée à 22 heures. A la nuit, les soldats prennent position autour du camp de Gando comme ils occupent tous les pitons rocheux au-dessus de la ville. Dans toute cette région, les distributions de vivres effectuées par la RRC se font par l'intermédiaire des associations de paysans, qui recensent les ayants droit. Les gens non inscrits à l'association – 30 % à 40 % de la population dans la province du Tigré, par exemple – sont écartés des distributions générales faites par la RRC, ce qui explique en partie l'exode masif de ces populations vers le Soudan. Le CICR (Comité internationale de la Croix-Rouge), qui opère notamment au Tigré et en Erythrée, distribue évidemment des vivres à toutes les populations qu'il peut atteindre, mais ses moyens sont insuffisants pour venir en aide à tout le monde. Au moins de décembre, le CICR a distribué 3 200 tonnes de nourriture à environ 220 000 personnes. Il espère pouvoir porter le nombre des bénéficiaires jusqu'à 500 000 en juin, mais, en attendant, selon un de ses représentans, 50 % de la population du Tigré, estimée à 1 500 000 personnes, souffre de malnutrition sévère. Le CICR est le seul organisme étranger, à côté de la RRC, autorisé à faire de la distribution générales de vivres. Les autres organisations internationales ne font dans ce domaine que ce que l'on appelle les distributions supplémentaires pour des catégories de personnes – malades ou enfants en bas âge – bien définies.

La guerre, qui coûte 500 000 dollars par jour au Trésor éthiopien, est-elle à l'origine de ce qui apparaît aujourd'hui comme le problème numéro un des autorités : le déplacement des populations des régions sinistrées et plus ou moins contrôlées vers le sud et l'ouest du pays, réputés plus fertiles ? C'est ce qu'affirment les ennemis du régime, qui voient là une tentative de la junte au pouvoir de soustraire aux influences du FPLT comme du FPLE (Front populaire de libération de l'Erythrée) une population démunie et sans doute favorable à leur cause. En réalité, l'affaire n'apparaît pas si simple. Si cette volonté n'est sans doute pas absente des calculs d'Addis-Abeba comme le désir de trouver une solution rapide à un drame qui avait, il y a dix ans, provoqué la chute de l'empire, un certain nombre d'experts admettent le bien-fondé de cette politique dans la mesure où, disent-ils, il faut décongestionner à tout prix les hautes terres surpeuplées du nord du pays. « *Même si la pluviométrie était normale, et, en l'absence de toute guerre civile, l'Erythrée et le Tigré resteraient déficitaires* », dit à ce propos M. Wallner, délégué de la CEE à Addis-Abeba.

« Des entraves nouvelles »

Mais du principe – peut-être justifiable – à la réalisation, la marge est grande, et c'est là que le bât blesse. Car les conditions dans lesquelles s'effectuent depuis un mois ou deux les déplacements massifs de la population laissent sceptiques les observateurs sur le réel volontariat des gens, inscrit dans les principes, et sur l'accueil qu'ils recoivent à l'arrivée. Le gouvernement, en tous les cas, ne ménage pas ses efforts pour essayer de convaincre les populations. Le 31 décembre dernier, quelle ne fut pas la surprise des affamés du camp de Korem de se voir rassemblés quelques milliers en plein air, devant un écran géant de télévision pour écouter, sur des images des chutes du Nil, d'épis de sorgho se balançant au vent, de vaches grasses dans des prairies herbeuses, un de leurs compatriotes les inviter à venir dans cet éden. Spectacle surréaliste suivi d'un petit discours du représentant local du Parti qui, d'après des témoins, n'a pas eu l'air d'avoir beaucoup d'impact dans le public. Mais il y a des arguments plus convaincants, tel que promettre à tout candidat au départ 15 kilos de grains plus une couverture et lui donner l'assurance de manger deux fois par jour dans les centres de transit. Comme visiblement cela ne suffit pas, les responsables chargés de cette mission ne font pas trop de détail et entraînent tout simplement les gens qu'ils trouvent sur leur chemin au risque d'aggraver le démantèlement des familles.

Les membres des organisations humanitaires constatent ainsi que depuis quelques semaines le nombre des « orphelins » grandit anormalement. « *Quand les camions passent,* raconte un témoin, *ils ramassent les adultes, et tant pis si les enfants sont à l'hôpital ou au centre de nourriture intensive.* » « *A Makele,* affirme un autre observateur, *début janvier, ce n'était qu'un ballet d'Antonov qui convoyaient vers le sud environ 2 000 personnes par jour.* » Cette politique se ressent d'ailleurs dans le comportement des autorités à l'égard des organisations humanitaires étrangères. « *Depuis quelques semaines, des entraves nouvelles naissent*, commente un des représentants. *C'est ainsi que nous n'avons plus le droit de distribuer, un jour, des couvertures, le lendemain, des vêtements. Tout est fait pour limiter notre rôle à l'assistance aux plus faibles qui, de toute façon, ne supporteraient pas le voyage. Les autres doivent être attirés par les dons (nourriture, vêtements) faits à ceux qui acceptent de partir. Si nous le faisons, cela risquerait de perturber les quotas attribués à chaque chef de district.* »

Une chose est sûre : cette politique effraie suffisamment les habitants des régions concernées pour que des milliers d'entre eux aient préféré quitter les camps d'hébergement et se disperser dans les campagnes plutôt que de risquer d'être emmenés vers le sud. C'est que personne ne sait très bien au juste ce qui se passe pour les nouveaux arrivants. Jusqu'à maintenant, seuls les Soviétiques, en particulier avec leurs avions, participent à ce plan. « *On a l'impression*, avoue un diplomate occidental, *que le problème est pris à l'envers. Brusquement, toutes les énergies ont été concentrées sur le déplacement des populations, mais rien n'a, semble-t-il, été préparé pour accueillir ces gens déjà très affaiblis.* » On ne sait rien en particulier des mesures sanitaires prises pour une opération qui prévoit le déplacement en deux phases d'un *million cinq cent mille personnes* au cours de l'année à venir.

Le gouvernement éthiopien sollicite bien l'aide internationale pour ce programme très ambitieux, *mais,* jusqu'à maintenant et sans doute dans l'attente de pouvoir vérifier sur le terrain les conditions de volontariat et de réinstallation des nouveaux arrivants, les donateurs occidentaux sont restés dans l'expectative. Est-ce pour attirer leur sympathie, ou plus simplement par réalisme, Addis-Abeba semble à propos de ce programme prendre quelque distance vis-à-vis de l'orthodoxie socialiste qui régit, depuis la révolution, la production agricole. Constatant les erreurs des premiers plans de réhabilitation, notamment le fait que beaucoup de paysans, habitués de tout temps à cultiver avec l'araire, ne s'adaptent pas à l'agriculture mécanisée et montrent peu d'enthousiasme pour la vie en kolkhose, la RRC admet aujourd'hui la nécessité d'une nouvelle approche du problème. Elle indique ainsi, dans son rapport de décembre, que chaque famille déplacée se verra, outre des outils et des semences, attribuer 2 hectares de terre qui devraient lui permettre d'atteindre l'autosuffisance en trois ans.

Les Ethiopiens fondent de grandes ambitions sur ce programme qu'ils incluent totalement dans la lutte qu'ils mènent contre la famine. « *Nous n'acceptons pas*, dit à ce propos M. Dawit Wolde Giorgis, chef de la RRC, *la distinction faite par beaucoup de donateurs entre l'aide humanitaire et l'aide au développement. Il n'y a rien de plus humanitaire, dans notre esprit, que de donner à des gens, victimes permanentes de la sécheresse, la chance de connaître une vie pacifique et féconde dans laquelle leur travail ne sera pas dévasté par les caprices de la nature et dans laquelle ils n'auront pas besoin de demeurer dépendant, année après année, des aumônes de la RRC.* »

Cette ambiguïté soigneusement entretenue entre aide humanitaire et aide au développement est-elle à l'origine du malaise ressenti par bien des observateurs à l'égard du comportement des autorités face au drame que connaît l'Ethiopie ? On peut le penser. Certes, les Ethiopiens ont raison de dire que leurs appels répétés n'ont été entendus que bien tard par la communauté internationale, mais de leur côté n'ont-ils pas attendu la fin des fêtes du dixième anniversaire de la Révolution, en septembre dernier, pour faire enfin de la lutte contre la famine une priorité ? Aujourd'hui encore, des entraves sont mises – au nom de la sécurité ? de la fierté ? ou de la politique ? – à l'action des organisations humanitaires.

Il ne fait pas de doute que l'aide alimentaire est aussi utilisée dans certaines régions comme une arme politique. Il est d'ailleurs significatif que depuis la création du Parti des travailleurs, réclamée depuis dix ans par l'URSS au colonel Menguistu, l'aide passe, à côté de la RRC et au risque de compliquer les circuits, par le canal du Parti, qui au niveau local a ainsi les moyens de s'attirer à peu de frais quelques sympathies. Il serait sans aucun doute injuste de dire que la famine profite aux dirigeants éthiopiens, mais tout se passe un peu comme si ceux-ci rejetaient la responsabilité des victimes sur le monde occidental pour obtenir de lui les moyens de sortir le pays d'une crise dont on ne voit pas la fin.

La souffrance et la détresse de centaines de milliers d'Ethiopiens devraient exclure les marchandages politiques. L'aide humanitaire est aujourd'hui une nécessité absolue. Mais on peut regretter que les victimes servent encore d'enjeu à un conflit qui les dépasse.

FIN

(1) 1 birr = 4,90 francs.

Les Occidentaux en tête des pays donateurs

De notre envoyée spéciale

Addis-Abeba. – Dans le hall de cet hôtel d'Addis-Abeba, l'arrivée d'une dizaine de soldats britanniques en treillis camouflé ne surprend plus personne. Qu'ils s'installent à une table qui jouxte celle de quatre Libyens en combinaison de vol n'est pas non plus extraordinaire. Depuis le nouvel appel à l'aide lancé par l'Ethiopie en octobre dernier, un certain nombre de gouvernements ont mis à la disposition de la commission éthiopienne d'aide et de réhabilitation (RRC) des moyens aériens dont ils assurent l'entretien pour augmenter les capacités de transport de vivres à l'intérieur du pays. La Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis ont ainsi chacun deux avions avec leurs équipages, l'Allemagne de l'Est et la Libye, trois avions, tandis que l'URSS a sur ce terrain « *mis le paquet* » avec douze Antonov et vingt-quatre hélicoptères. Une manière sans doute de compenser la faiblesse de son aide alimentaire qui se monte jusqu'à maintenant à 10 000 tonnes de riz.

Si, en 1984, la palme de l'aide est revenue à la CEE, qui a envoyé 140 000 tonnes de blé plus du lait en poudre et du « butter oil », en 1985, ce sont les Etats-Unis qui devraient être les premiers donateurs. Washington a répondu promptement à l'appel d'Addis-Abeba en dégageant 25 millions de dollars pour la fourniture de carburants pour le transport de l'aide, et en octroyant 131 000 tonnes de blé pour la période 1984-1985, dont 50 000 tonnes seront données directement au gouvernement éthiopien contrairement à la politique américaine qui consistait jusqu'alors à passer par le canal d'organisations non gouvernementales.

La CEE, outre son aide alimentaire, a accordé une aide financière d'urgence en 1984 de 54 millions d'ECU (1), dont 35 restent à verser dans les trois premiers mois de 1985. Selon M. Wallner, responsable de la CEE à Addis-Abeba, 20 millions seront réservés à l'achat de céréales, 10 à celui de semences sur le marché local pour relancer la production, les 5 millions restants étant disponibles pour les aides d'urgence. Le Canada a fait des offres pour 50000 tonnes de céréales et devrait être en 1985 le troisième donateur en importance après les Etats-Unis et la CEE.

Il est trop tôt pour évaluer les conséquences politiques éventuelles que cette aide en provenance de l'Occident peut avoir sur le régime d'Addis-Abeba, mais il est certain que, dans les cercles dirigeants, on fait des comparaisons sur le volume des aides. « *C'est dans le malheur que l'on compte ses amis* », nous a dit un officiel éthiopien, il est vrai, en référence à l'absence d'aide directe de Paris. Mais cette réflexion n'est sans doute pas aussi limitative chez tous.

Dans ce concert, la France, qui participe à hauteur de 26 % à l'aide de la CEE, et qui distribue une importante aide alimentaire dans le Sahel, n'a donné directement à l'Ethiopie que 1092 tonnes de farine. Un maigre bilan qui la place loin derrière des pays comme la Grande-Bretagne, l'Italie, la Suède ou la Chine. A l'issue du voyage de quatre parlementaires français (*le Monde* du 10 janvier) venus en Ethiopie à l'invitation de Médecins sans frontières (MSF), le gouvernement vient cependant de faire des propositions d'aide de transport à partir de Djibouti, et attend la réponse du gouvernement éthiopien.

En attendant, les seuls Français opérant sur place sont des membres de Médecins sans frontières, qui sont au nombre de vingt-cinq, dont huit médecins et quatorze infirmières. « *L'opération Ethiopie, qui a démarré en mars 1984, a déjà coûté 10 millions de francs français en 1984, dit un respondable de Médecins sans frontière, et ce chiffre sera sans doute dépassé en 1985.* » MSF étudie d'ailleurs, compte tenu des besoins, la possibilité d'augmenter ses équipes, « *mais nous ne sommes pas loin du point de rupture* », dit le docteur Claude Malhuret, directeur de MSF.

L'AICF est en pourparlers avec la RRC pour ouvrir un centre de nourriture intensive pour cinq mille enfants à Makele (Tigré). Un programme qui pourrait débuter en mars avec un budget de 10 millions de francs. D'autres organisations non gouvernementales françaises, notamment la CIMADE, le Secours populaire, le Comité catholique contre la faim, ont aussi lancé des appels financiers pour soutenir des programmes déjà engagés en Ethiopie.

F. C.

(1) 1 ECU = 6,80 F.

Tchad

Les commandos du Sud se seraient unis sous le commandement du colonel Kotiga

Plusieurs commandos du sud du Tchad se sont unifiés sous le commandement du colonel Alphonse Kotiga, qui a pris la tête du front sud de l'Armée nationale de libération (ANL), de M. Goukouni Oueddei, président du gouvernement d'union nationale de transition du Tchad (GUNT), a affirmé, dans un communiqué parvenu dimanche 13 janvier à Paris, M. Thomas Altoubam, membre du bureau de coordination du Mouvement révolutionnaire du peuple tchadien (MRP), dirigé par le colonel Wadal Abdelkader Kamougué.

Selon le communiqué, cette unification autour du colonel Kotiga, ancien ministre du président tchadien Félix Malloum de 1976 à 1979, fait suite à une réunion qui se serait tenue sous l'égide du MRP en octobre dernier, dans la province du Moyen-Chari (sud du Tchad).

Dans une interview accordée en septembre dernier à l'AFP, le colonel Kotiga, qui était à l'époque chef des commandos Rouges du Moyen-Chari, avait cependant déclaré qu'il n'avait aucun contact avec le GUNT de M. Goukouni Oueddei, lui reprochant notamment d'« *être de plus en plus manipulé par la Libye* ». A propos du colonel Kamougué, le colonel Kotiga avait ajouté qu'il devait prendre « *ses distances avec ce qui reste du GUNT* » et qu'il n'avait plus de popularité réelle dans le Sud.

Selon N'Djamena, les commandos du Sud tchadien relèvent directement de la Libye. Ces commandos « *sont manipulés par la Libye* », avait notamment déclaré en novembre dernier le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Gouara Lassou.

ASIE

Taiwan

Les services secrets impliqués dans l'assassinat d'un journaliste à San-Francisco

Taipeh (*AFP*). – Le gouvernement de Taiwan a décidé, le mardi 15 janvier, de suspendre de ses fonctions le chef de ses services secrets, après avoir reconnu que ces derniers avaient été mêlés à l'assassinat d'un journaliste chinois vivant aux Etats-Unis, M. Henry Liu, le 15 octobre dernier à San-Francisco.

Le ministère taiwanais de la défense a annoncé que le général Wong Hsi-ling serait remplacé à la tête des services secrets par le directeur du Conseil national de sécurité, le général Wong Ching-hsu.

M. Liu, qui aurait révélé dans deux livres certains scandales impliquant le gouvernement de Taiwan, avait été abattu devant sa maison à San-Francisco.

Dans une déclaration à l'AFP, un membre modéré de l'opposition, M. Antonio Chiang, a mis en cause dans cet assassinat un certain « groupe du bambou », dont les membres, selon lui, se conduisent comme des tueurs pour nettoyer la « *crasse de la nation* » au profit du Kuomintang, le parti politique au pouvoir à Taiwan.

Un porte-parole du ministère de la défense avait reconnu, lundi, que certains membres des services secrets étaient impliqués dans cet assassinat, sans en préciser le nombre ni les noms. Mardi, le directeur des services de presse du gouvernement, M. Chang King-yuh, a indiqué que toutes les mesures avaient été prises pour « *éviter le renouvellement de tels faits qui vont à l'encontre de la loi* ». Il a précisé que les personnes impliquées dans l'assassinat seraient traduites devant une cour martiale.

Bangladesh

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN AVRIL ET DISSOLUTION DU CONSEIL DES MINISTRES

Dakha (*AFP*). – Le général Ershad a annoncé le mardi 15 janvier la tenue d'élections législatives le 6 avril prochain et la dissolution « *immédiate* » de son conseil des ministres de vingt-sept membres. Le chef de l'Etat a également annoncé un assouplissement de la loi martiale, en particulier le rétablissement partiel de certains droits fondamentaux et l'élargissement des compétences de la cour suprême.

Des élections législatives ont déjà été annoncées à deux reprises depuis le coup d'Etat militaire de mars 1982, qui a porté au pouvoir le général Ershad. Mais ces consultations ont été repoussées, l'opposition refusant de participer à un scrutin sous le régime de la loi martiale.

Mozambique

Les Etats-Unis vont accorder une aide militaire « limitée » à Maputo

Washington (*AFP*). – Les Etats-Unis vont accorder une aide militaire « limitée » au Mozambique, illustrant ainsi la nette amélioration des relations entre Washington et Maputo au cours des deux dernières années, a-t-on appris mardi 15 janvier à Washington.

Des responsables américains, qui ont demandé à conserver l'anonymat, ont indiqué que le gouvernement américain a l'intention de consacrer un million de dollars, pour l'exercice budgétaire 1985, à une assistance militaire destinée au Mozambique, qui porterait sur du matériel et non sur des armes. Une somme additionnelle de 150 000 dollars serait, d'autre part, consacrée à l'entraînement des forces armées mozambicaines.

Ce programme d'aide constitue la dernière indication en date d'un changement dans les relations des Etats-Unis avec l'ancienne colonie portugaise. L'an dernier, les deux pays avaient échangé des ambassadeurs. Le Mozambique a, d'autre part, reçu pour l'exercice budgétaire 1984 plus d'aide alimentaire d'urgence américaine qu'aucun autre pays africain : 22 millions de dollars.

AMÉRIQUES

Brésil

L'ÉLECTION DE M. TANCREDO NEVES A LA PRÉSIDENCE

« Au nom de tous les morts de la dictature... »

Brasilia. – C'est fini. Depuis le mardi 15 janvier à midi et demi, le régime militaire brésilien a cessé d'exister. Pendant deux mois, le général Figueiredo expédiera les affaires courantes. Il passera ensuite l'écharpe présidentielle au « docteur » Tancredo Neves, vainqueur d'une élection au suffrage indirect qui a eu lieu dans le décor un peu abstrait du Congrès, sous l'une des deux coupoles dessinées il y a vingt-cinq ans par Niemeyer, devant un drapeau et un crucifix. M. Neves a obtenu 480 suffrages contre 180 à M. Maluf, son adversaire.

« Docteur », en Amérique latine, c'est le titre qu'on donne aux diplômés. M. Tancredo Neves est monté à la tribune et a répété ce qu'il n'a cessé d'affirmer durant sa campagne : *« Je viens ici au nom de la conciliation. »*

Ses partisans, dans les travées, étaient émus. Les journalistes aussi. Vingt et un ans pour arriver jusque-là : la fin de la ronde des généraux à quatre étoiles, et voir s'installer à la tête du pays un homme qui fera peut-être des erreurs, mais dont ses compatriotes savent qu'il est en tout cas honnête, compétent, et qu'en cinquante ans de carrière politique il n'a jamais abdiqué devant les faiseurs de putsch.

A l'annonce du résultat, l'amphithéâtre debout a chanté : l'hymne de l'indépendance, puis le *Chant de la République*, enfin l'hymne national. Toute l'histoire du Brésil en trois chansons. Le public, absent de l'hémicycle, a accompagné le vote dehors en écoutant les haut-parleurs. Beaucoup de jeunes, d'étudiants et aussi des hommes sans âge, au regard de sous-alimenté. Des tambourins créaient l'ambiance. Sans perdre jamais le rythme, la foule applaudissait chaque fois qu'une voix allait à M. Tancredo Neves et

De notre correspondant

sifflait quand c'était pour M. Maluf qu'on votait. Des badges sur toutes les poitrines : *« Recommence à sourire mon cher Brésil. »* Et, au loin, un grand panneau jaune et vert (les couleurs nationales) : *« Bonjour démocratie. »*

Beaucoup d'électeurs ont justifié leur vote en quelques mots. M. Tancredo Neves a été choisi *« au nom de tous les morts de la dictature »* ; ou bien *« pour mettre fin à une nuit de vingt ans »* ; ou encore pour la *« rédemption »*, *« la réforme »*, *« le changement »*. Un député a voté Neves *« au nom des victimes de la sécheresse »* et un autre *« en mémoire de Vladimir Hertzog »*. Hertzog était un journaliste communiste que ses tortionnaires ont tué il y a dix ans. Il a été l'une des dernières victimes d'un régime qui pratiquait la « gégène » et le « perchoir du perroquet ».

Des « changements courageux »

Mario Juruna, le député indien, a voté, lui, *« pour le bien des communautés indigènes »*. Et certains de ses collègues ont lu un poème avant de dire : *« Tancredo Neves »*. Le trois cent trente-quatrième parlementaire qui a voté pour le candidat de l'opposition – chiffre qui correspondait à la majorité absolue – a dit : *« J'ai l'honneur de donner avec mon vote le coup de grâce à la dictature fasciste et anti-nationale. »*

Dans son message, M. Tancredo Neves a exposé la philosophie de son gouvernement. A deux reprises, il a affirmé qu'il était là pour faire des *« changements courageux et irréversibles »*. Toute la politique économique, a-t-il promis, *« sera subordonnée à nos obligations sociales »*. La vie humaine, en effet, *« vaut plus que la progression des indices »*, claire référence à un régime qui a sacrifié les hommes à la production.

Reprenant le concept de sécurité nationale si cher aux généraux, M. Neves l'a retourné, disant que la vraie sécurité, c'était *« l'alimentation, la santé, le logement, l'éducation, le transport pour tous »*.

Le discours du nouveau président a fait apparaître son obsession de l'inflation, qu'il veut combattre *« dès le premier jour »*. *« Mais nous ne tomberons pas dans l'erreur grossière*, a-t-il précisé, *de recourir à la récession comme technique déflationniste. »*

Moins d'Etat, plus de liberté pour les petits entrepreneurs et les petits propriétaires, qu'il faut *« défendre contre les monopoles et le latifundio »* : tels sont certains des engagements du nouveau président. La presse a fait le compte, ces jours derniers, de ce qui l'attend : de la révision nécessaire des accords passés avec le FMI jusqu'à la refonte des services secrets, en passant par la création d'emplois, le lancement de programmes alimentaires d'urgence, la préparation d'une nouvelle Constitution. La liste est longue, comme M. Tancredo Neves le laisse entendre dans l'interview qu'il nous a accordée.

« Le peuple court le risque d'être déçu, écrivait mardi le quotidien *O Estado de Sao-Paulo. Personne ne lui a dit jusqu'à présent que la construction d'une démocratie était un processus de longue haleine ; que la lutte contre l'inflation était ardue ; et que la récupération de notre crédit international était une entreprise de titans. »*

CH. V.

Un entretien avec le nouveau chef de l'Etat

(Suite de la première page.)

» Le Brésil est la huitième puissance industrielle du monde, mais il est au quatre-vingt-quatrième rang pour le PNB par habitant. Cela signifie que le développement économique s'est fait au bénéfice d'une minorité et au détriment de la grande majorité de la nation. La tâche de mon gouvernement, ce sera de réduire cette inégalité, d'apporter à la majorité les bénéfices du développement : autrement dit, de lui donner plus d'aliments, plus d'éducation, plus d'hygiène publique et de santé.

» Un autre problème à affronter, ce sera celui du chômage. Notre pays a travaillé avec des technologies importées, qui n'ont pas absorbé la main-d'œuvre au même rythme que la croissance démographique, et le résultat, vous le voyez : c'est la prolifération des bidonvilles, une concentration urbaine dangereuse et dramatique.

– Vous avez été ministre de Getulio Vargas, premier ministre de Joao Goulart, deux chefs d'État qui étaient nationalistes et réformistes. Est-ce ainsi que vous vous définiriez aujourd'hui : nationaliste et réformiste ?

– Je ne suis pas de ceux qui ont peur des idéologies. Alors je vous répondrai : oui, je suis réformiste et nationaliste, comme Vargas et Goulart l'étaient. Je crois que gouverner, cela consiste toujours à faire des réformes sociales, pour ajuster l'État à la société, car celle-ci évolue sans cesse. Quant au nationalisme, dans des pays comme le nôtre, qui font irruption dans l'histoire, il ne résulte pas d'un parti pris politique, il est une question de survie. Mon expérience de gouvernement m'a confirmé ce que j'ai toujours cru : à savoir que seules la patience et la modération peuvent venir à bout des crises politiques. Cela dit, le Brésil n'est pas le même pays que du temps de Vargas et de Goulart. Il est bien plus complexe. Notre politique ne pourra pas être la même que celle qui a été appliquée alors...

La reprise de la croissance

– Et que sera, votre politique ?

– Nous héritons d'un pays dont les institutions ont été mutilées par deux décennies d'autoritarisme. Un pays cultivé, mais qui vit sous une Constitution qu'il n'a pas votée, qui lui a été octroyée, qui est réactionnaire et antinationale. Notre premier travail sera donc de donner à nos compatriotes une Constitution démocratique, dynamique et moderne. Dans le domaine économique, nous supportons les conséquences des politiques récessives imposées par le FMI. Il y a quatre ans que la nation est paralysée dans sa croissance, ce qui signifie démobilisation des entreprises, réduction des salaires, chômage...

» La reprise de la croissance, c'est une question de survie. Dans le domaine social, nous constatons que plus de la moitié de notre population vit dans la misère absolue, la mortalité infantile est une des plus élevées du monde. Il y a douze millions d'enfants à la rue. Les endémies sont dans beaucoup de régions un fléau insupportable. Il est urgent pour notre pays de s'acquitter de sa dette sociale, et il le fera en se donnant plus de culture et plus de technologie.

– Vous qui êtes nationaliste, ne croyez-vous pas que l'indépendance du Brésil est compromise par les engagements pris auprès du FMI et des créanciers étrangers ?

– La souveraineté nationale est évidemment conditionnée par l'endettement extérieur, et le nôtre est devenu écrasant. Le Brésil a toujours respecté ses engagements avec l'étranger : nous n'avons pas l'intention de rompre cette tradition. Nous devons de l'argent : nous paierons notre dette avec de l'argent. Mais pas avec la faim, la misère, le déshonneur de notre population. Nous rembourserons chaque centime de ce que nous devons, mais dans les délais et aux conditions que nous jugeons possibles.

– Est-ce que vous ne craignez pas, avec le retour de la démocratie, une exacerbation des tensions sociales, et que l'extrême gauche en profite contre vous ?

– Je n'aimerais pas que mon gouvernement bénéficie d'une unanimité nationale. Tout gouvernement a besoin d'une opposition. Je sais très bien qui sera dans l'opposition : il y aura les rescapés de l'actuel régime, ceux qui ont été battus. Il y aura aussi certaines forces de gauche qui, bien que démocratiques, tenteront de grandir et de se consolider contre nous. Et il y aura l'extrême gauche, qui est contre la démocratie parce qu'elle veut une transformation radicale de la société. La gauche qui agit dans le cadre de la loi sera respectée. La gauche subversive sera combattue avec les armes de la loi.

– Quels sont les engagements que vous prenez à l'égard de votre peuple et de votre pays ?

– Les engagements d'un libéral qui ne craint pas d'assumer cette position, que beaucoup estiment surannée. La liberté, pour moi, c'est la valeur suprême, elle a inspiré toute ma vie publique, mais la liberté dans l'exercice de droits concrets et élémentaires, comme le droit au travail, à la propriété, à la paix. Un autre engagement que je prends, qui paraît aller de soi, mais qui mérite d'être affirmé, surtout au Brésil aujourd'hui, c'est de gouverner avec dignité et austérité. »

Propos recueillis par
CHARLES VANHECKE.

MESSAGE DE FÉLICITATIONS DE M. MITTERRAND

M. Mitterrand a salué, mardi, *« un progrès historique de la démocratie au Brésil »* dans un message de félicitations adressé au nouveau président Tancredo Neves, qu'il souhaite *« rencontrer très prochainement »*.

● *Satisfaction à Washington.* – Le gouvernement Reagan s'est félicité de l'élection du nouveau chef de l'Etat brésilien, M. Tancredo Neves, qui, selon le département d'Etat, marque la volonté du Brésil de *« revenir vraiment à une forme de gouvernement représentatif »*. Un porte-parole du département d'Etat, M. Alan Romberg, a indiqué que le gouvernement américain *« s'apprêtait à coopérer de façon très positive avec le nouveau président »*.

Jamaïque

Emeutes dans la capitale

Au moins trois morts

Kingston (*AFP, AP, UPI*). – Des émeutes ont fait au moins trois morts, le mardi 15 janvier à la Jamaïque. L'éruption de violence a suivi l'annonce, la veille, par le gouvernement de M. Edward Seaga, conservateur, d'une augmentation d'environ 20 % des prix de l'essence et du gaz domestique. Des centaines de manifestants ont édifié des barricades de pneus enflammés dans les rues de Kingston et de plusieurs localités jamaïquaines, et ont barré certaines routes et voies ferrées. La vie économique du pays a ainsi été paralysée ; l'île a aussi été isolée, la plupart des avions vers l'étranger n'ayant pas décollé faute de passagers.

Deux personnes ont été tuées à Kingston par la police, ont indiqué des sources officielles, et un homme d'affaires a également été tué par balle près d'un barrage routier dans le centre de l'île. Une autre victime est signalée, mais sa mort pourrait n'être pas directement liée aux troubles ; selon l'opposition, un soldat a également été tué.

Le Parlement (où le Parti national populaire – PNP, opposition de gauche – n'est pas représenté après qu'il eut boycotté les élections anticipées de 1983) s'est réuni d'urgence. Le premier ministre a assuré avoir la situation totalement en main. Mais de nouvelles manifestations étaient annoncées pour ce mercredi. M. Seaga a assuré que les manifestations, en apparence très coordonnées, sont liées à la revendication du PNP de voir se tenir rapidement de nouvelles élections. M. Michael Marley, leader de l'opposition, a réaffirmé son attachement à l'ordre légal ; mais le petit parti communiste (WPJ) a participé aux opérations de blocage de la circulation.

Ces émeutes constituent l'événement le plus violent dans cette île de 2,2 millions d'habitants depuis la campagne électorale de 1980, qui avait provoqué la mort de sept cents personnes environ.

PROCHE-ORIENT

LA DÉCISION ISRAÉLIENNE DE RETRAIT DU LIBAN

Beyrouth : la solution la moins mauvaise possible

Beyrouth. – Telle qu'elle se présente la décision israélienne de retrait unilatéral du Liban paraît la moins mauvaise possible. Elle est en effet théoriquement basée sur deux principes chers au gouvernement libanais et indispensables pour empêcher la dégradation d'une situation déjà chaotique : le retrait israélien sera total, et son terme est fixé à l'avance dans un délai raisonnable (neuf mois) ; Israël passera la main à l'armée libanaise et négociera les conditions de la première phase de son retrait.

Mais il risque d'y avoir loin entre la théorie et la réalité, et les problèmes restent de taille, pour ne pas dire insurmontables. Surtout si le dialogue de sourds qui a caractérisé au cours des deux derniers mois les négociations libano-israéliennes de Nakoura devait se poursuivre.

La zone du premier retrait, dont le noyau est la ville de Saïda (à majorité sunnite), englobe, certes sur les hauteurs, des localités chrétiennes. Mais, sentant venir le départ des Israéliens, les chrétiens sur place ont révisé leur attitude, répondant en particulier, il y a un mois, à un appel à la grève lancé par la milice chiite Amal.

De plus, au niveau gouvernemental, il est évident que le chef de l'Etat, M. Amine Gemayel, son parti, les Phalanges et même les Forces libanaises (milice chrétienne) font montre actuellement du maximum de coopération avec les chiites en général, Amal et son chef, M. Berri, en particulier, au risque d'agacer les sunnites.

Mais le conflit de l'Iklim-el-Kharroub existe bel et bien même si un déploiement tout à fait symbolique, puisque tributaire du bon-vouloir des belligérants, notamment du chef druze M. Joumblatt, de

De notre correspondant

l'armée et des forces de sécurité intérieure, l'a quelque peu mis en veilleuse. Et les intentions d'Israël y apparaissent pour le moins suspectes, le comportement de ce pays sur le terrain consistant *de facto* à laisser face à face les milices druzes et chrétiennes, avec un net avantage à la première et de forts risques d'une petite guerre dans les contrebas du Chouf druze. Le précédent du premier retrait israélien à l'automne 1983, qui s'était traduit par une guerre féroce druzo-chrétienne, est de mauvais augure.

Comme, de surcroît, la situation est déjà plus que trouble à Beyrouth même, surtout à Beyrouth-Ouest (secteur musulman), on craint fort ici les retombées de toute modification du précaire *statu quo* en vigueur, qu'elles soient ou non exploitées par Israël. La vague d'attentats des derniers jours et la reprise des combats sur le front de la montagne à Souk-el-Gharb, dès que s'est tassé celui de l'Iklim-el-Kharroub, sont très inquiétantes.

L'assassinat de deux observateurs français

Illustration tragique de l'insécurité et de l'instabilité à Beyrouth-Ouest : l'assassinat des deux observateurs militaires français dans la banlieue sud (chiite) de Beyrouth, revendiqué par le Djihad islamique. Vigoureusement condamné par M. Berri, qui entend faire punir les coupables, cet attentat porte atteinte avant tout à Amal et à son chef, rappelant du même coup les surenchères auxquelles ceux-ci risquent de se trouver de plus en plus confrontés au sein de leur propre communauté.

A la suite de cet assassinat, le comité quadripartite de sécurité, qui regroupe les représentants de l'armée libanaise et des différentes milices, a demandé aux observateurs français de ne plus assurer le contrôle des dépôts d'armements jusqu'à la mise en place d'un nouveau système de *« sécurité »* par les *« casques blancs »* français.

Entre-temps, l'insécurité s'aggrave à Beyrouth-Ouest où vingt-deux personnes ont été blessées mardi soir à la suite de deux attentats à l'explosif.

LUCIEN GEORGE.

● *Des précisions de l'état-major des armées.* – L'état-major des armées a apporté, mardi, des précisions sur les circonstances dans lesquelles les deux observateurs français ont été tués lundi à Beyrouth, auxquels le ministre de la défense a attribué la médaille militaire.

« L'adjudant-chef Grécourt et l'adjudant Perrot, dans l'exercice de leurs fonctions et revêtus de leur tenue d'observateurs, avaient pris place, le lundi 14 janvier à 10 h 30, heure locale, à bord d'une jeep blanche, arborant le drapeau des observateurs, pour se rendre du PC de la résidence des Pins vers le poste de surveillance de Borj El Brajneh », précise un communiqué du service de presse des armées.

« Parvenus à 300 mètres de ce dernier, ils ont été interceptés par trois individus circulant à bord d'une 604. Arrivés à la hauteur des occupants de la jeep, deux d'entre eux ont tiré pratiquement à bout portant plusieurs rafales de Kalachnikov, en visant les observateurs à hauteur de tête », ajoute le communiqué.

Jérusalem : le plus dur reste à faire

(Suite de la première page.)

Pour l'instant, la future ligne de front n'existe qu'en pointillé. Les experts la traceront dans le détail au cours des prochains jours. Mais on sait déjà l'essentiel : elle commencera au sud de la rivière Zaharani, passera au nord de Nabatiyeh et de Jezzine avant de rejoindre la ligne actuelle sur le mont Barouk. Jezzine restéra en territoire occupé parce qu'elle est chrétienne et contrôlée par l'ASL, Nabatiyeh, parce qu'elle est la ville la plus hostile à Israël et qu'on la tient mieux en l'occupant.

La nouvelle ligne comportera aussi pas mal d'inconvénients. Dépourvue de défenses fixes, elle sera moins facile à surveiller que la ligne Awali, qui traverse en outre en grande partie un territoire chrétien moins hostile à Israël. Pour la première fois, les soldats stationneront au milieu d'une région chiite. *« Nous serons comme les Russe en Afghanistan »*, déclarait mardi le général Moshe Levy, chef d'état-major.

Cette vulnérabilité alimente les craintes de l'armée, qui insiste sur la nécessité de ne pas s'attarder sur cette ligne au-delà de quelques mois. Celle-ci aurait même, assurent certains, délibérément choisi cette ligne inconfortable pour qu'on ne l'oblige pas à y prendre racine. Mais le pouvoir ne nourrit sans doute pas une telle arrière-pensée. Le journal *Haaretz* croit savoir que MM. Pérès et Rabin veulent accélérer les choses et envisagent un rapatriement total de l'armée dès juillet.

D'autres dangers se profilent. L'évacuation de Saïda risque de transformer la capitale du Sud en base arrière pour les ennemis d'Israël. La réouverture des ponts sur l'Awali facilitera les infiltrations massives vers le sud. Toutefois, les Israéliens espèrent secrètement que les diverses factions libanaises consacreront l'essentiel de leur temps et de leur énergie à établir leur autorité sur les régions évacuées et que leur combativité envers l'ennemi commun en sera émoussée.

Cette fois, il n'est pas question pour l'armée israélienne de déménager à la cloche de bois en laissant derrière elle un bain de sang comme elle l'avait fait dans le Chouf en septembre 1983. Elle démantèlera méthodiquement ses installations. L'opération de retrait de l'Awali devrait prendre trois semaines. Selon le *Jerusalem Post*, les Israéliens ont offert de laisser leurs équipements à la disposition de l'armée libanaise et de la FINUL moyennant une compensation financière. Le rythme exact du repli dépendra, lui, de considérations stratégiques difficilement prévisibles et liées au comportement de « l'ennemi » chiite et de l'attitude syrienne.

Tout en réaffirmant sa crainte d'un *« massacre qu'Israël fera tout pour prévenir »*, M. Pérès a souligné, mardi, que, au cas où la guerre confessionnelle se rallumerait au Sud, l'armée israélienne *« ne retournerait pas jouer les policiers »* dans les zones évacuées.

Enfin, sur le plan diplomatique, MM. Pérès et Rabin ne semblent toujours pas avoir désespéré de voir Beyrouth et Damas, une fois le dos au mur, assouplir leur position et consentir, pour empêcher le pire, à un redéploiement de la FINUL. Le secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Brian Urquhart a rappelé mardi à Jérusalem, avant de gagner Beyrouth, que seul le Conseil de sécurité pouvait prendre une telle décision, ce qui la rend improbable en raison du veto soviétique.

J.-P. LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Inde

● DES COMBATS AVEC LE PAKISTAN AURAIENT FAIT QUATRE-VINGTS MORTS EN SIX MOIS. – Plus de cinquante soldats pakistanais et au moins trente Indiens sont morts au cours de combats, ces six derniers mois, pour le contrôle du glacier de Saichin (Cachemire), revendiqué par les deux pays, a annoncé, mercredi 16 janvier, le commandant militaire indien pour le secteur. *« Les troupes indiennes ont repoussé toutes les attaques pakistanaises, et le territoire reste entièrement sous contrôle indien »*, a déclaré le général de corps d'armée M. L. Chibber, cité par l'agence indienne de presse PTI. Il a précisé que les troupes adverses avaient eu de nombreux blessés.

Des combats importants avaient été signalés les 11 et 12 juin dernier autour du glacier de Saichin, dans la région du Ladakh, mais aucun des deux pays n'avait fourni d'indications quant au nombre des victimes. – (*AFP.*)

URSS

● M. VICTOR GRICHINE A VARSOVIE. – M. Victor Grichine, membre du bureau politique et secrétaire du parti pour la région de Moscou, a quitté, mardi 15 janvier, Moscou pour Varsovie où il doit assister aux cérémonies du quarantième anniversaire de la libération de la ville. Ce déplacement laisse supposer que l'état de santé du secrétaire général, M. Constantin Tchernenko, n'est pas grave au point que la présence à Moscou des principaux membres du bureau politique soit considérée comme indispensable.

Le report *sine die* du sommet du pacte de Varsovie à Sofia, prévu pour le début de la semaine, a relancé les rumeurs concernant l'état de santé de M. Tchernenko, mais certaines divergences de vues entre dirigeants politiques, à propos des résultats des récents entretiens Shultz-Gromyko à Genève, pourraient aussi fournir une explication à ce report.

République d'Irlande

● PROTESTATIONS AUPRÈS DE LONDRES. – Le ministre irlandais des affaires étrangères, M. Peter Barry, a fait part aux autorités britanniques de la *« vive préoccupation »* de son gouvernement après le meurtre d'un jeune catholique de dix-sept ans, tué par des auxiliaires de l'armée britannique le 15 janvier à Belfast. Il a demandé que les soldats impliqués dans cette affaire soient sanctionnés. Le jeune homme se trouvait à bord d'une voiture volée, avec quatre autres garçons de moins de vingt ans. Ils avaient refusé de s'arrêter à un barrage de l'armée. – (*AFP.*)

Le Monde

politique

LES THÈMES DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DES SOCIALISTES

Retour à la République

La devise de la République française – «Liberté, Egalité, Fraternité» – a pris un coup de jeune. A mesure que le PS déploie ses troupes en ordre de bataille pour 1986, ces mots – avec aussi ceux d'effort, de patrie, de civisme – sont de plus en plus présents dans le vocabulaire des socialistes.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, ne mène pas une croisade isolée, lorsqu'il souhaite le rétablissement de l'instruction civique, lorsqu'il appelle les écoliers à comprendre la nécessité de l'effort et à en retrouver le goût. Le numéro de décembre de la *Nouvelle Revue socialiste* (NRS), publie un dossier sur «civisme et liberté» (1). De son côté, l'Institut socialiste d'Etudes et de Recherches (ISER) organise les 19 et 20 janvier à Paris un colloque sur le thème «Liberté, Egalité, Fraternité : actualité des idéaux de la République», colloque auquel M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, doit participer.

Cette résurgence de thèmes que mai 68 – pour certains d'entre eux au moins – semblait avoir rendu quelque peu démodés dans l'esprit de toute une partie de la gauche, en particulier chez les jeunes générations, ne doit rien au hasard. Le 15 octobre dernier, au micro de France-Inter, M. Jospin affirmait : *« le Parti socialiste a bien l'intention (...) de développer ce que sont non seulement les valeurs de la gauche, mais je dirais même d'une certaine façon les valeurs de la République ».*

Le recours à une telle thématique de la part des socialistes est, dans une certaine mesure, provoqué et facilité par la radicalisation de l'opposition. Dès lors que la droite classique se rapproche de l'extrême droite, les socialistes peuvent faire valoir, exemples à l'appui, que cette *« droite régressive »*, qui nourrit des ambitions de *« restauration »* et renoue en partie avec *« les valeurs de Vichy »*, ne peut plus, par là-même, se prévaloir des valeurs de la République.

Autrement dit, les nouvelles idées de la droite, peuvent servir de repoussoir et élargir, *a contrario*, les bases du vaste rassemblement que les socialistes – qui n'ont de toute façon pas d'autre choix – veulent constituer. Encore cette arme se révèle-t-elle d'un maniement délicat. La défense des idéaux républicains peut, aux yeux de certains, virer au sectarisme de gauche, lorsqu'elle s'accompagne d'attaques trop vives qui peuvent prêter le flanc aux accusations d'amalgame.

A l'inverse, il s'agit, pour les socialistes, de montrer à la fois que les valeurs de la gauche sont, en réalité, celles qui ont fait la République, et que la gauche, désormais, parle pour la France, *non pour le seul « peuple de gauche »*. Si on suit un tel raisonnement, pourquoi, en effet, la gauche n'aurait-elle pas vocation à rassembler tous les Républicains ? M. Chevènement est l'un de ceux qui ont, jusqu'à maintenant, formalisé le plus précisément cette progression logique.

Le retour aux valeurs traditionnelles de l'effort et de la cohésion nationale est aussi, en partie, la conséquence directe de la situation économique. Il semble maintenant à peu près acquis que, jusqu'en 1986, la gauche n'aura pas les moyens de renouer avec sa fonction redistributive.

Plutôt que d'entretenir une fiction démentie par les faits, mieux vaut alors valoriser carrément l'effort, voire le sacrifice, pour le bien commun : c'est M. Laurent Fabius, s'écriant (lors de la convention sur la modernisation), devant les socialistes qui demandent plus de pouvoir d'achat et moins de chômage : *« Voilà que le réel nous gifle. Et alors ! Est-ce si compliqué de comprendre que nous n'en sortirons que par l'effort, l'effort ensemble et dans la justice ? »* (*Le Monde* du 18 décembre 1984)

Reste à convaincre la base populaire de la gauche d'adhérer à ce discours. On sait ce qu'il en est pour les communistes. Même les socialistes qui, tel M. Jean Poperen, numéro deux du PS, se réjouissent de voir les idées soixante-huitarde – notamment en matière d'éducation – poussées doucement aux oubliettes, soulignant les risques que prend la gauche en mécontentant sa base sociale. Quant à la partie de la gauche socialiste qui, précisément, revendique une part au moins de l'héritage de mai 68, elle risque de saluer ce discours par l'indifférence, voire une certaine crispation.

« Cours, camarade, le vieux monde est derrière toi ! » disaient les graffitis de mai 68. Le vieux monde a mis du temps, mais il a fini par rattraper les camarades...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) La NRS est une revue théorique du PS (n° 72, novembre-décembre 1984, 10, rue de Solférino, 75333 Paris CEDEX 07).

● *M. Jospin va se rendre à Madrid.* – M. Jacques Huntzinger, membre du secrétariat national du PS chargé des relations internationales, a annoncé, mardi 15 janvier, que M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, se rendra à Madrid, sur l'initiative du PSOE, d'ici au 15 février. M. Huntzinger a aussi annoncé que les partis socialistes des pays membres de l'alliance atlantique se retrouveront à la fin du mois de mars, à Lisbonne, pour une rencontre de trois jours. Organisée sur l'initiative du PS français, cette réunion dans la capitale portugaise – une première – devrait débattre du rôle des grandes puissances et de l'Europe, de la sécurité européenne et de la détente, des problèmes de la défense européenne occidentale et de l'alliance atlantique.

POINT DE VUE

Se rassembler sur l'essentiel

par GÉRARD DELFAU (*)

C'EST *autour de la notion même* de République que se livreront sans doute les batailles à venir. En effet, la France est saturée de statistiques économiques. Elle est tenaillée par la peur du chômage, mais convaincue qu'il n'y a pas de remède indolore ni rapide à la crise. A *longueur de sondages*, elle sent monter les risques d'implosion sociale. Aussi redécouvre-t-elle ce qui fut une constante de son histoire : l'attachement aux valeurs.

A nouveau, les mots Ordre, Sécurité, Individu, Travail, Patrie, entre autres, s'écrivent avec des majuscules. Le Pen, relayant l'ancien garde des sceaux, Peyrefitte, rassemble des auditoires importants en exprimant de façon dévoyée le besoin d'être rassuré que chacun ressent. L'esprit libéral de Mai 68 s'était perdu dans la politique répressive du septennat giscardien. Aujourd'hui flotte une odeur d'«ordre moral» dans les déclarations de Jacques Chirac et des dirigeants du RPR, tandis que Raymond Barre se cache à peine de préparer de fructueuses alliances avec le Front national.

Du coup, la gauche républicaine s'émeut et cherche ses marques. Le mouvement, encore diffus au niveau politique, est déjà bien engagé dans le domaine des idées, des symboles et des références. «*L'Idée républicaine*», pour reprendre le titre de l'excellent ouvrage de Claude Nicolet, est à nouveau d'actualité. François Mitterrand, dès le 21 mai 1981, avait donné au Panthéon le signal de ce nécessaire ressourcement. Depuis, les «lieux de mémoire», selon les termes de Pierre Nora, sont fréquemment revisités. Victor Hugo et Jules Ferry, mais aussi Léon Bourgeois, Georges Clemenceau ou Jean Jaurès inspirent les biographes et les hommes politiques. La IIIe République n'en finit pas d'exciter la curiosité des historiens, qui, manifestement, y cherchent des repères.

Même les vieux mots «liberté, égalité, fraternité», qu'on croyait usés pour avoir trop servi dans les cérémonies unanimistes, retrouvent leur tranchant. La droite orléaniste, s'appuyant sur Reagan, s'empare de la notion de liberté et, en la défigurant, elle tente d'en faire une arme contre l'aspiration égalitaire, inscrite au cœur même de la grande révolution. Ainsi ressuscite-t-elle l'âpre débat qui, tout au long du dix-neuvième siècle, a servi de point de clivage entre conservateurs (ou réactionnaires) et républicains : Michelet contre Joseph de Maistre, Victor Hugo contre Falloux, Gambetta contre Thiers, Jaurès contre Poincaré, pour ne citer que les plus connus. Les partisans du libéralisme économique croient viser la gauche. Ils atteignent la République, telle que les Lumières, la révolution française et le mouvement ouvrier l'ont forgée. La gauche doit relever le défi. Car, comme la révolution, la République est un bloc. Toucher au triptyque républicain, y compris à la trop oubliée fraternité, c'est altérer l'identité de la France et détruire son message universaliste. Sur ces bases, la gauche pourra à nouveau se rassembler, car elle le fera sur l'essentiel. Il serait étonnant, de surcroît, qu'alors ne la rejoigne pas une fraction de l'électorat modéré, effrayée par la montée des extrémismes.

(*) Président de l'ISER (Institut socialiste d'études et de recherches), sénateur de l'Hérault.

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU PCF

La direction contestée à la base

(Suite de la première page.)

A Hersin-Compigny, dans le Pas-de-Calais, en présence de l'ancien député M. Maurice Andrieux, le projet a été repoussé par onze voix contre ; il y a eu quatre abstentions et aucune voix pour. Les abstentions et les votes contre ont également été plus nombreux que les votes pour à Neuilly-Plaisance en Seine-Saint-Denis, et à la Faculté de Montpellier. Il semble que sur l'ensemble des sections de cette dernière ville, la direction du parti soit en minorité.

Les votes ont fait apparaître une forte proportion d'abstentionnistes et de militants en désaccord avec le texte de la résolution à Sartrouville, à Hachères, à Liévin (dix pour, cinq contre), à Argenteuil dans le Val-d'Oise (quarante-cinq pour, trois contre, douze abstentioins), ainsi que dans la section de Renault-Flins (trente-deux pour, huit contre). Les débats ont été serrés aussi à la faculté de Lyon, dans la section de Lyon Centre, ainsi qu'à Echirolles dans l'Isère. Ils ont été animés dans l'Indre, l'Ain et la Charente. Il en a été de même en Seine-Saint-Denis, à Sevran, ainsi qu'à Noisy-le-Grand, où le texte a été adopté par trente voix avec quinze abstentions.

A Paris, où l'on pouvait penser que, depuis l'affaire Fiszbin en 1980, les rangs du PCF ne comptaient plus d'opposants à la direction, on a néanmoins recensé entre 15 et 20 % d'abstention et de votes contre. On observe aussi dans la capitale une certaine tendance chez les militants en désaccord à rendre public l'état de la discussion dans le parti. Ainsi peut-on savoir que deux sections du Xe arrondissement comportent un nombre relativement élevé de militants critiques. C'est également le cas dans deux sectons du XIIIe arrondissement, fief de Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central, ainsi que dans les XVIIe et XVIIIe arrondissements. Dans tous ces cas, le projet de résolution a été adopté, mais il l'a été souvent avec des amendements qui en remttent en cause les orientations principales.

Ces indications, pour parcellaires qu'elles soient, sont d'autant plus frappantes qu'il semble que la fréquentation des conférences de section – comme auparavant celle des réunions de cellule – ait été relativement faible. La direction est donc fondée à s'inquiéter de ce qui apparaît comme une évidence stagnation de ses positions au sein du parti. Il ressort des informations recueillies que la majorité des militants communistes partagent les préoccupations qui s'expriment dans le projet de résolution et entendent bien remettre en cause la politique d'union de la gauche qui est officiellement tenue pour responsable du recul du parti. Pour autant, nombre d'entre eux se refusent à faire l'impasse sur les responsabilités propres de la direction et sur les problèmes de fonctionnement du parti qui ont pu, selon eux, contribuer à ce recul, voire l'aggraver.

Le rôle de M. Fiterman

Le refus de l'autocritique, position adoptée par la direction du parti à l'été 1984, se heurte donc au scepticisme, sinon à l'hostilité déclarée des militants. Les dirigeants communistes sont ainsi directement mis en cause dans leur comportement, s'ils ne le sont pas dans leurs analyses politiques. Cela explique la véhémence de la déclaration du bureau politique, qui s'en prend son seulement à la presse, mais au Parti socialiste, accusé de contribuer à des «opérations» contre le PCF et sa direction.

Dans le même temps, M. Charles Fiterman, resté silencieux ces dernières semaines, s'efforce, dans une interview publiée par le quotidien *Paris ce soir* (daté du 16 janvier), de répondre à la préoccupation de certains militants et de certains élus quant à l'avenir électoral de l'union de la gauche. L'ancien ministre des transports confirme la position exprimée lundi par M. Marcel Rigout, ancien ministre de la formation professionnelle, en indiquant que le PCF est prêt à *« l'action commune avec d'autres formations, en particulier le PS, dès lors que nous pouvons nous mettre d'accord sur des mesures anticrise »*.

Le ton modéré de M. Fiterman est destiné à rassurer ceux des militants communistes qui peuvent craindre que la direction ne soit inspirés exclusivement dans ses démarches par le souci de sa propre préservation. Il ne répond pas toutefois aux préoccupations politiques de fond exprimées par les opposants les plus déclarés.

PATRICK JARREAU.

Le bureau politique accuse le PS de participer aux « opérations menées contre le Parti et sa direction »

Le bureau politique du Parti communiste a rendu public, le mardi 15 janvier, un communiqué indiquant que *« dans les instances où il a déjà été soumis au vote »*, c'est-à-dire dans les conférences de section, le projet de résolution du prochain congrès *« fait, en règle générale, l'objet d'une approbation massive et d'enrichissement »*. Le bureau politique exprime son *« indignation »* et son *« mépris »* devant *« les agressions anticommunistes qui visent le Parti et sa direction »* et il *« affirme sa totale solidarité avec le secrétaire général du parti, cible privilégiée d'une véritable chasse à l'homme, qui remet en mémoire les pires campagnes contre des dirigeants ouvriers et progressistes qui ont marqué l'histoire de notre pays »*.

Le bureau politique dénonce *« l'affabulation, la calomnie, la provocation, la manipulation, la campagne de haine, la violence »*, tous *« procédés repoussants »* qui *« se développent avec une intensité croissante, dans les entreprises, contre ceux qui refusent licenciements, fermetures, régression sociale et mise en cause des droits et des libertés »* et qui *« se répandent dans la vie sociale et politique, où la brutalité et le cynisme deviennent les vertus premières »*. *« Ils sont le fait des tenants du capital et de leurs représentants politiques*, indique le communiqué. *Mais, particulièrement à propos des opérations menées contre le Parti communiste et sa direction, avec des méthodes qui s'apparentent à celles de la guerre psychologique, on ne peut pas cacher que de telles opérations ne pourraient être conduites avec d'aussi puissants moyens en dehors du Parti socialiste, dont les représentants détiennent les leviers de direction de l'Etat et ont investi les médias »*.

Le bureau politique du PCF *« tient à mettre en garde contre cette dégradation de la vie politique française »*. Il se déclare *« persuadé que (...) avec détermination et calme, les communistes feront face aux opérations nouvelles qui ne manqueront pas de se développer (...), repousseront les pièges de l'enlisement ou du repli dans lesquels on voudrait les enfermer* [et] *poursuivront leur débat sur les problèmes de fond du pays, pour aboutir à un congrès qui offrira l'image d'un parti debout, ouvert et combatif, à la disposition de tous ceux et celles qui veulent se rassembler pour écrire une nouvelle page du progrès de la France »*.

LA STRATÉGIE DE L'OPPOSITION

M. Chirac veut combattre « le masochisme et la morosité » des Français

Les débuts d'année sont toujours propices à l'éloquence politique pour laquelle les cérémonies de vœux sont autant d'occasions favorables. Les premiers jours de 1985 auront été encore plus fastes avec les événements de Nouvelle-Calédonie, la préparation des élections cantonales des *10 et 17 mars*, le projet de réforme du mode de scrutin pour les législatives de 1986 et l'approche du congrès du Parti communiste sans parler du seul sujet qui à travers des commentaires sans fin entraîne quand même l'unanimité : la persistance du froid !

Du côté de la majorité comme de celui de l'opposition on a surtout le sentiment que le moment décisif approche. Au gouvernement, plus encore qu'au Parti socialiste, on espère et l'on est tout prêt à croire que dès lors, le fond a été atteint, et que, dès lors, on ne pourra que remonter. Pour l'opposition, il s'agit de bien asseoir les progrès réalisés depuis trois ans au fil des élections partielles, ou des consultations plus générales comme les municipales, les cantonales ou les européennes. Il s'agit de maintenir l'écart qui s'est creusé entre les intentions de vote en vue des élections législatives de l'année prochaine et qui serait aujourd'hui de quelque 22 points : selon le sondage BVA-*Paris-Match* de décembre 1984, la droite recueillerait en effet 58 % des intentions de vote contre 36 % à la gauche. Trois conditions doivent, selon les politologues de l'opposition, être remplies pour que ce feu régulièrement alimenté en combustible ne retombe pas. L'opposition doit ainsi tout à la fois se montrer unie, maintenir sa pression sur l'opinion et enfin donner de l'espoir à celle-ci.

L'union est sans doute le thème le plus ancien auquel s'attache l'opposition – du moins depuis la défaite de l'ancienne majorité en 1981 – mais aussi celui qui est le moins convaincant. M. Chirac, dès les premiers mois de l'après-1981, s'est gardé de remuer les cendres encore chaudes des rivalités qui avaient conduit à son affrontement avec M. Giscard d'Estaing au premier tour de l'élection présidentielle. L'ancien chef de l'Etat était convenu qu'il était temps de *« jeter la rancune à la rivière »*. Depuis lors, les deux hommes se sont rapprochés et ont multiplié les rencontres.

Un dosage délicat

Celles-ci, le plus souvent dues à l'initiative de M. Giscard d'Estaing, on pu être parfois jugées trop pressantes et même trop encombrantes par le président du RPR. Ainsi, après avoir lancé un appel commun – auquel s'était joint M. Barre – pour la Nouvelle-Calédonie, on a pu noter tout récemment que l'ancien maire de Chamalières et le maire de Paris n'avaient pas posé ensemble après la réunion conjointe des clubs Perpectives et Réalités et du Club 89 et que M. Chirac et M. Giscard d'Estaing avaient réagi chacun de son côté aux événements de Nouméa.

Tout se passe comme si le RPR et l'UDF, en tant que partis, entretenaient des contacts étroits et se proclamaient solidaires, alors que dans le même temps, leurs leaders mesuraient leurs convergences. L'intérêt du président du RPR est certes de s'allier à M. Giscard d'Estaing contre M. Barre, mais il n'est pas de confondre son image avec celle de l'ancien président de la République. Son ambition de devenir la locomotive de l'opposition ne doit pas être freinée par un convoi trop lourd.

Les sondages montrent que pour le moment, le maire de Paris a davantage le vent en poupe que l'ancien chef de l'Etat et qu'il doit être frais (comme on le dit d'un coureur) pour s'attaquer dans le sprint final à son seul concurrent menaçant, M. Raymond Barre. Mais il ne doit pas pour autant, dans le même temps, susciter un rival. L'union est sans doute un combat selon la formule traditionnelle, mais dans l'opposition d'aujourd'hui, c'est surtout un délicat dosage de solidarité-rivalité.

Maintenir la pression est le deuxième impératif de la droite et notamment de M. Chirac. Son opposition multiple et musclée à la politique gouvernementale a porté ses fruits. Elle a surtout atteint un de ses objectifs essentiels : le RPR est aujourd'hui dénoncé par toutes les composantes de la gauche comme l'adversaire le plus dangereux. Les attaques lancées par les amis de M. Chirac obligent les partisans du gouvernement à leur répondre alimentant du même coup le débat, ce qui contribue à répandre un peu plus les idées ainsi lancées. Le rôle en pointe du RPR dans la controverse sur le statut de la Nouvelle-Calédonie, par exemple, est bien établi. Il compte mener une active campagne pour les élections cantonales et réunit pour cela à Paris samedi 19 janvier plusieurs centaines d'élus cantonaux. Pour les élections législatives, il va entreprendre une vaste action de sensibilisation contre l'instauration de la représentation proportionnelle.

Enfin, donner le l'espoir et redonner de l'optimisme : M. Chirac a décidé de s'en charger lui-même. Un de ses nouveaux thèmes de discours qu'il a déjà rodé lors des cérémonies de vœux consistera à combattre *« le masochisme et la morosité »*. Il se dit agacé par le pessimisme exprimé tant dans la majorité que dans l'opposition, par les orateurs politiques qui affirment *« que tout va mal, que la crise est profonde et durable, que la rigueur s'impose et surtout qu'elle durera longtemps »*. Prenant volontairement le contre-pied du discours dominant, et notamment de celui de M. Raymond Barre, M. Chirac préfère dénoncer *« les erreurs et les modes de gestion des socialistes qui sont tout à fait inadaptés »*. Formulant un acte de foi, il affirme que *« l'avenir est beaucoup moins sombre qu'on nous le promet. Or on ne nous promet que du sang, des larmes et de la sueur »*. Pour lui, la France possède en elle-même les capacités de surmonter la crise. Pour cela, la recette semble simple. Il faut, dit-il, tout d'abord, que la gauche n'exerce plus le pouvoir... ce qui est la moindre des revendications pour un opposant. Ce simple changement redonnera *« confiance et espoir »*.

Après avoir *« soldé la gestion socialiste »* c'est-à-dire lancé le programme de la nouvelle majorité, M. Chirac se fait fort de *« rassembler tous les Français dans un effort commun »*. Mais avant que ce but ne soit atteint et pour éviter *« toute brisure, tout affrontement, toute crispation qui serait un handicap à toute politique de redressement »*, le président du RPR lance un appel destiné autant, dit-il, aux opposants qu'aux gouvernants d'aujourd'hui pour qu'ils fassent preuve à la fois *« de sagesse et de tolérance afin de préserver l'unité nationale »*. L'actuel président de la République, lors des cérémonies de vœux, n'a-t-il pas tenu un langage comparable ?

ANDRÉ PASSERON.

● *M. d'Aubert (UDF) : le départ du président.* – Dans une interview au *Quotidien de Paris* du 15 janvier, M. François d'Aubert, député (UDF-PR) de la Mayenne, estime qu'*« il faut préparer le terrain psychologiquement pour qu'en cas de large victoire de l'opposition* (en 1986) *l'opinion demande au président de la République de partir »*. Et M. d'Aubert considère qu'*« on lui tend une perche en disant qu'on accepterait d'être son premier ministre »*. Pour le député de la Mayenne, ceux qui *« croient qu'il suffit de l'exiler du pouvoir tout en le gardant à l'Elysée pour le neutraliser »* se font *« de douces illusions et sur la nature du personnage et sur le besoin qu'il aura de perpétuer le socialisme et de sauver la mise en 1988 »*.

La loi sur l'avortement pourrait être contournée par un nouveau test de grossesse

Savoir si l'on est enceinte dès le quatrième jour d'un retard de règles, grâce à un dispositif simple qui donne son diagnostic en trente minutes et que chacune peut utiliser à domicile, telle est la possibilité ou plutôt la performance qu'offre le *nouveau test de grossesse* d'origine américaine, le « Predictor Color », qui sera dorénavant disponible dans les pharmacies françaises pour le prix – élevé – de 89 F.

Comme ses prédécesseurs, le nouveau test de grossesse repose sur le repérage – à dose infinitésimale – d'une hormone dite gonadotrophine (HCG) présente dans l'urine et dans le sang des femmes dès l'implantation d'un œuf fécondé. Le taux de cette hormone ne cesse de croître pendant les deux premiers mois de la grossesse, jusqu'au moment où le placenta en prend le relais.

Mais les dispositifs utilisés depuis 1973, et dont la mise au point fit sensation à l'époque, reposaient sur des diagnostics immunologiques assez complexes fondés sur l'observation d'un anneau foncé au fond d'une éprouvette où la femme avait placé un solvant et trois gouttes d'urine sur une poudre contenant, d'une part, du sérum de lapin sensibilisé aux gonadotrophines humaines et, d'autre part, des globules rouges de mouton capables de fixer ces mêmes gonadotrophines.

Un certain nombre d'erreurs entachaient les résultats donnés par ces premiers dispositifs qui offraient une méthode relativement complexe et relativement longue. Des progrès remarquables furent accomplis en 1982, autorisant un repérage de l'hormone HCG dès le deuxième jour de retard des règles mais par une technique rigoureuse plus accessible au *médecin* qu'au *public*.

Court-circuiter la loi

Une nouvelle étape vient d'être franchie, car le « Predictor » n'utilise plus les globules de mouton ou le sérum de lapin, mais des particules d'or de 50 millionièmes de millimètre qui donnent au liquide dans lequel elles sont dispersées une coloration rougeâtre. La détection de l'hormone se fait par des anticorps purs (technique des anticorps monoclonaux produits par des hybridomes) et conduit à la précipitation des ces particules d'or, et donc à la clarification de la solution que contient l'éprouvette lorsque le test est positif.

Plus de neuf cent mille tests de grossesse sont vendus chaque année en France en pharmacie et le fait que les femmes puissent disposer de dispositifs sûrs, précoces et de lecture rapide autorise à l'évidence la pratique de ce que l'on nomme la régulation menstruelle ou mini-interruption de grossesse que peuvent pratiquer, avec une simple seringue d'aspiration et dans leur cabinet de consultation tous les gynécologues qui vident ainsi le contenu utérin et rétablissent le cycle. *Aucune anesthésie, aucune* prémédication n'est indispensable pour cette méthode qui permet de court-circuiter tout le dispositif législatif sur l'avortement. Encore faut-il éviter les régulations menstruelles inutiles qui ne sont pas rares, et, à cette fin, disposer de tests de grossesse à la fois rapides, spécifiques et d'une absolue précision.

Il semble qu'il en soit ainsi du nouveau dispositif qui a fait ses preuves outre atlantique sur plus d'un million de femmes et qui était déjà disponible en Italie et en Allemagne.

Dr E.-L.

LA VISITE DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES JÉSUITES EN FRANCE

Mystique, humour et réalisme

Le Père Peter Hans Kolvenbach, supérieur général de la Compagnie de Jésus et vingt-huitième successeur de saint Ignace, vient de passer quelques jours en France. Cette première visite, depuis son élection comme successeur du Père Pedro Arrupe en septembre 1983, en France où il fit naguère des études linguistiques, s'est passée dans la plus grande discrétion, en conformité avec le « profil bas » que le nouveau général des jésuites a adopté de puis la « normalisation » des rapports entre la Compagnie et le Saint-Siège.

Cette visite se situe entre deux grands voyages du Père Kolvenbach : l'Amérique latine, où le nouveau général s'est rendu en octobre dernier, et l'Asie, où il s'apprête à se rendre, notamment en Inde et aux Philippines, pépinières de la Compagnie de Jésus de demain.

Des lunettes d'intellectuel et une grande affabilité accentuent les allures de prélat oriental de ce Néerlandais âgé de cinquante-six ans qui a passé un quart de siècle au Proche-Orient. Sa courtoisie, son humour (1) et sa franchise n'empêchent pas une grande fermeté dans les principes. La vie austère du nouveau supérieur général de la Compagnie de Jésus est qualifiée par un de ses proches de *« plus franciscaine que jésuite »*.

Ayant passé de nombreuses années au Liban comme responsable de la province du Proche-Orient, le Père Kolvenbach s'était efforcé de faire de l'université jésuite Saint-Joseph un modèle œcuménique où les chrétiens de différents rites et confessions mais aussi les musulmans pouvaient travailler ensemble. Il n'aime pas qu'on le traite de *« mystique oriental »*, faisant remarquer qu'il s'agissait surtout d'une rude école politique.

C'est d'un sens politique affiné qu'aura besoin le responsable des jésuites engagés en Amérique latine. Cet engagement qui, au Nicaragua, a amené des jésuites à accepter des postes ministériels explique pour beaucoup les tensions qui ont existé entre la Compagnie et les trois derniers papes. L'exclusion du Père Fernando Cardenal de la Compagnie de Jésus, pour avoir choisi de conserver son poste de ministre de l'éducation dans le gouvernement sandiniste, a été la première décision difficile prise par le nouveau général.

Le sceau du sang

Cette décision, qualifiée par le Père Kolvenbach de *« motif de souffrance pour un grand nombre de jésuites »*, est exemplaire de sa manière de gouverner la Compagnie. Persuadé personnellement de l'incompatibilité entre la vocation religieuse et un mandat politique, le Père Kolvenbach, après avoir rencontré toutes les parties en présence, y compris le Père Cardenal à New-York à la mi-octobre, a mis celui-ci devant ses responsabilités, selon le principe du *« discernement ignatien »*. La décision a été prise après concertation, et le Père Kolvenbach, qui aurait sans doute souhaité trouver une autre solution, n'exclut pas le retour du Père Cardenal s'il quitte ses fonctions politiques.

Pour l'Amérique latine, la situation est particulièrement délicate, surtout après les récentes prises de position de Rome sur la théologie de la libération. Aussi, un discours du Père Kolvenbach, lors de sa récente tournée dans ce continent, fut-il particulièrement remarqué. *« Le critère véritable et évangélique de notre engagement pour les pauvres n'est pas de faire ou de ne pas faire de politique, car, en un certain sens, nous en faisons constamment. Il s'agit d'apprendre à vivre pleinement ce paradoxe : seule une personne pauvre peut détruire la pauvreté »*, a déclaré le Père Kolvenbach. Et encore : *« Vous pouvez être sûrs que personne n'aura à quitter la Compagnie pour la seule raison qu'il travaille avec les pauvres. »*

Le Père Kolvenbach comprend les arguments avancés par les jésuites-ministres au Nicaragua – ils sont souvent les plus compétents, ils sont un contrepoids nécessaire au marxisme, alors que la hiérarchie paraît liée à l'ancien régime, – mais il reste convaincu du danger d'un engagement unilatéral. Il préfère le *« paradoxe eucharistique »* des jésuites qui vivent *« à un degré héroïque, en s'usant, au jour le jour, dans des travaux sans lustre, au milieu des persécutions et même avec le sceau de leur sang »*.

ALAIN WOODROW.

(1) On raconte que, lorsque le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, a récemment dit au Père Kolvenbach qu'il y avait une dizaine de jésuites dont le cas lui faisait souci, celui-ci se serait écrié : *« Mais c'est formidable ! Dix seulement sur vingt-six mille ! »*

● *Départ à la retraite de Mgr Géry Leuliet, évêque d'Amiens.* – Jean-Paul II a accepté la démission de Mgr Géry Leuliet, évêque d'Amiens, qui vient d'atteindre l'âge de soixante-quinze ans. Depuis le concile Vatican II, les évêques prennent normalement leur retraite à cet âge.

[Né à Richebourg-l'Avoué (Pas-de-Calais), le 12 janvier 1910, Mgr Leuliet a été ordonné prêtre en 1933 et évêque d'Amiens en 1963.]

LE RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES

Un contrat de mission pour les associations

Dans les domaines de la santé et de l'action sociale, quatre-vingt dix mille associations mobilisent sept millions de bénévoles et *rémunèrent* trois cent mille salariés. Le chiffre d'affaires de ces activités était de près de 50 milliards de francs en 1982. Telles sont les premières conclusions du rapport annuel de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) consacré aux associations.

La vie associative se caractérise par sa diversité (aide aux handicapés, aux toxicomanes, associations du monde migrant) mais aussi par sa souplesse qui lui permet de répondre rapidement à un besoin social. Enfin, les associations sont innovantes puisqu'elles « inventent » ce qui sera organisé et officialisé par l'administration ultérieurement.

C'est en partie grâce aux subventions publiques auxquelles s'ajoute le produit de dons et de quêtes que les *associations* du *secteur sanitaire* et social fonctionnent.

En 1982, 221 millions de francs ont été versés par les pouvoirs publics dans le secteur sanitaire, et 533 millions de francs dans le secteur social.

En tête des activités associatives : l'enfance handicapée. Les associations gèrent 80 % des places disponibles et sont subventionnées par les caisses d'assurance-maladie et le ministère de l'éducation nationale. Elles disposent, d'autre part, d'un quasi monopole dans les clubs et équipes de prévention.

Des contrats sont alors passés avec les départements désormais responsables de la politique de prévention. 95 % des écoles de formation de travailleurs sociaux sont en outre gérées par des associations, mais les contrats passés avec l'Etat sont, souligne le rapport, *« trop aléatoires »* pour assurer un *« projet pédagogique cohérent »*.

La même faiblesse en équipement matériel a été constatée pour les associations spécialissées dans le monde migrant. De même pour les associations de formation professionnelle continue. Enfin, dans le domaine sanitaire, les associations gèrent soixante-dix mille lits.

Afin de clarifier les relations entre l'administration et les associations, l'inspection générale des affaires sociales propose que, au moment où les pouvoirs publics choisissent le relais associatif, ils fixent précisément ses missions, ses objectifs, ses moyens. D'autre part, un contrat de mission pluriannuel devrait permettre aux deux parties de signer un accord contractuel sur les actions à engager et leur financement, la puissance publique pouvant également exercer un meilleur contrôle.

M.-Ch. R.

« TOURISME ET TRAVAIL » CONDAMNE LES ORIENTATIONS DU GOUVERNEMENT

Tourisme et Travail hausse le ton. A l'occasion du lancement de son dixième train forum qui circulera dans toutes les grandes régions de France jusqu'au 25 janvier (dernier arrêt au Havre), M. Jean Faucher, président de cette association, proche du PC, a *vivement critiqué* le gouvernement. Selon M. Faucher, les difficultés financières que connaît actuellement Tourisme et Travail sont les résultats de *« concours promis et que nous n'avons pu obtenir »*. L'association, dont les exercices 1982, 1983 et 1984 ont été déficitaires et qui a dû licencier du personnel, précise que les investissements effectués pour créer des emplois et se moderniser ont constitué une très lourde charge *« aggravée par le contrôle des changes, la pression fiscale, les fermetures d'entreprises et la baisse générale du pouvoir d'achat »*. *« Nous portons une part de responsabilité*, déclare M. Faucher, *c'est bien celle d'avoir cru que les changements, les améliorations viendraient d'en haut, automatiquement, en application des promesses. »*

L'association a alors demandé aux pouvoirs publics de l'aider à obtenir un prêt de 30 millions de francs (et non 18 millions ainsi que cela avait été annoncé) aux conditions prévues pour le secteur de l'économie sociale. Mais la révélation, en novembre dernier, de cette opération par un service du ministère du commerce, de l'artisanat et du tourisme a, selon M. Faucher, *« retardé l'examen du dossier »*.

Le président de Tourisme et Travail attaque également de front le gouvernement quand il déclare : *« Force nous est de constater que les choix d'origine ont été modifiés et que le tourisme social n'est plus qu'une formule qui tend à disparaître du langage officiel. »*

Cette réponse aux déclarations de M. Michel Crépeau *(le Monde* du 3 novembre) confirme le divorce entre le ministère du maire de La Rochelle et Tourisme et Travail.

Cette association représente 450 000 adhérents et 4 800 collectivités regroupés dans deux cent vingts unions locales et trente-deux départementales. Son chiffre d'affaire a été de 600 millions de francs en 1984. Une belle recette.

JEAN PERRIN.

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE ACCÉLÈRE LA PRIVATISATION DE BRITISH AERO-SPACE

Londres (AFP). – *Le* gouvernement de Mme Margaret Thatcher a annoncé, mardi 15 janvier, qu'il allait achever la dénationalisation de British Aerospace, la grande société britannique de construction aérospatiale, en mettant en vente publique, l'été prochain, les titres restant en sa possession, soit un peu plus de 48 % de son capital.

La compagnie a annoncé, de son côté, qu'avec l'accord du gouvernement elle allait profiter de l'occasion pour procéder à une émission d'actions nouvelles.

Le ministre de l'industrie et du commerce, M. Norman Tebbit, a indiqué au Parlement que le gouvernement se réserverait un droit de veto pour empêcher que la compagnie, stratégiquement importante pour la nation, ne tombe sous le contrôle d'intérêts indésirables.

Aucun actionnaire ou groupe d'actionnaires ne pourra souscrire à plus de 10 % du capital, et il ne pourra être détenu pour plus de 15 % à l'étranger.

British Aerospace, qui emploie 76 000 personnes, avait été privatisée à 52 % en 1981 par le gouvernement Thatcher, nationalisée en 1977 par l'administration travailliste.

La décision de Mme Thatcher a surpris à la fois parce que la vente intervient plus rapidement que prévu et parce qu'il avait été précédemment indiqué que le gouvernement garderait un minimum de 25 % du capital.

SPORTS

PARIS-DAKAR

PRISON FERME POUR UNE ÉPAVE

Au terme de la douzième étape Gao-Tombouctou (400 kilomètres) du rallye Paris-Alger-Dakar, gagnée par Patrick Zaniroli (Mitsubishi), ce dernier, leader du classement général provisoire dans la catégorie des automobiles, compte désormais vingt-neuf minutes d'avance sur le deuxième, l'Anglais Andrew Cowan. Le Belge Gaston Rahier (BMW), vainqueur de l'étape dans la catégorie des motos, a repris dix minutes à l'Italien Franco Picco, leader du classement général provisoire. L'Italien ne possède plus que treize minutes d'avance sur le Belge.

D'autre part, trois concurrents, Michel Villalonga, Gilles Liberator et Max Guillard-Marini, équipage d'une Lada-Niva qui avaient été interpellés le 9 janvier par la gendarmerie algérienne, alors qu'ils prélevaient, pour se dépanner, des pièces sur une autre Lada, victime d'un accident, ont été condamnés pour vol à deux mois de prison ferme et à une amende de 700 dinars (environ 500 F).

● BASKET-BALL : *Villeurbanne qualifié.* – Villeurbanne s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe des vainqueurs de coupe, en battant, mardi 15 janvier, l'équipe israélienne Hapoël Tel Aviv (95-82). En Coupe Korac, le Stade Français, qui a été battu à Milan (108-94), est éliminé de la compétition.

● HOCKEY SUR GLACE : *championnat de France.* – Le premier tour de la phase finale du championnat de France, disputé mardi 15 janvier, a donné les résultats suivants :

*Gap b. Saint-Gervais 8-6
*Megève b. Français Volants 4-1
*Chamonix b. Grenoble 6-5

Classement. – 1. Saint-Gervais, 38 pts ; 2. Gap, 35 ; 3. Megève, 34 ; 4. Français Volants, 29 ; 5. Chamonix et Grenoble, 28.

● SKI ALPIN : *Coupe du monde.* – L'Autrichien Hans Enn a gagné, mardi 15 janvier, le slalom géant d'Adelboden (Suisse) devant son compatriote Hubert Serolz. L'Autrichien Marc Girardelli, qui court sous licence luxembourgeoise, est *tombé*. Au classement *général* provisoire de la Coupe du monde, le Suisse Pirmin Zurbriggen, qui vient d'être opéré d'un genou, est toujours en tête avec 179 points.

CARNET DU Monde

Mariages

– Hélène MISZEWSKI,
attachée de presse,
et
Marc FINAUD,
secrétaire des affaires étrangères,

ont la joie de faire part de leur mariage, célébré à Marseille, le samedi 12 janvier 1985.

Ambassade de France à Varsovie,
37, *quai d'Orsay*, 75700 Paris.

Décès

– Nous avons annoncé le décès du peintre

Maurice ANDRÉ.

(Le Monde du 16 janvier.)

[Maurice André, après avoir professé à l'académie Charpentier et à la Grande-Chaumière de 1951 à 1968, avait exposé des toiles dans de nombreux salons avant de se consacrer principalement à la tapisserie.

Ses tentures ornent notamment l'ambassade de France de Tokyo, la salle du conseil des ministres *du Conseil de l'Europe à Strasbourg*, le casino municipal de Cannes. Il avait aussi exercé son talent dans l'art de la céramique (pour la Manufacture nationale de Sèvres notamment) et du vitrail.]

– Marie-Elisabeth et Pierre Jacquey,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Bernard Gagey,
ses enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de Henri et Denise Gagey,
Claire et Bernard Dupont,
leurs enfants et petits-enfants,
Marie-Josèphe Gagey,
en religion Sœur Chantal,
François Gagey, s.j.,
Jeanne et Marcelin Carraud,
Marguerite-Marie et André Collard,
Marthe Gagey,
en religion Sœur François-Michel,
Jacques et Anne-Eve Gagey,
leurs enfants et petits-enfants,
Pierre et Alix Gagey
et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Dufou, Gagey, Louvrier, Panier, Simonin, Troubat, Verge et Vieille-Cessay,

font part du retour à la Maison du Père, dans sa cent cinquième année, de

Mme Joseph GAGEY,

née Elisabeth Vieille-Cessay.

Les obsèques auront lieu à la cathédrale Saint-Louis de Versailles, le jeudi 17 janvier, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Albert Laferrière,
M. et Mme Georges Laferrière
et leurs enfants,
M. et Mme Richard Tinière,
leurs enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
Ses amis du Canada,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel LAFERRIÈRE,
professeur à l'université Mac Gill de Montréal,

le 20 décembre 1984, à l'âge de trente-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées à *Montréal*, le 24 décembre.

Résidence du Boqueteau,
Les Hêtres,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.
3, rue Parmentier,
29200 Brest.

– Mme Jacques Levaillant,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques LEVAILLANT,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
directeur honoraire
du ministère de l'intérieur.

Paris, 26 décembre 1984.

– On apprend la mort de

Pierre OLIVIER,
croix du combattant,
médaille du combattant volontaire
de la Résistance française,
médaille de la Déportation
et de l'internement,
officier
de l'ordre de la République tunisienne.

Les obsèques ont eu lieu le 15 janvier à Tunis.

– Bice, Pierre, Pierrette Slama et Elissa Toubiana,
Gilda, Belhassen et Sadri Khiari,
Samira et Samir Boubaker,
Véra Darmon,
Marguerite Tanugi,
Les familles Valensi, Saada, Attias,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, nonna, sœur, tante,

Maria VALENSI SAADA,

survenu le 7 janvier 1985.

76, avenue Foch,
Fontenay-sous-Bois.

– Michèle Voisset,
sa fille,
Et toute sa famille,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. René VOISSET,
ingénieur agronome.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 21 décembre 1984.

Une messe du souvenir sera célébrée le 21 janvier 1985, à 9 heures, en l'église *Saint-Sulpice (chapelle de la Vierge)*.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Communications diverses

– L'université Paris-X Nanterre organise, le 31 janvier, les quatrièmes Entretiens de droit de l'informatique. La journée portera sur le thème « Informatique et relations de travail » (informatisation et libertés, conditions de travail et emplois, nouvelles relations contractuelles, protection du patrimoine intellectuel de l'entreprise).

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Combes, université Paris-X, IEP, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre-Cedex. Tél. : 725-92-34, poste 864, 865, 866.)

– C'est sur l'invitation de M. Maurice Bruzeau, directeur du Musée de la poste, que l'école Estienne expose l'ensemble de ses activités sur les 800 mètres carrés de la galerie du Messager, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.

Dans le cadre de leurs travaux présentés sur les cimaises et dans les vitrines, les élèves et les professeurs animeront l'exposition par une activité qui s'exercera en production sur des postes de travail représentant l'essentiel de la chaîne graphique et plus particulièrement des matériels qui bénéficient des technologies les plus modernes.

Bien entendu, l'Association des anciens élèves participe à cette manifestation.

Musée de la poste, galerie Messager, du 15 janvier au 9 février 1985, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à 17 heures. (L'animation n'est pas assurée le samedi.)

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-X Nanterre, jeudi *17 janvier*, à 9 h 30, salle des *Actes*, M. Ouali Bouaziz : « La politique arabe de l'Algérie. »

– Université Paris-X Nanterre, vendredi 18 janvier, à 14 heures, salle C 26, M. René Hodot : « Le dialecte éolien d'Asie : étude diachronique de la langue des inscriptions. »

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

La France par grand froid

La France s'installe dans le froid et bat de tristes records. Le thermomètre est descendu à moins 41 degrés dans le Jura ; six nouveaux décès liés aux conditions climatiques au cours des dernières 24 heures s'ajoutent aux cent-vingt victimes du froid déjà dénombrées sur le territoire. L'enneigement exceptionnel dans certaines régions ; le Cotentin et une partie de la Bretagne disparaissent sous une épaisse couche blanche. La circulation est pratiquement bloquée dans tout l'ouest de la France, seule l'autoroute Paris-Laval reste ouverte.

Les difficultés de circulation affectent l'ensemble du territoire et ne sont pas près de s'achever. Rendus cassant par le gel, les câbles du pont suspendu franchissant la Loire à Sully-sur-Loire (Loiret) se sont rompus au passage d'un poids lourd. Dès le redoux, 9 000 kilomètres de routes nationales (sur 28 000) seront interdites aux camions.

L'industrie souffre. En raison du gel qui a solidifié les bacs de traitement, six cents salariés de la métallurgie et de la mégisserie sont en chômage technique dans le Nord et dans le Tarn. En Gironde, les centrales à béton sont bloquées par le froid. Les artisans et petites entreprises du bâtiment demandent que leur profession soit considérée comme sinistrée sur l'ensemble du territoire. Dans les Landes, 80 % des entreprises qui travaillent le bois sont arrêtées car les troncs sont aussi durs que le fer. A Paris, la pelouse du Parc des Princes, qui doit accueillir les rugbymen du match France-Pays de Galles, samedi 19 janvier, a la consistance du béton. Le premier match du Tournoi des cinq nations ne pourra vraisemblablement avoir lieu. Les chasseurs eux-mêmes devront laisser leur fusil au ratelier car le ministère de l'environnement a demandé aux préfets de prolonger l'interdiction de chasser jusqu'au 21 janvier.

Enfin, la mobilisation pour l'hébergement des sans-logis continue. A ce titre, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et des transports, s'est assuré lui-même, dans la soirée de mardi 15 janvier, que les sans-abri étaient convenablement accueillis dans les couloirs de la station Luxembourg, que l'Armée du Salut a équipée de cent soixante quinze lits.

Paris, pôle des sans-abri

Cent soixante centres d'accueil sont à présent capables d'héberger 8 155 personnes sans domicile dans les huit départements de l'Ile-de-France 1 700 places ont été aménagées au cours des deux derniers mois, témoignant de l'effort exceptionnel accompli récemment pour répondre à l'offensive du froid. Dans Paris *intramuros*, le nombre de lits disponibles atteint 4 370.

Ce bilan a été dressé, mardi 15 janvier, par M. Olivier Philip, préfet d'Ile-de-France, qui visitait deux centres nouvellement ouverts à la porte de la Villette à Paris (19e). L'un et l'autre illustrent la mobilisation générale qui s'est accomplie ces dernières semaines. Le premier, situé avenue de la Porte-de-la-Villette, est installé sur un terrain appartenant à la Ville. C'est l'Etat qui a édifié les baraquements et qui fournit les fonds. La gestion et le personnel sont sous la responsabilité de l'Armée du salut. On y recevra, dans d'excellentes conditions, des femmes seules et des couples avec enfants.

L'autre est un pavillon de l'hôpital Claude-Bernard offert par l'Assistance publique. L'armée prête des lits et des couvertures. Cent soixante personnes, dont des familles et des couples, y seront accueillies par les militants de l'Association Emmaüs.

Solidarité active

On estime que les capacités d'accueil en Ile-de-France sont désormais suffisantes pour répondre aux besoins. Si, certains soirs, quelques centres sont débordés, d'autres sont loin d'afficher complet. Le problème est, à présent, de mieux répartir ceux qui cherchent un toit pour la nuit. Aussi la préfecture de l'Ile-de-France vient-elle d'éditer à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires un guide indiquant de manière précise l'adresse, le numéro de téléphone, les capacités et les caractéristiques de tous les lieux d'hébergement (1).

M. Philip a indiqué que les centres provisoires resteraient ouverts jusqu'au mois d'avril. Au total, les crédits affectés par l'Etat pour l'aide aux nouveaux pauvres de l'Ile-de-France atteint, cet hiver, 100 millions de francs. Une partie de ces sommes est utilisée pour maintenir dans leur foyer des personnes en difficulté.

Toutes ces mesures ont fait de la région parisienne, et notamment de Paris, un véritable pôle d'attraction. Les communes de banlieue et même certaines grandes villes de province ont tendance à expédier leurs sans-abri vers la capitale. On voit en ce moment débarquer dans les centres d'accueil des gens munis de bons de transport, venus, par exemple, de Saint-Germain-en-Laye, de Nancy, de Nice, de Grenoble.

Il y a aussi des retards dans l'ouverture des lieux d'accueil. C'est vers la mi-décembre que la Ville de Paris avait promis à l'abbé Pierre de mettre à sa disposition des baraquements en plusieurs points de la capitale. Ces locaux, beaucoup trop exigus, se sont révélés inutilisables pour y recevoir des sans-abri pendant la journée (*le Monde* du 8 janvier). Finalement, c'est vers le 20 janvier seulement, soit un mois après qu'on a annoncé leur création à grand bruit, que trois centres seront ouverts dans les douzième, treizième et quinzième arrondissements. D'une surface de 100 mètres carrés, équipés de sanitaires, de vestiaires et de kitchenettes, ils permettront d'abriter chacun une trentaine de personnes durant une partie de la journée.

Le nombre et la diversité des initiatives auraient nécessité encore une coordination, ne serait-ce que pour assurer une bonne répartition des sans-abri entre les centres d'accueil. Or cette centralisation des informations n'est toujours pas prévue.

En dépit de son évidente réussite, l'opération « Sans-abri en Ile-de-France » montre ses faiblesses. Elles sont reconnues par tout le monde, et nul ne souhaite les retrouver l'an prochain. Conclusion de M. Olivier Philip : *« Il faut qu'un dispositif durable prenne la suite du dispositif actuel. La solidarité active de tous sera nécessaire pour poursuivre cet effort. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Guide pratique des centres d'hébergement pour personnes en difficulté.* Disponible à la préfecture de région (27, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris. Tél. 550-32-12), mais aussi dans les préfectures de département, les bureaux d'aide sociale, au siège des associations et dans les commissariats de police.

Loger ceux qui ont froid : églises ouvertes la nuit

De nouvelles dispositions ont été mises en place par la préfecture de Paris pour l'hébergement des sans-abri.

En outre, les responsables de plusieurs édifices religieux ont décidé de les laisser ouverts durant la nuit pour abriter éventuellement les sans-logis. Il s'agit notamment de l'Eglise réformée de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) et de celle d'Auteuil, dans le 16e arrondissement. Pour les églises catholiques, on signale celles de Sainte-Odile (2, place Stéphane-Mallarmé, 17e, près de la porte Champerret), et du Saint-Esprit (186, avenue Daumesnil, 12e), qui offrent respectivement 40 et 20 lits.

Des membres du Secours catholique assurent l'accueil dans ces deux églises. Cet organisme a également installé des bungalows permettant l'hébergement provisoire de célibataires ou de familles aux Algeco, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris (80 places).

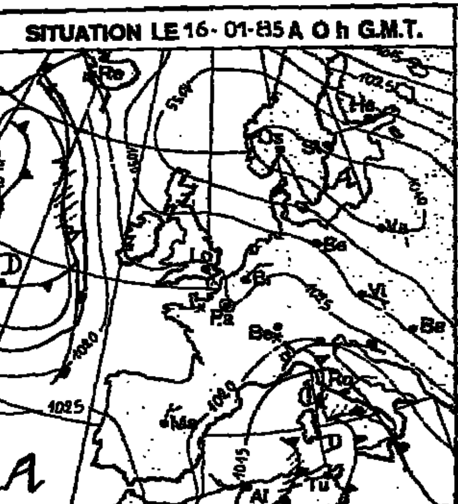
Depuis le début de janvier, l'Armée du salut propose aux femmes (avec ou sans enfants) des installations provisoires situées 7 à 15, avenue de la Porte-de-la-Villette (19e). Pour les hommes, une nouvelle salle pouvant accueillir jusqu'à soixante personnes vient d'ouvrir 42, rue de Provence, dans le 9e. Soixante autres lits sont disponibles à l'hôpital Lariboisière.

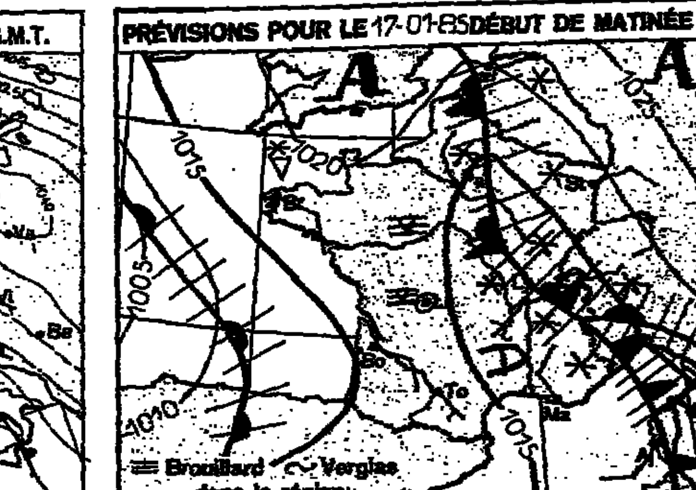
D'autre part, le centre Nicolas-Flamel, 69, rue du Château-des-Rentiers, dans le 13e, annonce 80 lits supplémentaires.

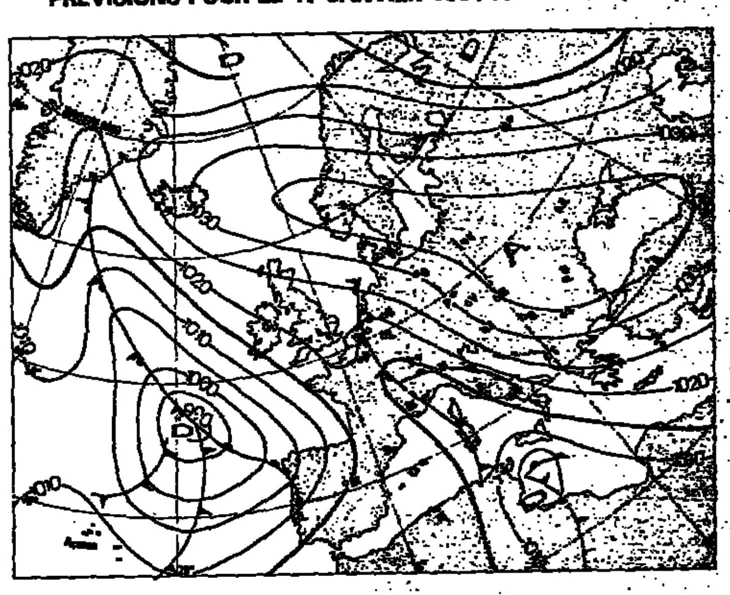
Durant la période de froid, les stations de métro Luxembourg et Nation ne fermeront pas la nuit et seront chauffées sans interruption. Un local appartenant à la SNCF, situé 91, quai de la Gare (13e), équipé par l'armée, permet à l'association Emmaüs d'augmenter ses capacités d'accueil de 200 places.

Avant la campagne d'hiver, les centres d'hébergement totalisaient 3 640 places. Depuis le lancement de l'opération en faveur des sans-logis, il a été créé à Paris 1 225 places supplémentaires, auxquelles s'ajoutent 120 places nouvelles au centre de Nanterre. Ce qui porte la capacité d'hébergement actuelle à 4 985 places.

Enfin, pour aider les Parisiens qui, à cause du froid, auraient besoin d'une intervention rapide des services publics, la mairie de la capitale a mis en service un centre de renseignements téléphoniques : SVP froid 276-46-46.







Evolution probable du temps prévu en France entre le mercredi 16 janvier à 0 heure et le jeudi 17 janvier à 24 heures.

L'air glacial qui recouvre le pays va lentement faire place à de l'air plus humide et plus doux en provenance d'une part de la Méditerranée, et d'autre part du proche Atlantique. Ce début de redoux sera accompagné de précipitations neigeuses parfois abondantes.

Jeudi matin, un temps très froid avec gelées généralisées prédominera toujours ; les températures minimales, très souvent inférieures à – 10 degrés dans l'intérieur, seront en hausse sensible de la Bretagne à l'Aquitaine avec des valeurs comprises entre – 6 degrés et 0 degré.

Une zone de temps couvert et souvent neigeux s'étendra dès le matin de la Provence aux Alpes et aux régions de l'Est et du Nord-Est (*Lorraine, Champagne, Flandres*) ; il neigera abondamment sur le sud des Alpes et les régions de l'Est.

Ailleurs, le temps sera plus sec, mais une aggravation neigeuse se produira le matin près des côtes atlantiques et s'étendra vers l'intérieur pour atteindre en soirée la Basse-Normandie, le sud-ouest du Bassin parisien, le Massif Central et les Pyrénées centrales. Les chutes de neige risquent d'être localement abondantes et elles seront suivies d'un redoux avec des températures maximales positives des Pays de Loire aux Pyrénées occidentales (+ 2 degrés à + 5 degrés).

Le vent de sud-est risque de souffler *fort et des congères pourraont se former.*

Sur les autres régions, les températures resteront voisines l'après-midi de – 5 degrés à – 8 degrés (excepté près des côtes méditerranéennes, de + 4 degrés à + 6 degrés).

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 16 janvier, à 7 heures, de 1025 millibars, soit 768,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré au cours* de la journée du 15 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16 janvier) : Ajaccio, 7 et 3 degrés; Biarritz, 0 et – 12; Bordeaux, – 7 et – 16; Bourges, – 11 et – 20; Brest, 1 et – 3; Caen, – 3 et – 8; Cherbourg, – 2 et – 6; Clermont-Ferrand, – 10 et – 23; Dijon, – 10 et – 21; Grenoble-St-M.-H., – 6 et – 13; Grenoble-St-Geoirs, – 10 et – 20; Lille, – 10 et – 17; Lyon, – 11 et – 17; Marseille-Marignane, – 1 et – 8; Nancy, – 10 et – 17; Nantes, – 5 et – 13; Nice-Côte d'Azur, 7 et 1; Paris-Montsouris, – 8 et – 12; Paris-Orly, – 6 et – 16; Pau, – 3 et – 13; Perpignan, 0 et – 6; Rennes, – 4 et – 12; Strasbourg, – 8 et – 13; Tours, – 7 et – 12; Toulouse, – 8 et – 18; Pointe-à-Pitre, 30 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 6 et 2; Amsterdam, – 9 et – 12; Athènes, 11 et 7; Berlin, – 7 et – 10; Bonn, – 8 et – 14; Bruxelles, – 10 et – 12; Le Caire, 20 et 10; Iles Canaries, 20 et 15; Copenhague, – 0 et – 4; Dakar, 32 et 17; Djerba, 17 et 5; Genève, – 6 et – 8; Istanbul, 6 et 2; Jérusalem, 12 et 8; Lisbonne, 8 et 1; Londres, – 1 et – 6; Luxembourg, – 10 et – 11; Madrid, 2 et – 3; Montréal, – 2 et – 22; Moscou, – 8 et – 8; Nairobi, 25 et 12; New-York, – 3 et – 9; Palma-de-Majorque, 6 et 0; Rio-de-Janeiro, 28 et 22; Rome, 10 et 7; Stockholm, – 6 et – 14; Tozeur, 15 et 3; Tunis, 11 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 16 janvier 1985 :

DES DÉCRETS

- Relatif au régime fiscal des intérêts des comptes étrangers en francs.
- Modifiant les articles D. 520 à D. 524 du code de procédure pénale (libération conditionnelle).

DES ARRÊTÉS

- Concédant à la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente les missions à caractère de service public constituant un prolongement de l'action éducative.
- Abrogeant l'arrêté du 2 juin 1980 instituant le certificat d'aptitude professionnelle de sommelier.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 18 JANVIER

« Exposition de la mode et des lettres », 15 h 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (Approche de l'art).

« L'Opéra », 14 heures, Hall (D. Bouchard).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (G. Botteau).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de la Préfecture de police », 14 h 30, 1 bis, rue des Carmes (Mme Ferrand).

« Hôtel de Miramion », 15 heures, rue des Carmes (Mme Haulier).

« L'Institut Pasteur », 15 h 25, rue du Docteur-Roux (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

EN BREF

CULTURE

SOIRÉES ORIENTALES. – L'Association française des amis de l'Orient (AFAO) organise trois soirées pour les amateurs de musique et danses orientales. Le 17 janvier à 20 h 30, un concert de musique traditionnelle japonaise, le 24 janvier à 20 h 30, un concert de musique d'Anatolie (improvisation sur le « saz » : luth). Enfin, le 30 janvier à 20 h 30, un spectacle de danses de Corée

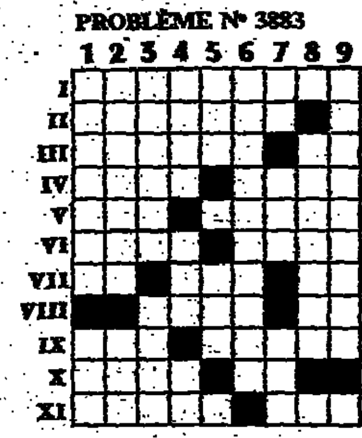
★ AFAO, 19, avenue d'Iéna, 75016 Paris. Tél. : 723-64-85 et 720-33-09.

IKEBANA. – La ville de Versailles organise au Palais des Congrès une exposition sur le thème : « Tradition de beauté au Japon ». Animée par trois cents artistes amateurs venus d'Osaka, de Tokyo et d'Okinawa, elle permettra au public de découvrir l'art et l'artisanat japonais, et l'« Ikebana », c'est-à-dire l'art floral traditionnel.

★ **Palais des Congrès de Versailles, 10, rue de la Chancellerie, 25 janvier de 17 heures à 20 heures, 26 janvier de 10 heures à 20 heures et 27 janvier de 10 heures à 19 heures.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3883



HORIZONTALEMENT

I. Devient brûlante quand ça chauffe. – II. Sa reprise est compromise quand on a perdu le fil. – III. Réalisais certaines aspirations. Liés par l'estime. – IV. Temps. Période qui voit le jour s'assombrir et l'homme blanchir. – V. Sigle d'une union éphémère. But d'un trait. – VI. Vedette de la grosse bouffe. Première partie d'une république asiatique. – VII. Négation. Un conducteur peut s'y faire accrocher et un piéton raccrocher. Négation. – VIII. Anthologie des œuvres d'un auteur ne manquant pas de sel. Démonstratif. – IX. Abréviation. Empire d'acier. – X. Agent double très curieux. Participe passé. – XI. A l'image des femmes, on la préfère heureuse que fatale. Evolue sur un plateau.

VERTICALEMENT

1. Fleuve qui ne manquait pas d'ombres sur l'une de ses rives. On y rentre pour se recueillir. – 2. Un manchot héroïque ne peut le prendre comme il convient. Possessif. – 3. Tourmente quand elle est maligne. Le treizième est très apprécié. – 4. Arbre de mort. Epoque. Participe passé. – 5. Arabe qui connut le Péron. Porteuse de manchettes frappant fort. – 6. Le progrès de la machine lui a fait abandonner son foyer. – 7. Mis en minorité. Ruban de taille, tant au Japon qu'en Sibérie. Sur lequel on peut s'appuyer. – 8. L'affaire d'une minute, lors d'une cérémonie. – 9. Se paie ou s'échange.

Solution du problème n° 3882

Horizontalement

I. Armateurs. – II. Souris. Op. – III. Surplombé. – IV. Im. El Paso. – V. GI. Nées. – VI. BTU. TP. – VII. Ariel. Ion. – VIII. Titus. Qui. – IX. Pur. Aura. – X. Dam. Emeri. – XI. Bielle. As.

Verticalement

1. Assignat. Db. – 2. Roumi. Ripai. – 3. Mur. Bitume. – 4. Arpenteur. – 5. Tilleuls. El. – 6. Esope. Ame. – 7. Mastique. – 8. Robs. Pourra. – 9. Spéos. Niais.

GUY BROUTY.

JEUNES

Les enquêtes du major Hynduley

Pourquoi la préhistoire passionne-t-elle tant d'écoliers et de collégiens ?. On trouvera la réponse au Musée de l'homme de Paris et au Museum d'histoire naturelle de Nice (1), qui ont coproduit et présentent aujourd'hui simultanément l'exposition « L'homme à la recherche de ses origines ».

Présentée sous la forme d'une « enquête » menée par un major britannique, cousin de Sherlock Holmes spécialisé dans la préhistoire, cette exposition à vocation pédagogique prend bien en compte la fascination de tant de jeunes du XXe siècle pour leurs lointains ancêtres. Fascination pour la découverte d'un mode de vie totalement lié à la nature, vertige des profondeurs du passé, engouement pour les méthodes scientifiques modernes qui permettent de fabuleux voyages dans le temps.

Le professeur Henry de Lumley, directeur du laboratoire de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle (auquel est rattaché le Musée de l'homme), a présidé à la conception de l'exposition. Il a coiffé pour l'occasion la casquette à carreaux du major Elmer Hynduley – anagramme de son nom – personnage de bande dessinée imaginé pour l'exposition, qui invite le public à partager ses aventures préhistoriques.

Le « détective de la préhistoire », intrépide mais flegmatique, aidé de son fidèle second, nous entraîne dans deux séries de panneaux habilement articulés : l'une décrit les méthodes d'investigation du préhistorien, l'autre les résultats de ses recherches, c'est-à-dire rien de moins que la reconstitution de 2,6 millions d'années d'aventure humaine. L'humour du major vient à point chaque fois qu'il faut introduire une explication technique, souligner de curieuses découvertes, illustrer la complexité des travaux. Car la démarche de l'exposition est avant tout scientifique et didactique; elle a aussi le grand mérite de lier clairement la recherche fondamentale sur la préhistoire et les immenses découvertes historiques, géographiques et sociales que cette recherche rend possibles.

L'analyse des restes d'animaux (les fossiles de dents de rongeurs en particulier), l'étude miscrocopique des charbons de bois, celle des spores et grains de pollen peuvent révéler les caractéristiques des paysages et des climats et, par conséquent, les conditions de vie des humains, la carte du peuplement progressif de la Terre par l'homme.

Un tableau illustré très simple explique la méthode de « datation absolue » par le carbonne 14, véritablement « horloge des préhistoriens » (utilisable des temps actuels à moins quarante mille ans au maximum) et la compare à la « datation relative » beaucoup moins précise que permettent l'examen des dents et mandibules et la comparaison des faunes. Quant à l'étude des restes humains, elle apporte une multitude de précisions sur les caractéristiques morphologiques des premiers hommes et même sur leurs maladies.

De l'« habilis » au « sapiens »

Ainsi le major Hynduley reconstitue-t-il la galerie de ses ancêtres, depuis l'australopithèque à la silhouette encore un peu courbée qui fit ses premiers pas en Afrique de l'Est voici plusieurs millions d'années, jusqu'à l'*homo sapiens sapiens*, vieux de trente-cinq mille ans et présent sur les cinq continents. Le cerveau du second est trois fois plus volumineux que celui du premier, ce qui a permis à l'*homo sapiens sapiens* de découvrir et de maîtriser la peinture, la sculpture et la taille des outils sur os.

Passionnant aussi, la corrélation entre la marche bipède et l'acquisition du langage. La tête de l'homme devenu bipède repose sur la colonne vertébrale ; les muscles de la nuque qui la soutenaient auparavant perdent de leur importance, permettant ainsi le développement du crâne, et, progressivement, l'apparition du langage, et donc la domestication du feu, l'évolution de l'habitat, le développement de l'art.

L'*homo habilis* se change peu à peu en *homo sapiens*. Il devient de plus en plus humain mais aussi de plus en plus responsable de sa destinée, comme le souligne l'exposition qui interpelle finalement tous les préhistoriens en herbe : *« A la recherche de nos origines, conscients de notre présent, que nous ferons-nous de notre avenir ? »*

Le pari de l'exposition consiste à susciter au maximum ce genre de réflexion en diffusant les connaissances sur la préhistoire. Réalisée sur des panneaux tendus par une structure métallique légère, l'exposition se monte et se démonte très rapidement et peut-être transportée dans deux voitures de tourisme. Ses promoteurs la mettent gratuitement à la disposition de tous les enseignants qui en feront la demande (2) à condition que ces derniers en assurent l'installation. Des moulages de crânes et d'outils préhistoriques sont fournis pour d'éventuels « travaux pratiques » en classe ainsi que des maquettes d'habitat. Tous les préhistoriens de demain devraient ainsi pouvoir partir à la recherche de leurs origines.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Musée de l'homme, place du Trocadéro, 75116 Paris, gratuit; ouvert tous les jours, de 9 h 45 à 17 h, sauf mardi, jusqu'au 4 janvier. Muséum d'histoire naturelle, 60, boulevard Risso, 06000 Nice, tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf le mardi.

(2) Demande au service d'animation culturelle du Musée de l'homme de Paris.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Tandis que la polémique se poursuit sur les circonstances de la mort d'Eloi Machoro, abattu le samedi 12 janvier par un tireur d'élite de la gendarmerie nationale dans des circonstances qui suscitent encore plusieurs interrogations, le délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani, a repris, mercredi 16 janvier, ses consultations politiques. Le mouvement Libération kanake socialiste (LKS), qu'anime M. Nidoish Naisseline, seul dirigeant indépendantiste à n'avoir pas boycotté les élections territoriales du 18 novembre, a décidé, toutefois, de suspendre ses discussions avec M. Pisani *« tant que la sécurité des Kanaks ne sera pas assurée »*, et *« tant que se perpétuera la fraternisation sur le terrain entre forces de l'ordre et fascistes »*.

Le président du Front de libération nationale kanake socialiste, M. Jean-Marie Tjibaou, qui avait affirmé la veille qu'Eloi Machoro *« a été assassiné avec l'accord de M. Pisani »*, a remercié, mardi, le Parti communiste français de sa *« solidarité »*.

A Paris, le groupe RPR de l'Assemblée nationale, réuni mardi, a rejeté *« de la manière la plus catégorique et de façon définitive »* le plan proposé le 7 janvier par le délégué du gouvernement. *« Nous rejetons ce plan parce qu'il est mort-né, qu'il conduit uniquement à la solution de l'indépendance et qu'il risque d'entraîner non seulement l'abandon de ce territoire mais la perte de la présence française partout où elle exerce une influence, notamment stratégique »* a entre autres déclaré le président du groupe, M. Claude Labbé.

Cette prise de position contraste avec celle du président du RPR, M. Jacques Chirac, qui s'était déclaré, le 13 janvier, partisan de *« suspendre la mise en œuvre du plan exposé par le délégué du gouvernement »*.

LA POLÉMIQUE SUR LES CIRCONSTANCES DE LA MORT D'ÉLOI MACHORO

Deux contradictions, un « mystère », une certitude et une question

L'examen comparé des versions fournies sur les circonstances de la mort d'Eloi Machoro, d'une part, par le délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani, d'autre part, par le Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS) met en évidence deux contradictions, un « mystère » et une certitude en suscitant encore une question sur l'attitude des tireurs d'élite de la gendarmerie, qui ont abattu le dirigeant indépendantiste et l'un de ses compagnons.

● DEUX CONTRADICTIONS.

1) Le communiqué diffusé par les services de M. Pisani fait état du *« siège »* de la ferme La Pèlerie, à proximité de laquelle Eloi Machoro et son lieutenant Marcel Nonnaro ont été tués. Avertis de la venue des militants du FLNKS par les exploitants de cette station d'élevage, les gendarmes confirmaient, dimanche, à 16 h 30, la présence *« d'une trentaine d'hommes armés autour de la ferme »*.

Le FLNKS répond qu'Eloi Machoro et ses compagnons n'avaient pas investi cette propriété ni entrepris *« aucune action à l'encontre des habitants de la station La Pèlerie »*, que telle n'était pas, au demeurant, leur intention, et que leur présence en ces lieux s'expliquait par l'organisation d'une réunion dans la maison d'un militant local, Auguste Boarato, demeurant sur une propriété voisine de la première.

[Rien n'est venu infirmer cette explication du FLNKS. Bien au contraire, la version de la gendarmerie confirme implicitement qu'Eloi Machoro et ses amis disposaient sur place d'un gîte, puisqu'ils s'étaient repliés *« sur un bâtiment proche »* de la ferme La Pèlerie, autrement dit la propriété de M. Boarato. En outre, les documents trouvés après la mort d'Eloi Machoro confirment que l'objectif du groupe FLNKS n'était pas le *« siège »* de la ferme La Pèlerie mais plutôt, semble-t-il, celui de la localité de La Foa.]

2) La version des autorités publiques souligne que les forces de l'ordre ont essuyé à trois reprises des coups de feu tirés par le groupe armé du FLNKS : à 5 h 39 *(« coups de feu tirés depuis le bâtiment « refuge » et les abords immédiats sur les forces de l'ordre placées à l'arrière d'un véhicule blindé de la gendarmerie »)*, à 5 h 47 *(« nouveaux coups de feu »*, et, à 6 h 11, *(« soumis à des tirs en provenance des groupes armés, le commandant d'unité lance un ordre limité d'ouverture de feu »)*.

Le FLNKS dément totalement cette version. Il affirme que les membres du groupe indépendantiste *« n'ont pas tiré un seul coup de fusil »*, et que la consigne donnée en ce sens, auparavant, par Eloi Machoro *« a été respectée jusqu'au bout »*. Le FNLKS accuse les gendarmes de s'être livrés ensuite à une mise en scène après la reddition des compagnons d'Eloi Machoro : *« Ils* [les militants] *sont chargés sur un camion situé sur la route. C'est alors qu'ils entendent des coups de fusil provenant de la propriété Boarato. Ils comprennent que les forces de l'ordre vident leurs fusils pour pouvoir montrer plus tard les traces de tirs qu'eux n'ont jamais faits »*.

[L'une des deux versions tend assurément à travestir la vérité. Le FLNKS souligne qu'Eloi Machoro, pour sa part, est muni d'un fusil *« qu'il porte tantôt en bandoulière, tantôt sur les bras »*, mais que, *« à aucun moment, il n'a épaulé ni visé quoi que ce soit, car, dans l'attente de la réponse de Pisani, il est persuadé qu'il n'y a pas de danger »*. La version officielle ne met jamais en cause, sur ce point, l'attitude d'Eloi Machoro bien que dans ses premières explications, abandonnées ensuite, le haut commissariat ait d'abord indiqué que les gendarmes d'élite avaient visé le chef indépendantiste *« parce qu'il est sorti de la maison en tirant des coups de feu »*].

● UN « MYSTÈRE »

Le FLNKS a affirmé qu'Eloi Machoro, après avoir refusé de se livrer aux gendarmes, a fait porter à M. Edgard Pisani, dans la soirée, *« la proposition de se retirer si les forces de l'ordre se retirent, comme cela s'était déjà passé à Thio »* (le dimanche 2 décembre). Le Front précise que *« le message est arrivé à Pisani peu après minuit »* et *« est resté sans réponse »*.

Le récit du haut commissariat ne mentionne pas l'existence de cette proposition. Il indique simplement qu'*« à 22 heures, le général Deiber* (commandant les opérations) *demande de pouvoir disposer de l'unité du GIGN* (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale). Et cette version ajoute : *« Vu l'importance des enjeux et pour assurer la bonne conduite des opérations le délégué du gouvernement a pris la décision de libérer l'unité du GIGN qui s'est immédiatement transportée sur place »*.

[Cette tentative de négociations, à l'initiative d'Eloi Machoro, a été confirmée à notre envoyé spécial à Nouméa par deux membres du FLNKS. Il y aurait eu aussi un troisième intermédiaire dont l'identité n'a pas été révélée jusqu'à présent. Sur ce point, la version du FLNKS n'a pas été démentie par les services de M. Pisani.]

● UNE CERTITUDE.

Les deux versions convergent, en revanche, sur une certitude importante : Eloi Machoro et son lieutenant avaient été formellement identifiés par le commandement des forces de gendarmerie. La version diffusée par M. Pisani note, d'une part, que le chef indépendantiste avait été *« formellement reconnu par le commandant de la brigade de La Foa venu palabrer »*, d'autre part que les tireurs d'élite du GIGN avaient tiré *« sur des hommes en position de commandement »*. Il n'y a donc pas eu erreur de cibles.

● UNE QUESTION.

Les tireurs d'élite du GIGN ont-ils délibérément cherché à tuer Eloi Machoro et Marcel Nonnaro ainsi que les en accuse le FLNKS ? La version avalisée par M. Pisani précise que ces tireurs avaient reçu l'ordre de procéder à un *« tir de neutralisation »* — c'est-à-dire de tirer pour blesser et non pour tuer — et que, à 6 h 11, *« à défaut de voir les jambes, masquées par la végétation, les tireurs visent à l'épaule à une distance de plus ou moins 150 mètres »*.

[Une visite sur les lieux permet de se rendre compte qu'il n'y a pas de hautes herbes. Toutefois, le FLNKS précise que *« le coup (dont a été victime Eloi Machoro) est parti de la colline qui surplombe la route »*. Or, de cette position, indique notre envoyé spécial, les tireurs du GIGN pouvaient difficilement apercevoir, en effet, les jambes d'Eloi Machoro non à cause de « végétations » mais à cause de la présence d'un talus faisant obstacle.

Le tir de neutralisation, après sommations, est décidé par l'autorité civile, et il est exécuté par un gendarme dans des conditions qui n'ont rien à voir avec les conditions d'entraînement d'un stand de tir. En plein air, en effet, le tir d'une arme peut être dévié par le vent par exemple, et, dans le cas présent, par le relief ou la déclivité du terrain.

De surcroît, à de telles distances, le moindre mouvement de la cible provoque toujours un déplacement de l'impact. C'est toute la différence entre un exercice de tir en stand, sur un objectif fixe, et un tir en condition de combat, sur une cible mobile. Il faut rappeler, d'autre part, que les gendarmes ne tirent pas en l'air : les textes qui fixent les conditions de leur intervention sont précis et prévoient, après les sommations formellement lancées (orales, fusées ou signaux rouges, grenades ou appels au clairon), les *« tirs de neutralisation »* (lorsque c'est possible) ou les *« tirs pour tuer »* (cette ouverture du feu étant alors considérée comme une nécessité impérieuse pour se dégager ou arrêter l'auteur d'un acte délictueux).]

A.R.

DEUIL CANAQUE A THIO

« Ils porteront la haine »

De notre envoyé spécial

Thio. — Le coup de massue, ici, n'a pas fini de résonner. Le petit empire d'Eloi Machoro, veuf de son maître, est encore hébété, *« cisaillé »*, dit un militant. Un indicible vertige l'a saisi et le cramponne, comme un mauvais lendemain d'ivresse. Vertige devant l'âpreté des combats encore à mener contre ce Goliath soudain réveillé : la France. *« Que peuvent nos mots face à cinq mille soldats? »* demandait Jean-Marie Tjibaou devant le cercueil d'Eloi Machoro. *« Nous savons que la France peut aujourd'hui nous écraser »*, répond en écho un militant de Thio.

Le deuil canaque officiel ne prendra fin que samedi. Mais on mesure mieux, à les voir aujourd'hui prostrés, dans quelle illusion ont pu vivre les militants depuis le 18 novembre. Sans coup férir, ils avaient conquis Thio, bastion minier de la côte est. *« Ici, on a fait pleurer les gendarmes »*, se vantaient-ils. Ils y avaient établi leur souveraineté, hissé leurs couleurs sur la mairie, réquisitionné bovins et véhicules. *« Comment Eloi pouvait-il se douter que des gendarmes lui tireraient dessus? Ici à Thio, il avait passé des accords avec eux »*, s'interroge un militant avec une bouleversante sincérité.

La France, en effet, ici, avait si souvent plié devant la volonté canaque. Comment ne pas être grisés et comment ne pas rêver la côte ouest blanche à la portée de fusil, et demain, qui sait, peut-être, Nouméa ? Toujours, bien sûr, sans violence. *« Les actions d'Eloi Machoro ont toujours été menées sans effusion de sang »* explique Jacques Loquet, un de ses lieutenants, déjà préoccupé de tisser la légende. *« On ne l'a pas compris »*, ajoute-t-il, parlant d'Eloi comme du Messie.

Préposé par Eloi Machoro aux contacts avec les non-canaques, Jacques Loquet, compulse avec regret le plan de reprise de la mine, élaboré avant la mort d'Eloi. *« Il était d'accord pour que le travail reprenne avec un tiers de non-canaques, un tiers de canaques de Thio, et un tiers d'autres régions. C'est dire s'il était ouvert à la société multiraciale. Mais ce plan n'est plus valable aujourd'hui. J'ai très peur d'un durcissement des canaques. »* Un silence : *« D'autres Machoro vont naître dans le pays. Ils porteront la haine. »*

Dans toutes les tribus de la région, pèse aujourd'hui un silence gros de tous les orages. A l'entrée de la tribu de Thio Mission, on a affiché un portrait d'Ataï, le grand chef de la révolte canaque de 1878, encadré de l'inscription énigmatique : *« Kanaki-Beyrouth »*. Des panneaux *« Danger de mort »* empruntés à une cabine de transformateur et qui interdisent l'accès d'une autre tribu, prennent aujourd'hui une résonance singulière.

Cette tribu-là est déserte. Tous ses habitants ont franchi le col pour séjourner pendant la période de deuil à la mission des Nakety, autour de la tombe d'Eloi. Nous les trouvons, allongés ou assis autour de l'église, noircissant d'une couronne muette la pelouse impeccable de l'ancienne mission catholique.

Pour la première fois depuis près de deux mois, un signe d'hostilité à notre approche. *« Partez ! Partez ! »* marmonne l'un des hommes. Un responsable s'avance vers nous avec un pauvre sourire : *« Vous venez voir si nous sommes abattus ? Vous voyez, nous gardons le moral... »* Depuis le choc, on a tout de même trouvé la force de rédiger des panneaux : *« Pisani, assassin. Le combat continue. »*

A la tribu de Thio Mission, installés sous un arbre devant des cahiers d'écolier, les responsables politiques du secteur peinent sur la stratégie des prochains jours. Il est encore trop tôt pour dire si David va choisir le combat ou, la rage au ventre, poser sa fronde et attendre des jours meilleurs.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

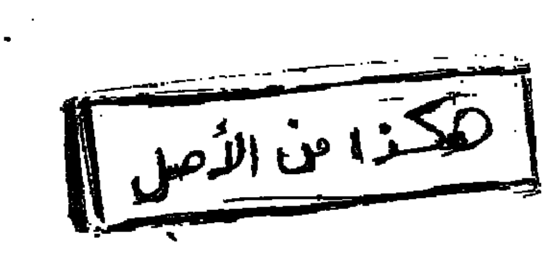
M. LABBÉ (RPR) : l'indépendance serait un cadeau aux Soviétiques

A l'issue de la réunion du groupe RPR de l'Assemblée nationale, mardi 15 janvier, son président, M. Claude Labbé, a indiqué que celui-ci *« rejetait le plan Pisani de la manière la plus catégorique, puisqu'il s'agit d'un plan irréalisable et mort-né. Ces propositions conduisent uniquemant à l'indépendance qui serait une solution mortelle pour la Nouvelle-Calédonie comme pour la France »*. M. Labbé a ajouté : *« Tout nous indique que l'Etat indépendant de Nouvelle-Calédonie serait dans l'orbite de l'URSS et la France ferait ainsi cadeau aux Soviétiques d'un magnifique poste avancé au milieu de l'océan Pacifique. »*

● *Le Sénat et l'état d'urgence.* — M. Pierre Salvi, sénateur (Union centriste) du Val-d'Oise, secrétaire de la commission des lois, a adressé mardi 15 janvier au premier ministre une question écrite à propos des conditions de la proclamation de l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie, le 12 janvier, par M. Edgar Pisani. Soulignant que l'état d'urgence peut entraîner par nature de graves restrictions des libertés publiques, M. Salvi demande à M. Laurent Fabius s'il estime *« normal que les libertés publiques ne bénéficient pas dans les territoires d'outre-mer des mêmes garanties qu'en métropole et* [quelles] *réformes législatives* [il] *entend proposer pour faire cesser au plus vite cette grave inégalité entre la métropole et les territoires d'outre-mer »*.

M. Salvi a saisi mercredi 16 janvier la commission des lois du Sénat de ce problème.

● *Déclaration commune des socialistes français et ouest-allemands sur la sécurité.* — Le PS français et le SPD ouest-allemand ont publié, mardi 15 janvier, une déclaration commune sur les problèmes de sécurité. Les deux partis soulignent en particulier la nécessité d'une étroite coopération franco-allemande pour le désarmement et la défense, comme pour l'abandon de la course aux armements dans l'espace. Le PS et le SPD affirment avoir constaté *« sur des points importants, voire essentiels, une évaluation et une analyse commune »* de ces questions. Néanmoins, *« il existe aussi des positions différentes exprimant notamment les situations différentes de ces deux pays »*.



Le Monde

société

UN FRONT COMMUN DE DEUX ORGANISATIONS TERRORISTES EN EUROPE

Action directe et Fraction armée rouge annoncent leur fusion

Dans un texte commun, les organisations clandestines *Action directe* et *Fraction armée rouge* (RAF) ont fait part, mardi 15 janvier, de leur fusion. Le groupe français et l'organisation ouest-allemande déclarent vouloir former une *« guérilla ouest-européenne »* et expliquent que les attentats contre l'OTAN sont leur *« première grande mobilisation »*.

Ce texte de cinq pages, signé des deux organisations, sur *« les tâches essentielles de la guérilla communiste en Europe de l'Ouest »*, est parvenu à plusieurs agences de presse. Il explique : *« Il est, aujourd'hui, nécessaire et possible d'ouvrir, dans les centres impérialistes, une nouvelle phase du développement de la stratégie révolutionnaire authentique. Et l'une des conditions à ce saut qualitatif est de créer l'organisation internationale de combat prolétaire dans les métropoles, son noyau politico-militaire : la guérilla ouest-européenne. »*

Pour les rédacteurs de ce document, *« les attaques contre les structures multinationales de l'OTAN, contre ses bases et ses stratèges, contre ses plans et sa propagande ont constitué la première grande mobilisation en vue de la constitution de la stratégie politique prolétarienne en Europe de l'Ouest dans les conditions politiques modifiées »*. Leur analyse à propos de la *« nouvelle politique de l'OTAN »* met en particulier l'accent sur *« l'implantation des euromissiles, la revitalisation de l'UEO (Union de l'Europe occidentale), la création en France de la FAR (Force d'action rapide), la coopération en matière d'armements des partenaires de l'OTAN, les discussions pour une participation allemande à la force de frappe française et son intégration à l'OTAN... »*. – (AFP, Reuter.)

Un mariage sur fond d'attentats

La fusion du groupe dissous Action directe et de l'organisation ouest-allemande Rote Armee Fraktion (RAF) est consommée. Le texte diffusé par les deux mouvements – sans rien apprendre aux services de police chargés de la lutte antiterroriste – confirme, devant l'opinion publique européenne, ce mariage scellé depuis des semaines à coups d'attentats. Cette fusion est un vieux rêve d'Action directe, dont les membres, dès la création du groupe en 1979, ont pris pour modèle les Brigades rouges italiennes et la RAF, fondée à la fin des années 60 par Ulrike Meinhof et Andreas Baader, morts dans la prison de Stammheim.

La jonction entre Action directe et la RAF était apparue très nettement aux policiers à l'occasion d'un attentat manqué, le 18 décembre 1984, contre l'école militaire de l'OTAN, en RFA. Les 24 kilos d'explosifs retrouvés alors sur place par les enquêteurs avaient été soigneusement étudiés. La police scientifique ouest-allemande avait assuré que ces explosifs provenaient d'un stock de quelque 800 kilos volés en juin 1984, à Ecaussines, en Belgique. Le même stock dans lequel Action directe avait puisé pour commettre un attentat, lui aussi manqué... le 23 août 1984, devant le siège de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), à Paris.

Au-delà de ce rapprochement, les policiers de divers services avaient noté de fréquents voyages et contacts de membres de ces mouvements extrémistes, notamment dans un triangle formé par la France, la RFA et la Belgique. Ainsi les enquêteurs français et belges sont-ils persuadés que le groupe belge des Cellules communistes combattantes (CCC), apparu en octobre 1984, entretient des liens privilégiés avec Action directe. Un militant belge, Pierre Carette, autrefois en contact avec le groupe français, est depuis lors activement recherché.

De l'argent et des armes

Il en va de même pour Jean-Marc Rouillan, fondateur d'Action directe, et Nathalie Ménigon, dont les services antiterroristes sont convaincus qu'ils jouent un rôle de pivot dans ces rapprochements de groupes extrémistes. Dès 1983, Action directe s'était associé avec des membres italiens des COLP (Communistes organisés pour la libération du prolétariat), groupe d'accueil pour les terroristes de l'organisation Prima Linea.

Ces jonctions ou fusions d'organisations, affaiblies à de multiples reprises par des arrestations, mais toujours reconstitutées, laissent présager une recrudescence d'attentats en Europe contre des bases militaires ou des bureaux de l'OTAN et d'autres objectifs. Ces actions ont, à vrai dire, déjà commencé. Ni les fonds – provenant de hold-up autrefois qualifiés d'« *expropriations* » –, ni les armes et explosifs ne manquent à ces partisans de « *la guerre de classe à la guerre impérialiste* ».

LAURENT GREILSAMER.

AU TRIBUNAL DE PARIS

M. Régis Debray et les « suspicions » de Mme Michaux-Chevry

Le 9 février 1984, au micro de France-Inter, Mme Lucette Michaux-Chevry, présidente du conseil général de la Guadeloupe et fondatrice, dans ce département, du Parti de la Guadeloupe, déclarait : *« M. François Mitterrand, en tant que président de la République, ne souhaite pas l'indépendance de la Guadeloupe (...). Malheureusement, ses conseillers techniques, pour moi, sont suspects. M. Régis Debray même, au niveau de ses rapports avec Cuba, des relations étroites qui sont incompatibles avec la présence française. »*

M. Debray ne prisa pas cette déclaration de suspicion à son endroit. Le 30 avril, il faisait délivrer à Mme Michaux-Chevry une citation à comparaître devant la dix-septième chambre du tribunal de Paris pour y répondre du délit de diffamation. Mme le président du conseil général de la Guadeloupe estima qu'elle était en mesure d'apporter la preuve des raisons de son propos envers l'ancien militant des maquis d'Amérique latine. Le 8 juin, elle faisait donc savoir à son adversaire qu'elle entendait, pour cela, produire divers articles de journaux et faire entendre comme témoins MM. Gaston Monnerville, ancien président du Sénat, Pierre Messmer, Jacques Chirac, Michel Debré, anciens premiers ministres, Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, et même M. Gaston Defferre, en sa qualité d'ancien ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Voilà qui promettait un procès politique, sans doute plus parisien que guadeloupéen, c'est-à-dire tout à fait capable d'agiter le « microcosme » honni de M. Barre.

Bombes et mitrailleuses

L'ennui, c'est que la loi sur la presse impose à tout prévenu de diffamation qui entend apporter la preuve des faits qu'il a allégués de le faire savoir dans les dix jours qui suivent la délivrance de la citation. Autrement dit, en se manifestant seulement le 8 juin sur ce chapitre, Mme Michaux-Chevry se trouvait hors délai. C'est ce que devait relever le ministère public et son représentant à l'audience, mardi 15 janvier, M. Antoine Bartoli. Celui-ci devait expliquer qu'il ne fallait voir là aucune intention maligne de nature à venir au secours d'un chargé de mission à la présidence de la République, mais seulement une application stricte et obligée de la loi.

Me Georges Kiejman, avocat de M. Debray, ne pouvait que rejoindre cette position juridique. Il devait ajouter qu'il ne redoutait, au reste, ni les documents ni les témoins de Mme Michaux-Chevry, que ni les uns ni les autres ne pouvaient gêner son client. Pourquoi ? « *Parce que*, expliqua-t-il, *l'étudiant ardent qu'a pu être Régis Debray, voici dix-sept ans, dans les maquis d'Amérique latine se situe, aujourd'hui, dans une pensée nationale pour ne pas dire nationaliste et que, dans ses fonctions actuelles, s'il est effectivement chargé des relations avec certains pays de cette Amérique latine, il n'est, en aucune façon, amené à traiter les dossiers des départements d'outre-mer.* »

Présence ardente à cette audience, Mme Michaux-Chevry qui, en principe, n'avait pas à intervenir dans ce débat de procédure, ne put s'en empêcher : « *J'ai dit que Régis Debray entretenait des relations privilégiées avec Cuba. Qu'il me prouve le contraire: Moi je sais qu'il y a, à Pointe-à-Pitre, des attentats et que les bombes et mitraillettes que l'on saisit proviennent de Cuba. De toute façon, le temps est avec moi et ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie ne peut que contribuer à renforcer ma position.* »

Quant à ses avocats, Me Dominique Annicchiarico et Guy Frédéric, ils ont fait valoir qu'une application stricte du délai de dix jours pour un prévenu qui vit à 7 000 kilomètres du tribunal où il doit comparaître constitue une atteinte aux droits de la défense car, pour un tel prévenu, des contacts préalables sont nécessaires avant qu'il lui soit possible de dire quels témoins pourront ou non être cités par lui.

Le tribunal que préside Mme Jacqueline Clavery statuera le 12 février sur cette question préalable, étant entendu que les témoins pourront, de toute manière, déposer pour permettre au tribunal d'apprécier si, à défaut de pouvoir apporter la preuve, Mme Michaux-Chevry a été pour le moins de bonne foi.

J.-M. Th.

La « grande muette » et les « bavards »

Le refus opposé par un officier *à un avocat d'entrer dans une* caserne pour y assister un militaire sanctionné d'arrêts ne constitue pas une « voie de fait » et ne justifie pas, par conséquent, une procédure en référé. C'est ce qu'a jugé M. Pierre Drai, président du tribunal de Paris, par une ordonnance rendue le 15 janvier.

Il avait à statuer sur une assignation délivrée par un avocat du barreau de Paris, Me Guy Paris, au commandant Vallée, commandant du centre de marine de la Pépinière, qui, le 28 décembre 1984, lui avait interdit l'entrée de cette caserne où se trouvait le matelot Michel Tournelin et le quartier-maître Marc Hédrich, deux appelés punis de trente jours d'arrêts pour distribution et participation à la rédaction d'un tract jugé anti-militariste et qui avaient demandé à cet avocat de les assister.

Par ce procès, Me Paris, pour qui plaidait son confrère Francis Teitgen, tentait de faire remettre en question les instructions données en 1978 par M. Yvon Bourges, alors ministre de la défense, qui se fondait sur le règlement de discipline générale des armées. Car, en dépit du changement de majorité de mai 1981, le droit à l'assistance d'un avocat pour un soldat frappé d'une sanction disciplinaire n'est toujours pas admis.

Lors du débat qui avait eu lieu le 11 janvier sur ce thème de la « grande muette » et les « bavards » (1), Me Teitgen faisait valoir que le refus de communication signifié par le commandant Vallée s'apparentait à une « voie *de fait » car il y avait là, selon lui*, une atteinte aux droits de la défense. *Il invoquait essentielle*ment la loi du 31 décembre 1971 sur l'exercice de la profession d'avocat. Dans ses articles 5 et 6, cette loi précise que l'avocat *exerce son ministère et peut plai*der devant toutes les juridictions et organismes juridictionnels ou disciplinaires et qu'il peut aussi représenter un client devant les administrations publiques. Me Teitgen soutenait, en outre, que le statut général des militaires fixé par la loi du 13 juillet 1972 *reconnaît au personnel des* armées les mêmes droits qu'à *l'ensemble des citoyens avec la* seule restriction de droits d'association, de création de syndicat et de grève.

Statut particulier

*Au nom du commandant Val*lée, Me Jean-Marie Burguburu avait répliqué que l'officier n'avait fait qu'appliquer des textes en vigueur. S'il est bien exact, avait-il plaidé en substance, que l'avocat peut intervenir devant toutes les *juridictions administrative*, judiciaire ou disciplinaire, la sanction infligée aux deux appelés ne l'avait pas été par une juridiction disciplinaire au sens où on l'entend ordinairement. Selon lui, les trente jours d'arrêts infligés *s'apparentaient aux heures* de colle que peut donner un professeur à un élève et n'avaient aucune incidence sur la carrière ou le statut des intéressés.

C'est en définitive ce qu'a *retenu M. Drai dans son ordon*nance. *« Les militaires sanctionnés*, constate-t-il, *ont fait l'objet de « punition disciplinaire » au sens de l'article 31 du règlement de discipline générale dans les armées. Ce texte ne comporte, au titre des garanties données à la personne sanctionnée, que celles consistant dans le droit de s'expliquer, dans l'application d'un barème, dans le droit de réclamation et dans le contrôle hiérarchique de l'autorité supérieure. Il en résulte que les punitions – avertissements, consignes, arrêts – qui font partie de l'ensemble des sanctions dont dispose l'autorité militaire investie d'un « titre de commandement » relèvent, en l'état des textes en vigueur, d'un statut particulier excluant l'application des règles propres aux juridictions et aux organismes juridictionnels ou disciplinaires. »*

Comme c'est à ce statut que se rattache le *refus opposé par le* commandant Vallée à la demande de libre communication formulée par Me Paris et comme l'officier *« dans son attitude de refus n'a pas agi par inimitié personnelle, volonté de nuire ou par initiative grossièrement irrégulière pouvant constituer une voie de fait »*, l'ordonnance dit qu'il n'y avait pas lieu à référé et que la demande de Me Paris doit donc être rejetée.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) Dans l'argot des prisons, le « bavard » désigne l'avocat.

QUATRE MEMBRES D'IPARRETARRAK CONDAMNÉS

Bayonne. – Iparretarrak a revendiqué, mardi 15 janvier, l'attentat contre la voiture du procureur de la République de Bayonne, M. Georges Mignonnat, commis la nuit précédente. Une action qui n'a pas influé sur l'arrêt rendu quelques heures plus tard par la cour d'appel de Pau, qui a condamné quatre nationalistes basques, membres d'Iparretarrak, Manex Borda, Betti Bidart, Xan Coscarat et Alain Matéo à deux ans de prison avec sursis et cinq ans de mise à l'épreuve pour association de malfaiteurs.

Ils avaient été arrêtés le 10 janvier 1983 à Bayonne alors qu'ils convoyaient sept journalistes vers une conférence de presse de l'organisation clandestine. Le tribunal correctionnel de Bayonne les avait relaxés (*le Monde* du 15 janvier 1983). Le parquet ayant fait appel de cette décision, la cour paloise a jugé que « *l'organisation d'une conférence de presse par un mouvement qui ne commet et revendique des crimes que pour renforcer la crédibilité de son discours politique n'est pas un acte anodin (...) (Corresp.)*.

La mort d'un commissaire de police en Seine-et-Marne

Le drame des saisies et le scandale des vacations

Un commissaire de police a été tué mardi 15 janvier d'un coup de fusil à Roissy (Seine-et-Marne) alors qu'il accompagnait un huissier pour une saisie.

Agé de trente-quatre ans, le commissaire Bertrand Jutge était responsable de la sécurité publique à Pontault-Combault. C'est à ce titre, et conformément aux dispositions du code de procédure civile, qu'il accompagnait mardi, vers 14 h 30, Me Michaud, huissier à Melun, qui, entouré de sa secrétaire, d'un serrurier et de déménageurs, venait opérer un *enlèvement de mobilier* au domicile de M. Paul Varas, en application d'un ordre de saisie vieux de trois ans.

Ingénieur informaticien en chômage – nous précise notre correspondant à Melun Jacques Courcelle, – M. Paul Varas, vingt-neuf ans, entrouvrit la porte de son pavillon après que l'huissier eut décliné son identité. Ce fut pour tirer un coup de feu avec un fusil de chasse à pompe, qui blessa légèrement à l'arcade sourcilière le serrurier. Puis, il referma la porte et tira un second coup de feu. Grièvement blessé à l'abdomen, le commissaire de police devait décéder une heure plus tard. M. Varas ne se rendit que vers 18 h, après que des policiers de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la police judiciaire parisienne furent venus en renfort.

Anachronisme

Aussitôt après le meurtre, M. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale, s'était rendu sur les lieux. Le Syndicat des commissaires de police a vivement réagi, estimant que « *ce drame montre l'escalade inquiétante du refus de certaines règles civiques* ».

Cependant, ce drame rappelle aussi l'une des « *situations anachroniques ou scandaleuses* » régnant dans la police nationale, selon l'expression du rapport sur les réformes de la police nationale remis, en janvier 1982, par M. Jean-Michel Belorgey, député (PS) de l'Allier. Si un commissaire de police était présent lors de cette saisie, c'était en vertu de dispositions du code de procédure civil (article 587). Or celles-ci, selon le rapport de M. Belorgey, permettent « *à certains commissaires de police de percevoir des rémunérations annexes, parfois très importantes* ».

Selon le parlementaire, ces « *vacations d'assistance à huissier, perçues en cas de saisie exécution ou d'expulsion locative, ne sont acceptables ni dans leurs modalités ni dans leur principe* ». Il en va de même des vacations funéraires, perçues en vertu du code des communes.

Ce système est fauteur d'inégalités : les vacations profitent essentiellement aux commissaires des polices urbaines et leur montant varie, selon un rapport officiel de 1978, de 300 à 5 000 F par mois. En raison d'un système de péréquation, ce montant serait aujourd'hui de 3 000 F en moyenne. Il est aussi fauteur de polémiques car, selon M. Belorgey, les vacations « *alimentent inutilement la contestation du corps des commissaires* » et sont un frein à la mobilité, certaines circonscriptions étant plus fructueuses que d'autres.

M. Belorgey avait proposé, en vain, la suppression complète des vacations. En septembre 1983, une mission d'étude sur le fonctionnement de la police nationale, confiée à M. Jean-Marc Erbès, avait à son ordre du jour « *la recherche d'une solution pour les vacations des commissaires* ». Pourtant rien n'a changé. La mort stupide d'un homme obligera-t-elle le ministère de l'intérieur à s'en souvenir ?

EDWY PLENEL.

EN BREF

Affaire de drogue à l'ambassade d'Ouganda à Bruxelles

Un chauffeur de l'ambassade d'Ouganda à Bruxelles a été arrêté, samedi 12 janvier, alors qu'il déchargeait deux valises devant l'ambassade, avec l'aide de la femme de l'ambassadeur.

Les deux bagages étaient remplis de sable : les douaniers de l'aéroport de Bruxelles s'étaient, en effet, livrés à une substitution. Alertés par leurs collègues de Paris, ils avaient retiré près de 35 kilos d'héroïne des deux valises provenant de Karachi (Pakistan). Puis ils avaient suivi l'homme venu en prendre livraison : un ressortissant belge, chauffeur à l'ambassade d'Ouganda.

Celui-ci a déclaré qu'il agissait sur les ordres de l'ambassadeur et ignorait tout du contenu des valises. Ignorance partagée par l'ambassadeur, M. Okello, qui reconnaît s'être rendu, samedi matin, à l'aéroport, mais sans y retirer un quelconque bagage.

La télévision pour les détenues de Rennes

Depuis le 21 décembre 1984 et à titre d'expérience, des postes de télévision ont été installés pour les détenues du centre pénitentiaire pour femmes à Rennes. Trente-sept détenues sur deux cent cinquante disposent ainsi d'un poste qu'elles ont pu acheter ou louer et ont la possibilité de regarder le petit écran, après leur travail, de 14 h 30 jusqu'à la fin des programmes. D'autres téléviseurs ont été installés dans les salles communes où les détenues peuvent regarder la télévision de 14 h 30 à 18 h 30.

Cette expérience est principalement destinées aux femmes condamnées à de longues peines. – *(Corresp.)*

● *Réforme au sein des écoles militaires.* – Mme Edwige Avice, secrétaire d'Etat à la défense, a annoncé, mardi 15 janvier à Autun (*Saône-et-Loire*), que le régime d'« aide au recrutement », qui prévoit la gratuité totale de l'hébergement et des études dans les écoles militaires en contrepartie d'un engagement de servir l'État pendant trois ans, sera supprimé à la rentrée prochaine sauf pour les classes préparatoires aux grandes écoles. Ce contrat, qui était jusqu'à présent la règle générale, permettait aux enfants de famille modeste de continuer leurs études, mais certains, inscrits à l'âge de onze ans par les parents, pouvaient en grandissant mal en supporter les contraintes. Seul le régime d'« aide à la famille », qui oblige les élèves à acquitter les frais de pension et de trousseau, restera en vigueur, alors que jusqu'à présent, il était obligatoire pour le 1er cycle. Il existe en France une dizaine d'établissements scolaires militaires, analogues à des lycées ou collèges.

● *« Mont-Louis » : encore un conteneur repêché.* – Un conteneur vide provenant de l'épave du *Mont-Louis*, naufragé au large d'Ostende le 25 août 1983, a été repêché, lundi 14 janvier, dans le pas de Calais et, de là, transporté à l'usine de la COGEMA, à Pierrelatte, dans la Drôme.

Les trente conteneurs qui étaient chargés d'hexafluorure d'uranium à destination de l'URSS avaient été tous repêchés, mais vingt-deux autres, vides, étaient partis à la mer lors du naufrage. Celui-ci est le dix-huitième à être retrouvé. S'il ne présentait aucun risque de radioactivité, il pouvait être dangereux pour la navigation à cause de son poids (2 tonnes), tout comme l'épave du cargo, qui n'a toujours pas été découpée alors qu'elle se trouve sur un passage très fréquenté.

● *Deux morts et deux blessés sur une plate-forme pétrolière en mer du Nord.* – Une explosion s'est produite dans la soirée du 15 janvier sur la plate-forme *Glomar-Arctic 2*, qui « travaille » dans la zone britannique de la mer du Nord, à 220 kilomètres au sud-est d'Aberdeen, pour la société Phillips Petroleum ; 43 des 84 personnes qui étaient sur la plate-forme ont été évacuées par hélicoptères – *(AFP, Reuter.)*

● *Les difficultés des artisans du bâtiment.* – La CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) a demandé, le 15 janvier, que le secteur de l'artisanat du bâtiment soit considéré comme « *sinistré* » en raison du mauvais temps qui sévit actuellement en France. Des démarches ont été entreprises, souligne la CAPEB, pour que « *les entreprises artisanales du bâtiment bénéficient des aides exceptionnelles attribuées aux secteurs sinistrés* ». Pour la CAPEB, ces demandes d'aides sont justifiées par le fait que « *le froid rigoureux qui s'est abattu sur notre pays a contraint de nombreuses entreprises artisanales du bâtiment à cesser leur activité* ».

● *Les détaillants en fruits et légumes acceptent de baisser leurs marges.* – Un accord a été conclu, le 15 janvier, entre détaillants et pouvoirs publics sur une réduction temporaire des marges bénéficiaires sur six légumes (poireaux, carottes, endives, choux-fleurs, laitues et scaroles) pour réduire le renchérissement provoqué par le froid. Un coefficient de 1,4 au lieu de 1,5 habituellement sera appliqué aux prix de gros.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Clint Eastwood star tranquille


Clint Eastwood dans « Bronco Billy »

LE dernier Clint Eastwood sort ce mercredi : *la Corde raide (Tightrope)*. Une production Clint Eastwood – et Fritz Manes, – mais une mise en scène de Richard Tuggle. Un rôle de flic déglingué, cousin de l'inspecteur *Harry, fameux flic* pourri, aussi rapide que brutal, créé d'abord avec Don Siegel, l'un des réalisateurs préférés de Clint Eastwood, et dont il a repris lui-même les aventures, car il est aussi un metteur en scène de films d'action, nerveux, violents, plus amers que les plus amers polars des années 40.

L'inspecteur Wes Block – c'est le nom de Clint Eastwood dans *la Corde raide* – travaille seul et selon ses méthodes, qui ne sont pas orthodoxes. Il est plus humain pourtant, il élève ses deux filles, sa femme l'a quitté, il ne l'a pas remplacée – mais il rencontrera Geneviève Bujold, féministe militante. Il traîne dans le bas quartier de la Nouvelle-Orléans, où il traque un Jack l'Eventreur qui, comme son ancêtre britannique, s'attaque aux prostituées. Leur fréquentation arrache l'inspecteur Wes Block à un puritanisme dont on pourrait penser qu'il est la cause – une des causes – du départ de sa femme. Cette tardive éducation sexuelle révèle en lui des tendances perverses. Si on se fie à ce que montre le film, elles ne vont pas bien loin, mais elles établissent une sorte de complicité avec le cinglé qu'il cherche et qui le cherche, car c'est lui que le meurtrier vise...

La Corde raide, c'est la limite entre le bien et le mal. Le film démarre dans la grande tradition de l'angoisse noire et se termine sur une poursuite haletante, blafarde, presque onirique, dans la grande tradition Eastwood. De toute façon, l'important, c'est lui.

L'affiche annonce « Flic ou violeur ». Le suspense n'est pas là. Il est relié au trouble de cet homme qui se sent dangereusement proche du crime et qui, peut-être pour la première fois de sa vie, doute. Seulement, c'est certain, le mot « violeur » appliqué à Clint Eastwood : on rêve.

Voilà bientôt trente ans que Clint Eastwood fait rêver. La Cinémathèque le sait et l'a rappelé, qui a organisé pendant un mois une rétrospective de ses films. Des Sergio Leone à *Sudden Impact (le Retour de l'inspecteur Harry)*, on a pu le revoir mûrir, se creuser et rester lui-même : beau.

Je n'ai pas les mêmes souhaits que Nixon

Il avait la classe de la star tranquille à la réception pendant laquelle a été accrochée à son veston de tweed la croix d'officier des Arts et Lettres. Le ministre n'était pas là pour la lui remettre lui-même, l'honneur en est revenu à Pierre Viot, président du Festival de Cannes. Dans l'énervement et la chaleur, Clint Eastwood, entouré de caméras et de micros, avançait, œil clair, demi-sourire. Il a écouté sans broncher les longs discours qu'on ne lui a sans doute pas – on l'espère – entièrement traduits. Il a fait des allers et retours pour la télévision, s'est prêté aux photographes. Il a l'habitude. Quand même, la croix au bout du ruban bleu devait lui paraître saugrenue.

Le bizarre de l'affaire, en définitive, est l'engouement du public de la Cinémathèque. Elle n'a pas désempli, non seulement pour les Sergio Leone – adoptés par les cinéphiles dès leur sortie, pour *Honkytonk Man* ou *Bronco Billy* – histoires de losers, qui n'ont pas rencontré de succès public, – mais aussi pour les Harry et dérivés, jusqu'à présent méprisés, violemment attaqués pour péchés d'idéologie réactionnaire. Or, aux projections de la Cinémathèque, les gloussements pâmés qui ont souligné les exploits du salaud de flic et son ironie morbide prouvent que le charisme de Clint Eastwood a fini par faire tourner le vent.

Il dit que la situation est semblable aux États-Unis. Allongé sur le canapé Louis XVI du palace où sont logées les stars, il répond aux interviews. Ce n'est certainement pas ce qu'il préfère de son métier, mais il assure, avec une élégance souriante *et même chaleureuse. Il a été flatté*, dit-il, par la matière dont a été reçu *Honkytonk*. Quant aux autres films, *« je ne sais pas, je n'ai pas d'explication, à part le fait que les temps ont changé et les préjugés aussi »*. Avant de créer l'image du solitaire brutal, avant même d'être mercenaire au cigarillo pour Sergio Leone, Clint Eastwood était célèbre aux Etats-Unis grâce à un feuilleton-fleuve – il a duré sept ans, de 1959 à 1966, – *Rawhide*. Il y a tenu le second, puis le premier rôle. Il était bon, pur et clair. Image moins séduisante que celle du cousin de Humphrey Bogart, rude et cynique, à qui il faudrait si peu pour s'humaniser.

« Quand je tournais Rawhide, *c'était intéressant pour moi et ça m'a permis par contraste de faire naître des personnages plus équivoques. Aujourd'hui, il y a davantage de sophistication, on apprécie les faiblesses, les ambiguïtés des héros. »*

Dirty Harry n'a pas été fait par provocation – cette idée le fait rire. Elevé pendant la guerre dans l'horreur du fascisme, les accusations dont il a été l'objet lui paraissent invraisemblables : *« C'était juste un polar sur un personnage. Et c'est le personnage qui a fait le succès des films. D'autres films plus violents n'ont pas marché aussi bien. A ce moment particulier, les spectateurs ont pris la fable de* Dirty Harry *dans un sens individuel, pas du tout dogmatique. Ils se sont identifiés à un homme qui réussit l'impossible. Wes Block, dans* Tightrope, *est quelqu'un de plus quotidien, on ne peut pas fantasmer sur lui de la même manière. Il est comme tout le monde, il hésite, il ne sait pas... Si quelqu'un vous insulte, c'est après que vous comprenez ce que vous auriez dû faire. Harry, il sait tout de suite, et il frappe. Il appartient à la fiction. »* Clint Eastwood prend avec Harry et ses semblables la distance de l'ironie. Ce n'est pas pour dire, comme Hitchcock : *« Ce n'est que du cinéma »*, mais parce que l'humour est un élément essentiel de la vie, *donc du cinéma*.

Clint Eastwood pense que *Tightrope* est une bonne étape pour lui, qu'elle lui permettra d'aller plus loin dans les polars. Il voit en Dirty Harry un être désespérément seul, une sorte de Don Quichotte perdu dans un combat sans fin avec le crime et que ses victoires amères, inutiles, poussent à la cruauté. *« J'ai peut-être en moi quelque chose de lui. Je n'en souffre pas trop parce que j'ai la chance d'être indépendant. Sinon... De toute façon, si l'on considère que la base du théâtre, c'est le conflit, il est intéressant de montrer les sous-conflits, les contradictions, et c'est plus amusant à interpréter qu'un gagnant tout droit, à la James Stewart ou à la Gary Cooper, ou qu'un type qui arrive dans une école de filles, en sauve une et s'en va... »*

Là, il fait allusion au film de Don Siegel, *les Proies*, où, Yankee blessé, il est recueilli par un pensionnat de demoiselles sudistes. Dans une atmosphère à la Tennessee Williams, il éveille toutes sortes de désirs, fait craquer les corsets de la morale victorienne. Pôle d'attraction de toutes ces femmes, il est amputé, et finalement empoisonné avec des champignons, meurtre collectif au cours du repas de la réconciliation.

Est-ce que l'échec est pour lui une angoisse ? Il fait répéter, la question l'amuse : *« Je ne crois pas. Je ne crois pas être masochiste. Il m'arrive de pousser un peu loin, mais c'est pour avancer. Je n'ai pas les mêmes souhaits que Nixon, je ne fabriquerais pas un Watergate pour me détruire... »*

Un homme à l'aise avec lui-même, équilibré, farouchement indépendant, rigoureux, qui vit loin des magouilles hollywoodiennes. Un chef d'entreprise et de famille. C'est l'image qu'il donne de lui-même. Ce n'est peut-être pas si simple. Quand il tourne avec son fils dans *Honkytonk Man*, il l'emmène au bordel, l'entraîne à voler des poulets, à fumer des joints, à « paterner » la loque qu'est devenue le personnage. Dans *Tightrope*, sa fille – sa vraie fille – le protège, le materne. Il faut se sentir fort pour donner de tels rôles à ses enfants.

Les bonnes histoires sont dures à raconter

Mais rigoureux, certainement, il l'est. Il prend grand soin de ses films, il est méticuleux : *« On consacre beaucoup de temps à chaque élément, autant ne rien laisser de côté. Les bonnes histoires sont dures à raconter. »* Il est attentif aux critiques : *« J'essaie de comprendre pourquoi, comment, dans quelle circonstances elles ont été écrites. Même quand elles sont positives, elles disent parfois des choses que vous ne saviez pas exister, c'est sans doute que vous les avez faites inconsciemment. Mais on doit aussi être capable de se juger, sinon on travaille en fonction de ce que les autres vont penser et ça devient faux.*

» J'ai l'impression qu'ici les spectateurs sont plus ouverts, plus souples. Ils sont moins conditionnés par les succès financiers. Aux États-Unis, personne n'ose plus descendre un film qui fait de l'argent. Mais on commence à apprécier des cinéastes comme Raoul Walsh, de la même manière qu'on a apprécié John Ford. Ford était une grande star. En France, la reconnaissance de Hollywood est moins pesante... Moi, je suis depuis longtemps ma propre voie. Actuellement, dans la plupart des cas, on voit et revoit les mêmes choses. Si un extraterrestre débarque, il est suivi par une foule d'autres extraterrestres forcément moins bons. D'autres domaines restent à explorer. Je préfère la psychologie. »

Est-ce que jouer Superman l'aurait amusé ? Pas du tout. *« Je n'aurais pas aimé être une marionnette. La majeure partie du public est effectivement très jeune, mais, si le cinéma donnait aux vingt-cinq - trente ans des films moins infantiles, ils y reviendraient peut-être. C'est un cercle vicieux, un problème confus pas facile à démêler, d'autant plus que les nouveaux metteurs en scène sont nourris de télévision, habitués aux images plates, banales. »*

Clint Eastwood veut bien être un héros invincible, au bord du malsain si l'on veut, mais pas un homme providentiel pour série de l'après-midi. On a beaucoup écrit sur la manière dont il cassait son image. Finalement, l'image, c'est le public qui la fabrique. Celle que proposent les films de Clint Eastwood est si vaste et si transparente que chacun peut s'y lancer à corps perdu et y retrouver ses rêves. Il y a, c'est vrai, dans le comportement de ses flics pourris la même innocence que chez l'enfant puni qui se venge en hurlant : « Je vais te tuer ! » Il y a dans les pires moments une exaspération, un « trop » qui fait penser que ce n'est pas naturel, qu'un geste suffirait pour l'amener à la douceur, et dans les pires moments de déchéance il y a la force et le charme de l'homme très grand aux yeux clairs, au sourire averti...

C'est vrai aussi que, si Clint Eastwood était seulement un type avec un physique ordinaire, ce ne serait pas supportable. Mieux vaut être capable de représenter un personnage moralement affreux mais très beau à voir, que le contraire.

COLETTE GODARD.

Filmographie

ACTEUR

- 1955 - *La Revanche de la créature*, de Jack Arnold ; *Francis in the Navy*, d'Arthur Lubin ; *Tarantula*, de Jack Arnold ; *Lady Godiva*, d'Arthur Lubin.
- 1956 - *Ne dites jamais adieu*, de Jerry Hopper et Douglas Sirk ; *la VRP de choc*, d'Arthur Lubin ; *La corde est prête*, de Charles Haas.
- 1957 - *Escapade au Japon*, d'Arthur Lubin.
- 1958 - *Ambush at Cimarron Pass*, de Jodie Copelan ; *Escadrille La Fayette*, de William Wellman.
- 1959-1966 - *Rawhide*, série de télévision.
- 1964 - *Pour une poignée de dollars*, de Sergio Leone.
- 1965 - *Et pour quelques dollars de plus*, de Sergio Leone.
- 1966 - *Le Bon, la Brute et le Truand*, de Sergio Leone.
- 1967 - *Les Sorcières* (sketch de Vittorio de Sica).
- 1968 - *Pendez-les haut et court*, de Ted Post ; *Un sheriff à New-York*, de Don Siegel.
- 1969 - *Quand les aigles attaquent*, de Brian G. Hutton ; *la Kermesse de l'Ouest*, de Joshua Logan.
- 1970 - *Sierra torride*, de Don Siegel ; *De l'or pour les braves*, de Brian G. Hutton.
- 1971 - *Les Proies*, de Don Siegel.
- 1972 - *Dirty Harry*, de Don Siegel ; *Joe Kidd*, de John Sturges.
- 1973 - *Magnum force*, de Ted Post.
- 1974 - *Thunderbolt and Lightfoot*, de Michael Cimino.
- 1976 - *L'inspecteur ne renonce jamais*, de James Fargo.
- 1978 - *Doux, dur et dingue*, de James Fargo ; *l'Evadé d'Alcatraz*, de Don Siegel.
- 1980 - *Ça va cogner*, de Buddy van Horn.
- 1983 - *City Heat*, de Richard Benjamin.
- 1984 - *La Corde raide*, de Richard Tuggle.

RÉALISATEUR

- 1971 - *Play Misty Forme.*
- 1973 - *Breezy, l'Homme des hautes plaines.*
- 1975 - *La Sanction.*
- 1976 - *Josey Wales, hors-la-loi.*
- 1977 - *L'Epreuve de force.*
- 1980 - *Bronco Billy.*
- 1982 - *Honkytonk Man Firefox.*
- 1983 - *Sudden Impact (le Retour de l'inspecteur Harry).*
- 1984 - *Pale Rider.*

PRODUCTEUR

En 1968, Clint Eastwood forme sa maison de production Malpaso (ce qui signifie « faux-pas »).

Paul McCartney, un film et de jolis rêves

Avec *Rendez-vous à Broad Street*, un gentil navet musical dirigé par Peter Webb qui ronronne sur les anciennes chansons des Beatles réadaptées pour la circonstance, Paul McCartney essuie le premier bide de sa carrière : le fim a été retiré au bout de deux semaines des écrans américains, et le *New York Times* l'a cité comme le plus beau flop de l'année. Sans éclat, en Angleterre, il réalise tout de même de meilleurs scores. Pour se consoler, MPL (McCartney Paul et Linda), la société de l'ancien Beatle, produit des dessins animés adaptés d'une bande dessinée pour enfants *(Rupert)* qui paraît depuis plus de quarante ans dans l'*Express Newspapers*. Une semaine après sa sortie, le 45 tours qui en est extrait grimpait à la quatrième place des hit parades britanniques. Au siège immense et luxueux de sa compagnie sur Soho Square le visage poupon à peine atteint par les rides, le regard rieursous les fameuses paupières de cocker. Paul McCartney, gamin éternel, ne tarit pas d'anecdotes. Volubile et enthousiaste, il fait des imitations, dialogue avec *lui-même*, et, si d'aventure on souhaite lui poser une question, la seule solution est de le faire tousser. — A. W.

• *Pourquoi un film ?*

— A l'origine, c'était le désir d'être associé à une équipe créative. Travailler avec des gens talentueux, intelligents : un environnement qui stimule les idées.

» Mon intention première étant de faire un film de science-fiction, j'ai contacté l'auteur de *Star Treck*. La particularité du film, tel que je l'imaginais, aurait été d'être une soucoupe volante, l'ultime soucoupe volante. Entre-temps Steven Spielberg a sorti *Rencontres du troisième type*, et notre projet n'avait plus de sens. J'ai travaillé avec le réalisateur de *l'Education de Rita* sur une seconde mouture qui n'a pas abouti, puis sur une troisième avec Tom Stoppard : c'était un plaidoyer contre la guerre à travers l'histoire d'un jeune *skinhead* londonien qui s'enrôlait avec enthousiasme dans l'armée et perdait ses jambes en Angola.

» La guerre des Malouines a éclaté à ce moment-là et tout à coup c'était d'actualité — l'idée répandue est que les Anglais ne s'impliquent pas dans les guerres. Malheureusement Tom Stoppard terminait une série pour la BBC et il fallait attendre encore six mois. Alors j'ai perdu patience et je me suis décidé à écrire un scénario moi-même. Bloqué dans un embouteillage, j'ai pris un stylo et je me suis souvenu de cet incident à propos des Sex Pistols que m'avait raconté leur producteur : à la fin d'un enregistrement, leurs bandes avaient disparu. C'est une histoire toute simple mais plutôt dingue quand on y pense. Je l'ai gardée telle quelle en imaginant les conséquences et en ajoutant l'idée que le voleur pourrait être un de mes collaborateurs.

» Quand j'ai une idée, je ne peux pas y résister même si elle est mauvaise. J'ai écrit le scénario comme on écrit une chanson, par enthousiasme. En deux semaines. Puis je l'ai soumis à Dick Lester *(Hard Day's Night, Help !, Superman)*. Il n'en était pas fou, mais il ne l'était pas non plus lorsque je lui avais proposé de réaliser une vidéo sur les Beatles racontant leur histoire : un mois plus tard quelqu'un d'autre sortait *The Complete Beatles* et faisait un tabac. Je me suis dit que Dick se trompait encore une fois. J'ai donc proposé le projet à plusieurs producteurs, certains ont refusé mais j'ai senti qu'il fallait aller jusqu'au bout. J'ai donc commencé moi-même la production et la Fox a pris le relais.

Avec l'opéra, j'ai du mal

— *C'est donc l'envie de faire un film à tout prix qui a prévalu ?*

— Quelqu'un dans ma position pourrait s'assurer de ne prendre aucun risque. Je ne sais pas pourquoi je l'ai fait. C'était un acte de foi, un nouveau « challenge », je suppose. J'aime voir les gens créer, les voir suer pour sortir quelque chose à partir de rien. Ça tient de la sorcellerie. Mon désir de composer, c'était avant tout la perspective d'un style de vie, d'une existence, pas celle d'écrire une chanson en particulier. Le cinéma, c'est la même chose, même si je ne suis pas sûr de vouloir recommencer.

» La création d'une illusion, voilà ce qui m'intéresse, fabriquer un joli rêve pour les autres : c'est la principale caractéristique de *Rendez-vous à Broad Street*. C'est aussi, à mon sens, ce qui fait le succès de Spielberg. Ça n'est pas nécessairement le meilleur cinéma, mais j'aime les choses commerciales. Je suis comme ça, j'ai toujours été bon public. Chacun voit midi à sa porte. Avec l'opéra, par exemple, j'ai du mal. Va pour les musiques, mais je n'arrive pas à comprendre les paroles.

— *Dans ce film, vous êtes scénariste, acteur et musicien. Quel rôle préférez-vous ?*

— Je ne suis pas un grand acteur, Ringo est meilleur que moi. Bien plus drôle. Mais il y a deux, trois scènes dont je ne suis pas mécontent. Le reste est OK, mais nous aurions dû travailler plus. C'est comme tout, on ne voit les erreurs qu'après coup. Le plus intéressant, c'est d'avoir appris. Les parties musicales sont enregistrées « live » pour la plupart, nous avons pris du bon temps à les jouer. C'est un petit film sans ambition, prévu pour la télé, avec un budget moyen : moins de dix millions de dollars. Nous savions que nous ne faisions pas *Indiana Jones*, un succès au Box Office, mais une gentille comédie musicale anglaise.

» Tout est très « british », les dialogues, le style, la photo, les éclairages. Dans une histoire aussi simple, les personnages sont caricaturaux : les méchants portent des lunettes noires, ils sont vieux et répressifs, les gentils sont jeunes et ont la foi. C'est symbolique et un peu cul-cul, mais les comédies musicales le sont la plupart du temps.

» *Rendez-vous à Broad Street* a été fait dans l'esprit de *Magical Mystery Tour*. A l'époque les gens disaient : « Vous auriez pu mieux faire », mais si vous le regardez aujourd'hui, sa grandeur c'est sa pureté. Il est purement représentatif des années 60 et, en dépit des erreurs, c'est génial de voir John chanter *I Am the Walrus* et toutes ces dingueries. *Rendez-vous à Broad Street* n'est pas aussi moderne qu'il aurait pu l'être, mais il contient les ingrédients du moment : une façon de danser, de mettre en scène comme dans les vidéo-clips. Il est surtout intemporel.

— *On imagine facilement que votre fortune vous permet de réaliser le moindre de vos caprices. Avez-vous des comptes à rendre ?*

— Je n'aime pas cette idée qu'on peut faire ce qu'on veut sous prétexte qu'on est riche. Tout le monde est assujetti aux mêmes règles. J'aurais pu exiger les plus grands décors, le meilleur réalisateur. Ce film ne demandait pas un énorme budget, nous avons joué serré. Il aurait été inintelligent de vouloir plus. J'avais un producteur et un réalisateur au-dessus de moi et même si certains peuvent penser *(voix pincée)* : « Oui, il pouvait les renvoyer à tout moment », je n'attendais pas qu'ils me disent : « Vous, vous êtes spécial, nous allons penser grand. »

» Je voulais les mêmes contraintes financières que n'importe qui. C'est une règle de sécurité. Je ne peux travailler sans charpente. Alors, l'argent, quand on en a, ce sont les autres qui font la différence. Mais dans un film, c'est comme devant la loi, on est tous égaux. Vous savez, bizarrement, comme tout le monde, je suis intrigué par ce que font les gens qui ont d'immenses fortunes. Je suis avide de potins. Mais je ne pense pas à mon argent.

— *L'industrie du disque a-t-elle besoin du cinéma aujourd'hui ?*

— Non, je ne crois pas, mais le rock s'est toujours passionné d'images. C'est une rencontre qui se fait naturellement, par désir plus que par besoin. Les musiciens de rock sont aussi des leaders dans le domaine visuel : les pochettes de disques, les vidéos, la mode, ils lancent les looks. Regardez les Beatles des débuts, nous avions toujours des appareils photo avec nous. Nous avons fait *Hard Day's Night, Help !, Magical Mistery Tour, Yellow Submarine, Let It Be*, des films expérimentaux avec les moyens du bord, mais ça faisait partie d'un tout.

» De même, Spielberg prend des idées dans le rock. Il utilise ses techniques, son matériel, les synthétiseurs : le début de *Rencontres du troisième type*, c'est comme un concert des Pink Floyd, le son énorme du tonnerre. Pourtant, je ne pense pas qu'un film puisse remplacer un concert. Impossible de sentir l'atmosphère.

» Un film, c'est regarder un mur avec de jolies lumières, mais si on les éteint, il ne reste que le mur. Il n'y a personne derrière. Alors c'est une solution partielle qui a ses avantages : si je pars en tournée, je toucherai peut-être deux millions de personnes. Avec un film, cinq fois plus. C'est un peu comme Elvis qui envoyait sa Cadillac en tournée *(il imite sa voix)* : « Non, non, je ne sors pas aujourd'hui, envoyez la voiture ! »

» Well, envoyer un film c'est toup de même mieux qu'une voiture. Ne reprenant pas la route, c'est ce que j'ai pensé. Ça prend du temps de former un groupe, je n'ai plus de musiciens réguliers : constituer un répertoire, répéter, il faut des mois avant de monter sur scène. Ce qui ne veut pas dire que j'aie rayé les concerts, mais, quand John a été tué, ça paraissait stupide de sortir, de s'exposer. J'ai une femme et quatre enfants, la chose la plus sensée semblait être de rester chez soi, de boire du thé et de regarder la télé. Mais on ne peut vivre de cette façon qu'un certain temps, votre vraie personnalité reprend vite le dessus.

— *Le cinéma vous semble-t-il aujourd'hui un moyen d'expression plus efficace que la musique ?*

— Une chanson, c'est un coup de poing qui mène au KO. Le film, c'est un combat en quinze rounds. La musique reste pour moi un moyen plus favorable parce que j'y suis meilleur. Ce qu'il y a de bon dans une chanson, c'est son immédiateté, sa forme condensée et compacte, la meilleure façon de se traduire et de communiquer à la première personne. On peut dire en trois minutes ce que Shakespeare aurait dit en deux heures. Il l'aurait dit plus profondément, plus justement et peut-être plus poétiquement, mais aujourd'hui il aurait beaucoup moins de chances de se faire entendre.

— *Pensez-vous qu'une chanson puisse changer les consciences ?*

— Oui, définitivement. Je citerai *Give Peace a Chance*, qui a été un instrument efficace dans le processus de paix au Vietnam. Vous pouvez penser qu'il est stupide de croire ça, mais quand vous voyez le film d'un million d'Américains entonnant cette chanson pour Nixon devant la Maison Blanche, de toute évidence c'était un hymne qui a participé d'une prise de conscience. Le rock, des gens comme Dylan, ont eu un rôle important dans la fin de la guerre au Vietnam.

Une voix dans votre tête

» Un soir j'écoutais une chanson de Bryan Ferry avec des écouteurs : c'était très étrange, il était dans ma tête, j'ai réalisé qu'il avait un pouvoir sur mon esprit et que j'avais sans doute le même. Si je suis en face de vous, ça n'a aucune portée, mais, avec un disque, je peux devenir votre conscience, une voix dans votre tête qui dit : Ne sois pas bon, ne sois pas mauvais ».

» La musique, c'est une autre voix qui s'inscrit dans les consciences. J'ai écris *Give Ireland Back to the Irish* (Rendez l'Irlande aux Irlandais), ça ne veut pas dire qu'ils l'ont rendue, mais si ça a fait réfléchir au moins une personne, c'est suffisant. *Ebony and Ivory* que j'ai chanté avec Stevie Wonder, les gens disaient : « C'est tellement simpliste », peut-être, mais je n'ai pas souvenir d'une autre chanson qui ait été numéro un aux Etats-Unis en affrontant les problèmes raciaux.

» Certaines chansons des Beatles ont transformé les gens. Avec le recul, sachant que nous avions ce pouvoir, je remercie le ciel qu'il ait été utilisé pour le bien. nous aurions facilement pu défendre le mal. Je suppose qu'il y a du bon et du mauvais dans le rock, mais, de façon générale, politiquement, socialement, il s'est toujours placé du bon côté pour défendre les causes avec un sens de la justice.

» Bien sûr, l'excès est un trait commun du rock, et beaucoup de gens en sont morts. Peut-être est-ce bon de mourir dans l'excès, je ne sais pas, c'est aussi une idée du rock. Mais j'ai connu beaucoup de ces musiciens qui sont morts, je ne pense pas qu'ils en avaient envie. Ils étaient juste excessifs, merveilleusement, tragiquement excessifs. Keith Monn (le batteur défunt des Who) était un gentleman, un homme extrêmement sensible et chaleureux. Mais en tournée, les chambres d'hôtel, la routine, la tension, le manque de liberté, il saccageait tout pour s'amuser. Précipiter une voiture dans une piscine, c'était très rock, c'était surtout la mythologie de Hollywood poussée à l'extrême. Hollywood Babylone. Il était aussi victime de son rôle.

» Il y en trop de drogues trop d'alcools, les gens craquent souvent au sommet. Même chose avec Hendrix, il n'avait pas besoin de mourir aussi jeune. Il était d'une douceur incroyable, rien de commun avec l'illuminé qu'en a fait la légende, mais aujourd'hui on ne retient que les moments les plus excessifs de ses concerts : le guitariste qui brûlait sa guitare et qui jouait avec les dents. Il détestait ça, mais c'est ce que le public attendait de lui.

— *Comment expliquez-vous que les Beatles aient échappé à ça ?*

— Je ne sais pas. Mon sentiment à propos des Beatles, c'est que ça n'était pas vraiment nous. C'était notre génération, une génération entière qui s'est réveillée en même temps. Etaient-ce les conditions ? L'euphorie économique, la télévision, tout arrivait en même temps, et pour la première fois les gens avaient le temps et ce besoin de liberté. Nous étions les plus visibles et nous sommes devenus des leaders, mais en réalité nous étions des imitateurs, tout ce que nous faisions avait ses origines chez d'autres. La coiffure était celle d'un ami rencontré à Paris que nous avions copiée, les premiers costumes provenaient d'une collection de Pierre Cardin, nous faisions ce que les autres faisaient, et c'est pour ça qu'ils nous aimaient. Les commentateurs nous présentaient comme des novateurs, mais nous étions tous dans le même bain, suivant aussi aveuglément qu'on nous suivait. C'était un mouvement.

— *Et aujourd'hui, vous suivez ou vous imposez ?*

— Les deux. Si vous êtes les Rolling Stones, les gens veulent entendre les tubes. Moi, c'est ce que j'attends en tout cas, et mes goûts sont les mêmes que ceux du public. C'est une loi : dans un concert, soixante-quinze pour cent des chansons doivent être connues. Quant aux disques, j'essaie de me faire plaisir. Mon âge, ma condition, marié et père de famille, je suis devenu normal, moins choquant dans ma musique. Je suis connu pour mes ballades, mais j'aime autant le rock'n roll, c'est juste que j'oublie d'en jouer. C'est une question de direction. On est prisonnier de son style, et en changer n'est pas aussi facile qu'on peut l'imaginer, même si je sens en moi les ingrédients pour le faire. Les gens ont tendance à penser que c'est facile sous prétexte que c'est commercial. Ils se trompent. Il est souvent plus dur d'être commercial qu'expérimental.

Propos recueillis par
ALAIN WAIS

★ Voir les films nouveaux.



Les chansons secrètes de Charlélie Couture

CHARLÉLIE COUTURE donne une série de concerts au Palais des sports du 22 au 26 janvier. Avec une *nouvelle* image, une autre manière de concevoir un spectacle.

Charlélie Couture vient de boucler ce qu'il appelle sa *première période* : cinq années de route et de concerts, *de studios et d'albums* où il a joué avec le rock et tout ce que cette *musique contient d'incertitudes* et de fantasmes, avec des chansons en *noir et blanc*, avec des ballades portées par une tension intérieure irrésistible. L'année écoulée lui a permis de se *retourner, de réapprendre où étaient rangées* ses affaires.

Aujourd'hui il vit à l'extérieur de Nancy, *dans une maison au milieu* de la campagne qui surplombe une *vallée gigantesque*.

Un jour avant la première représentation du Palais des sports, l'ancien élève des beaux-arts de Nancy ouvrira, rue Dufour, aux Halles, une exposition de vingt-cinq dessins réalisés au cours des haltes de tournées, dans les chambres d'hôtel et dans les salles de bain. Parallèlement à ce *« travail de mémoire »*, comme l'affirme Charlélie Couture, le chanteur publie un premier livre *(Cahier d'écoles)*, *une suite de dessins* et de caricatures, de croquis ou bouts d'essai, de prises de notes ou séquences datant de 1970 à aujourd'hui où l'auteur de *Comme un avion sans ailes* offre un peu de son jardin secret, des rêveries abandonnées, une suite de sensations avec la même acuité sarcastique, la même tendresse, la même virulence dans la simplicité que dans les chansons.

« Jusqu'ici, dans mes chansons, dit Charlélie Couture, *je suis parti de la réalité quotidienne en imaginant à tort qu'ensuite les gens pourraient extrapoler. Si je chantais :* « Y'a un cendrier posé sur la table qui déborde », *les gens entendaient ce qui était dit et, à la limite, ils pensaient :* « C'est le bordel chez lui. » *Pour moi, ça pouvait vouloir suggérer qu'il y avait dans la pièce quelqu'un qui avait fumé et qui avait des angoisses. Plutôt que de raconter des sentiments, j'ai toujours préféré les décrire par le pourtour.* Art et Scalp, *mon dernier album, marque en ce sens la fin d'un cycle. Le premier disque de cette période de cinq années,* Pochette surprise, *c'était une espèce de patchwork, des chansons juxtaposées les unes à côté des autres.* Poème rock, *c'était un album à l'échelle d'une pièce,* le Pêcheur *parlait d'une famille, d'un quartier,* Crocodile *évoquait une petite ville de province.* Art et Scalp *dit simplement qu'au milieu des grosses turbulences actuelles chacun se replie sur soi.*

» Longtemps, j'ai travaillé au microscope. A présent, je commence à travailler avec des dispositives.

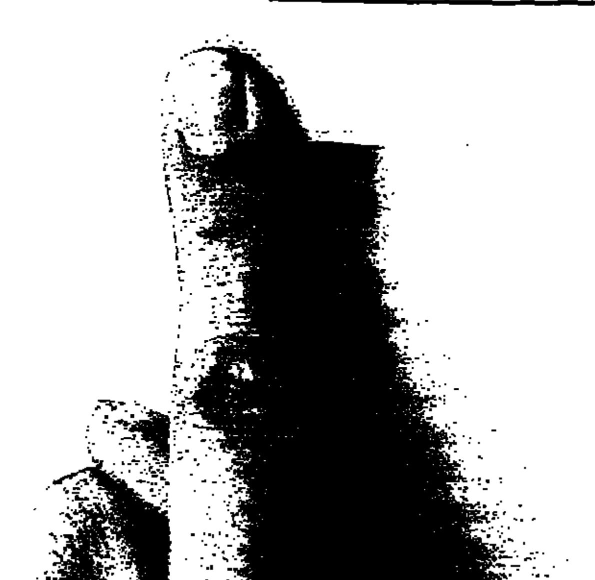
» Chaque année depuis 1979, j'ai sorti un album. Cela a été pour moi comme une série de mises au point. La boucle est fermée aujourd'hui. J'ai vieilli ou plutôt j'ai mûri et j'ai rajeuni après avoir fait le point dans ma tête. Ce qui m'a permis de prendre du recul et de changer. J'ai simplifié tout un paquet de dogmes, de morales auxquels je tenais. J'ai compris qu'on ne changeait pas les gens, que ceux-ci ne bougeaient pas vraiment. Ça m'a bousillé le moral. Avant, j'étais comme un compagnon du Tour de France qui vivait pour son acte. Maintenant, sur scène, ça devient plus une jouissance qu'une démonstration.

» Je crois qu'on a tous besoin de finir son cycle d'initiation. Au départ de ma vie, je voulais faire de l'image. J'ai dans mes cartons des milliers de dessins et de gravures. J'ai écrit à ce jour plusieurs musiques de films : j'aimerais entrer plus dans le cinéma. Comprendre bien ses mécanismes avant de faire un film ».

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Albums Island, dist. Phonogram.

★ *Cahier d'écoles*. Edition Voix Richard Meier, 35, rue de la Victoire, 57158 Montigny-lès-Metz.



« Les Amants terribles »

Danièle Dubroux, cinéaste dévergondée

« Comme je vais vous poser quelques questions un peu crues – que vous n'aurez pas volées, puisque votre film les induit, – je vous serais très reconnaissant de ne pas me gifler au cours de cet entretien...

– D'accord. Je suis ravie que mon film provoque des questions crues...

– Est-ce que ça facilite les choses, dans la carrière du cinéma, d'être une grande belle fille blonde aux yeux bleu-vert ?

– De qui parlez-vous ? Aujourd'hui je suis en chaussures plates... Tout dépend de la façon dont on vit, si on est quelqu'un qui prend le positif. Moi, je suis du genre à voir toujours ce qui ne va pas. Bien sûr qu'on pourrait se plaindre et dire que faire du cinéma, pour une femme, c'est dur, mais pas au titre de vieilles revendications féministes. C'est un peu comme si c'était douteux. Beaucoup de femmes qui produisent, qui ont des postes importants dont dépend la carrière d'artistes de cinéma, misent plutôt sur de jeunes poulains, non sur des femmes. Si le vieux couple producteur-actrice reste éternel dans le cinéma, le couple réalisatrice-producteur ne joue pas dans un sens positif...

– Et se montrer au cinéma en petite culotte, comme vous le faites volontiers ?

– C'est comme se jeter dans la Seine par moins 10 degrés. Je ne l'ai pas fait par plaisir ou pour satisfaire un désir d'exhibition, c'était même une grande angoisse. Mais mon couple est enfermé dans une chambre, je ne pouvais pas rester en col roulé. Je me suis dit : « Il va bien falloir que j'y passe, et que j'enfile une combinaison noire », bien que dans le civil je n'en porte pas. J'ai même tourné des scènes où je me suis mise complètement nue, chose que je fais très difficilement dans les relations privées. Mais pour un film, pour son film, que ne ferait-on pas !

– Se filmer soi-même en train de faire l'amour ?

– C'est terrible, ça. Mais je ne sais pas pour qui c'est le plus éprouvant. Moi metteur en scène, dirigeant une équipe, un peu le maître à bord, d'un seul coup je me mets à poil devant mes techniciens, je dois passer d'un statut de maîtrise du plateau à celui d'une femme qui aime, qui souffre, et qui a envie de faire l'amour avec son amant. Je crois que mon acteur flippait encore plus que moi, comme certaines personnes qui me connaissent et qui sont gênées de me voir faire ça dans le film. Mais à un moment, quand c'est pour le film, on est porté par sa cause et on pourrait tout faire.

– L'affiche et la publicité de votre film le présentent comme un film érotique...

– Je n'ai pas pu du tout contrôler le matériel publicitaire, alors que je m'étais occupée de tout sur ce film. J'étais inquiète, mais quand j'ai vu l'affiche je me suis dit : « Dans le fond, elle est pas mal. » Elle joue le côté érotique, mais les lettres graffitées par-dessus le relativisent. Et puis on ne voit que des bras, on ne voit rien d'autre. C'est un enlacement. Dans ce mouvement des bras, on peut deviner un oiseau. Moi j'aurais peut-être plutôt joué sur un moment de colère où les personnages s'agrippent...

– Vous préférez souffrir ou faire souffrir ?

– Entendu dans un sens de jubilation érotique ou dans les rapports larges humains ? D'une manière générale, je n'aime pas vraiment faire souffrir, sauf si c'est pour la bonne cause, soit parce que j'ai l'impression qu'en faisant souffrir l'autre va se brandir, ou s'il souffre par amour, ou si c'est le moyen pour lui ou pour elle de se grandir...

Ténébreux en diable

– Quel est le type d'hommes qui vous branche ?

– Ceux qu'on peut voir dans le film. Mon personnage énerve beaucoup de gens, surtout des femmes dans une tranche d'âge approchant la cinquantaine, elles s'exclament : « Qu'elle le quitte ce bonhomme : pourquoi reste-t-elle avec un type si désagréable ? » Elles semblent n'avoir pas compris ce truc bizarre, irrationnel, de la passion. On n'aime pas les gens pour leurs meilleurs côtés. Le Slave de mon film correspond à ce que j'aime chez un homme, même si c'est invivable : primitif, ténébreux en diable, entier dans ses exigences, un peu venu d'ailleurs, l'autre absolu, celui qu'on ne rencontre pas dans un milieu parisien branché. J'aime bien aussi les jeunes gens, les marins, les garçons romains comme il y en a dans le film, tout ça j'aime bien. Je n'aime pas les papas.

– Et le cinéma ?

– Le cinéma que j'aime ou le cinéma qui me sert ? Un cinéaste comme Lang, au niveau de la construction, qui atteint une espèce de perfection, me donne une grande leçon scénaristique, architecturale. Par ailleurs, il y a un cinéma moderne que j'aime, mais dont je ne peux rien prendre, parce que c'est un cinéma de style, de regard, comme celui de Wenders ou de Duras, qui n'est absolument pas à imiter.

– Vous avez longtemps fait partie de la rédaction des Cahiers du cinéma *: écrire sur le cinéma ou écrire pour le cinéma, est-ce qu'on est la même personne ?*

– Pas du tout. C'est la manière dont on voit les films qui est complètement différente. Quand on est critique, on cherche un angle d'attaque, qu'elle soit positive ou négative. Quand on fait soi-même des films, on regarde autre chose : comment machin s'est dépatouillé avec son histoire, là où il a réussi, comment il s'en est bien ou mal tiré, avec un regard de collègue-artisan. A un moment, ça devient inconciliable de faire des films et de continuer à parler de ceux des autres. Mais je crois que ça sert beaucoup de passer par la critique : quand on vient à la réalisation, on risque de refaire des plans ou des histoires, et de plagier, comme certains jeunes cinéastes qui semblent n'être même pas conscients d'avoir copié ce que les autres ont fait, par absence de distance critique. Ce que j'ai surtout appris en étant critique, c'est de tenter de faire mon propre cinéma, se chercher soi, chercher sa propre écriture, même si on est traversée par tous les films qu'on a vus. Quand mon opérateur me disait : *« Si on faisait un pano là ? »*, je répliquais : *« Non, ça on l'a déjà vu dans un film de Wenders. »* Je voulais plutôt trouver les mouvements d'appareil qui étaient seulement déterminés par mes personnages et leurs mouvements, sans citations cinéphiliques.

– Votre film est décousu à plaisir...

– Décousu en apparence, dans la mesure où chaque personnage a sa logique propre, amoureuse ou psychologique, qui l'agit, qui le pousse jusqu'au bout : Alice dans sa démarche aux marges de la ville, mon psychanalyste dans son parcours d'enquête, et mon couple dans son huis clos de chambre. En même temps, ces trois circuits hétérogènes se retrouvent ultra-cousus dans un espace de recoupement possible qui est cet hôtel, et qui est Rome, qui est comme un village : on se perd dans la ville mais on se retrouve ou on se croise toujours sur ses mêmes places. Ces trois histoires ont des échos, des résonances les unes pour les autres : en fait, elles ne racontent qu'une seule histoire, qui est le parcours du combattant amoureux, un pèlerinage avec ses phases et ses éclats. Quand Adrien vient de dire : *« Un homme ne peut pas pleurer devant une femme »*, on tombe sur Hans qui pleure depuis deux jours dans sa chambre.

– Votre film se passe donc à Rome, et une de ses scènes dans une soirée mondaine ; pourtant il ne pourrait pas du tout être un film d'Antonioni...

– Parce que ce n'est pas sur l'incommunicabilité ? Parce que les gens de cette soirée n'ont pas l'air de s'ennuyer spécialement ? Parce qu'il y a un personnage déglingué, hirsute et ivre qui se comporte très mal ? On n'a pas le temps de s'attarder trop sur cette soirée, sur ce milieu demi-mondain romain. On a vite besoin que nos deux héros se rencontrent de nouveau et s'affrontent et s'insultent...

– Pourraient-ils être les personnages d'un Conte moral *ou bien d'une* Comédie et proverbe *de Rohmer ?*

– Je ne crois pas que c'est le même regard. Dans mon film, j'ai un regard interne qui participe fébrilement jusqu'au bout des choses. Il y a certainement aussi une distance qui permet de s'amuser des comportements d'une même condition, et ça c'est très rohmérien, mais Rohmer ne joue pas dans ses films. Le fait que je joue dans le mien est le signe d'une participation et d'un engagement extrêmes, quitte à se faire taper sur les doigts.

– La présence comme acteur de Jean-Noël Picq, qui a joué Une sale histoire, *ne nous met-elle pas sur la piste d'Eustache ?*

– Il s'est trouvé que j'ai connu Jean-Noël Picq chez une amie, en dehors d'un terrain cinématographique. J'ai été à la fois séduite, intéressée, amusée par lui. Et pendant un an, on a dîné ensemble tous les samedis soir. On ne parlait pas de cinéma, il me racontait des tas d'histoires, toujours des démêlés avec les femmes. Et je lui disais : « Non, tu te trompes, elles ne sont pas si ceci ou si cela... » Il avait des idées très précises sur tout ce que les femmes font subir aux hommes. Il voyait les hommes comme des victimes des femmes. Moi, je lui racontais, à titre d'exemple, des histoires qui m'étaient arrivées avec des hommes qui démentaient les siennes. C'étaient des joutes entre nous. C'est lui qui m'a raconté l'histoire dont je me suis inspirée pour écrire le film : il avait suivi une jeune nana jusqu'à Rome. Et moi je lui avais raconté une histoire semblable à celle de Hans et de Laure. Le scénario a combiné ces histoires...

– Vous-même dans trois femmes ou soi-même observant les femmes ?

– C'est les trois vraiment : la jeune nana est une partie de ma jeunesse, Manuela est aussi quelque chose de moi. Et c'est aussi mon regard. J'ai toujours eu des rapports très passionnels avec les femmes, plus difficiles et plus passionnants qu'avec les hommes. Elles m'intriguent et m'exaspèrent. Avec les hommes, je me sens comme un homme avec eux, dans une confraternité plus évidente, moins compliquée qu'avec les bonnes femmes.

– Vous vous êtes quand même réservé le beau rôle avec celui de l'amoureuse éplorée mais intransigeante : les deux autres femmes sont des godelurettes...

– Je ne trouve pas Laure vraiment intransigeante, je dirais plutôt qu'elle est lâche. Est-ce que j'ai le beau rôle ? Je n'en sais rien. Je n'allais pas jouer le rôle d'une fille de dix-huit ans, et l'autre rôle a été écrit sur mesure pour Manuela Gourary, pour faire exister ce qu'il y a potentiellement chez elle, ce côté perdu et habité d'un amour christique. Elle est foncièrement marginale, là où jamais on ne l'attend, dans une dérive qui amène des choses dans son sillage. J'aime beaucoup ce personnage mais je ne pourrais pas le jouer. Je suis beaucoup trop trouillarde. Je ne pourrais pas me saouler une nuit entière et me retrouver par hasard au matin avec un Noir dans une écurie...

On continue le combat

– Les scènes sont donc sorties des acteurs ?

– Des personnages réels ont inspiré des personnages de fiction qui m'ont emmenée dans des situations créées par eux, par leur système, par la logique de leur désir.

– Ce n'est plus l'Amour par terre *ou* l'Amour à mort, *mais* l'Amour toujours...

– Oui, si on veut, l'amour toujours, et le combat est dur. Qu'est-ce qu'on se prend dans la figure, qu'est-ce qu'on en bave, mais il n'y a rien de mieux. C'est dans l'affrontement et dans la lutte, sur tous les plans, et surtout sur le terrain amoureux, que je trouve, que je me trouve et que je trouve les choses que je cherchais. Les rapports homme-femme, homme-homme, femme-femme, ce n'est vraiment pas de la tarte, mais on continue le combat. Et c'est de ça dont on se souvient. Les gens heureux n'ont pas d'histoire. La plénitude, c'est la famille. Mais on regrette sa souffrance : là où on s'est senti aimé par quelqu'un, c'est là où ça fait mal, sinon on ne sent rien, c'est l'anesthésie.

– Alors, une semaine après A nous les garçons, *voilà* A nous les grands Italiens *?*

– Je n'ai pas vu *A nous les garçons.* Je sais que mon film branche les jeunes hommes de vingt-vingt-cinq ans. Mais ils ne sont pas tellement à nous, c'est dur de les avoir, quand on dit « à nous » ils résistent et ils échappent à l'histoire. Je montre plutôt des gens qui sont capables d'aimer vraiment, même si l'extrémisme dans l'amour a des côtés pathétiques : des gens capables de s'humilier par amour, c'est fort, c'est romanesque. Voyez le pauvre professeur de *l'Ange bleu.* Plus que *A nous les garçons,* ce serait « à nous les extrémistes de la passion ». Les hommes et les femmes qui se donnent vraiment, quitte à être comiques et ridicules, voilà le genre que j'aime.

– Vous avez vu ce couple, Peter et Sloane, qui s'aiment et en chantant leur amour, J'ai besoin de toi, j'ai envie de toi, *font un malheur dans les foyers français ?*

– Oui, c'est un bon signe des temps. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

Drôles de rencontres romaines

ADRIEN, psychanalyste quadragénaire, vient à Rome pour retrouver sa jeune maîtresse, Stéphanie, qui fait une fugue. Dans la même ville, Laure – qui a menti à son amant parisien – rejoint Hans ; elle a connu celui-ci à Berlin et l'aime plus que tout. Alice n'a de comptes à rendre à personne, mais, croyant vivre des jours de bonheur, elle tombe de haut en apprenant que Sergio, son amant romain, est marié et père d'un jeune garçon.

Danièle Dubroux aime les voyages ou, plus exactement, les déplacements géographiques qui mettent les êtres en face de leur vérité ! Dans sa « nouvelle » cinématographique, *Sœur Anne ne vois-tu rien venir ?*, réalisée en 1982 pour un film collectif, *Filles héréditaires*, il y avait Berlin et deux femmes : elle-même, comédienne, et Manuela Gourary. On peut dire que son premier long métrage se trouvait, là, en germe. Stavros Kaplanidis, assistant pour *Sœur Anne*, a collaboré à la mise en scène des *Amants terribles* ; Danièle Dubroux joue le rôle de Laure et Manuela Gourary celui d'Alice. Et les personnages, arrivés de Paris, se trouvent confrontés à un univers urbain qui est un peu comme un théâtre pour leurs problèmes affectifs, leurs relations amoureuses, leurs rapports de force ou de faiblesse.

Danièle Dubroux a écrit un scénario très adroit, très structuré, dans lequel, à Rome, tous les chemins mènent à la piazza Navone, deux ou trois endroits populaires et, surtout, à l'hôtel Diamante, ancienne maison de passe où les voyageurs – Adrien, Laure, Hans et Alice – sont amenés à passer afin que leurs histoires s'entrecroisent. Pour ces amants terribles et contrariés, Rome n'est pas propice au tourisme, aux vacances. C'est une topographie propre aux allées et venues, aux chassés-croisés. Danièle Dubroux montre quelques places, des ruelles, de vieilles maisons aux façades écaillées, décors réels qui, dans la composition des images, ont l'air inventés. Monde fascinant par son aspect de piège tantôt ouvert, tantôt fermé. Alice, vagabonde perpétuelle, va y errer sans argent, sans papiers. Adrien a fait de l'hôtel Diamante son quartier général. De là, il part sur les pistes de Stéphanie. Laure et Hans sont presque toujours dans leur chambre, à s'aimer, à se déchirer.

On parle beaucoup dans ce film, et Adrien (Jean-Noël Picq) pourrait être un personnage de Rohmer. La mise en scène a un côté improvisé, avec pas mal de faux raccords, liberté étant laissée à la caméra de s'accommoder des conditions matérielles pour saisir les comportements, en somme sur le vif, et les dialogues. De quoi penser à Godard, mais cela n'a pas grande importance.

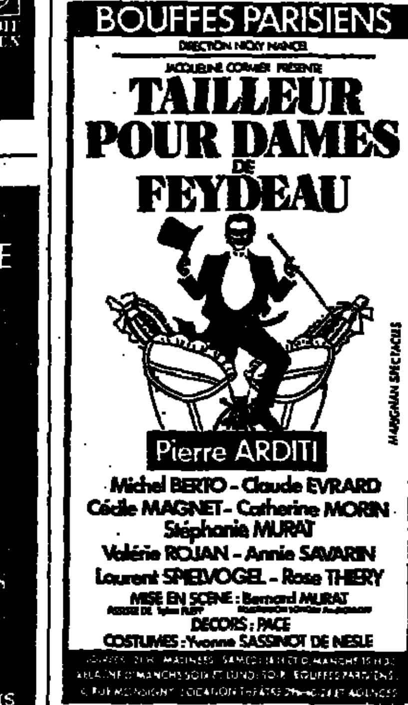
Car il y a chez Danièle Dubroux un élan plus fort que la technique, un besoin essentiel de filmer des parcours amoureux, aux embûches desquels les femmes se cognent et se blessent à cause des hommes. On sait peu de chose de Stéphanie, mais Adrien, avec ses discours et ses manœuvres, est un tel raseur que l'on comprend pourquoi elle le fuit. De ce côté-là, d'ailleurs, le film fait preuve d'un savoureux humour. Fantasque, extravagante (Manuela Gourary a la faculté rare de porter l'imprévu). Alice est entourée d'un certain fantastique social, et victime d'un peu reluisant macho italien (Michele Placido). Figure de la passion marginale, elle a l'énergie pathétique et curieusement réconfortante. Elle refuse de sombrer. Elle cherche son propre chemin.

Laure, la plus consciente, lutte contre les exigences de Hans, Slave exalté qui veut gérer l'amour en propriétaire. Danièle Dubroux a pris le rôle qui correspond le mieux à sa sensibilité. Son duel constant avec Stanko Molnar (acteur chez les frères Taviani, ici beau ténébreux aux joues mangées de barbe), s'exacerbe dans une comédie dont l'homme fait monter les enchères. *Les Amants terribles*, suite de rencontres romaines, mêle trois formes de passion pour mieux éclairer les attitudes et les responsabilités masculines dans cette difficulté de la communication, de l'échange, entravant les raisons du cœur.

Encore que le désir sexuel n'y soit pas ignoré, le film se place sur le terrain des sentiments – et, à cet égard, les scènes entre Laure et Hans, affûtées comme le fil d'un rasoir, sont extrêmement périlleuses, – évoluant entre l'errance, la souffrance, la vérité contemporaine et, tout de même, une certaine dérision. Il ne suffit pas de monter dans le même train pour arriver à un accord. On a bien l'impression que Danièle Dubroux nous promet d'autres voyages. Tant mieux.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.



SELECTION

CINÉMA

« Les Saints Innocents » de Mario Camus

Une famille de paysans pauvres, traités comme des objets d'usage courant par leurs employeurs, nobles patrons de droit divin. Mises en perspective, précision virtuose pour un beau film dominé par la présence d'Alfredo Landa (prix d'interprétation au Festival de Cannes 1984).

— ET AUSSI : *Kaos*, de Paolo et Vittorio Taviani (histoires de terre et de lumière). *Stranger than paradise*, de Jim Jarmusch (le Nouveau Monde à petites touches de noir et blanc). *Love Streams*, de John Cassavetes (les flots tumultueux de l'amour). *Cotton club*, de Francis Coppola (l'art de filmer, pour le plaisir).

THÉATRE

« Conversation chez les Stein » à la Bastille

M. de Goethe est absent, Mme de Stein ne se meurt pas, elle se noie dans l'absence, elle tourne autour de l'amour, elle parle, elle dit ce que c'est que d'aimer. (19 h 30, petite salle).

« Rêves » de Kafka à la Tempête

Illusions et cauchemars, visions, apparitions. Tableaux d'un instant qui surgissent puis disparaissent dans la nuit. *Rêves*, mis en scène par Philippe Adrien. Inquiétant, hallucinant.

MUSIQUE

Harry's follies

Dans le monde musical, l'appétit de Harry Halbreich est légendaire ; il connaît tout depuis la musique de l'âge de pierre jusqu'au plus obscur des compositeurs du Kamtchatka ou de la Terre de feu. En témoignera ce numéro 2 des *Harry's Follies* qu'il propose dans les « Perspectives du XXe siècle » de Radio-France et où, en quelque vingt heures de concerts, il fera entendre des œuvres de quarante et un compositeurs, dont vingt-sept totalement inconnus, Canadiens, Roumains, Anglais, Italiens, Norvégiens, Français, Coréens, etc. (Radio-France, le 19, de 11 h à 23 h, et le 20, de 15 h à 22 h ; entrée libre).

Parallèlement commence, à Nice, le Festival des MANCA, vingt-neuf concerts de musique d'aujourd'hui, qui s'étendront du 19 janvier au 18 février, sous la direction de Jean-Etienne Marie : musiques d'Europe selon les axes fluviaux du Rhin et du Danube, tous les groupements de musique contemporaine de Provence, les Percussions de Strasbourg, l'Ensemble intercontemporain, une nuit électronique, un symposium sur la Grèce de Holderlin, des portraits de Dallapiccola et de Boulez, etc. (CIRM, tél. (93) 88.74.68).

— ET AUSSI : Grande actualité lyrique hors de Paris, avec en particulier *Pelléas et Mélisande*, dirigée par J.E. Gardiner, dans une mise en scène de Pierre Strosser (Lyon, les 19, 21, 23, 25, etc)., *Capriccio* de Strauss à Nice (17, 20, 22), *Ariane à Naxos* à Bordeaux (18, 20, 25, 27), *l'Enlèvement au sérail* par l'Atelier lyrique de Tourcoing (Lille, les 22, 25, 27, 29), *le Trouvère* à Nantes (18, 20, 22), *Lucio Silla* de Mozart, mis en scène par Chéreau à Bruxelles (22, 24, 27, 29 et 1er février), *Lohengrin* à Avignon (20 et 23 janvier).

JAZZ

Daunik Lazro à Dunois

Daunik Lazro ne démord pas d'une certaine idée de la musique improvisée. Il est la fidélité même à cette idée excessive, pure et simple, hors modes et tenace, de l'improvisation. En un sens, c'est cette façon de faire, hantée par les grands dérèglements du free jazz, qui l'a choisi, lui, comme interprète, plutôt que l'inverse. Comme toutes les démarches sincères qui ne répondent à aucun calcul, et qu'aucun air du temps ne vient soutenir, celle de Daunik Lazro est à découvrir sans délai. Deux soirs à Dunois (les 18 et 19) après quoi il part en tournée avec un quartette très intéressant : Carlos Zingaro au violon, Jean Bolcato à la basse et George Lewis au trombone.

EXPOSITIONS

Hans Holbein le Jeune au Louvre

Un dossier du département des peintures réalisé autour des cinq portraits d'Holbein que possède le Louvre (et dont deux ont été restaurés récemment). Des dessins rarement montrés en raison de leur fragilité accompagnent ces portraits, ainsi que des tableaux anciennement attribués au maître et des copies anciennes.

Arshile Gorky au Centre culturel portugais

Une occasion (rare en France) de voir réunies des œuvres de cet artiste américain à la source de l'expressionnisme abstrait. Les peintures et dessins de l'exposition proviennent de la collection Mooradian de Chicago (Fondation Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna).

Robert Jacobsen au musée Rodin

Rétrospective pour un sculpteur danois dont l'œuvre généreuse et diverse n'est pas très connue en France, bien que l'artiste y ait vécu près d'un quart de siècle.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

KANDINSKY. Jusqu'au 28 janvier.

DONATION LOUISE ET MICHEL LEIRIS. Collection Kahnweiler-Leiris — HOMMAGE A DANIEL-HENRY KAHNWEILER, marchand, éditeur, écrivain. Jusqu'au 28 janvier.

PHOTOGRAPHIES CONTEMPORAINES EN FRANCE. Jusqu'au 27 janvier.

PATRICK FAIGENBAUM. Salon Photo. Jusqu'au 20 janvier.

CCI

DÉCHETS : l'art d'accommoder les restes. Jusqu'au 21 janvier.

DES OBJETS SANS PROBLÈME. Jusqu'au 4 février.

BPI

NOUS N'AURONS PAS TOUJOURS CENT ANS. Hommage à Jean Paulhan. Jusqu'au 7 février.

QUELS LIVRES POUR NOEL ? Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 4 février.

⁂

LE CINÉMA CHINOIS. Jusqu'au 28 février.

OBJETS EN DÉRIVE. Atelier des enfants. Sauf dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Musées

WATTEAU, 1684-1721. Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; samedi : 15 F. Jusqu'au 28 janvier.

L'AGE D'OR DE LA PEINTURE DANOISE, 1800-1850. Grand Palais, place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 mars.

ZHONGSHAN : Tombes des rois oubliés. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 février.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Du 18 janvier au 18 septembre.

DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe siècle. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 28 janvier.

LES PEINTURES DE HANS HOLBEIN LE JEUNE AU LOUVRE. Pavillon de Flore (voir ci-dessus). Du 18 janvier au 15 avril.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

HELMUT NEWTON. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 27 janvier.

COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES : Accrochage n° 1 (Boubat, Brassaï, Cartier-Bresson, Charbonnier, Doisneau, Kertesz). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

NEW YORK. Ailleurs et autrement — 5/5 FIGURATION LIBRE FRANCE/USA. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 février.

DONATION REDON-TOULOUSE-LAUTREC : la baraque de la Goulue - L'ART DU VANNIER - ASPECTS DE L'ART EN TERRE D'ISLAM. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

LE CIRQUE ET LE JOUET. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.

30 ANS DE PHOTOGRAPHIE PUBLICITAIRE AU JAPON - MAGGI-KUB PUB. Cent ans de publicité. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 janvier.

HIPPOLYTE, AUGUSTE ET PAUL FLANDRIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; sam. : 8 F (gratuite le 25 janvier). Jusqu'au 10 février.

EUGÈNE DELACROIX. Dessins inédits du musée du Louvre. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (354-04-87). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 6 F ; samedi : 3 F. Jusqu'au 25 février.

DESSINS DE RODIN. Premier volume de l'inventaire. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 18 mars.

ROBERT JACOBSEN. Musée Rodin (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 avril.

LA PHOTOGRAPHIE CRÉATIVE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 20 janvier.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars.

ESTIENNE POST'ESTIENNE. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf. dim., de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 février.

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA *METEO*. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 20 février). Jusqu'au 15 avril.

ACQUISITIONS RÉCENTES, 1982-1984. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-20). Du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

FERDINAND BERTHOUD (1727-1807), horloger mécanicien de la marine. Musée de la Marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 11 F. du 18 janvier au 17 mars.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

Centres culturels

HOMMAGE A RENÉ MAGRITTE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 février.

DEGAS. Le modelé et l'espace. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 3 mars.

SINE. Honoré 84. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 13 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

TRENTE-SIX ARTISTES D'AUJOURD'HUI pour Médecins sans frontières. Chapelle de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. De 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 février.

VILLES D'EAUX EN FRANCE. ENSBA, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars.

LES PREMIERS ÉLÈVES DE PERRET. VITTEL 1854-1936, CRÉATION D'UNE VILLE THERMALE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 16 mars.

LE MONDE RENVERSÉ. Morale et non-sens dans l'imagerie satirique. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 6 février.

EDMUND KUPPEL. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 13 h à 20 h. Jusqu'au 14 février.

PEINTURE : LA VOIE ABSTRAITE. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Du 18 janvier au 24 mars.

ARSHILE GORKY. Peintures et dessins. Centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (720-85-94). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 9 mars.

CAREL VISSER. Dessins et collages. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 10 février.

BESTIAIRES ET LÉGENDES. M. Camponeschi-H. Delprat. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 2 mars.

TIRELIRES : OBJETS D'ART. De l'Antiquité au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.

FERNAND LEDUC. Parcours : lieux de lumière. Œuvres sur papier 1950-1973. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 25 janvier.

KNOCK-OUT FÉMININ. Photographies de Lourdes Grobet - SUSANA SIERRA. Immersiones. Œuvres sur papier. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 janvier.

CRÉATIONS, mot féminin pluriel. *MJC les Hauts de Belleville, 43, rue du* Borrego (364-68-13). T.l.j. de 15 h à 21 h ; dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 7 février.

L'ÉCOLE DE PARIS A MONTPARNASSE. Rose-Croix Amore, 199 bis, rue Saint-Martin (271-99-17). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 mars.

GRAU/GUTIERREZ / ALVES / DE DIOS. Galerie Debret, 28, rue La Boétie (563-46-55). Jusqu'au 8 février.

CHANTAL AUNE. Ministère des droits de la femme, 53, avenue d'Iéna (501-86-56). Sauf sam. et dim., de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 1er février.

VICTOR HUGO, grandes œuvres, grandes causes. Affiches. Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-38-69).

PHOTO A PLEYEL. 252, rue du Faubourg Saint-Honoré (563-88-73). Jusqu'au 4 février.

HOMMAGE A JEAN-PAULHAN. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

SAINT-EXUPÉRY, 1900-1944. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

DU NŒUD AUX NOUAGES : le macramé. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 mars.

Galeries

JOHN CAGE, BUCKMINSTER FULLER, NAM JUNE PAIK. Galerie Bastille, 20, rue de Lappe (355-37-77). Jusqu'au 31 janvier.

1910-1930 : l'avant-garde en Hongrie. *Galerie Franka Berndt, 11, rue de* l'Échaudé (325-52-73). Jusqu'au 29 janvier.

DE LA PEINTURE A L'ÉCRIT. Centenaire de Jean Paulhan. Le Bateau-Lavoir, 18, rue de Seine (325-13-87). Jusqu'au 4 février.

HIER ET AUJOURD'HUI : Adami, Alberola, Aronson, Barrias, etc. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). jusqu'au 2 février.

DANS LA COULEUR CHERCHANT LA VIE : Chauvet, Revay, Haftier, Stalport. Galerie G, 19, rue de l'Abbé Grégoire (548-10-22). Jusqu'au 26 janvier.

EAST VILLAGE, NEW-YORK : Albert, Fralley, Sandrow. Galerie V. Esders, 12, rue Saint-Merri (271-03-12). Jusqu'au 10 février.

MADI. Architecture, peinture, poésie, sculpture. Espace Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 2 février.

VOIR ET REVOIR : Blaume, Bost, Esteban, Gatherz, etc. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Du 18 janvier au 23 février.

CORNEILLE. Œuvre graphique et peintures. — GÉRARD VOISIN. Sculptures. Syn'art, 26, rue de Breteuil (566-63-50). Jusqu'au 13 février.

BRIGGS, BRISSE, BOUCHONY, GALLO, GRANDJEAN, LE FLOC'H, FROLET, THADEN. Espace C. Breguet, 10, passage Turquetil (379-14-43). Jusqu'au 23 février.

HOUSHIARY, ALLINGTON. Sculptures. — TATAFIORE, BROWN, *HARING, AUTARD*, peintures. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Du 18 janvier au 17 février.

ADEVOR. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 26 janvier.

ANNE BARRES. Soulèvements. Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 26 janvier.

CLAUDE BELLEUDY. Ondulatoires et oscillations pendulaires. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 2 février.

CLAUDE BONIN. Vingt ans de peinture. Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 2 février.

FRANÇOIS BONNOT. Sculptures. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Du 17 janvier au 17 février.

CHRISTIAN BOUILLÉ. Galerie C. Chencau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 23 février.

GEORGE BRECHT. Galerie Baronian, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 12 février.

PIERRE BURAGLIO. Planches. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 30 janvier.

BRIGITTE CARDINAL. Os et plumes. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 31 janvier.

GÉRARD COLLIN-THIÉBAUT. Baiser n° 3 et Danse n° 2. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 2 février.

CHARLES COTTET, 1863-1925. Galerie Bernheim-Jeune, 27, avenue Matignon (266-60-31). Jusqu'au 5 février.

MARTIN DISLER. Œuvres sur papier. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 23 janvier.

JEANNE DUMESNIL. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Du 17 janvier au 16 février.

CHRISTIANE DURAND. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (272-21-27). Jusqu'au 3 février.

RAINER FETTING. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 janvier.

ISTVAN FISCH. Galerie Pasnic, 6, rue Martel (770-39-59). Jusqu'au 2 février.

PATRICE GIORDA. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 janvier.

ALAIN HUBERT. Jupes. Galerie de Nesle, 8, rue de Nesle (325-25-41). Jusqu'au 6 février.

LANSKOY. Peintures. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 28 février.

MOREELS. Atelier 6, rue du Pont Louis-Philippe. (274-30-53). Jusqu'au 31 janvier.

FRED PETEREIT. Peintures et dessins des années 60. Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 26 janvier.

REINHOUD. Les cinq sens. La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 6 février.

DENIS RIVIÈRE. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Jusqu'au 23 février.

SABOLO. Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 2 février.

ANDREAS SENSER. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 31 janvier.

HEDVA SER. Mouvances de la tapisserie. Galerie R. Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 28 février.

MARTIN VAUGHN-JAMES. Art contemporain, 22, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 31 janvier.

En région parisienne

GALLO-ROMAINS EN ILE-DE-FRANCE : BIÈVRES. La recherche archéologique par la photo aérienne. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (941-03-60). Jusqu'au 28 janvier. — DOURDAN. Céramique et potiers. Musée municipal du château, place du Général-de-Gaulle (459-66-83). Jusqu'au 27 janvier. — FRESNES. Domaines et paysans. Ecomusée, 41, rue M.-Ténine (666-08-10). Jusqu'au 26 janvier. — GUIRY-EN-VEXIN. Croyances et lieux de culte. Musée archéologique départemental, place du Château (467-45-07). Jusqu'au 28 janvier. — MEAUX. L'art de bâtir. Musée Bossuet, 5, place Charles-de-Gaulle (434-84-45). Jusqu'au 28 janvier. — MELUN. Echanges, commerce et transports. Musée municipal, 5, rue du Franc-Mûrier (439-17-91). Jusqu'au 28 janvier. — MEUDON. Les arts du métal. Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres (534-75-19). Jusqu'au 27 janvier. — NEMOURS. Des Gaulois aux Gallo-romains. Musée de la Préhistoire, avenue de Stalingrad (428-40-37). Jusqu'au 28 janvier. — SAINT-DENIS. Scènes de la vie quotidienne. Musée d'art et d'histoire, 22 bis rue G.-Péri (243-05-10). Jusqu'au 28 janvier. — VERSAILLES. Espaces et rites de la mort. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (950-30-32). Jusqu'au 30 janvier.

BOULOGNE-BILLANCOURT. 1934-1984, cinquantenaire de l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt. Architecte : T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizet. Jusqu'au 26 janvier.

BRETIGNY. Barrie Hastings - Yannis Kottis. Centre G. Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 9 février.

CORBEIL-ESSONNES. Christian Jaccard. Papiers calcinés. CAC Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au 13 février.

LEVALLOIS-PERRET. Naissance d'un dessin animé. Cinéma G. Sadoul, 30, rue d'Alsace (731-38-22). T.l.j. de 17 h à 18 h. Jusqu'au 29 janvier.

POISSY. Le jouet animal. Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye (965-06-06). T. l. j. (sauf fêtes), de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 24 février.

PONTOISE. Images de la mer : les bateaux de Paul-Emile Pajot. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février. — Camille Pissarro. Dessins, gravures. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février.

SAINT-CYR L'ECOLE. Habiter la mer. C.C. Elsa Triolet, 11 bis, avenue Jean-Jaurès (058-45-75). Jusqu'au 9 février.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES. Le cirque dans la boucle. Musée, villa Médicis, 5, rue Saint-Hilaire à La Varenne-Saint-Hilaire (886-33-28). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h ; dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 février.

SÈVRES. Richesses de la céramique dans les musées de Picardie. Musée national de la céramique, place de la Manufacture (534-99-05). Sauf mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; Dim. : 4,50 F. Jusqu'au 6 avril.

VILLEPARISIS. Joël Kermarrec. Dessins-peintures. C.A.C. Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 janvier.

En province

AMIENS. Agnès Courtecuisse : au fil du temps. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 24 février.

AVIGNON. Gérard Traquandi. Saluces art contemporain, 30, rue de la Banasse (86-42-03). Jusqu'au 31 janvier.

CALAIS. Le Nord de la France de Théodose à Charles Martel. Jusqu'au 11 mars. Modes en dentelles, XVI-XXe siècles. Jusqu'au 10 février. Dessins/dentelles, créateurs stylistes contemporains. Cabinet des dessins. Jusqu'au 10 février. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Duchêne Gérard. Introspective. Galerie de l'ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 15 février.

CASES DE PENE. Regard sur les années 80. Fondation du château de Jau. Jusqu'au 27 janvier.

CASTRES. Fashion Moda, Fun Gallery, Tony Shafrazi. Musée Goya (59-12-43). Jusqu'au 17 février.

CHOLET. Venise. Musée municipal, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 4 mars.

FLAINE. De l'épinclure à la peinture. Tableaux de P. Dereux. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 10 février.

GRENOBLE. Juxtapositions III. Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (25-05-45). Jusqu'au 23 février.

JOUY-SUR-EURE. Salon d'hiver : Agufroy, Brunschwig, Castagna, etc. Centre d'art contemporain (36-61-55). Jusqu'au 24 février.

LA ROCHELLE. Jouets 1870-1955, Made in USA. Musée du Nouveau-Monde, 10, rue Fleuriau (41-37-79). Jusqu'au 3 mars.

LA ROCHE-SUR-YON. Jean-Claude Bestriconnais. Musée d'art et d'archéologie, rue Georges-Clemenceau (05-54-23). Jusqu'au 31 janvier.

LE CREUSOT. Fortifications : sculptures, maquettes et projets de J. Perreault. Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'à fin février.

LE HAVRE. Les images peintes de J.-M. Alberola. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 25 février.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Regards sur la Provence au XIXe siècle. Œuvres du musée Calvet d'Avignon. Hôtel Donadei de Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'au 28 février.

LYON. Vingt sculpteurs et leurs fondeurs. Hommage à la fonderie. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). René van den Broek, René Daniels, Fortuyn, O'Brien, Kees Smits, Henk Visch. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 13 février. — Dessins du XVIe au XIXe siècle de la collection du Musée des arts décoratifs de Lyon. Musée historique des tissus, 30-34, rue de la Charité (837-03-92). Jusqu'au 17 mars.

MARSEILLE. Ricardo Stein. Peintures et dessins. Galerie et chapelle de la charité, 2, rue de la Charité (90-26-14). Jusqu'au 15 février. — Archéologie des lacs et des rivières. Vingt ans de recherches subaquatiques en France. Musée d'histoire, centre Bourse (90-42-22). Jusqu'à fin février. — Judith Bartolani. Sculptures récentes. Jusqu'au 23 février. — Marie-Jo Lafontaine. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 2 février.

METZ. L'école de Moselle, autrefois. Musée d'art et d'histoire, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Jusqu'au 25 février.

MONTBELIARD. Charles Belle. Dessins. Jusqu'au 10 février — John Batho. Photographies. Jusqu'au 27 février. Hôtel Rossel — Latuner. Peintures. Caveau du Chateau (91-37-11). Jusqu'au 3 février.

NICE. Jacques Martinez. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 27 janvier. — Marie Bashkirtseff et ses amis, 1860-1884. Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 28 février.

PAU. Ernest Gabard, 1879-1957. Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02). Jusqu'au 15 février.

POITIERS. Henry Chapront, 1876-1965. Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (41-07-53). Jusqu'au 25 février.

PONT-A-MOUSSON. Jack Tirel, sculptures. Centre culturel des Prémontrés. Jusqu'au 10 février.

QUIMPER. De peintres et de livres : Alechinsky, Buraglio, Sam Francis, Mitchell, Van Velde, Viallat. Chapelle de la Tour d'Auvergne. Jusqu'au 10 février.

RIOM. La facture instrumentale dans l'encyclopédie. Musée F. Mandet (38-18-53). Jusqu'au 31 janvier.

ROANNE. *Le paradis du musée d'Autun*. Sculptures de bois du XVe au XVIIIe siècle. Musée J. Déchelette (71-47-41).

SAINT-ETIENNE. Art du XXe siècle, collection du musée. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'à fin février.

SAINT-PRIEST. Rainer Gross. Centre culturel Théo-Argence, place Ferdinand-Buisson (820-02-50). Jusqu'au 17 mars.

STRASBOURG. Paul Beyer, potier (1873-1945). Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 3 février.

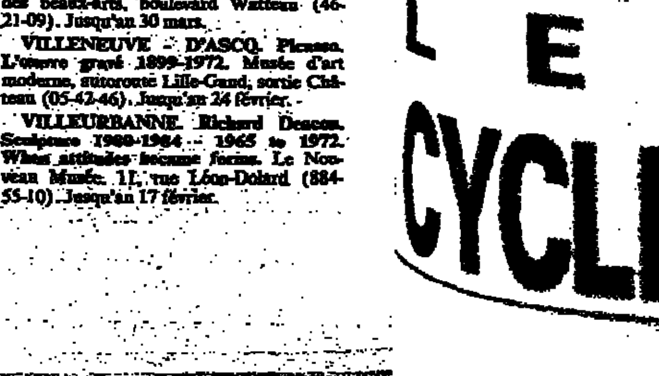
TROYES. De Daumier à Lars Bo. Peintres-graveurs de la collection Jacques Frapier. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 11 février. — Michèle Zaza. Œuvres 1978-1984. Passages, 3, rue Vieille Rome (80-59-42). Jusqu'au 7 février.

VALENCE. Jules Olitski. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 17 février.

VALENCIENNES. Autour de Watteau : Peintures, dessins, sculptures. Musée des beaux-arts, boulevard Watteau (46-21-09). Jusqu'au 30 mars.

VILLENEUVE - D'ASCQ. Picasso. L'œuvre gravé 1899-1972. Musée d'art moderne, autoroute Lille-Gand, sortie Château (05-42-46). Jusqu'au 24 février.

VILLEURBANNE. Richard Deacon. Sculpture 1980-1984 - 1965 to 1972. When attitudes become forms. Le Nouveau Musée, 11, rue Léon-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 17 février.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

HISTOIRE INACHEVÉE : Petit Odéon (325-70-32), le 16 à 18 h 30.

LE BORGNE EST ROI : Centre Pompidou (277-12-33), les 16, 17 à 21 h.

UN RITE POUR LE DIRE : Mandapa (589-01-60), 20 h 30 (16).

MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE : Cité universitaire, grande salle (589-38-69), 20 h 30 (16).

LA DROLESSE : Épicerie (272-23-41), 20 h 30 *(16)*.

LOVE : Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 45 (16).

LE CHAT DE LA SAINT-SYLVESTRE : Mouffetard (331-11-99), 20 h 45 (16).

TAILLEUR POUR DAMES : Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h (16).

TOUS AUX ABRIS : Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 (18).

UN DROLE DE CADEAU : Mathurins (265-90-00) 20 h 45 (19).

TEMPORALE (l'Orage en italien) : Odéon-Théâtre de l'Europe (325-70-32), le 20 à 15 h ; les 21, 22 à 20 h 30.

GAMES : Théâtre de Paris, petite salle (280-09-30), le 22 à 21 h.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), le 16 à 19 h 30 : le Lac des cygnes (dern.).

SALLE FAVART (296-06-11). Relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), (Jeu., vend.) le 16 à 14 h 30 ; les 19, 21 à 20 h 30 : Bérénice ; les 16, 22 à 20 h 30 ; le 20 à 14 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.

CHAILLOT (727-81-15). Relâche.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), le 20 à 15 h ; les 21, 22 à 20 h 30 : Temporale (Orage, d'A. Strinberg, en langue italienne).

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe *(325-70-32), le 16 à 18 h 30 : Histoire* inachevée : quatre soirées autour de Volker Braun ; les 18, 19 : des mystiques à l'exil.

TEP (364-80-80) (Lun.) Théâtre : les 16, 17, 18, 19, 22 à 20 h 30 ; le 20 à 15 h, Clair d'usine ; Cinéma : le 17 à 20 h : la Nouvelle, de G. Buisson, A. Grasset, D. Letessier ; le 19 à 14 h 30 ; le 20 à 20 h : Okraina (v.o.), de B. Barnett ; Dans la ville blanche (v.o.), d'A. Tanner.

BEAUBOURG (277-12-33), (mar.) Débats : le 16 à 18 h 30 : Baroque et Post-moderne (livre de Ch. Buci-Glucksmann) ; le 17 à 18 h 30 : Tout savoir sur les sectes ; le 18 à 19 h : Journal intime : genre mineur ? ; Cinéma-Vidéo, les 16, 17, 18, 19, 20 21 à 13 h : Miss Universo en el Peru, du Grupo Chaski ; à 16 h : Londres-Paris : Première en Ulm ; 19 h, Ananas, de A. Gitai ; le 16 à 14 h 30 : Écran des enfants ; les 16, 17, 18, 19, 20, 21 à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : le Cinéma chinois (programme complet aux banques d'accueil) ; les 16, 17, 18, 19, 20 à 15 h : Kandinsky et la découverte de l'art abstrait ; les 16, 17, 18, 19, 20 à 18 *h : George Landow* ; le 21, de 12 h à 22 h : Télévisions brésiliennes (programme complet aux banques d'accueil) ; théâtre : les 16, 17 à 21 h : Le borgne est roi, par l'Aurige Théâtre, d'après Carlos Fuentes.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 16, 18, 22 à 20 h 30 ; le 20 à 14 h 30 : la Chauve-souris ; les 17, 19 à 20 h 30 ; le 19 à 14 h : la Fille de madame Angot. Concerts : le 21 à 18 h 30 : R. Crespin, K. Lee ; Orchestre du Conservatoire de Paris/J.S. Bereau (Mozart, Wolf, Puccini, Bizet) ; à 20 h 30 : Y. Minton-Orchestre de l'Ile-de-France, J. Mercier (Berlioz, Ravel).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), les 16, 17, 18, 19, 22 à 20 h 30 ; le 20 à 14 h 30 : Richard III ; le 21 à 20 h 30 : Ensemble Intercontemporain ; les 16, 17, 18, 19 à 18 h 30 : Lluis Llach (Catalogne).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34). Relâche jusqu'au 23 janvier.

Les autres salles

A. *DEJAZET* *(887-97-34)*, (mer, *D.* soir), 21 h, dim. 16 h : Le Moine noir.

AKRAKAS CENTER (258-97-62), mer., jeu., ven., 19 h 30, sam., mar., 24 h : Opus Anomique.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), *(D. soir, L., Mar.)* 20 h 30, dim. 17 h : le Damné.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), (J. D. soir) 21 h, Dim. et mar. 15 h : Poil de carotte – Un voyageur ; le 16 à 15 h : le Misanthrope ; le 18 à *18 h 30 : Une heure* avec Marivaux ; le 19 à 15 h : Donogoo.

ATALANTE (606-11-90) (D. soir, mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Journal d'un chien.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), Mer., Mar. 19 h, Jeu., Ven, Sam. 20 h 30 : les Serments indiscrets ; Mer., Ven., Mar. 18 h 30, Jeu., Sam. 20 h 30 : Voyages d'hiver.

BASTILLE (357-42-14) (D., L.), 19 h 30 : Conversation chez les Stein sur monsieur Goethe absent ; (D. soir, L.) 21 h, dim. *17 h : Still Life.*

BOUFFES PARISIENS (296-60-24). (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames (à partir du 17).

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) (D. L.), 21 h, sam. 18 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), mer., lun., mar., 20 h : le Paradoxe sur le comédien. Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Rêves.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) (D., L.) 20 h 30 : Un rite pour le dire.

CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand-Théâtre (D., L., Mar. soir) 20 h 30, mar. 14 h : Mille francs de récompense ; La Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Train était à l'heure ; Galerie (D., L.) 20 h 30 : le Plus heureux des trois.

CITHEA (357-99-26) (D., L.), 22 h : le Crime anglais.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Leocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. (D. soir, L.) 22 h 30, Dim. 17 h 30 : Lili.

DAUNOU (261-69-14) (Mer, D. soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Mystère bouffe ; (D.) 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES *(606-07-48)* (D.), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 17 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

EPICERIE (272-23-41) (D., L.) 20 h 30 : la Drôlesse.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir, L.) 21 h, sam. et dim. 17 h : le Misanthrope.

ESPACE ACTEUR (262-35-00) les 17, 18, 19 à 20 h 45, le 20 à 15 h : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D.), 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.

ESPACE MARAIS (271-10-19) (D. soir, L.), 18 h 30, Dim. 16 h : les Hivernants ; (M.) 20 h 30 : le Misanthrope ; (D.) 22 h 30 : Madras.

ESSAION (278-46-42), I. (D., L.), 12 h 30 : Pour tranche de contes ; 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30, sam. 17 h : Un habit d'homme. II. (D., L.), 18 h 30 : la Tour d'amour ; 21 h : Caméléon.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. soir) 21 h, dim. 18 h : Bat-K, (dern. le 20).

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.) 21 h, Sam. 16 h : Usinage.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) : I. 18 h : le Pupille veut être tuteur ; 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : le Prophète. – II. 18 h 00 : la Gazelle après minuit ; 20 h : Pour Thomas ; 22 h : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français, nº 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYCÉE C.-SÉE (607-91-51) (D.), 20 h 30 : les Lits I (dern. le 18).

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (J., D. soir) 19 h 30, dim. 16 h : Hedda Gabler ; (J., D.) 21 h 30 : la Plus forte.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 15 h : l'Ouest, le vrai (à partir du 17).

MARIE-STUART (508-17-80) (D. L.) *22 h : Savage Love.*

MAISON DE LA POÉSIE (236-27-53), le 21 à 20 h 30 : Roberto Juarroz ; le 22 à 20 h 30 : Paul-Louis Rossi.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon ; Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.) 21 h, sam. 21 h 30 : la Berline.

MATHURINS (265-90-00). (J., D. soir). 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau (à partir du 19) ; Petite salle (D. soir, J.) 21 h, dim. 16 h 30 : Louki que quoi dont où.

MICHEL *(265-35-02) (D. soir, L.)*, 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80) les 16, 19 à 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser Cochonnette (+ voir Music-Hall).

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle (D. soir, L.) 21 h. Dim. 16 h : Arbres de vie.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir, L., M.) 20 h 45, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Chat de la St-Sylvestre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J. D. soir), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Louloute.

PALAIS-ROYAL *(297-59-81) (D. soir,* L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : A l'ombre des années en fleurs.

POCHE MONTPARNASSE (548-92-97) *(D.), 21 h : Kidnapping.*

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) la Fille de Rappaccini.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h et 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Tous aux abris (à partir du 18).

STUDIO BERTRAND (783-64-66) (D.). 20 h 30 : le Café par exemple.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79). I. (D. soir, L., mar.) 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., lun., mar., 21 h, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'empire ; mer., jeu., ven. 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53) *(D.), 20 h 30 : Androclès et le lion.*

THÉÂTRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : A la recherche d'Olympio.

THÉÂTRE 14 (545-49-77) (D.), 20 h 45 : le Malentendu.

THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Games (à partir du 22).

THÉÂTRE DE LA PLAINE (842-32-25) Mer., sam. 20 h 30, dim. 17 h : Exil.

THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Lysistrata.

THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-*09-16) (D., L.), 20 h 15 : Rattraper le* temps ; dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle (D. soir, L.) 19 h, dim. 15 h : Cinq Nô modernes.

THÉÂTRE DE L'UNION (246-20-83) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48) (D.), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : Cha*cun pour moi.*

TROU NOIR (570-84-29) le 22 à 21 h 30 : la Démarieuse.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54) (D. soir, V., S.), 20 h 30, dim. 18 h : Deux sous pour tes pensées ; ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Derrière vous, il y a quelqu'une (dern. le 20).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : le Président ; 22 h : Baby or not Baby.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) (D. L.), 20 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ *D'EDGAR* (322-11-02) (D.) *I.* 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15) (D. soir, L., Mar.), 21 h 30 : dim. 16 h : Armistice au pont de Grenelle ; dim. 18 h : Petite Suite pour femme solo.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + Sam. 0 h : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; *22 h 30 : Dédé s'tire.*

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (mer), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

En région parisienne

BLANC-MESNIL, le 17 à 20 h 30 : P. Hanoun (Bach, Haendel, Attaignant...).

BOBIGNY, MC (831-11-45), les 17, 19 à 20 h 30, le 20 à 16 h 30 : la Surprise de *l'amour* ; le *18 à 20 h 30* : Orchestre de Paris (Saint-Saëns, Stravinsky, Schumann).

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30, le 20 à 15 h 30 : Cet animal étrange.

CERGY-PONTOISE, Auditorium du Conservatoire le 18 à 20 h 45 : F. Lambert, Cl. Lasserre (Bach, Strauss, Kabalevsky).

CHOISY-LE-ROI, Th. P. Eluard (890-89-79), le 16 à 20 h 30 : Cie Trafic Danse ; le 19 à 20 h 30, les Trois Jeanne.

CORBEIL, CAC (089-00-72), le 18 à 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Berlioz, Ravel).

CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30 : J. Guidoni ; le 22 à 20 h 30 : Momix (dim. soir, lun., jeu.) 20 h 30, dim., 15 h 30 : été.

EPINAY, MJC d'Orgemont (822-41-40), le 18 à 20 h 30 : A. Métayer.

GARGES-LÈS-GONESSE, CCM (986-96-31), le 19 à 21 h : L. Rocheman.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), le 22 à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre (642-70-91), le 19 à 21 h, le 20 à 15 h : Tovaritch ; Auditorium, le 18 à 21 h : M.-Cl. Laroche (Bach, Schumann, Debussy...).

MALAKOFF, *Théâtre 71 (655-43-45), le* 19 à 20 h 30 : Odeurs.

MARLY-LE-ROI, Gymnase (958-74-87), le 19 à 21 h : les Forbans.

MONTREUIL, Centre des expositions (287-08-68), le 19 à 21 h : M. Perrone.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), Projection de Heimat : sam., de 14 h à 18 h 45 : 1re partie ; de 20 h à 24 h : 2e partie ; dim., de 14 h à 18 h 15 : 3e partie ; de 20 h à 23 h : 4e partie.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des *Arts. (848-10-30) le 18 à 20 h 30 : Les* trois Jeanne.

RIS-ORANGIS, MJC (906.30.95), le 18 à 20 h 30 : M. Robine, G. Leroux, Bluegrasspirine, les 19, 22, à 20 h 30 : Il était une fois dans l's ; Le plan (943-11-14), le 16 à 22 h : A. More, les 18, 19 à 23 h : Parabellum ; le 22 à 22 h : B. Baxter.

RUEIL-MALMAISON, Centre A. Malraux, le 19 à 21 h : Les Œufs de l'autruche.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Manège royal (973-92-92) le 19 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Berlioz, Ravel).

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 18, 19, 22 à 20 h 30 : Othello.

SCEAUX, Les *Gémeaux* (660-05-64) le 22 à 21 h : l'Ami retrouvé.

SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), le 18 à 21 h : Quintette Moragues (Schubert, Gounod, Mozart...)

LES ULIS, CC B.-Vian (907-65-53), le 19 à 20 h 30 : les Marchands de gloire.

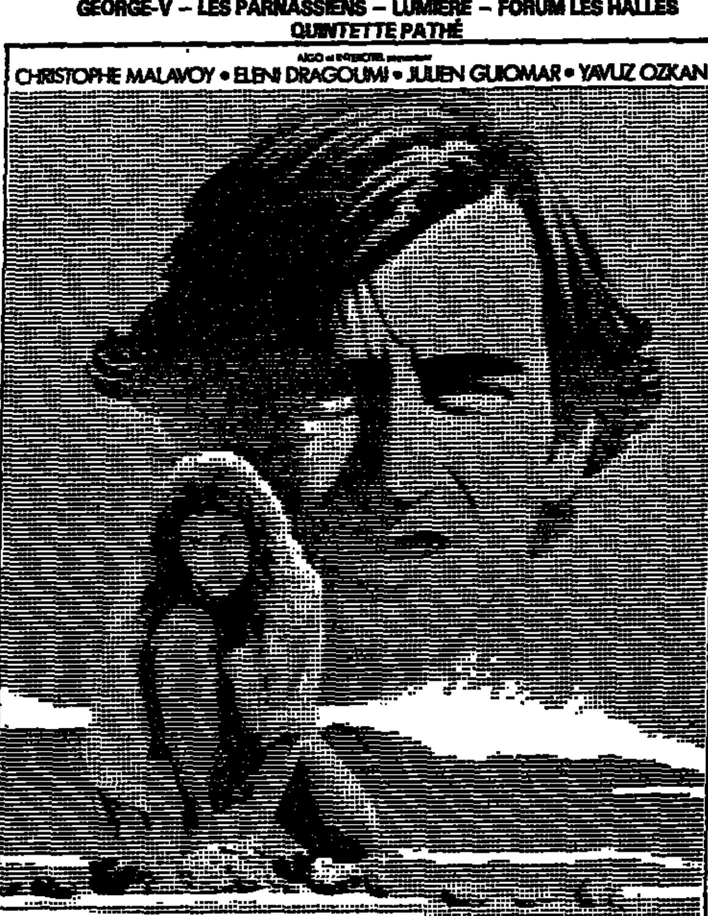
LE VESINET, CAL (976-32-75) le 18 à 21 h : les Marchands de gloire.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), les 18, 19 à 21 h : le Tartuffe.

VILLEJUIF, Th. R. Rolland (726-15-02) les 18, 19 à 21 h : R. Devos.

VINCENNES, CHEZ IVT (365-63-63), (dim. soir, lun.) 21 h, dim. 16 h : l'Enchanteur pourrissant. Th. D. Sorano (374-81-16) (sam., dim. soir, mar.) : 21 h, dim. 18 h : la Demoiselle de Tacna.







CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 16 JANVIER

16 h : Hommage à Roger Blin ; Pour une nuit d'amour, d'E.-T. Greville ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Temps anciens et temps nouveaux, de Z. Shilin ; 21 h : 70 ans d'Universal : la Brigade héroïque, de R. Walsh.

JEUDI 17 JANVIER

16 h : Hommage à Sam Jaffe : Horizons perdus, de F. Capra ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Dix mille foyers de lumière, de S. Fu ; 21 h 15, soixante-dix ans d'Universal : le Signe du païen, de D. Sirk.

VENDREDI 18 JANVIER

16 h : Hommage à R. Basehart : Moby Dick, de J. Huston ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Printemps dans une petite ville, de F. Mu ; 21 h : 70 ans d'Universal : l'Etrange Créature du lac noir, de J. Arnold.

SAMEDI 19 JANVIER

15 h : Hommage à James Mason : Hero's island, de L. Stevens ; Cinéma chinois. Florilège : 17 h, la Marche des belles/Trois destinées, de Ch. Liting ; 19 h : Printemps de paix, de S. Hu ; 21 h : 70 ans d'Universal : Taza, fils de Cochise, de D. Sirk.

DIMANCHE 20 JANVIER

Cinéma chinois. Florilège : 15 h, Déchéance, de Z. Lin ; 19 h : Debout mes sœurs, de Z. Lin ; 21 h : 70 ans d'Universal : le Bandit, d'E.-G. Ulmer.

LUNDI 21 JANVIER

Séance réservée aux abonnés ; 20 h 30, en avant-première et en présence de l'auteur : Voyage à Cythère, de Th. Angelopoulos.

MARDI 22 JANVIER

16 h : Hommage à R. Burton : L'espion qui venait du froid, de M. Ritt : 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Piété filiale, de F. Mu et L. Mingyon ; 21 h : 70 ans d'Universal : l'Enfer des hommes, de J. Hibbs.

(*) Les films chinois seront présentés avec traduction simultanée.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 16 JANVIER

15 h : Un débris de l'empire, ou L'homme qui avait perdu la mémoire, de F. Ermler ; 17 h : Carte blanche à Theo Angelopoulos : l'Aurore, de F.-W. Murnau ; 19 h : Cinéma japonais. La guerre : la Condition de l'homme (Il n'y a pas de plus grand amour), de M. Kobayashi).

JEUDI 17 JANVIER

15 h : la Nouvelle Babylone, de L. Trauberg et G. Kozintsev ; 17 h : Carte blanche à Theo Angelopoulos : Citizen Kane, d'O. Welles ; 19 h : Cinéma japonais. La guerre : la Condition de l'homme (le Chemin de l'éternité), de M. Kobayashi.

VENDREDI 18 JANVIER

15 h : le Procès des trois millions, de J. Protozanov ; 17 h : Carte blanche à Theo Angelopoulos : Salvatore Giuliano, de F. Rosi ; 19 h : Cinéma japonais. La guerre : la Condition de l'homme (la Prière du soldat), de M. Kobayashi.

SAMEDI 19 JANVIER

Carte blanche à Theo Angelopoulos : 15 h, Shanghai, de J. Von Sternberg ; 17 h : Huit et demi, de F. Fellini ; 19 h 30 : Cinéma japonais. La guerre : la Torpille humaine, de K. Okamoto ; 21 h 30, remake : Des pierres sur le chemin, de T. Tasaka.

DIMANCHE 20 JANVIER

Carte blanche à Theo Angelopoulos : 15 h : l'Intendant Sansho, de K. Mizoguchi ; 17 h, Ordet, de C.-T. Dreyer ; 19 h 15 : Cinéma japonais. La guerre : l'Evasion à l'aube, de Taniguchi ; 21 h 15 : le Paysage après la bataille, d'A. Wajda.

LUNDI 21 JANVIER

15 h : le Roi de Paris, d'E. Bauer ; Un mariage à la russe au XVIe, de V. Goncharov ; 17 h : Carte blanche à Theo Angelopoulos : l'Avventura, de M. Antonioni ; 19 h 30, Cinéma japonais. La bombe : Hiroshima, de H. Sekikawa.

MARDI 22 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) (inédit) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-26).

A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George V, 8e (561-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

BOLERO (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BRIGADE DES MŒURS (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

EMMANUELLE IV, George V, 8e (562-41-46).

LES ENRAGÉS (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREMLINS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Grand Pavois (H. sp.), 15e (700-89-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AMANTS TERRIBLES, film français de Danièle Dubroux : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARBRE SOUS LA MER, film français de Philippe Muyl : Forum Orient-Express, 1er ; (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'AUBE ROUGE, film américain de John Milius, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CORDE RAIDE (*), film américain de Richard Tuggle (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (564-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE, film canadien-français de Denys Arcand : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

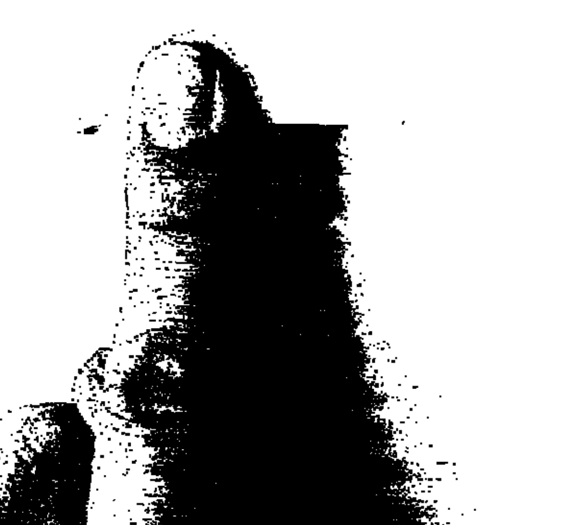
LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI, film français de Barbet Schroeder : Studio 43, 9e (770-63-40).

GLAMOUR, film français de François Merlet : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT, film américain de Stewart Raffill. V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). V.f. : Lumière, 9e (247-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

RENDEZ-VOUS A BROAD-STREET, film américain de Peter Webb. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES SAINTS INNOCENTS, film espagnol de Mario Camus. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74).



CINEMA

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-07-76) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE (A. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARTENAIRES (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (563-41-46).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

RIVE DROITE, RIVE GAUCHE (Fr.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LES RUES DE L'ENFER (A.) (**) v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Reflet Quartier Latin (H. sp.), 5e (326-84-65).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (251-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

TRAIN D'ENFER (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

Les festivals

FASSBINDER (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu., ven., sam., dim., 14 h : Despair ; mer., jeu., ven., sam., 16 h : Liberté à Brême ; dim., lun., mar., 16 h : Lola, une femme allemande ; mer., jeu., ven., sam., 18 h : Pourquoi M.R. est-il atteint de folie meurtrière ? dim., lun., mar., 18 h : Nora Helmer ; jeu., ven., mar., 22 h : la Roulette chinoise ; mer., sam., lun., 22 h, dim., 20 h : Je veux que vous m'aimiez ; lun., mar., 14 h : les Larmes amères de Petra von Kant.

FELLINI (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 13 h 45 : Prova d'orchestra ; 15 h 30 et 21 h 15 : Huit et demi ; 18 h 30 : Et vogue le navire.

M. DURAS Denfert, 14e (321-41-01) ; jeu., dim., 12 h : le Camion ; lun., 12 h : Aurélia Steiner. – Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; mar., 16 h : Détruire dit-elle.

ELOGE A LA RIGUEUR : E. ROHMER Républic Cinéma, 11e (805-51-33), jeu., 18 h, sam., 20 h, lundi, 16 h : la Femme de l'aviateur ; mer., 20 h, ven., 18 h, dim. 16 h : la Collectionneuse ; mer., dim., 18 h ; jeu., lun, 20 h : l'Amour l'après-midi ; sam., lun., 18 h : le Genou de Claire ; ven., 16 h : la Marquise d'O.

C. GRANT (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : mer., dim. : Sylvia Scarlett ; jeu. : Mon épouse favorite ; ven. : l'Impossible M. Bébé ; sam. : Soupçons ; lun. : Chérie, je me sens rajeunir ; mar. : Honeymoon.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), dim., lun., mar. : Sueurs froides ; mer., jeu. : Fenêtre sur cour ; ven., sam. : Mais qui a tué Harry ?

A. KUROSAWA (v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 18 h 30, ven., lun. 17 h : Dersou Ouzala ; jeu. et mardi 21 h : Rashomon ; jeu., 19 h : dim., 21 h : la Forteresse cachée ; dim. 19 h : l'Ile nue ; sam., 18 h 30 : Barberousse ; mer., lun. 21 : le Château de l'araignée.

NUIT DES PIRATES (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), ven., 0 h 45 : Pavillon noir ; Bandits, bandits ; la Flibustière des Antilles.

PANORAMA DU JEUNE CINEMA FRANÇAIS Studio 43, 9e (770-63-40), mar., 20 h 30 : Comme les doigts de la main ; Paysage de rêve ; le Rêve d'Adam ; Miami Story.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Joyeuses Pâques ; jeu. : Une étoile est née ; ven. : Graine de violence ; sam. : Reuben, Reuben ; dim. : 1984.

HOMMAGE A TRUFFAUT : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05) ; dim. : les Quatre Cents Coups ; ven. : Jules et Jim ; sam., mar. : Vivement dimanche. – Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., dim. : Jules et Jim ; jeu., sam., mar. : Tirez sur le pianiste ; ven., lun. : la Peau douce.

Les grandes reprises

ACCIDENT (Ang., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

AIMEZ-VOUS BRAHMS ? (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BLANCHE COLOMBE ET VILAINS MESSIEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BUNNY LAKE A DISPARU (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : St-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ET LA TENDRESSE BORDEL No 2 (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-94-98).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (544-43-14).

GUYS AND DOLLS (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H. sp.) (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A. v.o.), UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

MÉDÉE (It., v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (A.), Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MORFALOUS (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-94-98).

LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; V.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SHINING (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (H.sp.) (554-46-85).

LE TEMPS DE LA REVANCHE (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

TRASH (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

WHISKY A GOGO (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

YOYO (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim. 20 h 30.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 50.

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h (en sem.).

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 18 h 50.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 50 ; Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15 + sam. 16 h.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14) 18 h (sf sam., dim.)

EASY RIDER (*) (A. v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h, sam. 23 h 55.

FARREBIQUE (Fr.) Olympic, 14e (544-43-14), 18 h (en sem.).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 13 h, ven. 23 h 55 + République Cinéma, 11e (805-51-33), mer., jeu., dim., mar. : 22 h.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 55.

MASH (A. v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) 16 h.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A. v.o.) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 22 h ; sam. 17 h 10.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 50.

OUTSIDERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) : 12 h et 24 h.

OTHELLO (A., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h (sf sam., dim.)

LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) 12 h et 24 h.

LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim. et mar. 11 h 40.

QUERELLE (*) (All., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) mer., ven., dim. 18 h 10.

SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 22 h 10.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) Boîte à films, 17e (622-44-21), 19 h 40.

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h.

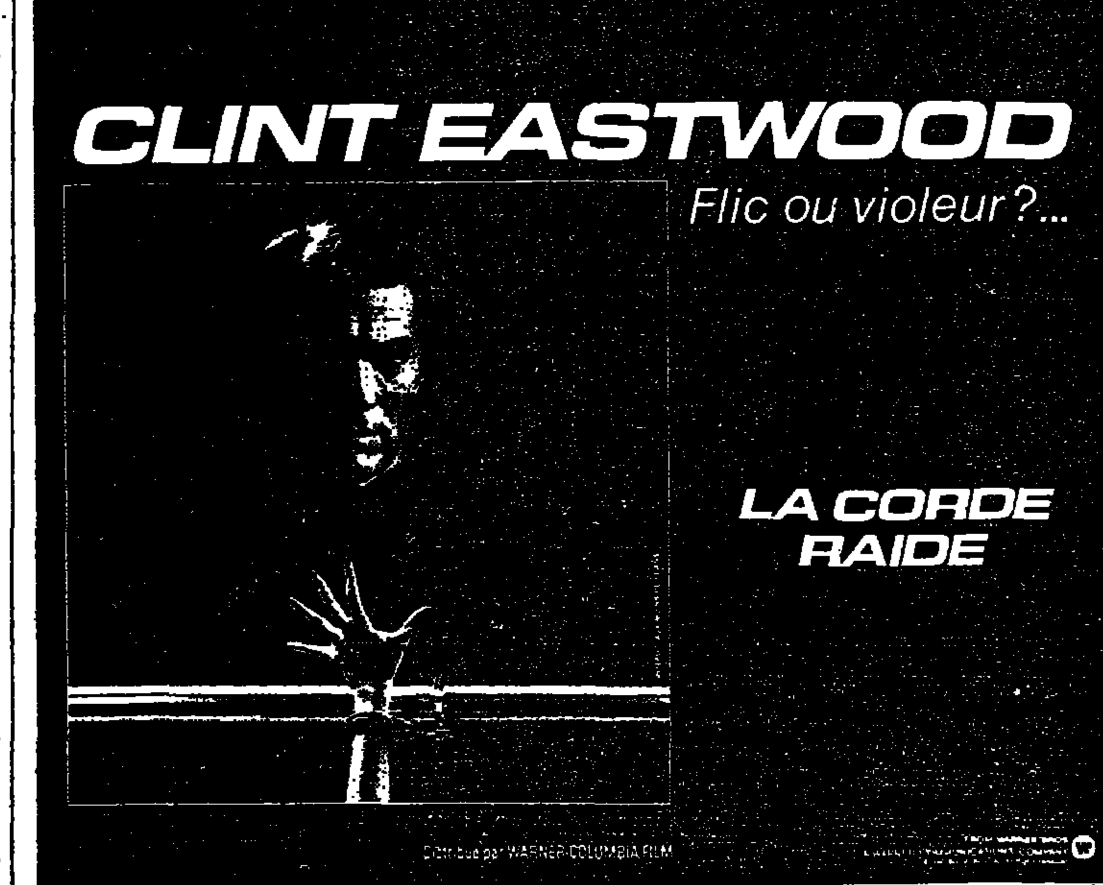
THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) mer., 16 h, 20 h ; ven., sam. 20 h ; dim. 14 h.

WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.









هكذا من الأصل

LE MONDE DES SPECTACLES

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 16

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : R. Chailly (Stravinsky, Saint-Saëns, Schumann).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : G. Prêtre, Chœurs de R.F., chef de chœur : J. Jouineau, (Berlioz).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Bach, J.-Ch. Bach, K. Ph. E. Bach).

Musée Grévin, 20 h 30 : T. Nicolaeva (Bach).

Renaissance, 18 h 30 : R. Muraro (Moussorgsky, Rachmaninov).

Institut néerlandais, 20 h 30 : Het Nederlands Saxofoon Kwartet.

Conservatoire, 12 h 15 : M. O. de Nattes, I. Lequien, E. Sarey-Triomphe, D. Garbarg (Schumann).

JEUDI 17

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 16.

Salle Gaveau, 20 h 30 : L. Cabasso, S. Atherton (Beethoven, Prokofiev, Schumann, Jolas...).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Musique à découvrir (Obouhov, Nono, Crumb...).

Sorbonne, *Grand Amphithéâtre*, *20 h 45* : Chœur national, Ensemble de cuivres Da Camera, Ensemble instrumental de Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Schutz).

CC Canadien, 20 h 30 : B. Biot.

Musée Guimet, 20 h 30 : musique traditionnelle japonaise.

Conservatoire, 12 h 15 : P. Franck, C. Joubert (Schubert).

VENDREDI 18

Salle Pleyel, 20 h 30 : Nouvel Orchestre *philharmonique, dir.* : Ch. Badea (Brahms, Liszt, Bartok).

Renaissance, *18 h 30* : *M. Laforet* (Chopin).

Salle Gaveau, 20 h 30 : S. Ross (Haendel, Bach, Scarlatti).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : D. Artur, J.-M. Bouche (Franck, Chopin, Debussy).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, *21 h* : le Concert Français (Bach).

Salle Cortot, 20 h 30 : D. Marillier, D. Tadic (Schubert, Fauré, Koussevitzky...).

Conservatoire, 12 h 15 : Quatuor Ysaye (Haydn, Mozart).

SAMEDI 19

Eglise Saint-Merri, *21 h* : *G. Rabol* (Bach, Brahms, Debussy...).

Radio-France, Grand Auditorium, 11 h : Orchestre philharmonique de Liège, dir. : P. Bartholomée (Magnard, Niculescu, Bartholomée...) ; 16 h 30 : même orchestre (Ratiu, Bacri, Busoni...) ; 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Ligeti, Miroglio, Clementi...) ; 22 h 30 : B. Kuczer. – **Auditorium 106**, 14 h 30 : Ensemble Musique Oblique, dir. : M. Swierczewski (Bregent, Clementi, Gonneville...)

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : voir le 18.

Salle Cortot, 20 h 30 : O. Evin, (Bach, Beethoven, Brahms...).

Ranelagh, 21 h : Chœurs d'hommes de Chaillot, dir. : S. Guerin.

Heure musicale de Montmartre, 18 h. : R. Soetens (Bach).

DIMANCHE 20

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : M. Atzmon (Wagner).

Théâtre des Champs-Elysées, *18 h 30* : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. : Cl. Pichaureau (Smetana, Dvorak, Defaye...).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Solistes de l'Orchestre national de France (Schubert).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h : L. Leclerc (Bach, Boëly).

Radio-France, *Auditorium 106*, *15 h* : P.-Y. Artaud, S. Beltrando, J.-L. Caillard, G. Marais, R. Masino, R. Leroux (Daonst, Malherbe, Taglietti...). – **Grand Auditorium**, *17 h 30* : Quatuor Arditti (Wood, Spahlinger, Redgate...) ; 20 h 30 : Ensemble Musique Oblique, Dir. : M. Swierczewski (Mitrea-Celeriaum, Pagh-Paan, Lindbergh...).

Eglise des Billettes, 10 h : N. Genatas (Bach, Messiaen) ; 17 h : D. N'Kaoua (Chopin).

Théâtre 14, 11 h : H. Demarquette, N. Angelich (Bach, Schumann, Brahms).

Eglise luthérienne Saint-Pierre, 16 h : Ensemble vocal Sotto Voce, F. Desenclos (Bach, Bertrand, Blow...).

Oratoire du Louvre, 16 h : Ensemble polyphonique de Versailles, dir. : S. Roger (Gabrieli, Scarlatti, Monterverdi...).

LUNDI 21

Musée Grévin, 20 h 30 : J.-L. Steuerman (Bach, Schumann, Scriabine...).

Athénée 20 h 30 : M. Zampieri, R. Schneider.

Institut Néerlandais, 20 h 30 : T. Willemstijn, *P. Hantai, M. Muller* (Bach).

Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Les Petits Chanteurs de Vienne (Haydn, Mendelssohn, Schumann...).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h 30 : O. Pierre (Bach).

Théâtre 13, 20 h 30 : Groupe Intervalles (Ambrosini, Bosseur, Meynaud...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : C. Cebro (Mozart, Beethoven, Chopin...).

MARDI 22

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. : J.-P Wallez, Ensemble vocal M. Piquemal. (Bach).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chœur mixte arménien de Paris, dir. ; G. Aprikian (Sipan, Komitas).

Théâtre de la Plaine, *20 h 30* : Trio de guitares de Paris (Bach, Vivaldi, Carulli...).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : Chœurs du Marais, dir. : P. Merle-Portalès (Haydn).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre S. Bequet (Bach, Haendel).

Salle André-Marchal, 20 h 45 : Récital de piano par F. Duprey (Schubert, Brahms, Chopin).

Radio-France, Auditorium 106, *18 h 30* : Cycle de musique russe, concert n° 2, H. Vassilieva, M. Hacquard, L. Tsan, K. Riveaux (Rachmaninov, Moussorgsky, *Glinka*, etc...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : Blues F. Alysse ; 22 h 30 : E. Mell ; jeu., 20 h 30 : C. Arnaud ; ven. 20 h 30 : J. Ardow : 22 h 30 : Tsoa ; sam. 20 h 30 : Tilt, ; 22 h 30 : Terra do Brasil ; lun. 20 h 30 : F. Firmin, 22 h 30 : Jazzimnt ; mar. 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : Dunes.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz Sextet, (dern. le 20) ; le 21 : Orpheon Celesta ; le 22 : M. Saury.

DUNOIS (584-72-00), les 18, 19 à 20 h 30, Brooklyn Fado ; le 20 : Soap et Ultramarine, le 21 : Joue contre joue.

ÉGLISE AMÉRICAINE le 19 à 20 h 30 : J. *Littleton*.

L'ÉCUME (542-71-16), le 19 à 24 h : *G. Menousek, Jane X.* ; *le 20* à 20 h 30 : Will et Toc.

FITZCARALDO (236-13-14), lun. 21 h : F. Someday, (L) 24 h : F. Someday, R. Troadec.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., lun. 22 h, sam. 4 h: Mattew et Tao ; 22 h : jeu., dim. : Y. Chelala ; ven. : mar. : Roy Lega, sam. : H. Gulbay ; 0 h 30 : mer. : N. Bienvenu ; jeu. : A. Lowman ; sam. : Worthy ; lun., mar. : J. Bonard ; dim. : M. Battlefield.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 23 h : F. Jeanneau, M. Ducret, M. Benija, T. Rabeson, (dern. le 19) ; à partir du 22 : E. Barret, M. Texier, J.-P. Mas, A. Ceccarelli.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 18, 19 : F. Cahen, D. Malherbe ; les 21, 22 : Tito Puente.

PETIT JOURNAL (326-28-59) : 21 h 30 : mer. : Watergate Seven+one ; jeu. : Benny Waters Quartet ; ven. : JCJB Old Finest Stompers ; sam. : Cyril Jazz Band ; lun. : *Blue Doctors* ; mar. : S. Levitt.

PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : S. Guerault, A. Fougeret, M. Gaudry, V. Cordelette.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 18, 19, 20 : Jazira.

ROSE BONBON (806-59-68), 23 h, le 16 : Désaxés, Infidèles ; le 17 : Bandits, Infidèles ; le 18 : Bandits, Ricky Amigos ; le 19 : Follies, Ich Libido ; le 20 : David et ses Croquettes, Ricky Amigos ; le 21 : Dougherty, David et ses Croquettes ; le 22 : Follies, Désaxés.

SLOW CLUB (233-84-30) (D.), 21 h 30 : les 16 et 17 : Claude Luter Sextet ; les 18 *et 19* : *Stardust* ; *le 22* : *P. Sellin*, B. Vasseur Sextet.

LA TANIERE, (337-74-39), les 16, 17, 18 et 19 à 20 h 30 : TSF.

TROIS MAILLETS (354-00-79), mer., jeu., ven., sam. 22 h : *La Velle*.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30, le 16 : D. Burrel ; le 17 : P. Cooper Blues Band.

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), 20 h 30 ; jeu. 14 h 30 : l'Arlésienne (dern. le 19).

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (602-12-11), les 17, 19 à 20 h 30 ; le 20 à *16 h 30* : Barbe-Bleue.

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), le 18 à 20 h 30, les 19, 20 à 21 h : Barca di Venetia per Padova - O comme eau.

SALLE GAVEAU (563-20-30), les 17, 19 à 20 h 30 ; le 20 à 15 h et 18 h 30 : l'Arlésienne.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), (mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.

FONTAINE (874-74-40) (*D. soir, L.*) 20 h 30, sam. 17 h et 21 h 30, dim. 16 h : *Orphée aux enfers*.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CINQ DIAMANTS (rés. : 570-84-29), 21 h : Ph. Val (dern. le 19).

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), les 21, 22 à 20 h 30 : Gala de la presse.

L'ÉCUME (542-71-16), les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30 : P. Fernandez, Ph. Cune ; à 22 h : J.-P. Souchaire, Ph. Pelloquet ; le 21 à 20 h 30 : F. Miska.

GYMNASE (246-79-79), 21 h, dim. 16 h : Thierry Le Luron.

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h 30 : L. Klein.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. et dim. 16 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

OLYMPIA (742-25-49), (*D. soir*), 20 h 30, dim. 17 h : M. Lagueyrie-D. Koven (*dern. le 20*).

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), *les 16, 20 à 14 h* ; *le 19* à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Ch. Couture (à partir du 22).

REX (293-60-99) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : J. Iglesias.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), les 18, 21, 22 à 20 h 30 ; le 19 à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 20 à 14 h 30 : Hollywood Paradise.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir), 21 h, *dim. 17 h* : *Zouc* (*dern.* le 20).

TROU NOIR (*570-84-29*), *les 18, 19, 20* à 21 h 30 : M.-J. Vilar ; le 21 à 21 h 30 : *L. Silvestre*, F. Periminotto.

UNESCO (568-10-00), le 18 à 20 h 30 : Le *Brésil, c'est le Péron*.

ZENITH (245-44-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 : J. Hallyday (reprise le 19).

La danse

18 THÉATRE (226-47-47), (*D. soir, L.*), 20 h 30, dim 16 h : Cie du Bijave.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Cie A. Germain.

TH. DE PARIS (280-09-30), le 22 à 20 h 30 : J. Baiz.

TH. PRÉSENT (203-02-55), le 22 à 20 h 30 : Petites Pièces ringardes mais sympathiques – le Passeur de pulls.

COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

Les collectivités locales s'interrogent

Le président de la République devrait confirmer, ce 16 janvier, dans son intervention à Antenne 2, sa volonté d'ouvrir plus largement la télévision à l'initiative privée. Mais quelles seront les dimensions économiques, les règles, les partenaires, de ces nouvelles chaînes ? Telles sont les questions auxquelles M. Jean-Denis Bredin devra apporter une réponse au terme de sa mission de trois mois.

Pour tenter de peser sur cette redéfinition du système, les initiatives, candidatures, prises de position, se multiplient. C'est ainsi que, après les directions de TF 1 et de FR 3, celle d'Antenne 2 vient d'exprimer son intérêt pour le débat. Se prévalant de son expérience de programmation et de sa rigueur de gestion, la chaîne publique souhaite, *« en association avec d'éventuels partenaires industriels et financiers, trouver une place active dans l'exploitation des nouveaux réseaux de télévision »*. Ainsi, devant la *concurrence de la télévision privée*, Antenne 2 préfère miser sur une diversification déjà entamée (*Eva 2* pour le câble, France animation pour le dessin animé) que sur une problématique réforme du financement du service public.

Les initiatives plus modestes tiennent aussi à faire entendre leurs voix. Le Réseau autonome de télévision (RATV) – *qui regroupe une* soixantaine de projets appuyés sur des associations, des radios locales ou des groupes de presse régionaux – demande ainsi une fréquence *nationale. Ce réseau, préoccupé* d'informations culturelles et locales, ouvert aux créateurs vidéo, compte toucher vingt-cinq millions d'habitants, vivre avec un budget annuel de 840 millions de francs, financé à 80 % par la publicité.

Mais les prises de position les plus *nouvelles émanent des collectivités* territoriales, qui s'inquiètent des conséquences de la libéralisation sur l'aménagement du territoire et les politiques globales de communication. *M. Jean-Pierre Fourcade*, sénateur des Hauts-de-Seine, a écrit au premier ministre pour défendre le plan de câblage et réclamer une égalité de traitement en matière de fréquences hertziennes entre Paris et les départements de la petite couronne. Trois municipalités de la communauté urbaine de Lille ont pris les devants en créant une société d'économie mixte candidate au câblage et à la télévision locale. Enfin, M. Philippe Madrelle, président *du conseil régional d'Aquitaine*, plaide pour une approche moins *« parisienne »* de la décentralisation de la communication, dans le « Point de vue » ci-dessous.

POINT DE VUE

Le pluralisme dans les régions

Par PHILIPPE MADRELLE (*)

ENGAGEE depuis plus de deux ans, la décentralisation semble déjà appartenir à l'histoire administrative de notre pays, tant était grande l'attente des collectivités territoriales. Mais le « combat » continue. Certains débats actuels *montrent en effet que les habitudes* sont longues à se modifier en gardant fortement « parisiennes » des questions qui intéressent aussi les régions. Il en est ainsi de l'ouverture des ondes aux télévisions privées.

Le gouvernement a démontré et démontre l'attachement qu'il porte au développement des nouvelles *techniques de communication*. Il a notamment mis en place un cadre législatif et financier répondant au pluralisme et à l'équilibre à trouver pour l'exercice de ces nouvelles techniques. Cette explosion de la communication que tout le monde souhaite et craint à la fois doit être un « *plus* » *pour* l'information et le développement économique. Nous en connaissons tous les enjeux, ils sous-tendent le discours du président de la République : élargissement des espaces de libertés – formation des hommes – emplois.

Mais le marché de l'audiovisuel est encore aujourd'hui difficile, notamment pour les producteurs « non parisiens ». Aussi certaines régions se sont-elles lancées, dans la continuité de l'Etat, dans une politique de soutien à la production audiovisuelle et plus généralement de développement de ce secteur. A-t-on pensé à la place de cette production dans des programmes d'éventuelles chaînes privées ? Est-on assuré qu'une telle ouverture procurerait un marché pour la production locale ou, compte tenu des contraintes financières, ferait-on appel à des séries et programmes étrangers meilleur marché ?

La rentabilité de ces investissements ne peut être assurée que sur des grandes villes, ou par une politi*que de réseau. J'y vois là deux dan*gers, l'un consistant à aller à l'encontre d'une politique d'aménagement du territoire – *et notamment vers* les zones rurales, – l'autre consistant en la concentration de capitaux sur des réseaux d'information et au risque de monopole de l'information.

Car le pluralisme doit se situer *aussi au niveau des régions*. Si le développement des télévisions privées doit être un « plus » en matière d'information et de développement, ne va-t-il pas se faire uniquement par la création de sociétés qui ne seraient multimédias que par la diversification des groupes de presse actuels ? A *cet égard, quel peut être dans* l'immédiat le meilleur garant du pluralisme, sinon le service public ? Et *comment* en l'espèce *envisager* la continuité de la centralisation de FR 3 ?

Autant de questions et de contraintes qui se posent à nous et qu'il serait bon d'intégrer au débat.

(*) Président du conseil régional d'Aquitaine.

A VOIR

Les petits tapineurs

Du beau travail. Un document fort, serré, qui ne dramatise pas, *ne donne pas de leçon de* morale, la réalité toute crue, toute en images, rien qu'en images volées à la vie clandestine de notre société. Les acteurs de ce reportage de Cathelyne Hemery et Jean-Claude Fontan se mélangent, se fondent à la *foule anonyme des grands soirs*, sur les boulevards clairs obscurs de Paris, *Lille*, Nice ou Marseille.

Ils *ont entre treize et dix-huit* ans – plutôt mignons, très coquettement emmitouflés et moulés dans des blousons dernier look, – ils tournent, vont, viennent, font les cent pas à l'affût des regards des passants « honnêtes ». Ces jeunes *hommes* – des banlieues ou du 16ᵉ arrondissement – « tapinent » sur les trottoirs. Pour deux cents à mille francs la passe. Le plus tranquillement du monde... *Pour leur argent de poche, pour* se fournir en drogue.

Circuit infernal. Le marché fructueux de la chair fraîche, de la prostitution enfantine, qui *bourgeonne*, se développe sous nos yeux. Plus de deux cents « tapineurs » selon la brigade des *mineurs*, beaucoup plus selon les deux reporters des « Enfants du trottoir », *qui ont suivi ce manège* nocturne.

Ce reportage n'est pas une *enquête chiffrée, fouillée*, encore moins une enquête « policière », qui tenterait l'impossible : remonter la filière labyrinthique de la prostitution. « Les enfants *du trottoir* » est une pesée instantanée d'une réalité, au moyen exclusivement de la puissance de l'image, de la force des témoignages directs d'enfants vic*times ou de parents*.

En un clin d'œil, quelques visages masqués qui parlent, *quelques photos glacées de* l'industrie du « baby porno », nous entrons de plain-pied dans le *domaine* inavoué de « l'amour kleenex », de la pornographie.

MARC GIANNÉSINI.

★ « Infovision », TF 1, jeudi 17 janvier à 21 h 30.

TDF ATTRIBUE A NRJ LA PRINCIPALE FRÉQUENCE DE RADIO 7

La convention signée, le vendredi 11 janvier, entre Télédiffusion de France (TDF) et la radio privée parisienne NRJ a *provoqué* l'indignation de la direction de Radio-France et de toute l'équipe de Radio 7, la station de service public destinée aux jeunes de l'Ile-de-France. Celle-ci a en effet appris, vendredi soir, par un télégramme du président de TDF adressé à M. Jean-Noël Jeanneney, le PDG de Radio-France, qu'elle devrait céder à NRJ sa principale fréquence, le 91,7 MHz, et « glisser » sur 91,3 MHz, une fréquence réputée « brouillée » par une radio toute proche et qui, selon Radio 7, serait incapable de pallier les défaillances connues de son autre émetteur situé sur 99,8.

Le président de Radio-France a donc écrit à la Haute Autorité ainsi qu'au *secrétariat* d'Etat chargé des techiques de la communication pour protester contre cette décision de TDF ressentie à Radio-France comme un *« camouflet à l'audiovisuel public »*. L'équipe de Radio 7, elle, se dit consternée. *« Je suis scandalisé par les méthodes de TDF, qui nous retire une fréquence en nous mettant devant le fait accompli*, déclare M. Francis Rousseau, directeur de la station. *Aucune concertation n'a eu lieu, à quelque niveau que ce soit, de Radio-France. Cinquante personnes travaillent à Radio 7 et on n'a pas le droit de mépriser à ce point les efforts d'une équipe. »*

« Nous n'avons jamais demandé à disposer de deux fréquences, et en préférerions une seule nous garantissant un confort d'écoute satisfaisant, poursuit M. Rousseau. *Mais TDF s'est toujours montrée incapable de nous l'assurer, et sa décision livre sur un plateau nos 185 000 auditeurs à NRJ. Comment peut-on qualifier cette démarche de négociation ? Voilà bien le désaveu de tous nos efforts pour assurer la crédibilité d'un équilibre entre radios publiques et radios privées ! »*.

La ministre et les filles à la Bétacam

De notre envoyée spéciale

Montpellier. – Un séminaire sur le thème « Femmes et technologies de la communication » a rassemblé à Montpellier, du 6 au 11 janvier, les *vingt-six* déléguées régionales du ministère des droits de la femme, venues réfléchir, confronter leurs expériences et échanger leurs informations dans le secteur de la communication. *Un secteur en expansion dans* lequel *« les femmes doivent d'être actrices »*, a répété Mᵐᵉ Yvette Roudy, « la » ministre, en insistant sur la nécessité d'anticiper le développement des nouvelles techniques et de former les femmes à ces nouveaux métiers. *Le stage que suivent depuis le 5 décembre douze jeunes femmes de la* région de Montpellier sur les techniques de prise de vues *et* de montage dans le reportage télévisé s'inscrit dans cette politique de formation.

Madame « la » ministre était pressée et fatiguée. Elégante dans un petit tailleur rose fuchsia, elle avait dû *présider, sitôt débarquée de* l'avion, une « table ronde » fastidieuse sur « Les femmes et les technologies de la communication », posant à tout moment des questions de « huron » (*selon son expression*), interrompant avec impatience certaines interventions jugées trop longues ou trop ardues et soulignant avec satisfaction, chaque fois que l'occasion se présentait, le bien-fondé des actions entreprises par son ministère. Elle avait dû absorber à la suite les extraits d'un film préparé pour TF 1 sur « Informatique et communication » et une présentation commentée de divers services vidéotex.

Enfin, avant de dîner rapidement et d'aller visiter à une heure très tardive l'atelier de photocomposition du *Midi libre*, elle s'était ruée sur le plateau de FR 3-Montpellier, dont elle était l'invitée d'honneur.

Comment s'étonner alors qu'avec un programme si chargé Mᵐᵉ Yvette Roudy n'ait pu trouver le temps de rencontrer les stagiaires du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ), auxquelles une de ses assistantes avait imprudemment promis quelques minutes d'interview ? Caméras alignées, les filles s'étaient concertées, avaient préparé leurs questions, choisi le lieu de l'interview et attendu, attendu en vain, un ministre qui ne les a point vues.

Alors, le soir, l'atmosphère était à la rébellion : *« On avait besoin de nous pour le décor*, protestait l'une d'elles. *Cela faisait moderne et dynamique d'exhiber, dans un débat sur les nouveaux métiers pour les femmes, une dizaine de nanas avec micros et caméras. Mais cela n'impliquait pas de leur accorder un minimum d'attention et de considération. Pour la publicité et les interviews, on préfère tout de même FR 3 ! »*

Les métiers de l'avenir

Qui étaient donc ces douze filles de choc, caméra au poing, dont l'unité, l'application et l'attention masquaient l'inexpérience et l'impréparation ? Qui étaient-elles pour être ainsi dotées de cet outil fabuleux qui déclenche des cyclones *dans les chaînes de télévision* frileuses, à savoir les fameuses Betacam, ces caméras japonaises (8 kilos, 50 centimètres de long, 15 centimètres de large) munies d'un magnétoscope incorporé et supposées donner aux cadreurs la liberté d'un écrivain muni de son *stylo*.

Privilégiées sans doute, enviées, voire jalousées dans la région, ce *sont les premières stagiaires* de l'antenne montpellieraine du CFPJ, qui a choisi la région Languedoc-Roussillon pour tenter une décentralisation. Pas par hasard, bien sûr. La région et la ville de Montpellier rivalisent d'efforts et de déclarations, affirmant leur volonté de constituer un *centre pilote en matière* de communication.

Quelques journalistes, parmi lesquels *les rédacteurs de la Lettre M* – M comme Montpellier, – ont donc convaincu le maire, M. Georges Frêche, de transformer ses projets de maison de la presse ou de la communication et de faciliter la création d'un centre de formation aux nouveaux métiers de l'audiovisuel, et notamment au traitement de *l'information* locale.

Un matériel de pointe a été acheté, grâce notamment aux subventions du conseil régional, permettant d'envisager les formations les plus modernes à des postes que l'on commence seulement à voir se profiler. L'idée a alors attiré l'attention de Mᵐᵉ Geneviève Tapié, la déléguée régionale du ministère des droits de la femme : n'était-ce pas *un créneau idéal et d'avenir* pour des jeunes femmes, généralement exclues des métiers techniques de l'audiovisuel. L'affaire fut montée tambour battant ; les subventions furent débloquées et, après une sélection rigoureuse sur quatre cents candidates, douze jeunes femmes sans emploi, de vingt-deux à quarante ans, se virent ainsi proposer un stage de cinq mois rémunéré. Perspective essentielle : l'emploi dans des télévisions locales.

« Avec le risque, reconnaissent de concert M. Pierre Anxo, responsable du secteur audiovisuel au CFPJ, et Mᵐᵉ Tapié, *qu'à vouloir anticiper sur l'avenir nous nous y soyons pris un peu tôt. Le délai se prolonge entre la fin du stage en avril 1985 et la création de postes dans de nouvelles télévisions par câble ou par voie hertzienne. »* Personne pourtant n'est réellement inquiet : *« Un organisme de formation doit toujours précéder les besoins »*, estime M. Pierre Anxo, sûr que les nouvelles entreprises de communication rechercheront de plus en plus un personnel « polyapte » : *« Les frontières entre les différentes tâches vont s'estomper*, assure-t-il, *et il ne faudra plus quatre personnes pour faire un reportage, mais deux au maximum. »*

Sans illusions, les douze stagiaires sont cependant optimistes. Ce serait bien le diable si la société locale d'exploitation du câble de Montpellier, en cours de constitution, les associations, agences de publicité et *sociétés de production se désintéres*saient du vivier prometteur du CFPJ. Quand bien même les propositions tarderaient, certaines ont déjà dans la tête le projet de constitution d'une SCOP et des idées pour les télévisions nouvelles qui en manqueraient...

ANNICK GOJEAN.

ÉCHECS

Le championnat du monde

KASPAROV TOUJOURS VIVANT

Pas plus que Kasparov, à la reprise de la quarantième partie, Karpov, à la reprise de la quarante et unième, mardi, n'a réussi à concrétiser l'avantage d'un pion. Comme son rival encore, le champion du monde a joué une trentaine de coups et, avant le deuxième ajournement possible, a proposé la nullité. Ainsi se termine le feuilleton des occasions manquées dans les deux dernières parties du champion*nat du monde*.

Le match, lui, continue : trente-cinq parties nulles ; deux scores positifs seulement depuis la neuvième partie jouée le 6 octobre 1984, près d'un mois après le début de ce combat de titans ; 5 à 1 pour Karpov depuis près de deux mois, et Kasparov, *comme le canard du sketch* fameux de Robert Lamoureux, toujours vivant. Mercredi, quarante-deuxième partie. Le « canard », s'il a perdu beaucoup de plumes, peut encore donner de redoutables coups de bec.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Quarante et unième partie

Position à l'ajournement. – *Blancs :* Rg3, Tf7, Cé6, Pg2 et h3 ; *Noirs :* Rh8, Ta5, Fé3, Ph6.

41. ...	Fd2	57. Rf3	Té6
42. Td7	Fç3	58. Tç5	Fd4
43. Rf3	Rg8	59. Td5	Fé5
44. Cf4	Tf5	60. Tb5	Fç7
45. Ré4	Tf7	61. Tç5	Fb6
46. Td8+	Rh7	62. Tç8	Fd4
47. Td3	Té7+	63. Tg8+	Fg7
48. Rf3	Fb2	64. h4	Ta6
49. Tb3	Fç1	65. Rf4	Ta5
50. Cd5	Té5	66. Té8	Tf5+
51. Cf6+	Rg6	67. Ré3	Té5
52. Cé4	Tf5+	68. Tg8	Té7
53. Ré2	Té5	69. Rf4	Tf7+
54. Tb4	Té7	70. Rg4	h5+
55. Tç4	Té8	71. Rh3	Nulle
56. g3	Fb2		

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Un siècle

de luttes ardentes, de sacrifices généreux, d'espoirs déçus, de progrès accomplis pour **plus de sécurité, plus de justice, plus d'équité, plus d'éducation, plus de nécessaire, et bientôt plus de superflu.**

Un siècle

pour accumuler les Plus et on commence à comptabiliser les Moins

moins de travail, **moins** d'initiative, **moins** de choix, **moins** de responsabilité, **moins** d'aventure, **moins** de réalisation personnelle, donc **moins** de vraie liberté.

Il faudrait tenter de sortir des effets pervers de tous les modèles culturels quand ils se sclérosent dans une doctrine.

C'est difficile, long et incertain quand il s'agit d'une macro-société.

C'est réalisable dans un contexte à dimension humaine.

Nous y sommes parvenus. Nos résultats en témoignent.

Bien entendu, pas seulement ceux, secs et froids : de notre C.A., *de notre* place sur le marché, de la rapidité inhabituelle de notre expansion, de la solidité financière enviée de notre Groupe, des moyens mis en œuvre : méthodologie, formation, animation, appuis logistiques, produits; de notre capacité objective à assurer et à jalonner l'avenir des jeunes de notre équipe; de la rémunération et de la promotion professionnelle à orientation rapide et libre.

Mais ceux, irrationnels et subjectifs, qui font de notre équipe en général, et de chacun et chacune de ses membres en particulier des gens heureux - simplement. **C'est le Plus de notre apport.**

Ce qui rejette les masochistes et tous ceux qui n'ont pas la vocation du bonheur. Tous ceux que l'originalité offusque. Que le travail fatigue. Que l'initiative effraie. Que la responsabilité inhibe. Que le risque paralyse. Qui craignent le caractère. Qui ont peur de la personnalité. Qui méprisent le bon sens. Qui ne savent pas qui ils sont et ce qu'ils veulent.

Ce qui devrait engager tous les autres à nous rencontrer.

Avec 24 ans au moins et, de préférence, mais non exclusivement, une formation commerciale opérationnelle solide

Ecrire BANCE PUB 18, rue Léon 75018 Paris (par avance merci de préciser la réf. 8501 16).

Groupe informatique international

recherche pour son activité

INFORMATIQUE, SCIENTIFIQUE

en forte expansion (Aérospatial, Défense, Nucléaire, Pétrole)

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

Quelques années d'expérience pour ÉTUDES AVANCÉES et développements de logiciels (E.F. et D.F.) en mécanique structurale non linéaire HYDRODYNAMIQUE/DYNAMIQUE DES FLUIDES

Postes d'avenir pour candidats de haut niveau

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à :

ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL
SILIC 270 - 94578 RUNGIS Cedex.

Entreprise d'édition

Dans le cadre de sa politique de diversification recherche

CHEF DE PROJET

pour développer politique de communication multi-média au sein du service marketing.

- Expérience télématique grand public souhaitée.
- Connaissance radio, télédistribution, nouveaux médias appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 300.149 M, RÉGIE-PRESSE - 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

I N S E A D

INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES
recherche pour son CENTRE INFORMATIQUE

UN FORMATEUR H/F

de formation universitaire (MIAGE ou équivalent).
Parfaitement bilingue (français / anglais).

Il / elle participera à l'initiation du campus (étudiants, personnel administratif et enseignant) aux outils informatiques.

Promoteur de l'utilisation de l'informatique dans la gestion, il / elle devra montrer une aptitude et un enthousiasme pour la communication.

Envoyer C.V., photo au Service du Personnel
INSEAD - bd de Constance -
77305 FONTAINEBLEAU Cédex.



METROLOGIE recherche pour sa Division Industrielle orientée sur les systèmes INTEL et produits compatibles associés

1 Ingénieur de vente confirmé

ayant une expérience de 2 ans dans un domaine similaire. Vente sur la région parisienne. *réf. IVC*

2 Responsables produits

l'un sera orienté **entrées et sorties industrielles,** *et l'autre orienté* **mini-calculateurs INTEL.**

Ils seront responsables des relations avec les fournisseurs et de la promotion interne et externe des produits. L'anglais est indispensable. *réf. RP*

Lieu de travail : ASNIERES

Envoyer votre CV, lettre manuscrite, photo et prétentions en rappelant la référence du poste choisi, à Madame BERT - METROLOGIE Tour d'Asnières - 4, avenue Laurent Cély 92606 ASNIERES.

METROLOGIE

BANLIEUE SUD

Entreprise TP à vocation internationale

filiale spécialisée (dragages, fondations spéciales, travaux maritimes) d'un grand groupe industriel français, recherche pour son **DEPARTEMENT FONDATIONS**

1 DIRECTEUR TRAVAUX FRANCE

De formation *supérieure* (PC - ECP - ETP), *cet ingénieur, âgé de* 35/45 ans., possède une solide expérience des fondations et injections.
Il aura la responsabilité de l'organisation, de la gestion, de l'utilisation des moyens logistiques et matériels, des délais et des coûts.

2 DIRECTEURS DE CHANTIERS

Hommes de terrain, diplômés d'une école d'ingénieurs, les candidats seront âgés d'environ 35 ans.
Ils devront justifier d'une expérience réussie de conduite de grands chantiers de fondations et d'injections d'alluvions type métro.

Ces postes, très polyvalents, impliquent à la fois des connaissances techniques approfondies et des aptitudes à la gestion des contrats.

Grande mobilité - Anglais courant.

Lieux de travail : **FRANCE - EGYPTE**

Ecrire sous réf. 3526 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

formation professionnelle

Cadres demandeurs d'emploi

L'INSTITUT DE BUREAUTIQUE ET D'INFORMATIQUE APPLIQUÉE

vous propose
un stage rémunéré de 3 mois

MICRO INFORMATIQUE APPLIQUÉE

Cette formation vous apportera :

- Une connaissance et une pratique approfondies de l'utilisation de la micro informatique à travers les logiciels de base.
- Une compétence d'utilisation appliquée aux différentes fonctions de l'entreprise (gestion financière, marketing et gestion commerciale, gestion de personnel, etc.).

Cette formation est fondée sur un entraînement intensif et sur l'accès à des matériels en libre service.

Recrutement immédiat

Renseignements : IBIA
Jean-Luc SZUWALSKI
Téléphone : 572-02-08
33, boulevard Gouvion-Saint-Cyr
75017 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX

à Bâle (Suisse)

recherche un

TRADUCTEUR-RÉVISEUR

de langue maternelle française

Formation : niveau universitaire, solides connaissances économiques et financières.

Expérience : pratique confirmée de la traduction et de la révision de textes économiques et financiers.

Langues : parfaite maîtrise de la langue française ; excellente connaissance de l'anglais et également de l'allemand ou de l'italien.

Prière d'adresser candidature (C.V., copies de certificats, photo récente et références) au Bureau du Personnel de la Banque des Règlements internationaux, CH-40002 Bâle.

---

emplois régionaux

PROFESSEURS

FRANÇAIS-PHILO, MATH. ET PHYSIQUE
qualifiés et expérimentés recherchés par
ÉCOLE PRIVÉE province pour COURS DE VACANCES PAQUES TOUTES ZONES.
Ecr. 72.561 Publicité ZEMOR, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 PARIS, qui transm.

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers, recherche

PROFESSEUR

expérience pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais plein temps, poste permanent.
Ecrire sous le n° 300.153 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

secrétaires

Cab. JURIDIQUE ET FISCAL recherche

SECRÉTAIRE BTS

Adr. curriculum vitae sous N° 300.154 M
RÉGIE-PRESSE
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

BANQUE Quartier Opéra recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
CONFIRMÉE

Sténo-dactylo bilingue de préférence (anglais).

Ecrire n° 3437, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

LE CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE VILLEJUIF

organise le 23 mars 1985, un examen probatoire pour l'accès aux fonctions.

D'ÉLÈVE INFIRMIER INFIRMIÈRE

Nationalité française exigée.

Age minimum : 17 ans.
Age minimum : 45 ans.

Jouir des droits civiques.

Scolarité en 33 mois à l'établissement en vue de l'obtention du diplôme D'INFIRMIER DE SECTEUR PSYCHIATRIQUE

Traitement en cours de scolarité.
Salaire net : 4.568,23 F.
Roulement assurant 2 jours de repos par semaine.
Avant. soc., cantine, crèche.

Les candidats(es) titul. du bac. ou dipl. équiv. (C.F.E.S.) seront disposés(ées) de subir les épreuves écrites.

Adresser candidatures avant LE 23 FÉVRIER 1985 à

M. le DIRECTEUR CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ. Service formation permanente 54, avenue de la République, 94806 VILLEJUIF CEDEX.

JEUNE ASSOCIATION
recherche

l'Animateur(trice) Social(e)

pour la mise en place dans une commune de la proche banlieue parisienne d'un projet d'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE et d'ACCUEIL de personnes âgées.

Ayant une expérience du secteur social et si possible de la vie associative, il (elle) sera chargé (ée) dans le cadre d'une équipe jeune et dynamique, de l'animation, de la coordination de bénévoles en fonction d'un projet défini et du suivi de la réalisation de ce projet.

Adress. C.V. détaillé avec lettre manuscrite et photo à : C.I.P.E.S. (réf. 92) 8, place de la Madeleine, 75008 Paris, qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC NORD SEINE-ET-MARNE
recrute

ATTACHÉ

CHARGÉ DES SERVICES FINANCES et INFORMATIQUE
Exp. administrative et connaissances comptabilité publique souhaitées
Formation universitaire
Rémunération 8.000 F.
Adresser votre candidature *sous n° 299.790 M,*
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Pour développer sa structure commerciale le numéro 1 français (C.A. 84 : 512.000.000 F, progression : 28,5 %, 13.000 clients) propose un stage de formation.
Si vous souhaitez devenir l'un de nos COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.) à Paris ou Versailles.
Téléph. 500-24-03, poste 42.

SOCIÉTÉ DE SERVICES
en pleine expansion crée un poste de :

CHEF DES VENTES

Le candidat devra être un homme de terrain dynamique et expérimenté dans le service.

Un salaire fixe élevé justifiera la valeur de ce candidat.

Téléphoner pour rendez-vous 327-91-95 ou 327-98-23.

GÉNIE CIVIL NUCLÉAIRE

Société de Services recherche

INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

- Etudes et calculs, B.A. et B.A.P. ;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle ;
- Dont calculs ;
- Connaissance B.A.E.L. ;
- Domaine : situations accidentelles hypothétiques ;
- Lieu de travail : banlieue sud de Paris.

Tél. : 687-25-72, poste 139 pour informations réciproques.

PRÉPARATION INTENSIVE

aux concours d'entrée aux écoles

ERGOTHÉRAPIE
PÉDICURE, INFIRMIER(E), AIDE SOIGNANT(E), KINÉSITHÉRAPIE, PUÉRICULTURE(AUX).

TÉL. : 824-14-01.

20 H. STAGE INTENSIF D'INITIATION A LA MICRO-INFORMATIQUE
les 18 et 19, 20 et 21 février
les 1 et 2, 3 et 4 avril.
Autres horaires possibles
Prix : 990 F.
Téléphone : 824-21-25.

travail à domicile

Ts travaux de traitement de texte, dactylographie
Téléphone : 461-14-22.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation *sur notre revue spécialisée* FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

Sté de commerce international recherche fournisseurs permanents de parfums, eaux de toilette et savons.
Ecr. s/n° 8.846 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

BMW 728 i 85

9.000 km, ABS, toutes options. Téléphone : 084-42-98.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 19 a., notions angl., esp., ch. emploi bur., préf. tourisme, assurances, imp.-exp., commerce. MORILLE 637-07-16.

F. attachée direction, 43 a., exp. ass., immob., marketing, compt. et secrétariat, rel. pub. Ecr. s/n° 6.711 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ESPAGNE
H. 42 a., univ., trilingue, exp. *dir. PME, esp., Am. lat., excel*lent gestionnaire et comm. ch. direction filiale en Espagne. Ecr. s/n° 6.712 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DOCTEUR D'ÉTAT EN DROIT
Spécialité : droit public/islamologie, bilingue français-arabe, 3 ans expérience poste responsabl. cherche emploi stable en France ou à l'étranger. Etudie toutes propositions sérieuses. Ecr. s/n° 1.798 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

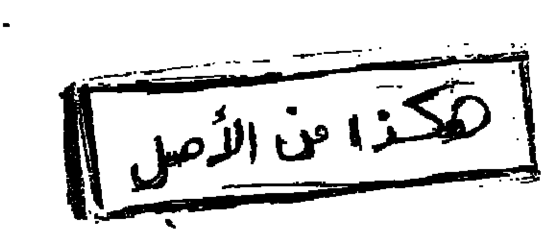
J.F. 31 ans secrétaire sténodactylo expérimentée, recherche emploi à Montpellier. Etudie toutes propositions. Tél. : (67) 41-44-64.

FEMME 49 ans, bonne présentation, cherche travail commercial et administratif, temps partiel ou complet. Sérieuses références commerciales et opérations saisies sur terminal. Bonnes notions dactylo. Ecr. s/n° 6.713 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. cherche emploi aide comptable CAP de comptabilité, 1 an expérience comptabilité clients. Libre début février 85. Mme C. PELEGRINI, 10, rue des Sources, 77310 Pringy. Tél. : HB 9 h 30-12 h et de 13 h-18 h (16-1) 555-91-71, poste 4021.

COLLABORATRICE COMMERCIALE
Disponible immédiatement 48 ans. CADRE
ANGLAIS COURANT
Tél. h. bureau 579-74-69.

J.F. 33 ans, parfait trilingue, all., angl., fr., expér. traduction, enseign. Affaires, diplômée d'Université US et Sorbonne, dynamique ch. poste stable et exigeant à Paris. Téléphone : 503-04-65.



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

PRÈS BOURSE, beau 3 Pces 70 m², 3e ét. 720.000 F. DORESSAY - 624-93-33.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
Dans HOTEL PARTICULIER NOMBREUSES SURFACES A RÉNOVER. Tél. 236-63-62.

6e arrdt

PRÈS LUXEMBOURG BEAU 7 P., 3e ét. 2.700.000. DORESSAY - 624-93-33.

7e arrdt

RUE BEAUNE, prop. vd studio 26 m². 300.000 F. Tél. : 365-24-77.

12e arrdt

PL. DAUMESNIL
(près). Pptaire vd ds imm. rénové, 2/3 pces, cuis., bains terrasse, ref. nf. 634-13-18.

14e arrdt

MONTPARNASSE
2 P., tt cft en duplex, noyé verdure, 540.000 F. 526-99-04.

15e arrdt

CROIX-NIVERT BEAU DBLE LIVING, TT CONFT, soleil. 470.000 F. Tél. : 605-10-08.

16e arrdt

V.-HUGO, dans hôtel part. DUPLEX de charme, gde récept. 2 chbres. Parf. état, park. pos. 2.700.000 IMMOCOM. 727-84-76.

BD FLANDRIN 100 m² à rénover. Très bel immeuble. GARBI - 567-22-88.

17e arrdt

GUY MOQUET
petit imm. neuf, pptaire vend GD LIVING, 2 CHBRES, BUR. 2 sanit. 590.000 F. 267-69-27.

SEINE BONAPARTE
Duplex 100 m², 6 P. 703-32-44.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e
53, rue du Simplon
dans immeuble neuf, standing (habitable de suite).
Reste quelques
STUDIOS, 2 et 3 Pces
avec parking.
Prix bénéficiant pour certains de prêts conventionnés.
Sur pl. du mardi au samedi, de 14 à 19 h ou tél. 258-44-96.
CECOGI s.a. (1) 575-62-78.

RECH. URGENT APPTS 2 ou 3 p. à vendre, bon 18e. Evaluation gratuite. Etude Caulaincourt, 54, r. Caulaincourt. Tél. : 254-71-93.

RUE CAULAINCOURT
MAGNIFIQUE 5 P., gd cft. 150 m² plein sud. imm. stand. 2.100.000 F. 254-71-93.

Av. RACHEL, près place Clichy, imm. récent, stud. tt cft, balc. s/jard. 230.000 F, park. poss. Immo Marcadet - 252-01-82.

Mo LAMARCK, 2 p., kitchenette, w.-c., douche, sur jardin. Exceptionnel. 169.000 F. Immo Marcadet - 252-01-82.

Province

MARSEILLE
Garçonnière, traité luxe, centre ville. 60.000 F. (91) 72-12-96.

appartements achats

AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. appts de BON STAND. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE
Mme de DIESBACH. 380-26-08.

BCB 727-89-39
corresp. Sté Aulis (Montréal) RECHERCHE POUR CLIENTÈLE internationale, 200 à 300 m² 16e, 8e, Neuilly, Rive Gauche.

SERGE KAYSER
CONSEIL IMMOBILIER
RECHERCHE A PARIS
appartements et immeubles
PAIEMENT COMPTANT
329-60-60.

Recherche 1 à 2 P. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

Urgent
Jeune médecin cherche apt 2 pces minim., calme dans le sud de Paris. Tél. : 589-01-63 ts les soirs à part. de 19 h.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.
TÉL. : 252-01-82.

immeubles

6e Immeuble libre sauf rez-de-ch., situation exceptionnelle, 3 ét. sur rez-de-chaussée, 500 m² + sous-sol + possibilité surélévation. Tél. : 326-98-66.

pavillons

ST-QUENTIN-EN-YVELINE PAV. NF, SÉJ., 3 CHBRES, CFT, GAR., JARD. 4.500 F. Téléphone : 050-28-15.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

locations non meublées offres

Paris

MAILLOT DEL DUCA
Dans imm. moderne, très bel appt 83 m², dble liv., 1 chbre, tt cft., balc. 6.000 F ch. compr. Tél. matin Ségéco : 522-69-92.

A LOUER
NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES
HESTIA - 296-58-46
91, rue de Richelieu (2e).

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
68, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris. Mo St-Ambroise.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard, PARIS-5e. Mo CENSIER.

Province

60 CHANTILLY, très belle résid., prox. centre ville et gare, dans agréable cadre de verdure, 2 appts, 3 p. avec cave et park. 3.700 et 3.900 F + ch. Tél. matin Ségéco : 522-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

J. couple ch. appart. 2 P., cuis., salle d'eau, w.-c. Paris/proche banlieue. Maximum C.C. 2 000/2.500 F. Sérieuses garanties. Tél : 335-29-43.

Pour Dirigeants et Employés mutés. Importante Sté française Pétroles rech. en permanence, appts ttes catégories et studios. Villas Paris, environs. Téléphone : 503-37-00.

Pour l'un de ses DIRECTEURS
la Société VICHY
recherche
APPARTEMENT
avec cuis. amén./kitch., gar., constr. neuve ou rénov., ds quart. résid. du 8e, 16e et/ou à Bois-Colombes, Asnières, Levallois, Clichy. Import. pouvoir joindre bureaux à Asnières, sans voit. Merci écr. à Vichy, S.H.D.V., ATTN. Mme Françoise Ruth, 92602 ASNIÈRES. Tél. : 790-62-11.

locations meublées offres

Paris

PARIS-13e. Métro Maison-Blanche, 2 pièces tout confort. Meublé : 3.000 F C.C. Possibilité non meublé : 2.700 C.C. Tél. : (16-6) 491-31-93.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Petit imm. R.+3 impecc., terr. 900 m², 5 appts et 2 ch., libres + 3 appts, loués. Revenus pour acquér. Prix 475.000 + 20.000/mois fme 90 a. Excell. placem. Blanc-Mesnil, 500 m autor. Cruz, 8, rue La Boétie. Tél. : 266-19-00.

Libre Vitry près gare, petit 3 p., cuis., w.-c., 1er ét., hme 91 ans, bon immeuble. Px 120.000 + 1.600 F/mois. Viagers F. Cruz. 266-19-00.

bureaux

Locations

Siège social r. ST-HONORÉ Constitution stés, tous serv. PARIS-ILE-DE-FRANCE INITIATIVES. 260-91-63.

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation avec secrétariat partagé Téléphone : (1) 348-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

Part. à part. ch. bureau à louer minim. 30 m², loyer maximum 1.500 F/m. Paris. (Ag. s'abst.) Ecr. s/no 1813 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

fonds de commerce

Achats

Vends fonds de commerce horlogerie, bijouterie Paris-15e. 400.000 F. Loyer 1.000 F par mois. Stock en plus. Tél. : 557-79-81.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A vdre mach. mécanographe, réf. p 354 Philips. px à déb., 271-23-61 Mme La Foll. p. 401.

Artisans

Faites dactylographier vos rapports, thèses, mémoires S/TRAITEMENT DE TEXTE (qualité, rapidité) photocopies, reliures assurées. 707-45-81.

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE reçoit sur rendez-vous au 735-26-85.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES 10' Pte d'Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Tél. : (1) 726-89-63, (1) 638-34-14.

LES CAMELIAS. Retraite, valides, semi-valides, près Paris, 77320 JOUY-SUR-MORIN. Tél. : (6) 404-05-76.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£17.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
écrire: **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate. Kent, Angleterre. Tel: 843-51212. Telex: 96454
ou Mme. Boulson, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel: (3) 959.26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Documents

Ecrivain ch. les nouvelles de l'histoire à St-Flour, concern. la famille Albouy, surtout la fille, Esther. Détails compl. de son sort par mémoires pers. ou rapports offic. Pour rens. consult. « La Tondue de St-Flour », Paris-Match, numéro 1797, 3 nov. 1983. Répondez Mme Jan Bauer, C.P. 489, Cannington, Ontario, Canada L0E 1E0.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes. Occasions. Echanges.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
Pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 656-81-12.

Collections

COLLECTIONNEUR vend ÉPÉES 1er Empire, TROMBLONS 18e, COLTS 1820 et 1851, PEINTURES fin 19e. TÉL. : (16.82) 36-98-48.

Cours

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE. Prof. expérimenté 558-11-71.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Le centre de vacances de la ville de Vitrolles
situé à Névache, Hautes-Alpes
altitude 1.618 mètres.
Est prêt à recevoir les inscriptions de toutes les personnes ou groupes pendant les vacances scolaires du 18 au 24-2-85.
Pour tous renseignements téléphoner ou écrire au Service Vacances, mairie de Vitrolles, 13127 VITROLLES.
Téléphone : 16 (42) 89-56-56.

JURA SKI-ÉQUITATION
à 2 h 30 de Paris (TGV) Annie accueille enfants seuls ou av. parents de ferme Ht-Doubs, grand confort, calme et repos, ski de fond, promenade, cheval, poney, table d'hôte, animation, accompagnement. 1.850 F, 7 jours adultes 850 F enfants moins de 6 ans. 20 pers. maxi. La Combe-d'Abondance 25500 Morteaux. Tél. : (16-81) 67-13-18 ou (16-81) 67-02-60 après 20 h.

Driscoll House Hotel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 55 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road, London SE 1. Tél. : 01-703-4175.

— 20 % sur location NEIGE ALPES CORSE ÉTÉ. (1) 638-36-14.

A louer TIGNES studio 4 personnes, vacances février et Pâques. Tél. : (8) 762-31-40 et (8) 776-23-88.

SKI HAUT-DOUBS
Loue chalet tt confort 6 pers. janv.-fév. Tél. : (81) 69-63-22.

JURA
Secteur MÉTABIEF au pied des pistes de ski de fond
A louer studio 4 personnes tt cft. Tél. : (81) 49-00-72.

SKI DE FOND
HAUT JURA
TGV, 3 HEURES DE PARIS. Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée, 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limité à 12 personnes, calme, repos. Formule tout compris (pension, accompagnement, matériel de ski). Du dimanche au samedi soir. Prix : de 1.750 à 2.000 F selon période.
LE CRÊT-L'AGNEAU.
25650 MONTBENOIT.
Téléphone : 16-81 38-12-61.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 16 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : Dallas.
Rivalité entre Cliff et J.R. autour d'un puits de pétrole. J.R. surprend une conversation compromettante entre Sue Ellen et Peter...

21 h 25 Série documentaire : L'aventure spéléologique.
Explorations insolites à Hawaï. Réal. : G. Favre.
Les étranges cavités, gravures pariétales, squelettes dans l'archipel des îles Hawaï. Une découverte : une chambre magmatique souterraine avec un lac de lave solidifiée et d'énigmatiques concrétions multicolores. Quel spectacle !

22 h 20 Branchés musique.
En souvenir du cinquantième anniversaire de la naissance d'Elvis Presley, des extraits de ses films, des séquences d'archives...

23 h 20 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

23 h 50 Tiffy s'il te plaît, raconte-moi une puce.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 15 Edition spéciale : M. François Mitterrand.
Le président de la République, à mi-septennat, dresse un bilan des affaires politiques, économiques et sociales. Il sera interrogé par quatre journalistes : Christine Ockrent Albert du Roy, Paul Amar (A 2), Philippe Gallard (*Ouest-France*).



21 h 15 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.
Le client du samedi, de Simenon, réal. P. Bureau, avec J. Richard, I. Duby, M. Chevallier...
Le commissaire enquête sur un petit homme timide. Autour d'un crime aux passages des Abbesses...

22 h 55 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
« Le Passager des villes » : un vagabond le transistor à l'épaule ; « Les Gogos » : appelés aussi pigeons, naïfs ; « Cinq francs la danse » : airs de tangos et de paso doble ; « HLM vidéo » : la télévision conviviale ; « Les z'enfants du rock » : les enfants chanteurs.

0 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ring-parade Cadence 3.
Emission de Guy Lux.
Les Compagnons de la chanson, Pia Zadora, Jermaine Jackson et le jeu « Grand Prix ».

22 h Journal.

22 h 20 Téléfilm : Fort bloqué.
De P. Guinard et J.-L. Porquet, avec P. Castagne, A. Roussel et R. Coutteure.
Une errance à deux. Le voyage d'un jeune couple de prolétaires à travers la France, des terrils du Nord jusqu'aux monts d'Arrée en Bretagne, via Paris. A bord d'une voiture volée, sans permis, les gendarmes aux trousses.

23 h 20 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
Buk raconte sa galère américaine.

23 h 25 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Inspecteur Gadget ; 17 h 10, Fraggle rock ; 17 h 35, Le club des puces ; 17 h 45, Contes pour Marie ; 18 h, Rocking chair ; 18 h 30, Jazz à Bordeaux ; 19 h, Feuilleton : Fonconverte ; 19 h 5, Azour PIC ; 19 h 15, Journal.

CANAL PLUS

7 h, 7/9. M. Denisot ; 9 h, Cabou Cadin (les Minipouss ; Benji ; Gil et Jo) ; 10 h 20, Robin des bois ; 11 h 10, Spécial Elvis Presley ; 12 h 5, Ma cousine Rachel ; 13 h 5, Jeu ; *13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45)* ; 14 h, Cabou Cadin (Max Romana ; Sherlock Holmes ; Paul et les dizygotes ; mister T ; les 4 Filles du Dr March) ; 16 h, Ellis Island ; 17 h 15, Rock concert ; 18 h 5, Slam ; 19 h 15, Tous en scène (et à 23 h 30) ; 20 h 30, Hill Street Blues ; 21 h 15, Soap ; 21 h 50, New-York Connection, film de R. Butler ; 0 h 15, Pixote, la loi du plus faible, film de H. Babenco ; 2 h 15, Robin des bois.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Faits divers.
21 h 30 Musique : Pulsations, par D. Caux. Le groupe Nexus (concert au Centre Pompidou).
22 h 30 Nuits magnétiques : L'argent du 7e Art ; v.o.-v.f.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Roméo et Juliette*, symphonie dramatique, op. 17, d'Hector Berlioz, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. G. Prêtre, chef des chœurs, J. Jouineau, sol. J. Hamari, alto, N. Ghiaurov, basse, J. Dupouy, ténor.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugo Wolf » ; œuvres de Wolf, Schubert, à 23 h 5, Le salon des musiques, Clair de lune, œuvres de Minezaki, Debussy, Fauré, Beethoven, Messiaen, Mahler, J.S. Bach, Liszt, Smetana, Wagner...

Jeudi 17 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Omer Pacha.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
18 h Dessin animé : Aglaé et Sidonie.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 40 Série : Papa et moi.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Maria Chapdelaine.
D'après L. Hémon, réal. G. Carle, avec C. Laure...
Deuxième épisode. — Les aventures de la belle Chapdelaine commencent réellement. Amour fou mais platonique pour François Paradis.

21 h 30 Les jeudis de l'information : Les enfants du trottoir.
Magazine d'information de A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy. *(Lire notre article.)*
Au sommaire également : *Croisière sans retour : des touristes polonais décident de rester en RFA ; Attention... dangers : d'autres Bhopal ; Innocent... et alors : deux erreurs judiciaires.*

22 h 45 Journal.

23 h 5 Etoiles à la une.
Emission de F. Mitterrand.

23 h 10 Cinéma : Une femme est une femme.
Film français de J.-L. Godard (1961), avec A. Karina, J.-P. Belmondo, J.-C. Brialy, M. Dubois, N. Paquin.
Une femme veut, tout de suite, un enfant. Son mari, qui soigne sa forme de coureur cycliste, appelle un voisin, amoureux d'elle. Le sujet (traité aussi par Philippe de Broca dans les Jeux de l'Amour*) n'est, pour Godard, qu'une anecdote.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.
8 h 30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Dangereux été.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Avec Mireille Darc.

14 h 50 Cinéma : le Voyage du père.
Film français de D. de La Patellière (1966), avec Fernandel, L. Palmer, L. Terzieff, M. Robinson...
Accompagné de l'instituteur de son village, un fermier du Jura vient à Lyon chercher sa fille qui ne donne plus de nouvelles précises. Il découvre qu'elle a quitté son emploi de coiffeuse. Un émouvant roman de Bernard Clavel transformé en mélodrame aux effets appuyés.

16 h 15 Magazine : Un temps pour tout.
17 h 20 Dessins animés.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : L'amour en héritage.
D'après J. Krantz, réal. D. Hickox, avec S. Powers, L. Remick...
Troisième épisode. — La vie toute mythique des années folles à Montparnasse. Montmartre et les aventures d'une jeune provinciale devenue modèle et de son ami peintre... Décors surchargés, personnages stéréotypés. Un péplum musclé.

21 h 35 Alain Decaux, l'histoire en question.
Tombouctou la mystérieuse.
Le 20 avril 1928, René Caillé s'avance vers une ville d'Afrique : Tombouctou (Soudan), ville interdite, qu'il découvre, après de multiples péripéties. Une reconstitution à partir d'archives d'une grande aventure, commentée (comme si on y était) par l'historien du petit écran : Alain Decaux.

22 h 50 Journal.
23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Le polar du soir : Macho.
De N. Gessner. D'après l'œuvre de L. Kazing, avec S. York, M. Meril, J. Stride...
Une intrigue franco-britannique bien ficelée, bien interprétée. Un classique du genre où l'on participe à la chute de la carrière d'un auteur de romans policiers qui le supporte si mal qu'il tue son éditeur et s'arrange pour faire accuser sa femme. Deviendra-t-elle la victime innocente d'une machination diabolique ?

21 h 35 Journal.

22 h Cinéma : la Luna.
Film français de B. Bertolucci (1979), avec J. Clayburgh, M. Barry, F. Gwynne, E. Camperti, J. Adamoli, F. Citti.
Une cantatrice américaine revient, en compagnie de son fils adolescent, en Italie où elle a appris l'opéra. Elle a, avec ce fils, une relation incestueuse, en partie à cause d'un secret de famille. Drame psychanalytique dans lequel Bertolucci se laisse aller à des obsessions plus ou moins dissimulées dans ses films précédents, un film étrangement, esthétiquement très beau et porté par la musique de Verdi.

0 h 15 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
Buk en gros plans.

0 h 20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

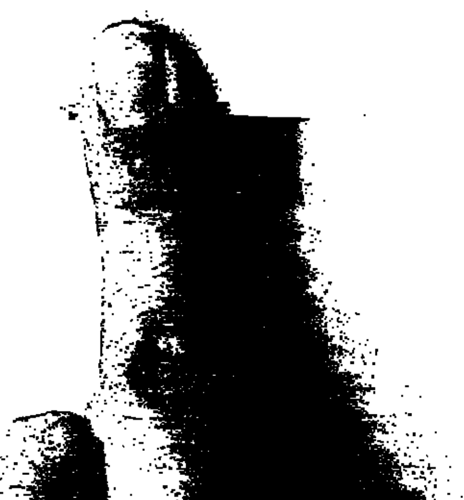
7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, la Banquière, film de F. Girod ; 11 h 5, Cette sacrée vérité, film de L. Mac Carey ; 12 h 30, Cabou Cadin (Benji) ; *13 h 5, Jeu* ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, la Femme tatouée, film de Y. Takabayashi ; 15 h 45, la Truite, film de J. Losey ; 17 h 25, Cabou Cadin (dessin animé ; Mister T) ; 18 h 5, Slam ; 19 h 15, Tous en scène (et à 0 h) ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Meurtre par décret, film de B. Clark ; 22 h 20, Meurtre d'un bookmaker chinois, film de J. Cassavetes ; 0 h 50, l'Ombre rouge, de J.-L. Comolli.

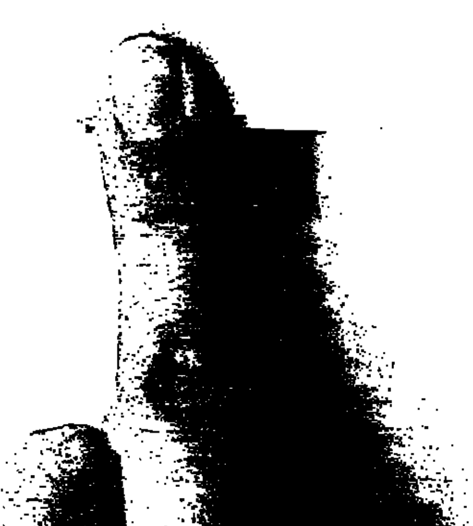
FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : parcours du secret ; (et à 10 h 50 : roman noir et révolution) ; 9 h 5, Les Matinées, une vie, une œuvre : Tolkien ou la légende du Seigneur des anneaux ; 10 h 30, Musique : miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : la presse à l'école ; 11 h 30, Feuilleton : « Han d'Islande » ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers : l'atelier de Guy Seinstein ; 14 h, Un livre, des voix : « les Etangs de Nigata », de Raymond Voyat ; 14 h 30, La RTBF (radio-télévision belge) présente : « Il n'y a plus de bonnes réponses, il y a parfois de bonnes questions ». Avec Michel Jouvet ; 15 h, Dérives : un entretien avec Gérard Morin, sociologue ; 15 h 30, Musique : musicomania : (les princes musiciens : la musique des princes hongrois, Bartok, Haydn, Esterhazy) ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct d'Orléans ; 18 h, Subjectif : Agora, avec Odile Jacob ; à 18 h 35, Tire la langue... ; à 19 h 15, Rétro : 1948 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'ophtalmologie ; 20 h, Musique, mode d'emploi : l'enseignement du lied.
20 h 30 « Alleluia » et « Ma vieille », deux textes de Gilbert Lesautier.
21 h 30 Musique : Vocalyse (Edith Butler, l'Acadie au cœur).
22 h 30 Nuits magnétiques : l'argent du 7e Art ; v.o.-v.f.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu, magazine de l'actualité musicale ; 9 h 5, L'oreille en colimaçon, émission destinée aux enfants de quatre à sept ans ; 9 h 20, Le matin des musiciens : Arnold Schoenberg, œuvres de Schoenberg, Bach, Denza, Busoni, Brahms, Monn, Strauss, Berg ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton Gil Evans ; *12 h 30, Concert : Œuvres de J.S. Bach, Mozart et quatre improvisations de Thiry, sol. Thiry à l'orgue de l'église d'Hommert* ; 14 h 2, Repères contemporains : Tadeusz Baird ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Chabrier en son temps ; à 16 h, l'Art Tatum ; 18 h 2, Côté jardin, magazine de l'opéra ; 18 h 30, Jazz actualités : le bloc-notes ; 19 h 15, Rosaces, magazine de la guitare, œuvres de Ponce, Giuliani, Cordero, Mozart, Mangore ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30 Concert (donné au Théâtre de Vevey le 10 septembre 1984) : *Quatuor pour piano et cordes en mi bémol majeur*, de Schumann ; *Trio pour piano, violon et violoncelle no 39 en sol majeur*, de Haydn ; *Trio pour piano, violon et violoncelle en la mineur*, de Ravel par le Beaux-Arts Trio, sol. M. Pressler, piano, I. Cohen, violon, B. Greenhouse, violoncelle et B. Giuranna, alto.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton Hugo Wolf ; à 23 h 5, Mozart à Paris, œuvres de Mozart, Schubert, Cambini.





SION

16 janvier

17 janvier

Le Monde

économie

REPÈRES

Marché des capitaux : la France a emprunté 12,37 milliards de dollars en 1984

Selon les données provisoires de l'OCDE, la France a emprunté 12,37 milliards de dollars en 1984 sur les marchés extérieurs, contre 11,3 milliards de dollars en 1983, au quatrième rang derrière les Etats-Unis (58,94 milliards de dollars, contre 20,68), le Japon (17,35 milliards de dollars, contre 15,08) et la Suède (13,1 milliards de dollars).

Publicité : une année 1984 meilleure que prévue

Le marché publicitaire a augmenté, en France, de 13 % en 1984. Il a atteint 34,7 milliards de francs, selon l'étude annuelle de l'Institut d'études et de recherches publicitaires (IREP). Les recettes des médias augmentent de 11 %. La progression à la télévision se ralentit, malgré l'introduction de la publicité régionale (+ 10 %, contre + 24,5 % en 1983 et + 30 % en 1982). Les recettes de la presse augmentent globalement de 10,5 %, mais l'évolution est variable : préoccupante pour les quotidiens parisiens (+ 1 %, contre + 8 % en 1983), *plus satisfaisante pour les régionaux* (+ 6 %, contre + 11 %), favorable pour la presse magazine (+ 16 %). En part de marché, la répartition est, selon l'IREP, la suivante : presse, 56 % ; télévision, 17,5 % ; affichage, 15,5 % ; radio, 9 % ; cinéma, 2 %.

Transports aériens : résultats peu satisfaisants pour Air Inter

Air Inter a connu, en 1984, sa moins bonne année depuis dix ans. Il était prévu qu'elle acheminerait 10 530 000 passagers (+ 5 %). Elle a transporté seulement 10 250 000 clients (+ 2,15 %). Les taux de *croissance pour 1982 et 1983 s'élevaient à* + 6,9 % et + 8,6 %. Selon la compagnie, ce mauvais résultat, qui a des implications financières, est dû à un tassement des voyages pour des motifs personnels et à la concurrence du TGV. Air Inter doit, d'ici à 1988, dégager une marge bénéficiaire suffisante pour renouveler sa flotte et acquérir des Airbus A 320.

Pétrole : production française en hausse de 25 %

La production française de pétrole brut s'est élevée, en 1984, à 2,08 millions de tonnes, soit 25 % de plus que l'année précédente, estime la direction des hydrocarbures dans son bulletin mensuel d'information. Le plus gros de cette progression a été assurée dans le Bassin parisien (+ 303 000 tonnes), grâce aux productions des *champs de Chaunoy (Esso) et Villeperdue (Total). Cette tendance* devrait s'amplifier en 1985, grâce à la mise en production du gisement de Lagrave, en Aquitaine.

Dollar : repli à 9,74 F

Sur des marchés des changes très calmes, les cours du dollar ont fléchi, revenant, à Paris, à 9,74 F mercredi 16 janvier, contre 9,7880 F la veille (nouveau record historique), et, à Francfort, de 3,1950 DM à 3,18 DM. La livre sterling s'est stabilisée à 1,12 dollar, après le relèvement massif des taux d'intérêt britanniques.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,7480	9,7495	+ 190	+ 200	+ 330	+ 359	+ 670	+ 770
$ can.	7,3586	7,3614	+ 32	+ 51	+ 66	+ 97	+ 122	+ 213
Yen (100)	3,8235	3,8256	+ 139	+ 148	+ 252	+ 267	+ 737	+ 785
DM	3,0621	3,0633	+ 120	+ 128	+ 215	+ 226	+ 608	+ 650
Florin	2,7100	2,7112	+ 101	+ 107	+ 185	+ 195	+ 532	+ 568
F.B. (100)	15,3102	15,3162	– 62	– 11	– 106	– 28	– 316	– 65
F.S.	3,6341	3,6356	+ 142	+ 154	+ 277	+ 293	+ 846	+ 898
L (1 000)	4,9900	4,9933	– 203	– 185	– 354	– 325	– 996	– 911
£	10,9178	10,9292	– 158	– 100	– 296	– 224	– 663	– 493

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 3/4	8 7/8
DM	5 1/2	5 3/4	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16
Florin	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8
F.B. (100)	10 1/2	11	10 9/16	10 7/8	10 9/16	10 7/8	10 9/16	10 7/8
F.S.	3 1/4	3 5/8	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
L (1 000)	14	15	14 1/2	14 3/4	14 1/2	14 3/4	14 1/4	14 1/2
£	11 1/8	12 3/8	12 1/8	12 3/16	12 3/16	12 5/16	11 11/16	11 13/16
F. franç.	10 1/2	10 3/4	10 1/2	10 3/4	10 5/8	10 7/8	10 7/8	11 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SALAIRES ET PROFITS EN 1984

Le redressement des comptes des sociétés

Retour à la situation de 1972

Après avoir subi la crise, depuis 1974, les entreprises françaises ont vu leurs comptes se redresser à partir de 1983. Ce redressement n'a fait que s'amplifier en 1984 et devrait se confirmer cette année.

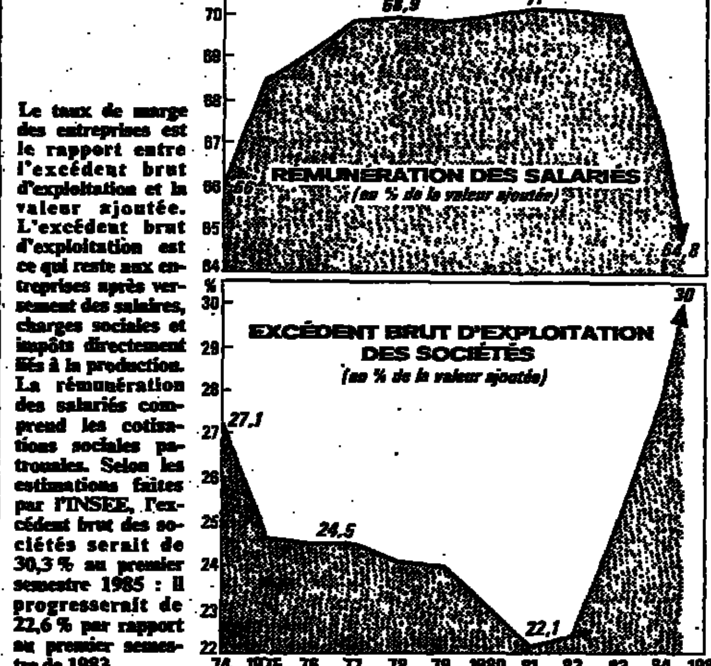
Pendant dix ans, les industriels ont connu une chute spectaculaire de leur taux de marge, tandis que la part de la rémunération des salariés ne faisait qu'augmenter *(voir graphique)*. Le plan *mis en œuvre* par M. Raymond Barre, alors premier ministre, en septembre 1976, commençait à porter ses fruits, lorsque, en 1979, est survenu le second choc pétrolier. Les entreprises ont, de nouveau, perdu du terrain dans le partage de la valeur ajoutée, alors que la part de la rémunération des salariés (salaires et cotisations *sociales) atteignait son sommet en* 1981. L'arrivée de la gauche au pouvoir a eu pour effet, dans un premier temps, d'accentuer les écarts.

La barre a été redressée par la suite. D'abord parce que le ralentissement des hausses salariales entrait dans le plan de rigueur du 25 mars 1983. Ensuite, parce que les pouvoirs publics s'étaient convaincus qu'il fallait redonner aux entreprises *les moyens d'investir et de se développer*. On rappellera, à cet égard, le discours du président de la République du 27 septembre 1982 à Figeac. L'INSEE, dans sa note de conjoncture de décembre 1984, a souligné que pour fin 1984, début 1985, on retrouvait « *des ratios de l'excédent brut d'exploitation ou de l'épargne brute, par rapport à la valeur ajoutée, inconnus depuis le premier choc pétrolier* ».

Entre le début de 1983 et la fin du premier semestre 1985, l'excédent brut d'exploitation connaîtrait une croissance de quatre à six points. Il rejoindrait et dépasserait même celui de 1972 qui était de *28,9 % de la valeur ajoutée. Il en* irait de même pour le taux de marge brut qui se situerait à 15 % au premier semestre de 1985 (14,4 % en *1972*) après être descendu jusqu'à 7,8 % en 1982. On a vu que le ralentissement des salaires y était pour beaucoup (la progression du taux de salaire horaire diminue de plus de trois points en 1984 par rapport à 1983), mais il faut tenir compte aussi du maintien de forts gains de productivité en dépit d'une croissance lente.

Que le partage du revenu se soit finalement fait en faveur des entreprises ne relève pas du hasard. C'est au contraire le résultat d'une politique délibérée confirmée par le IXe Plan qui préconise de rétablir la situation des entreprises qui « *depuis 1973 ont largement supporté la dégradation des termes de l'échange résultant des deux chocs pétroliers et de la hausse du dollar* ».

FRANÇOIS SIMON.



Le taux de marge des entreprises est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée. L'excédent brut d'exploitation est ce qui reste aux entreprises après versement des salaires, charges sociales et impôts directement liés à la production. La rémunération des salariés comprend les cotisations sociales patronales. Selon les estimations faites par l'INSEE, l'excédent brut des sociétés serait de 30,3 % au premier semestre 1985 : il progresserait de 22,6 % par rapport au premier semestre de 1983.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE SUR UNE LONGUE PÉRIODE (en % par an)

	1965-1973	1977-1979	1982-1984
Productivité horaire :			
Industrie	6	5,1	5,3
Ensemble	4,8	3,8	3,6
Production industrielle	6,9	2,9	1,2

Tendances de la conjoncture, décembre 1984 (source INSEE).

La baisse du pouvoir d'achat

(Suite de la première page.)

Ainsi une entreprise de Saône-et-Loire a conclu un accord en 1984 avec la CGT, FO et la CFDT prévoyant une hausse de 5 % en niveau en 1984, mais avec des variations individuelles pouvant osciller entre 3,5 % et 6 %. La filiale d'une entreprise nationalisée en Seine-Saint-Denis a prévu trois augmentations de *1,3 %* chacune en *1984*, mais en consacrant en plus 0,5 % de la masse salariale à des augmentations individuelles selon un « *système d'appréciation* » mis en œuvre par la direction. L'accord a été signé par la CFDT, la CGC, la CGT et FO. Une entreprise métallurgique de L'Aigle, dans l'Orne, a signé avec la CGC, la CGT et FO un accord fondé sur une augmentation de la *masse salariale de 5 % en 1984*. Mais la hausse était modulée : 6 % pour les salaires inférieurs à 4 000 F, 5,2 % pour les salaires supérieurs. De plus, 0,6 % de la masse salariale était répartie en augmentations individuelles. Il semble en fait que près de la moitié des entreprises ayant conclu des accords ont consacré de 0,5 % à 1 % de la masse salariale à des augmentations individuelles, en *plus des 4 % à 4,5 % prévus* pour les augmentations générales.

Des formules nouvelles d'intéressement sont *également apparues*. A la Compagnie des transports de Tours (accord signé par la CFDT, la CFTC, la CGC, FO et les autonomes), le contrat prévoit à la fois une hausse générale et une part d'intéressement calculée en fonction des économies faites sur la consommation de gazole par les conducteurs. Dans une entreprise laitière de l'Orne, un accord prévoyait en *plus des 5 % de hausse générale* un complément d'intéressement basé sur un rapport de la marge brute d'autofinancement sur le chiffre d'affaires. Si ce rapport était égal ou supérieur à 2 %, le personnel en touchait des « dividendes ». Beaucoup plus rarement, des entreprises ont expérimenté des formules de salaire binôme, comme cette société métallurgique d'Incheville en Seine-Maritime, qui a introduit pour les ouvriers un système en deux éléments : l'un prenant pour base l'évolution du SMIC, l'autre dépendant des résultats de l'entreprise.

Innovations ou non, la décélération salariale, même s'il ne s'agit que *des salaires ouvriers, est là. Si la prévision* est confirmée, ce sera un événement de première importance. Avec 6 % ou 6,3 % en 1984, il s'agirait de la plus forte décélération salariale depuis près de vingt ans, époque où l'inflation était faible. Ainsi la hausse annuelle du salaire horaire avait été de 5,9 % en 1964, de 5,8 % en 1966 et de 6,1 % en 1967... En 1983, la hausse du *salaire horaire ouvrier avait été de* 9,6 %, amorçant déjà une moindre augmentation par rapport aux années antérieures : 12,6 % en 1982 (*malgré le blocage des salaires*), 16,3 % en 1981 (année de forte hausse du SMIC), 15,4 % en 1980, 13,7 % en 1979, 12,6 % en 1978 et... 20,3 % en 1974 !

La conséquence d'un tel mouvement de décélération est double. En premier lieu, et c'est un bon point sur le terrain économique pour le gouvernement, les pouvoirs publics ont réussi à casser l'échelle mobile, à briser le cercle infernal des augmentations salariales, indexées *a posteriori* sur les prix. Le patronat de la métallurgie a beau noter que « *ce mouvement n'a pas encore concouru, autant que dans d'autres pays, à la désinflation* », il n'en demeure pas moins que c'est un succès pour une politique engagée dès novembre 1982 à la sortie du blocage des salaires. Une révolution.

Les places financières internationales applaudiront, mais les syndicats grinceront... Pour la première fois depuis 1958, en effet, sur la seule évolution du salaire horaire brut ouvrier, les salariés vont enregistrer une perte de pouvoir d'achat qui, d'après les prévisions du ministère du travail, pourrait être de l'ordre de 0,6 %. Pour 1984, le glissement des prix a été de 6,7 %. Qu'une baisse du pouvoir d'achat du salaire horaire intervienne sous un gouvernement de gauche, voilà qui va renforcer l'amertume et la déception des syndicats. La CGT (comme le Parti communiste sur le terrain politique) va trouver du grain à moudre pour alimenter son moulin d'actions revendicatives.

De tels résultats renforceront aussi M. Bergeron quant à son analyse sur les effets nocifs d'une mise en hibernation de la politique contractuelle, ainsi sanctionnée sur le plan salarial par une baisse de pouvoir d'achat. L'effet d'affichage d'une hausse annuelle des salaires horaires de 6 % ou 6,3 % en 1984 peut être excellent sur le plan économique mais désastreux sur le plan social. D'aucuns craignent déjà un réveil de la combativité... Mais la défense du pouvoir d'achat est-elle encore un thème mobilisateur ?

MICHEL NOBLECOURT.

● **Une augmentation de 1,5 % proposée chez Renault au premier semestre.** – Chez Renault, en 1984, il n'y a pas eu d'accord salarial. Lors d'une réunion le 15 janvier avec les syndicats, la direction de la Régie a *proposé*, « *compte tenu des incertitudes qui pèsent sur la situation générale de l'entreprise* », deux augmentations générales pour le premier semestre 1985 : 0,5 % au 1er février et 1 % au 1er mai.

Une mauvaise année pour la politique contractuelle

Au 1er avril 1984, le ministère du travail a dressé un bilan de l'application de l'obligation annuelle de négocier dans les entreprises dotées d'une représentation syndicale. Sur 15 170 entreprises étudiées, 6 413 (42 %) avaient engagé ou conclu la négociation, 3 012 (19,8 %) étaient en cours de discussion, 3 401 (22,4 %) avaient achevé la négociation sans résultats, et 2 398 (15,8 %) avaient conclu un accord, intéressant 731 000 salariés. 2 084 accords, soit 87 % du total, ont porté sur les salaires.

Une telle portion est évidemment très faible. Nombre d'entreprises ont simplement appliqué des accords conclus au niveau de la branche professionnelle. A cet égard cependant, 1984 restera dans les annales de la politique contractuelle comme une mauvaise année. Au premier semestre 1984, on avait en effet enregistré 30 % d'accords salariaux de branches de moins qu'au premier semestre 1983. Il y a eu un réel dépérissement de la négociation de branches. En *1981, on avait enregistré 1800* avenants (nationaux, départementaux, locaux, dans l'année, dont 80 % sur les salaires).

En 1983, malgré une extension entre-temps de la couverture conventionnelle pour des secteurs jusque-là à l'écart, le nombre d'avenants enregistrés est tombé autour de 1 000. Il devrait être inférieur à 1 000 en 1984... Une telle tendance montre que, lorsque la négociation salariale est plus difficile, elle n'est pas compensée en contrepartie par la recherche de nouveaux thèmes pour le dialogue social, dans les branches professionnelles tout au moins.

Une partie des entreprises se sont donc bornées à appliquer des recommandations de branches – qui, dans la chimie par exemple, ont un caractère obligatoire lorsqu'il s'agit de « *décisions* » comme sur les salaires minimaux en 1984 et en 1985 – *et, dans certains cas, ce qui* est un phénomène très peu répandu mais nouveau, quelques sociétés se sont abstenues de *mesures salariales. Outre la fermeté* des entreprises, la décélération prévue s'explique aussi par *l'évolution modérée du SMIC, lequel devrait de nouveau augmenter* le 1er mars en prochain en fonction de la hausse des prix. Certes il y a eu un coup de pouce *en pouvoir d'achat de 1 % au* 1er mai (compensant en fait la hausse de la cotisation-vieillesse du 1er janvier), mais l'effet d'entraînement sur l'ensemble de la hiérarchie ouvrière est resté très limité.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

	1980	1981	1982	1983	1984
PIB (Produit intérieur brut marchand, taux de croissance annuel en %)	1,4	0,4	2,1	0,9	1,7*
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en % d'une année sur l'autre)	– 0,5	– 1	– 1,1	0,3	2 *
EMPLOI (évolution du taux de chômage en %)	6,4	7,8	8,8	9	10 *
PRIX (en moyenne annuelle)	13,3	13,1	11,8	9,6	7,5*
REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES (variation du pouvoir d'achat en %)	– 0,1	2,9	2,7	– 0,3	0,2
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs)	– 62	– 50,9	– 93,5	– 48,9	– 25 *

* Estimations.

C'est un bilan contrasté qui ressort de l'ensemble des principaux indicateurs économiques sur la période 1981-1984 (nous donnons, par référence, les résultats de l'année 1980). Les chiffres de 1984 marquent dans l'ensemble une amélioration, notamment en ce qui concerne les prix et la production industrielle. Le déficit du commerce extérieur se réduit à nouveau de moitié. En revanche, la croissance économique reste faible, et le pouvoir d'achat des ménages a stagné et même baissé deux années de suite (en 1983 et en 1984), les comptes officiels que nous donnons dans le tableau devant être rectifiés en baisse. Surtout, le chômage continue de prendre de l'ampleur, atteignant, selon les derniers résultats, un taux de 10 %.

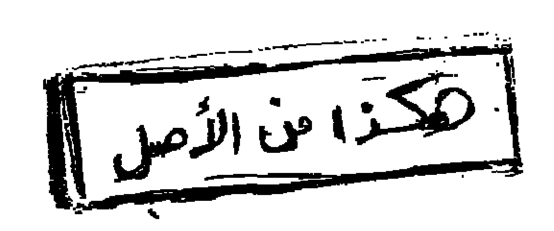
DETTE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE

	DETTE BRUTE	
	en milliards de francs	en milliards de dollars
31 décembre 1980	122,9	27
31 décembre 1981	187,4	32,8 (1)
31 décembre 1982	295,4	44,2 (2)
31 décembre 1983	451	53,7 (3)
Fin juin 1984	469	55,2 (4)

(1) 1 dollar = 5,716 F ; (2) 1 dollar = 6,73 F ; (3) 1 dollar = 8,401 F ; (4) 1 dollar = 8,50 F.

Ces chiffres de la dette extérieure sont les chiffres officiels donnés par le ministère de l'économie et des finances. Ils ne comprennent ni l'endettement en devises des banques (emprunts « offshore » contractés à l'étranger et donnant lieu à des crédits commerciaux accordés à des acheteurs étrangers), ni les emprunts à court terme (moins de deux ans).

L'endettement net – qui tient compte des crédits essentiellement commerciaux accordés par la France aux pays étrangers – était de 15,3 milliards de francs au 31 décembre 1981, de 83,1 milliards de francs au 31 décembre 1982, de 201 milliards de francs au 31 décembre 1983 et de 197 milliards de francs fin juin 1984. Notons que, fin 1980, la France était créditrice nette de 21,1 milliards de francs, les crédits accordés à l'étranger dépassant à cette date ses emprunts.



SOCIAL

Licenciements pour refus de mobilité

Trente-cinq ouvriers ont été licenciés par Peugeot-Lille (spécialisée dans les moteurs Diesel) mardi 15 janvier : ils avaient refusé leur mutation à la Française de mécanique à Douvrin-la-Bassée (Nord), filiale de Peugeot-Renault qui fabrique aussi des moteurs, à 30 kilomètres de là, malgré le maintien de leur rémunération, de leur qualification et de leur ancienneté, le versement d'une prime compensatoire (15 000, 9 000 ou 7 500 F selon la date), et le fait que la majorité d'entre eux habitaient non loin de Douvrin (les deux tiers, selon la direction).

En juin 1984, la direction avait supprimé 250 emplois, transférés à Douvrin (dont 190 concernaient des ouvriers résidant à proximité) : 194 ouvriers ont finalement accepté leur mutation, 35 l'ont refusée, 21, absents, contactés par lettre, devront répondre d'ici à la fin de la semaine. La direction départementale du travail avait accordé 115 licenciements.

ACTIONS DE LA CGT DANS LES MINES, LES PTT ET LES SERVICES DE SANTÉ

La CGT a annoncé le lancement de plusieurs actions.

● Dans les mines, la CGT est la seule à appeler à une grève nationale des mineurs le 18 janvier. FO, la CFTC et la CGC ont refusé de s'associer au mouvement.

● Dans les PTT, la fédération CGT appelle à une journée d'action le 24 janvier. Des arrêts de travail sont prévus. D'autre part, les syndicats CGT et CFDT organisent ce 16 janvier une journée « ville morte » à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelynes) *pour protester contre* la suppression de neuf cent vingt-huit emplois à LTT. Une journée « portes ouvertes » a eu lieu le 13 janvier à l'usine LTT de Lannion (Côtes-du-Nord).

● La Fédération des travailleurs de la métallurgie réclame, d'autre part, une rencontre tripartite (directions, syndicats, pouvoirs publics) sur les télécommunications et demande au gouvernement un bilan des accords de la fin 1983 entre Thomson et CGE.

● Dans le secteur public et nationalisé, les fédérations CGT appellent les salariés à *« engager des actions de masse »* et à *« démultiplier les luttes sur les lieux de travail pour imposer une politique qui associe développement de l'emploi, élévation du niveau de vie, progrès économique et social »*.

● Dans le domaine de la santé et de l'action sociale, la CGT organise une semaine d'action du 28 janvier au 2 février. Elle entend ainsi protester contre *« la perte de 4,6 % des salaires par rapport à l'évolution des prix »*.

ACCORD SUR LES PRÉRETRAITES DANS LA MARINE MARCHANDE

Le nouveau système de préretraite dans la marine marchande, dont la négociation avait été engagée le 3 décembre, a fait l'objet d'un accord le 14 janvier entre le Comité central des armateurs de France (CCAF) et les syndicats de marins *et d'officiers (CGT, CFDT, CGC,* FO et CFTC).

Ce protocole sur la « cessation anticipée d'activités » prévoit le départ à cinquante ans – c'est-à-dire cinq ans avant l'âge de la retraite en vigueur dans cette profession – du personnel navigant de la flotte de commerce ayant plus de trente ans d'ancienneté. Il stipule notamment que les officiers et marins quittant leur emploi entre cinquante et cinquante et un ans et demi recevront une pension qui ne devra pas être inférieure à 4 600 F par mois.

Un millier de marins et d'officiers pourraient bénéficier de cette *mesure, qui sera financée par* une contribution des armateurs et par une dotation de l'Etat.

L'accord fait suite à une demande adressée aux partenaires sociaux, le 22 novembre dernier, par M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat chargé de la mer.

ÉTRANGER

« La Grande-Bretagne vaut encore que l'on y investisse » *déclare Mme Thatcher*

De notre correspondant

Londres. – Le marché des changes semble s'être quelque peu calmé. Après la nouvelle intervention du gouvernement, le 14 janvier, et notamment une deuxième hausse des taux d'intérêt en quatre jours, le cours de la livre semblait, mercredi matin 16 janvier, s'être relativement stabilisé, tout en demeurant fragile. Toutefois Mme Thatcher et son ministre des finances, M. Nigel Lawson, ont dû affronter, mardi après-midi 15 janvier, les remous causés à la Chambre des Communes par les événements des derniers jours et ce que l'on qualifie dans l'ensemble de la presse – et même sur certains bancs du Parti conservateur – de *« maladresses »*.

Le leader du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, s'est livré à de vives attaques contre le premier ministre et le chancelier de l'Échiquier, déclarant que ce dernier avait donné l'impression de succomber à la *« panique »* et réclamant sa démission. Mme Thatcher a fait front, *soulignant qu'il* était particulièrement difficile de prévoir le *comportement des spéculateurs*.

Le débat s'est rapidement porté sur la politique économique du gouvernement, avec, en *perspective*, la discussion du prochain budget, qui sera présenté en mars et qui, même au Parti conservateur, soulève déjà de nombreuses critiques. Le gouvernement a, en effet, l'intention de réduire les impôts au moment où de nombreux économistes estiment qu'il conviendrait d'augmenter sensiblement les dépenses publiques pour relancer davantage l'économie et combattre le chômage.

Mme Thatcher a souligné que la crise dont est victime la livre ne reflétait pas l'appréciation susceptible d'être portée sur l'ensemble de l'économie britannique. *« La Grande-Bretagne vaut encore que l'on y investisse »*, a-t-elle notamment *déclaré. Cet « encore » a été diverse*ment apprécié par les députés de la majorité, estimant que le premier ministre avait fait un lapsus, car, dans son esprit, il est clair que l'économie britannique est *toujours* sur la voie du rétablissement.

Pour sa part, M. Lawson a clairement fait comprendre aux députés que, malgré ce qui venait de se passer et la possibilité de quelques modifications de détail du budget, il n'avait pas du tout l'intention de changer de politique. Il a notamment déclaré que, pour combattre le chômage, il *n'était pas nécessaire* d'en revenir à *« certaines formes de sorcellerie ». Dans son idée,* il s'agit d'une reprise des investissements publics, notamment au profit des infrastructures, ce qui est souhaité, non seulement par l'opposition et certains conservateurs, mais aussi par le patronat.

M. Edward Heath, ancien premier ministre et chef de file des « modérés » du Parti conservateur qui dénoncent la politique économique du gouvernement, notamment à propos de l'emploi, a répliqué, en obtenant de nombreux applaudissements, qu'il *« n'était pas contre la sorcellerie »* quand il s'agissait de réduire le chômage. Pour le plus grand plaisir des membres de l'opposition, il s'est livré à de très vives at*taques contre le ministre des fi*nances, soulignant notamment que, *à son avis*, la volonté de M. Lawson de réduire les impôts était une *« injure faite aux chômeurs »*.

Une motion déposée par le Parti travailliste, *réclamant un pro*gramme d'investissements publics, a *été aisément repoussée par la majo*rité, malgré le mécontentement évident de certains conservateurs. M. Lawson a quitté Londres, le 16 janvier, pour se rendre aux Etats-Unis et y conférer avec les autres ministres des finances des grands pays industrialisés. Il devrait, une nouvelle fois, se faire l'avocat auprès de l'administration américaine d'une baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

FRANCIS CORNU.

L'Assemblée européenne a accordé une large « investiture » à M. Delors

De notre correspondant

Strasbourg. – L'Assemblée européenne a voté, le 15 janvier, par deux cent huit voix contre trente-quatre et trente-sept abstentions l' *« investiture »* à la Commission de Bruxelles que préside M. Jacques Delors. Interrogé sur l'innovation institutionnelle voulue par l'Assemblée, l'ancien ministre français de l'économie et des finances a déclaré qu'il considérait cet acte comme *« un engagement politique de la Commission à l'égard du Parlement »*.

La résolution, présentée et adoptée par le groupe socialiste – à l'exception des travaillistes britanniques, – les démocrates chrétiens, les conservateurs et les communistes italiens, demande au collège bruxellois de jouer son rôle d' *« institution indépendante »* des gouvernements et d'honorer les engagements pris le 14 janvier par M. Delors (*le Monde* du 16 janvier).

Les représentants du Labour, ainsi que *les élus danois se sont re*fusé à donner l'investiture à une commission qui n'a pas encore de programme et qui n'a même pas eu le temps de se mettre véritablement au travail.

Les députés du RPR et ceux des droites européennes conduites par M. Jean-Marie Le Pen se sont abstenus. M. Guy Guermeur, au nom du groupe gaulliste, a contesté la réforme qu'essaie d'imposer l'Assemblée. Les communistes français, faisant en gros la même analyse, *ont* refusé, quant à eux, de participer au *scrutin*.

Les parlementaires, qui ont accordé leur confiance à Bruxelles, n'ont pas donné pour autant un blanc-seing à M. Delors. Mme Simone Veil (libérale, France) a estimé que le président de la Commission a fait preuve d'optimisme, en espérant inverser la courbe du chômage d'ici deux ans.

M. Lionel Jospin (socialiste, France) a soutenu sans partage M. Delors. Il a souligné que *« le discours de la méthode tenu la veille était celui du juste milieu entre les problèmes de fond – économiques, sociaux, culturels – et la réforme institutionnelle nécessaire »*.

MARCEL SCOTTO.

● **Aides financières de la CEE dans le secteur de la pêche.** – La Communauté européenne vient d'accorder des concours financiers de 29,2 millions d'ECU (1 ECU = 6,8 F) en faveur de trois cent quatre-vingt-deux projets de modernisation des flottes de pêche et de développement de l'aquaculture, a annoncé, le 15 janvier, la Commission européenne à Bruxelles. La France a reçu une aide de 41,18 millions de francs pour soixante-trois projets. – (AFP.)

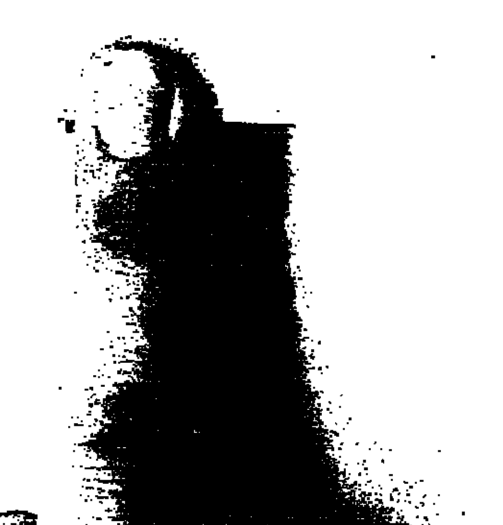
Aux Etats-Unis

LA PROGRESSION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE S'EST ACCÉLÉRÉE EN DÉCEMBRE

La production industrielle et minière des Etats-Unis s'est très nettement améliorée en décembre, en progressant de 0,6 %, contre 0,4 % en novembre. En octobre et en septembre, elle avait reculé respectivement de 0,3 % et 0,6 %, ce qui traduisait un coup d'arrêt, au moins momentané, à son expansion quasi ininterrompue depuis près de deux ans. En un an, la hausse a été de 6,4 %.

La progression de décembre a été la plus forte enregistrée depuis juillet (+ 0,9 %) et a touché pratiquement tous les secteurs. La production d'automobiles, notamment, a progressé de 2,6 %, pour atteindre un rythme annuel de 8,1 millions de véhicules, contre 7,9 millions le mois précédent.

Cependant, pour la première fois depuis quatre mois, il a été enregistré aux Etats-Unis une baisse des ventes de détail, de 0,1 % en décembre (+ 2 % en novembre). Ce résultat s'explique par des achats moins importants que prévu pendant les fêtes et, surtout, par une forte chute (– 2,3 %) des ventes de voitures. Pour l'ensemble de l'année 1984, les ventes sont néanmoins supérieures de 10,4 % à celles de 1983, s'étant situées à 1 296 milliards de dollars. – *(AFP, AP.)*



AFFAIRES

Le plan câble en suspens

(Suite de la première page.)

Le plan français, pourtant, démarrait dans des conditions favorables et sans accuser le retard que certains lui imputent. L'administration des PTT qui, au départ, misait sur le tout-fibre optique, a finalement mis en place un dispositif utilisant deux techniques pour faciliter le démarrage tout en gardant une cohérence dans l'architecture du réseau. Des commandes de « première génération » utilisant les câbles classiques coaxiaux ont été passées à diverses entreprises (SAT, Portenseigne...) pour un total de 46 000 prises, plus de 100 000 à venir d'ici mars. Une seconde génération, mêlant fibre optique et coaxial, a fait l'objet de deux engagements de commandes de 160 000 prises avec le groupe Veleo-CGCT en décembre 1983 et LTT en août 1984. Les prises effectivement commandées sont au nombre de 105 000, et 80 000 supplémentaires sont en préparation.

Au total, à ce jour, 192 000 prises raccordables ont donc été commandées par les PTT pour un montant de 700 millions de francs (plus 20 millions de francs pour le génie civil). S'y ajoutent 180 000 prises pour 520 millions de francs, qui seront commandées d'ici à la fin mars. L'objectif initial des PTT de 400 000 prises pour la fin 1984 n'a donc précisément que trois mois de retard. Dans le domaine industriel, ce léger décalage est chose courante. Pour cette année, le budget des PTT prévoit 1 milliard de francs pour le plan câble, mais le ministre délégué, M. Louis Mexandeau, accepte de porter ce montant à 1,6 milliard de francs. Les industriels et les PTT sont donc prêts à lancer la machine et même à forcer l'allure.

Par ailleurs, l'administration a fait des concessions sur sa politique tarifaire. Au terme de difficiles négociations, la direction générale des télécommunications proposait aux sociétés d'exploitation locales la location des réseaux au tarif de 42 francs hors taxe par prise raccordée (c'est-à-dire par abonné) et par mois. Les municipalités de Montpellier et de l'ensemble Boulogne-Billancourt, Saint-Cloud, Sèvres et Suresnes viennent d'accepter ces conditions.

Toutes ces négociations ont déblayé le terrain. Mais il reste que les investissements des PTT ont anticipé les commandes réelles, qui doivent, selon le dispositif choisi par le gouvernement, émaner des collectivités locales. *« Nous avons construit la piscine, mais on ne peut toujours pas la remplir d'eau »*, dit-on aux PTT. En effet, les collectivités et leurs partenaires financiers n'ont pas signé les conventions nécessaires parce qu'elles attendent les décrets réglementant l'exploitation des réseaux (financement, programmes...). Ceux-ci sont promis depuis neuf mois. Ils viennent à peine de sortir du Conseil d'Etat, qui... en propose une nouvelle version sur laquelle le gouvernement devra se prononcer.

Cette valse-hésitation sur le régime d'exploitation, dont on pouvait enfin espérer le terme, reprend aujourd'hui sur un autre refrain, celui des télévisions locales privées. On comprend que les responsables des collectivités hésitent à s'engager plus avant.

Dans cette affaire, le gouvernement adopte désormais une stratégie politique – dont les profits restent problématiques – et semble oublier toute logique économique. L'industrie française des télécommunications se serait bien passée de ce mic-mac.

JEAN-FRANÇOIS LACAN et ERIC LE BOUCHER

La firme britannique Dunlop a besoin de 4,4 milliards de francs pour sa restructuration

Après plusieurs semaines de négociations difficiles, le groupe britannique Dunlop a réussi à mettre au point un plan de restructuration financière destiné à réduire son passif, d'un montant de 435 millions de livres (4,8 milliards de francs), et à assurer la relance de ses dernières branches d'activité. S'il est accepté par les actionnaires, ce plan, d'une extrême complexité, permettra à Dunlop de disposer de 402 millions de livres (4,4 milliards de francs).

Cette somme sera réunie par le biais de deux opérations. La première, d'un montant de 142 millions de livres (1,6 milliard de francs), comporte trois volets. En premier lieu, les actionnaires seront invités à souscrire à une augmentation de capital de 43 millions de livres (473 millions de francs), à raison de quinze actions nouvelles pour sept anciennes.

En outre, les cinquante-trois banques de Dunlop ont accepté de convertir une partie de leurs créances, soit 70 millions de livres (770 millions de francs), en actions ordinaires et préférentielles. Enfin, 29 millions de livres (319 millions de francs) d'actions seront placées auprès d'institutions financières au prix unitaire de 14 pence.

La seconde partie du plan repose entièrement sur les banques. Celles-ci ont décidé de prêter 260 millions de livres (2,9 milliards de francs) à Dunlop, dont une partie sera remboursable avec la vente de nouveaux actifs pour 170 millions de livres (1,87 milliard de francs).

Grâce à ce « refinancement », Dunlop espère parvenir à réduire le montant de sa dette à 125 millions de livres (1,4 milliard de francs) à la fin de 1985.

Comment exporter du matériel stratégique américain vers l'est

La volonté de tourner les règles du COCOM – organe occidental qui définit les règles d'exportation de matériels stratégiques vers l'Est – vient de conduire plusieurs Français devant le tribunal correctionnel. En 1980, un ingénieur commercial, M. Almori, avait demandé à un concessionnaire d'une société du Liechtenstein, M. Didat, de lui trouver un client français, fictif mais renommé, pour acheter aux États-Unis du matériel électronique – décrété stratégique par le COCOM – destiné en fait aux centrales d'achat soviétique et tchécoslovaque.

Deux cadres de la CGEE-Alsthom ainsi qu'un représentant en textile, M. Goldfrab, se prêteront à l'opération, qui sera découverte par les douaniers de *Kennedy Airport – l'aéroport de* New-York – en décembre 1981. Les accusés, qui ont affirmé devant la 13e chambre correctionnelle de Paris, le 14 janvier, avoir agi *« pour procurer des fonds au Parti républicain »* de M. Reagan, ont été condamnés : M. Roberty Almori à trois ans de prison et 100 000 F d'amende, MM. Marcel Goldfrab et Jean-Michel Didat, chacun à deux ans d'emprisonnement et 100 000 F d'amende. La CGEE-Alsthom a obtenu 1 F de dommages-intérêts.

TRANSPORTS

PAR « RÉALISME ÉCONOMIQUE »

Le gouvernement espagnol ferme 900 kilomètres de voies ferrées

De notre correspondant

Madrid. – La politique de *« réalisme économique »* des socialistes espagnols a atteint, le 1er janvier, le secteur des transports. 905 kilomètres de voies ferrées fermés, suppression du service de voyageurs sur 1 016 kilomètres supplémentaires, retrait des subventions accordées aux autres lignes *« hautement déficitaires »* : le gouvernement n'y est certes pas allé de main morte. Les bénéfices escomptés sont à la mesure des sacrifices imposés, puisque ce plan devrait se traduire pour la Renfe, la société espagnole des chemins de fer, par une économie de 7,1 milliards de pesetas (395 millions de francs) en 1985.

Ces mesures, il est vrai, étaient prévues de longue date. Le gouvernement les avait annoncées pour la première fois en février 1984, en rendant public le « contrat-programme » de la Renfe, destiné à assainir les comptes de la compagnie entre 1984 et 1986. Il s'agissait de *réduire progressivement un déficit* d'exploitation qui atteignait en 1983 quelque 173 milliards de pesetas (9,6 milliards de francs). Amélioration de la gestion, augmentation de la productivité, politique de rigueur salariale apparaissaient toutefois insuffisantes. Il fallait en outre procéder à la suppression des lignes hautement déficitaires, c'est-à-dire celles dont les recettes couvraient moins de 23 % du coût réel d'exploitation.

« Certaines lignes de la Renfe paraissent davantage sortir des pages d'un livre d'histoire que d'un guide des chemins de fer. Je ne serais pas surpris que fonctionne aujourd'hui une liaison entre Sagonte et Numance ! » Cette boutade d'un directeur de journal de Madrid illustre bien le caractère archaïque du réseau ferroviaire espagnol, qui n'est pas adapté aux mouvements migratoires de ces dernières décennies. De manière significative, les lignes affectées par les restrictions représentent 14 % du total du réseau... mais acheminent à peine 1 % des voyageurs.

Pouvait-on toutefois tailler dans le vif en s'en tenant au simple critère de rentabilité, sans tenir compte des conséquences sociales des mesures de fermeture ? Cette question semble avoir divisé le gouvernement lui-même et provoqué quelques frictions entre le ministre de l'économie, M. Boyer, partisan d'un plan draconien, et son collègue des transports, M. Baron, préoccupé par les conséquences des mesures envisagées dans les régions les plus reculées touchées au premier chef par les fermetures.

Le plan initial présenté en février apparaissait d'ailleurs plus drastique encore, puisqu'il prévoyait la fermeture de 3055 kilomètres de voies (soit 22 % du réseau). M. Baron a finalement obtenu le report de la décision concernant plusieurs lignes. Il a accepté le maintien de celles dont les administrations régionales se sont engagées à combler le déficit et à améliorer la gestion, ce qui a permis de sauver *in extremis* plusieurs tronçons dans les Pyrénées-Orientales.

Cette atténuation des mesures initialement prévues n'a pas suffi à tranquilliser les syndicats, qui ont exprimé leur opposition aux fermetures. Rappelant que le chemin de fer couvre en Espagne un pourcentage du trafic national très inférieur à la moyenne européenne, la centrale Commissions ouvrières (communiste), majoritaire à la Renfe, a accusé le gouvernement socialiste d'avoir résolument opté pour la route aux dépens du rail, un choix qu'elle a qualifié d'*« anti-social »*.

THIERRY MALINIAK.

AGRICULTURE

LA GESTION DES QUOTAS LAITIERS

La Commission européenne accepte les transports entre régions

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La politique de contingentement de la production laitière sera appliquée cette année avec une certaine souplesse. C'est ce qui ressort des propositions faites par M. Frans Andriessen, le nouveau commissaire compétent, aux ministres de l'agriculture des Dix qui étaient réunis lundi 15 janvier et mardi 16 janvier à Bruxelles. Sauf surprise, ces propositions seront approuvées par le conseil au cours de sa session de février. La Commission, soucieuse de ne pas mettre en péril la politique de réduction de la production décidée le 31 mars 1984, s'oppose à toute formule qui aboutirait, dans chacun des États membres, à une augmentation des quotas laitiers convenus. Mais, s'agissant de la gestion de ces quotas, elle se montre ouverte à des accommodements, ainsi que le demandaient les Français ; elle est prête à accepter, durant cette première année d'application, la *« transférabilité »* des quotas, autrement dit la possibilité de compenser le déficit en lait d'une région par l'excédent d'une autre.

M. Rocard s'est déclaré optimiste quant aux chances de voir adopter les mesures de régulation du marché du vin avant le conseil européen qui *se tiendra fin mars à Bruxelles.* Selon lui, les obstacles à franchir relèvent plus *« de la difficulté rédactionnelle que du conflit politique. »*

Il n'en est pas de même des mesures dites *« structurelles »*, dont l'objet est de réduire la surface plantée en vignes. De telles mesures coûtent cher. A leur propos, comme à propos de la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'aides à la modernisation des exploitations (un dossier est sur la table du conseil depuis de longs mois), les ministres de l'agriculture se sont heurtés, lundi et mardi, aux contraintes budgétaires. Va-t-on appliquer à la lettre les décisions de « discipline budgétaire » prises par les Dix, l'automne dernier ?

Les ministres de l'agriculture ont décidé prudemment de demander leur avis à leurs collègues des finances. L'affaire, passée un peu inaperçue, est explosive : ce premier cas d'espèce risque, en effet, de révéler que la stricte application de la discipline budgétaire est parfaitement incompatible avec la gestion de la politique agricole commune telle qu'elle est actuellement conçue.

PHILIPPE LEMAITRE.

Les montants compensatoires monétaires sur le porc sont supprimés en France

La France a obtenu de la Commission européenne que les montants compensatoires monétaires (MCM) négatifs sur le porc ne soient pas appliqués aux frontières françaises. Cet accord résulte des efforts du ministère de l'agriculture pour réduire les MCM. La première démarche allant dans ce sens remonte à novembre 1983, face aux distorsions importantes qui se faisaient jour dans le secteur. Le jeu des MCM favorisant doublement les éleveurs hollandais et allemands.

En amont de la production, ils bénéficiaient des conditions avantageuses d'approvisionnement en aliments pour bétail du fait d'une monnaie forte ; en aval, ils cumulaient le double effet des MCM, positifs à la sortie des Pays-Bas, négatifs à l'entrée en France.

Considéré comme un produit dérivé des céréales, le porc entre dans la catégorie des produits dérivés des produits agricoles admis à l'intervention. En mars 1984, les Dix décident donc qu'à partir du 1er janvier 1985, les MCM applicables à la viande de porc seraient calculés sur la base d'une ration céréalière. Pour les Pays-Bas et l'Allemagne, cette décision conduit à une réduction de plus de la moitié des MCM. Restait pour les éleveurs français la pénalisation due à l'intervention sur les céréales qui réintroduisait un MCM négatif aux frontières.

En obtenant de la Commission que ce MCM ne soit pas appliqué, le ministère satisfait une longue attente des éleveurs sans que cette décision augure pour autant d'une relance du marché. Malgré tout, lundi 14 janvier, au marché au cadran, de Châteauneuf-du-Faou (Finistère), le cours était remonté de 50 centimes, atteignant presque la barre des 11 F le kilo.

LOGEMENT

PRÊTS CONVENTIONNÉS : BAISSE DES TAUX

Le taux de référence du Crédit foncier, qui détermine les taux d'intérêt plafonds des prêts conventionnés destinés à financer la construction ou l'acquisition d'un logement, va être abaissé d'un demi-point à compter du 1er février. Le taux de référence passe ainsi de 12,30 à 11,80 %. Les prêts conventionnés ont contribué au financement de cent soixante-cinq mille logements en 1984.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROPE INVESTISSEMENT

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Situation au 28 décembre 1984

La Sicav Europe investissement, créée par la banque Worms et ouverte au public depuis le 5 mars 1984, disposait au 28 décembre 1984 d'un actif net de 175 635 334,58 F ; à cette même date *la valeur liquidative de l'action s'établissait* à 1 036,69 F.

Europe investissement a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières diversifiées, principalement orienté vers les marchés européens dans une optique de valorisation du capital investi.

La répartition de son actif, au 28 décembre *1984*, s'établissait comme suit :

● Obligations françaises	32,17 %
● Actions françaises ...	20,29 %
● Obligations étrangères libellées en florins ...	2,85 %
● Actions étrangères :	
– Belgique	4,32 %
– Pays-Bas	7,21 %
– R.F.A.	6,79 %
– Italie	5,82 %
– Grande-Bretagne .	3,65 %
– *Espagne*	2,49 %
– Norvège	2,33 %
– Suède	3,18 %
– Finlande	1,10 %
– Suisse	4,01 %
	40,90 %
● Liquidités	3,79 %
	100,00 %

Les souscriptions et les demandes de rachats sont reçues aux guichets des sièges, succursales et agences des établissements suivants :

Banque Worms, *45*, boulevard Haussmann, 75009 Paris, Banque de la Mutuelle *Industrielle*, *55*, rue de la Boëtie, 75008 Paris, Banque de l'Union Occi*dentale Française et Canadienne*, 47, avenue George V, 75008 Paris.



Barclays Bank S.A.

annonce la diminution de son taux de base, *qui* passe de 12 % à 11,50 %, à partir du 16 janvier 1985.

HAUSSMANN ÉPARGNE

Situation au 28 décembre 1984

Ouverte au public depuis le 23 juillet 1984, la Sicav Haussmann Epargne, créée par la Banque Worms, disposait, au 28 décembre 1984, d'un actif net de 567 924 560,51 francs ; à cette même date, la valeur liquidative s'établissait à 1 051,92 francs.

La répartition de l'actif d'Haussmann Epargne, au 28 décembre 1984, était la suivante :

	%
● *Obligations françaises :*	
– *à taux fixe*	31,10
– à taux révisable échangeable contre des taux fixes	21,20
– à taux variable (TMO)	27,20
– à taux variable (TMM)	18,40
	97,90
● Liquidités	2,10
	100

Les souscriptions et les demandes de rachats sont reçues aux guichets des sièges, succursales et agences des établissements suivants : Banque Worms, 45, bd Haussmann, 75009 Paris ; Banque de la Mutuelle industrielle, 55, rue La Boétie, 75008 Paris ; Banque de l'Union occidentale française et canadienne, 47, av. George-V, 75008 Paris ; *Al Saudi Banque*, 49, *av. George-V*, 75008 Paris.

locaexpansion

Au cours de l'exercice 1984, LOCAEXPANSION a pris des engagements nouveaux pour un montant global de 32,2 MF portant sur :

– une participation de 20 % dans un immeuble de bureaux à construire à *Pantin et destiné* à *être loué* en crédit-bail au Gaz de France, soit 16,8 MF valeur décembre 1983.

– l'acquisition de nature patrimoniale d'un immeuble de bureaux entièrement loué, rue Le Chatelier, à Paris, d'un montant de 6,2 MF.

– *l'extension, toujours en crédit-bail,* de l'hôtel Ibis de Montpellier à construire en 1985, portant *sur* un montant valeur fin 1984 de 9,5 MF.

Le résultat prévisionnel de l'exercice devrait atteindre, sauf imprévu, au moins 31,5 MF, permettant la distribution, dans cette hypothèse, au taux minimum *légal de 85 %, d'un dividende* de 21 F contre 19 F au titre de l'exercice 1983.

Ce dividende s'appliquera à un capital lui-même porté, après conversions d'obligations au 30 septembre 1984, à 127 308 000 F contre 121 419 000 F au 31 décembre 1983.

HAUSSMANN OBLIGATIONS

Situation au 28 décembre 1984

Ouverte au public depuis le *13* décembre 1982, la Sicav Haussmann obligations, créée par la banque *Worms*, disposait au 28 décembre 1984 d'un actif net de F 481 731 577,14.

A cette même date, la valeur liquidative s'établissait à F. 1.252,65. Compte tenu des revenus versés à chaque action au titre de l'exercice *1983* (F. 116,52 majorés d'un crédit d'impôt *de F. 6,84*), *la performance obtenue entre* la date d'ouverture au public (13 décembre 1982) et le 28 septembre 1984 est de + 37,60 %. Elle s'établit à + 12,30 % depuis le 1er janvier 1984.

Dans le contexte actuel de baisse des *taux, Haussmann obligations continue* de privilégier les obligations françaises à taux fixe dont la durée de vie moyenne dans son portefeuille est de 10 ans.

La répartition de l'actif, au 28 décembre 1984, était la suivante :

Obligations françaises :	
– indexées	14,75 %
– à taux fixe	52,45 %
– à taux variable (TRO)	4,50 %
– convertibles ou échangeables	6,36 %
– participantes	6,60 %
	84,66 %
Obligations étrangères libellées en :	
– Florins	1,76 %
– Livres Sterling	0,87 %
– Dollars US (zéro coupon)	5,40 %
– Yens (convertibles)	1,44 %
– Deutschemarks	2,78 %
	12,25 %
Liquidités :	3,09 %
	100,00 %

Les souscriptions et les demandes de rachats sont reçues aux guichets des sièges, succursales et agences des Etablissements suivants :

Banque Worms, 45, boulevard Haussmann, *75009* Paris, Banque de Gestion Privée, 20, rue de la Baume, 75008 Paris, *Banque de la Mutuelle Industrielle*, 55, rue La Boétie, 75008 Paris, Banque de l'Union Occidentale Française et canadienne, 47, avenue George V, 75008 Paris, Worms Gestion, 32, rue La Boétie, 75008 Paris.

BUE

BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Chef de file du projet tuniso-algérien SOTACIB

M. François Cariès, président de la Banque de l'Union européenne, s'est rendu en Tunisie à l'occasion de la signature de la convention de financement de l'usine de ciments blancs de Fériana, dont le maître d'œuvre est la Société tuniso-algérienne de ciment blanc (SOTACIB).

La réunion était présidée par M. Mohamed Mzali, premier ministre de la *République de Tunisie*, en présence de M. Rachid Sfar, ministre de *l'économie nationale*, et des ambassadeurs d'Algérie et de France. Avec la Banque de l'Union européenne, chef de file, ont participé à la signature de la convention de crédit en tant que chefs de file associés, la banque Paribas et l'Union tunisienne de banque, ainsi que la Banque française du commerce extérieur au titre de la part à long terme du financement.

CL CREDIT LYONNAIS

SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1984

La situation au 30 novembre 1984 s'établit à 758 083 millions contre *723 136* millions au *2 novembre* 1984.

Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 35 405 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et *Etablissements Financiers* à 306 415 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 246 322 millions de francs.

A *l'actif*, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à 293 317 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 269 430 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la clientèle à 34 502 millions de francs.

Europartenaires : Banco di Roma, Banco Hispano Americano, Commerzbank

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements près de :

246-72-23, poste 2412

Communauté Economique Européenne

Premier emprunt de la CEE en France

Émission de 200 000 obligations de F 5 000

Prix d'émission : le pair, soit F 5 000 par obligation.

Date de jouissance et de règlement des souscripteurs : 28 janvier 1985.

Intérêt annuel : 12,30 %, soit F 615 par obligation, payable le 28 janvier de chaque année et pour la première fois le 28 janvier 1986.

Amortissement normal : au pair, en totalité à la fin de la 12e année, soit le 28 janvier 1997, sous réserve de rachats en Bourse qui seront effectués par l'émetteur si cela est nécessaire au bon fonctionnement du marché des obligations.

Amortissement anticipé : possible par rachats en Bourse.

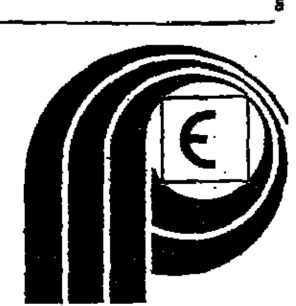
Durée totale de l'emprunt : 12 ans.

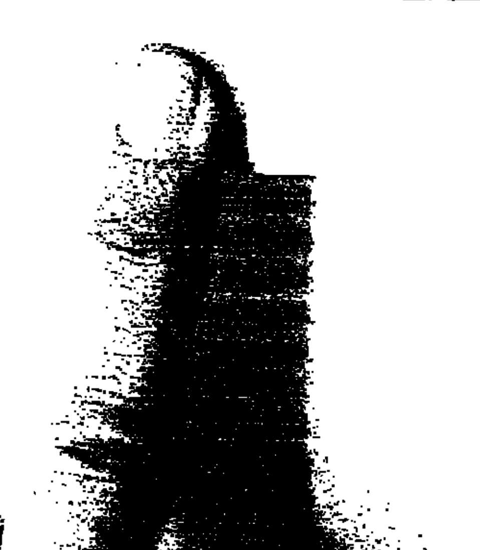
Impôts : régime fiscal des obligations françaises.

Cotation : l'inscription de ces obligations à la cote officielle (Bourse de Paris) sera demandée dès la clôture de l'émission.

Une note d'information qui a reçu le visa COB N° 84 - 304 en date du 11 décembre 1984 est tenue sans frais à la disposition du public. Balo du 14 janvier 1985.

pour financer la réalisation des objectifs économiques fondamentaux de la Communauté.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 janvier

Irrégulier

Une fois encore, les pronostics faits avant Bourse se sont révélés inexacts. La reprise attendue mardi n'a pas eu lieu et les cours ont évolué de façon très irrégulière. Cependant, le nombre de hausses a été très légèrement supérieur à celui des baisses, et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une modeste avance de 0,2 % environ.

Quelques belles valeurs se sont détachées comme Moët, Martel et L'Oréal. Des sociétés de portefeuille (Nord-Est, Chargeurs, Navigation mixte) ont à nouveau progressé de même que des espoirs (CSF). Mais Peugeot a dû reculer sur des ventes bénéficiaires ainsi que Dassault, Printemps, Imétal et bien d'autres.

Après la semaine écoulée, une des plus brillantes que la Bourse de Paris ait connue depuis cinq mois, les ajustements techniques se poursuivent.

Une fois n'est pas coutume : le marché n'a pas vraiment tenu compte de la belle allure de Wall Street dont le réveil paraît cette fois être bien réel. Autour de la corbeille, l'on parlait du relèvement des taux d'intérêt en Grande-Bretagne et des rumeurs circulaient sur l'intention des autorités monétaires allemandes de procéder de même pour freiner la hausse du dollar. Cette menace de tension monétaire a contribué à freiner les initiatives d'achats. Grande fermeté de la devise-titre, qui s'est échangée entre 10,68 F et 10,73 F contre 10,60 F-10,68 F.

L'or s'est un peu redressé à Londres : 302,50 dollars l'once contre 299 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 1 100 F à 95 000 F. Le napoléon a reproduit son précédent cours de 596 F. Légère augmentation du volume des transactions : 6,47 millions de F contre 5,84 millions.

NEW-YORK

Très résistant

Après le très vif redressement opéré en début de semaine, des ventes bénéficiaires se sont produites, mardi, à Wall Street. Elles ont, toutefois, été bien absorbées dans l'ensemble et surtout n'ont concerné que les « Blues Chips » en général. A la clôture, l'indice des industrielles accusait un modeste repli de 3,75 points à 1 230,78.

En revanche, témoin de la forte résistance du marché, le bilan de la journée est resté très positif. Sur 2 017 valeurs traitées, 1 023 ont monté, alors que 580 seulement ont baissé. Les 414 autres n'ont pas varié.

Une fois de plus, le facteur technique a donc joué, ce d'autant que la cote 1 240 de l'indice Dow Jones est une barrière psychologique jugée difficile à franchir. Cette barrière fut, du reste, franchie en cours de séance. Les spécialistes estiment que plusieurs tentatives seront nécessaires avant de réussir. Il reste que le comportement du marché est très satisfaisant. C'est du moins ce qu'assuraient les professionnels.

La généralisation de la baisse des taux d'intérêt, mais aussi l'annonce d'une progression de la production industrielle, en décembre, a contribué à entretenir une bonne atmosphère autour du Big Board. Déjà forte ces derniers jours, l'activité s'est encore accélérée et 155,26 millions de titres ont changé de mains, contre 124,88 millions la veille.

VALEURS	Cours du 14 janv.	Cours du 15 janv.
Alcoa	37 5/8	37 7/8
A.T.T.	20 3/4	20 5/8
Boeing	60	59 3/8
Chase Manhattan Bank	48 1/2	49 1/4
Du Pont de Nemours	48 5/8	48 5/8
Eastman Kodak	72 1/2	72 5/8
Exxon	45 5/8	45 7/8
Ford	47 7/8	47 5/8
General Electric	59 1/2	59 1/4
General Foods	55 3/8	55 1/8
General Motors	81 1/8	81 1/8
Goodyear	26 3/4	27
I.B.M.	125	124 5/8
I.T.T.	30 5/8	31 3/8
Mobil Oil	28 3/8	28 7/8
Pfizer	41 1/2	41 5/8
Schlumberger	37	37 5/8
Texaco	34	33 7/8
U.A.L. Inc.	47 1/4	47 1/2
Union Carbide	38 3/4	38 3/8
U.S. Steel	27 1/2	27
Westinghouse	27 1/8	26 7/8
Xerox Corp.	40 1/8	39 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CIBA-GEIGY. – Le numéro un de la chimie suisse a réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de 17,48 milliards de francs suisses, en hausse de 19 % par rapport à l'année précédente. La division « produits pour l'agriculture » enregistre la plus forte augmentation (+28 %) des ventes dont le montant atteint 4,59 milliards de francs suisses. Les chiffres d'affaires des autres divisions ont été les suivants : colorants et produits chimiques, 2,4 milliards de francs (+10 %) ; produits pharmaceutiques, 5,06 milliards de francs (+14 %) ; matières plastiques et additifs, 3,6 milliards de francs (+23 %).

Le chiffre d'affaires de la société Airwick, filiale de Ciba-Geigy, qui vient d'être vendue au groupe britannique Reckitt et Colman (Londres), n'a augmenté que de 9 %, à 740 millions de francs. Le bénéfice de Ciba-Geigy en 1984 sera connu fin février.

RANDFONTEIN. – Les bénéfices des mines d'or de Randfontein Estates, l'une des sociétés du groupe Consolidated Investments de Johannesbourg, ont augmenté de 64 % pour le quatrième trimestre de 1984 par rapport au trimestre précédent. La production de cette société a atteint 7935 kg d'or durant cette période contre 7332 kg, et les bénéfices se sont élevés à 75,4 millions de rands contre 45,9 millions.

ANGLOVAAL. – Les mines d'or du groupe sud-africain Anglovaal ont enregistré une augmentation de 22 % de leur bénéfice net au cours du trimestre terminé fin décembre 1984 par rapport au trimestre précédent.

Hartebeesfontein, la plus riche des mines d'or du groupe, a dégagé un résultat net de 30,4 millions de rands contre 26,6 millions pour le précédent trimestre. Sa production d'or s'est élevée à 7 906 kg contre 7 725 kg précédemment.

L'Eastern Transvaal Cons. a réalisé un bénéfice net de 5,2 millions de rands contre 4,7 millions pour une production d'or de 847 kg contre 910 kg.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	14 janv.
Valeurs françaises	103,2
Valeurs étrangères	106,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 30 déc. 1981)

	14 janv.	15 janv.
Indice général	189,7	189,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 janvier .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 janv.	16 janv.
1 dollar (en yens)	254,55	254,93

BOURSE DE PARIS Comptant 15 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 15	0 879
5 %	42 90	4 781
3 % amort. 45-54	71	1 381
Emp. 7 % 1973	8220	..
Emp. 8,80 % 77	116 05	5.738
9,80 % 78/93	97 70	5 048
8,80 % 78/86	97 50	0 844
10,80 % 79/94	99 90	3 965
13,25 % 80/90	104 13	8 240
13,80 % 80/87	107	3 478
13,80 % 81/99	109 10	0 038
16,75 % 81/87	112 80	5 874
16,20 % 82/90	117 62	0 133
16 % juin 82	117 40	9 888
E.D.F. 7,8 % 61	145	15 119
E.D.F. 14,5 % 80-82	....	8 295
Ch. France 3 %	138 10	..
CNB Bques janv. 82	102 20	0 493
CNB Paribas	102 50	0 493
CNB Suez	102 50	0 493
CNI janv. 82	102 31	0 493

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	47 40	55 80 d
A.G.F. (St Cent.)	1005	1077 d
A.G.P. Vie	8310	8350
Agr. Inc. Madag.	82 80	82 80
Amrep	74	77 d

VALEURS	Cours préc.
Escaut-Meuse	800
Europcom	755
Europ. Accumul.	30 20
Eternit	430
Exor	1700
Ferm. Vichy (Ly)	103 50
Finalens	130
FIPP	104
Fnac	410
Focep (Chât. eau)	1010
Foncière (Cie)	320
Fonc. Agache-W.	271
Fonc. Lyonnaise	1800
Foncina	257
Forges Strasbourg	179
Forinter	1190
Fougerolle	52
France I.A.R.D.	192 60
France (La)	1200
Fraikel	199 90
Fromageries Bel	1130
From. Paul Renard	500
GAN	2165
Gaumont	520
Gaz et Eaux	1575
Gerry S.A.	420
Gér. Arm. Hold.	47 50
Gerland (Ly)	525
Gévelot	226
Gr. Fin. Constr.	246
Gds Moul. Corbeil	95
Gds Moul. Paris	397 80
Groupe Victoire	1360
G. Transp. Ind.	171
Hutchinson	245

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1842	4,5 % 1973	1852	1854	1851	– 0 08
4044	C.N.E. 3 %	4088	4085	4080	– 0 19
1476	Electricité T.P.	1447	1452	1455	+ 0 55
2860	Essilor	2948	2949	2949	....
610	Esso S.A.F.	518	518	518	+ 0 ...
1060	Eurafrance	1180	1150	1155	– 2 ...

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
740	Gen. Motors	842	863	864	+ 2 61
54	Goldfields	56 80	55 80	55 80	– 1 76
36	GdMetropolitain	36 50	36	36 10	– 1 09
128	Harmony	135	135	138	+ 2 22
35	Hitachi	36 90	37 20	37 20	+ 0 81
575	Hoechst Akt.	628	628	628	....
84	Imp. Chemical	89 50	89 20	89 20	– 0 33
108	Inco. Limited	132 50	134	135 50	+ 2 26

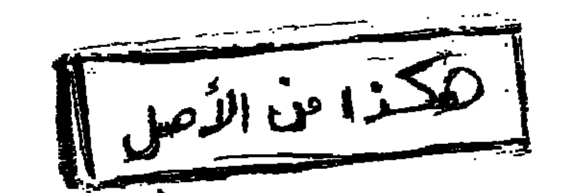
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
17	Toshiba Corp.	17 90	18 20	18 15	+ 1 39
850	Unilever	972	982	980	+ 0 82
360	Unit. Techn.	398	409	409 30	+ 2 83
815	Vaal Reefs	874	840	845	– 3 31
340	West Deep	371	369 60	368	– 0 80
280	West Hold.	285	282 50	283	– 0 70
390	Xerox Corp.	411	429	429	+ 4 37
1 58	Zambia Corp.	1 69	1 66	1 66	– 1 77

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 704	9 788	9 470	9 970
ECU	6 615	6 617	....	....
Allemagne (100 DM)	306 460	306 310	294	314
Belgique (100 F)	15 311	15 326	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 450	271 150	260	280
Danemark (100 krd)	85 690	85 610	80	88
Norvège (100 k)	105 770	105 800	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	10 956	10 926	10 400	11 300
Grèce (100 drachmes)	7 512	7 526	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 989	4 997	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	365 050	364 580	355	375
Suède (100 krs)	106 850	106 900	103	110
Autriche (100 sch)	43 630	43 670	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 543	5 551	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 620	5 645	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 339	7 383	7 170	7 520
Japon (100 yens)	3 810	3 831	3 690	3 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/1
Or fin (kilo en barre)	94050	95200
Or fin (en lingot)	93900	95000
Pièce française (20 fr)	596	595
Pièce française (10 fr)	451	.....
Pièce suisse (20 fr)	561	565
Pièce latine (20 fr)	541	547
Souverain	690	695
Pièce de 20 dollars	4120	4250
Pièce de 10 dollars	2075	2100
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3660	3640
Pièce de 10 florins	561	567



هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

COMMENTAIRES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

ÉCONOMIE

La Haye assure ne pas vouloir différer à nouveau sa décision sur l'implantation des missiles de l'OTAN

La *Pravda* de ce mercredi 16 janvier, dans un éditorial où M. Gromyko n'est pas cité une seule fois, nous signale notre correspondant à Moscou, Dominique Dhombres, qualifie de « *fait positif* » l'acceptation par Washington d'une négociation stratégique avec l'URSS englobant les armes spatiales. Mais le quotidien soviétique estime que, par l'accord qu'il a conclu mardi 8 janvier à Genève avec M. Gromyko, le secrétaire *d'Etat américain*, M. Shultz, s'est engagé à renoncer au projet de système de défense par satellite. « *L'URSS est déterminée à ce que les imminentes négociations soviéto-américaines aient un caractère concret et sérieux* », conclut la *Pravda*, dont le ton apparaît sensiblement plus conciliant que celui dont M. Gromyko avait usé dimanche à la télévision.

A *Bruxelles*, d'autre part, nous indique notre correspondant, Jean Wetz, on estime après l'entrevue entre MM. Martens et Reagan, lundi à Washington (*le Monde* du 16 janvier), qu'avant tout déploiement éventuel des euromissiles de l'OTAN sur le territoire belge, il faudra que le gouvernement consulte ses alliés et fixe un calendrier. En fait, l'installation des missiles de croisière pourrait ne pas commencer avant que les élections générales, normalement fixées au mois de décembre, aient eu lieu.

De notre correspondant

Amsterdam. — *Le gouvernement* néerlandais de centre droit n'entend pas emboîter le pas à la Belgique en ajournant encore une fois sa décision sur l'installation d'euromissiles, malgré les *incitations* de l'opposition socialiste à suivre l'exemple de Bruxelles, qui, prendra la sienne qu'au mois prochain (*le Monde* du 16 janvier). C'est ce qu'a affirmé, mardi 15 janvier, le ministre des affaires étrangères, M. Hans Van den Broek, qui s'est gardé de prononcer un jugement sur *l'attitude du gouvernement* de M. Martens.

Le Parti socialiste PvdA, qui s'oppose catégoriquement au déploiement des missiles de croisière sur le territoire *néerlandais*, a cependant fait sienne la philosophie du gouvernement Martens, selon laquelle les futures négociations de désarmement entre URSS et États-Unis risquent d'être *fort* compromises *si* l'OTAN continue d'installer des armes nucléaires de moyenne portée en Europe occidentale. « *La Belgique a, de par sa décision, montré qu'elle n'entendait pas devenir une victime passive de la course aux armements. Le gouvernement néerlandais devrait en faire autant* », a déclaré M. Klaas de Vries, député du PvdA et spécialiste en matière d'armement.

Comme la Belgique, la Hollande est gouvernée par une coalition de chrétiens-démocrates et de libéraux ; sous la pression des socialistes et du Mouvement pour la paix, les chrétiens-démocrates néerlandais *hésitent*, comme *leurs* homologues belges, à *procéder à l'installation* d'euromissiles à l'approche d'élections générales, qui sont prévues aux Pays-Bas pour l'année prochaine.

Depuis fin 1979, quand l'OTAN a pris sa « double décision », les gouvernements néerlandais successifs ont toujours hésité à propos de l'implantation des euromissiles, contre laquelle plusieurs centaines de milliers de *Néerlandais ont vivement* protesté. Le gouvernement actuel de M. Ruud Lubbers a arrêté, au mois de juin dernier, une position qui revient à un « peut-être ». Si, au 1er novembre de l'année *en cours, l'URSS* a gelé son arsenal de missiles SS-20 au même niveau qu'au 1er juin 1984, l'installation de missiles de croisière aux Pays-Bas n'aura pas lieu. Dans *le cas* contraire, *les quarante-huit fusées* prévues par l'OTAN seront bel et bien mises en place en décembre 1988. Or, selon les chiffres américains, sur lesquels se base le gouvernement *néerlandais, l'URSS* a d'ores et déjà installé 396 SS-20 sur son territoire, contre 378 au moment du l'« ultimatum » néerlandais.

Si cette différence devait se maintenir, la gouvernement de M. Lubbers serait donc tenu, le 1er novembre, d'annoncer son acceptation des missiles de croisière. Mais, aux Pays-Bas, l'affaire des euromissiles est si controversée que les observateurs n'excluent pas une autre décision, qui reviendrait en fait à un ajournement de toute décision.

RENÉ TER STEEGE.

L'engin soviétique perdu au-dessus de la Finlande « n'avait pas un comportement de missile de croisière »

dit-on à Helsinki

Helsinki (*AFP*). — Le missile soviétique qui s'est écrasé le 28 décembre en Finlande « *n'avait pas un comportement de missile de croisière* », a déclaré le général Jaako Valtanen, chef d'état-major finlandais, cité, mardi 15 janvier, de source autorisée finlandaise.

Selon le général Valtanen, qui donnait, lundi, une conférence sur la défense, l'engin, qui venait de la mer de Barents et avait survolé auparavant le nord de la Norvège, volait à 7 000 mètres d'altitude lors de son entrée dans l'espace aérien finlandais, alors que les missiles de croisière *sont appelés à évoluer normalement* au ras du sol. Ces déclarations montrent que pour les militaires finlandais il s'agissait d'un missile utilisé comme cible volante plutôt que d'un tir d'essai de missile de croisière, estime-t-on dans les milieux informés.

En présentant les « *regrets* » de l'URSS à la Norvège et à la Finlande, rappelle-t-on, les ambassadeurs soviétiques dans les deux pays avaient employé des formulations différentes : celui en poste à Oslo avait expressément parlé de missile de croisière, son collègue à Helsinki n'avait fait état que de cible volante.

D'après des sources officielles norvégiennes, l'engin était un SS-N-3 (Shaddock, selon l'appellation OTAN), modèle remontant à 1962. Ses débris n'ont pas été retrouvés et l'armée finnoise a mis fin aux recherches le 8 janvier.

STABILISATION DE L'INFLATION ISRAÉLIENNE EN DÉCEMBRE

Jérusalem (*AFP*). — Le blocage des prix et des salaires a permis une réduction spectaculaire de l'hyperinflation en Israël, qui a été « *stabilisée* » à 3,7 % en décembre contre 19,5 % le mois précédent, a annoncé, mardi le bureau central des statistiques.

Ce résultat enregistré au cours du *deuxième mois du blocage constitue* un « succès », ont souligné tous les partenaires sociaux. Cet indice est, en effet, le plus bas enregistré depuis six ans pour un mois de décembre.

Cette décélération a été obtenue grâce à l'accord tripartite signé au début de novembre entre le gouvernement, le patronat et la puissante centrale syndicale Histadrout, aux termes duquel la grande majorité des prix des biens et services sont *bloqués pour trois mois.*

EXÉCUTION D'UN CHEF MOUDJAHIDIN EN IRAN

Téhéran (*Reuter*). — Mehran Asdaghi, « *un important dirigeant militaire* » du mouvement d'opposition des *Moudjahidins* a été *pendu* le dimanche 13 janvier à la prison Evin à Téhéran, rapporte l'agence de presse iranienne Irna.

Selon l'agence, Asdaghi a avoué à *la télévision avoir enlevé* trois membres du Comité révolutionnaire et les avoir tués après les avoir torturés avec des câbles métalliques, de l'eau bouillante et des fers rouges. Toujours selon l'agence Irna, l'organisation des Moudjahidins avait ordonné à ses membres de tuer quiconque avait chez lui des portraits d'hommes d'Etat iraniens et de mettre le feu aux maisons et boutiques de beaucoup d'Iraniens.

Le numéro du « Monde » daté 16 janvier 1985 *a été tiré à 441 732 exemplaires*

M. MITTERRAND A REÇU LE SÉNATEUR GARY HART

Le président Mitterrand a reçu, mardi 15 janvier, le sénateur Gary Hart, candidat à l'investiture du Parti démocrate lors de la dernière élection présidentielle américaine. A sa sortie de l'Elysée, le sénateur du Colorado a indiqué que la « *très bonne discussion* » qu'il avait eue avec le chef de l'Etat avait permis d'évoquer les négociations américano-soviétiques sur le désarmement, ainsi que la situation économique de la France.

« *M. Mitterrand s'est montré très optimiste sur l'avenir de la France. Je pense qu'il peut l'être* », a déclaré M. Hart, qui a ajouté à propos du président de la République : « *C'est un des chefs d'Etat les plus impressionnants que j'ai eu l'occasion de rencontrer.* »

Après son séjour à Paris, M. Hart, qui effectue une tournée européenne, doit se rendre à Zurich, à Moscou et à Genève.

Au Quai d'Orsay

TROIS ASSOCIATIONS DE PERSONNEL S'ÉLÈVENT CONTRE LA « RAPIDITÉ EXCESSIVE DES PROMOTIONS D'AGENTS AYANT SERVI A L'ÉLYSÉE OU A MATIGNON »

Trois associations du personnel du Quai d'Orsay viennent d'adresser à M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, une lettre protestant contre certaines promotions jugées excessivement rapides et d'inspiration très « politique ». Il s'agit de l'Association professionnelle des agents diplomatiques et consulaires issus de l'ENA, de l'Association professionnelle des agents diplomatiques et consulaires d'Orient, et de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer.

Ces trois organisations écrivent notamment : « *Certaines nominations intervenues depuis deux ans aux postes de direction les plus élevés du ministère des relations extérieures suscitent de graves inquiétudes parmi les personnels de cette administration. En particulier les plus récentes, qui ont promu deux conseillers de seconde classe, l'un au poste de directeur des Français de l'étranger et des étrangers en France, l'autre au poste de directeur des affaires politiques, qui est le second dans la hiérarchie du ministère des relations extérieures, apportent un bouleversement sans précédent dans le fonctionnement du ministère (1). Succédant à la désignation d'un nombre important de non-diplomates à des postes d'ambassadeur et à des emplois de responsabilité à l'administration centrale, notamment à la DGRCST (2), ces mesures contribuent à affaiblir une administration dont les qualités principales ont, jusqu'ici, été le professionnalisme et le dévouement au service public, qualités que le président de la République a récemment rappelées de manière solennelle devant les corps constitués.*

« *Sans méconnaître le fait que les postes de direction sont pourvus à la discrétion du gouvernement, les associations professionnelles du ministère des relations extérieures expriment leurs très graves réserves devant de telles pratiques. La rapidité excessive des promotions d'agents ayant servi à l'Elysée, à Matignon ou dans des cabinets ministériels rend impossible toute politique cohérente du personnel et aggrave de manière sensible le déséquilibre actuel de la pyramide des âges des agents diplomatiques et consulaires. Elle suscite également un profond désarroi et une démobilisation de tous ceux qui ne voient pas dans ces décisions de justification objective fondée sur le seul mérite. Tout comme les nominations extérieures, cette politique risque enfin de discréditer l'image du ministère au dehors, et de porter gravement atteinte à l'efficacité de son action.* »

(1) Il s'agit, pour les affaires politiques, de M. Pierre Morel, jusqu'alors conseiller technique à l'Elysée, dont nous avons publié la notice biographique dans nos éditions datées du 5 janvier, et, pour les Français de l'étranger et les étrangers en France, de M. Bernard Garcia, qui avait été conseiller diplomatique de M. Pierre Mauroy à Matignon. Né en 1942, M. Garcia, d'abord enseignant, est entré à l'ENA par le « concours fonctionnaire » en 1972 et au Quai d'Orsay en 1974. Il a notamment été consul général à Bilbao de 1979 à 1981.

(2) Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques.

La Société des rédacteurs se prononce pour la candidature d'André Fontaine à la direction du « Monde »

La Société des rédacteurs du *Monde*, réunie en assemblée générale mardi 15 janvier pour élire un candidat à la succession d'André Laurens au poste de directeur-gérant du journal, s'est prononcée au premier tour de scrutin pour André Fontaine, rédacteur en chef. Sur 696 parts présentes ou représentées, André Fontaine en a obtenu 424 (60,9 %), Michel Tatu en recueillant 122 (17,5 %) ; 118 parts ont voté blanc, 28 ont été déclarées *nulles, et un associé n'a pas pris part* au vote.

Présentant sa *candidature* en début de séance, André Fontaine avait précisé que, s'il était élu, il comptait se faire assister dans sa tâche d'un rédacteur en chef : Daniel Vernet, actuellemem chef adjoint du service étranger du *Monde*, et d'un corédacteur en chef Claude Sales, ancien journaliste au *Point* et ex-directeur de la rédaction de France-Inter. Le poste d'administrateur du journal serait confié à M. Bernard Wouts, directeur général unique de la SPER, Société de publications et d'éditions réunies (*Agri-sept, Clair Foyer, Panorama aujourd'hui, Voiles et voiliers, Minitel-Magazine, Danser*).

La nomination d'André Fontaine au poste de directeur-gérant sera soumise à l'assemblée générale des porteurs de parts de la SARL Le Monde, le 18 janvier, où elle devra être approuvée à la majorité des trois quarts. Les deux autres sociétés de personnel, convoquées en assemblée générale — les cadres ce mercredi 16 janvier, les employés le jeudi 17 — doivent mandater leurs représentants à cette assemblée pour la désignation du nouveau directeur-gérant ; les autres associés, — comprenant quinze personnes physiques, — dits « porteurs de parts A » parmi lesquelles M. Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, et le gérant M. André Laurens qui détient onze parts.

Dans un communiqué publié à l'issue de l'assemblée du 15 janvier, le conseil d'administration de la Société des rédacteurs estime que le *choix d'André Fontaine « acquis au premier tour de scrutin, traduit la volonté de la Société des rédacteurs de mettre fin à une situation de crise et de s'engager rapidement dans la voie du redressement ».*

Les banques allemandes s'élèvent contre toute hausse des taux

La Fédération des banques allemandes et l'Association des caisses d'épargne d'outre-Rhin (Sparkassen) ont mis en garde la Banque fédérale d'Allemagne contre tout relèvement des taux d'intérêt destiné à freiner la hausse du dollar.

Des rumeurs persistantes prêtent à la Banque centrale l'intention de relever son taux directeur (Lombard), fixé à 5,5 % depuis plus d'un an, lors de la réunion de son conseil *jeudi 16 janvier. Ce relèvement* aurait pour objectif d'offrir une rémunération plus attirante aux capitaux internationaux, qui peuvent obtenir un peu moins de 10 % à New-York contre 6 % à Francfort, pour un placement à six mois. Il viserait, également, à ralentir la baisse du mark par rapport au dollar, qui, lundi 14 janvier à New-York, avait touché le cours de 3,20 DM, le plus élevé depuis mars 1973 pour refluer mardi à 3,18 DM.

La Banque fédérale, on le sait, était intervenue assez vigoureusement, à partir du 21 septembre dernier et tout au long du quatrième trimestre, pour défendre sa monnaie, avec quelque efficacité puisque le cours du dollar, qui avait atteint 3,18 DM le 21 septembre, était revenu en dessous de ce cours.

Au début de 1985 toutefois, face à une nouvelle poussée du dollar, la Banque centrale *n'avait pas jugé* bon d'intervenir, estimant que cette poussée ne s'effectuait pas dans le « désordre », mais était due à un mouvement ascensionnel lent et continu, *donc très difficile à ralentir.*

Cette fois-ci, on se demande ce qu'elle va *faire*, tout franchissement du cours de 3,20 DM pour 1 dollar étant considéré, outre-Rhin, comme de nature à déclencher une intervention quelle qu'elle soit.

Un relèvement des taux d'intérêt outre-Rhin aurait pour effet, selon les banques, de freiner la reprise de l'économie, encore fragile. De plus, estiment les milieux financiers internationaux, *il faudrait* qu'il soit assez important (de 1 % à 2 % minimum) pour exercer un effet quelconque. Enfin, la hausse du dollar a dopé l'économie allemande en favorisant les exportations : l'excédent commercial de la RFA a battu tous ses records en 1984 à 55 milliards de DM (167 milliards de francs).

F. R.

Sur le vif

Profession : tueuse

Elle est marrante, Yvette Roudy, je l'ai rencontrée, elle a un côté vraiment sympa, déterminé, franc du collier. Géniale, non, cette *idée d'obliger* les femmes à faire de l'aïkido, histoire de leur apprendre — bravo, c'est pas trop tôt ! — à remettre les gens à leur place. Surtout la *nuit, au coin des bois, au coin* des rues. Et même en plein midi, en pleine cohue dans le métro, rien de tel qu'une bonne clé bien placée pour terrasser les emmerdeurs.

Ce n'est pas une blague, les sports de défense feront désormais partie des stages de formation professionnelle des filles, ils le disaient, ce matin, à la radio. Ils disaient encore que Roudy s'était arrangée avec Chevènement *pour nous* donner *une plus* grande liberté d'accès à tous les métiers. Alors là, j'applaudis aussi. Des deux mains. Des mains entraînées à l'escrime, au judo, dès *l'enfance*. Je d is même avoir une *médaille* qui traîne quelque part.

A propos, vous avez vu ce mariage, ce regroupement entre la bande à Baader et Action directe ? Ils ont fusionné. Il paraît que les CCC, les Cellules communistes combattantes belges, vont rejoindre le holding. Ça fait des débouchés en perspective. Parce que, s'il y a un boulot ouvert aux *nanas*, c'est *bien celui-là*. Le *Times* de Londres a dressé la liste de toutes celles qui pourraient inscrire sur leur passeport, profession : tueuse. C'est *impressionnant*.

Vous savez que, en Allemagne de l'Ouest, on placarde un peu partout les photos des membres de la Fraction armée rouge recherchés par les flics. Chaque fois que j'y vais, je suis frappée : il y a de plus en plus de filles, il y en a même plus que de garçons. Des filles jeunes, fines, jolies. *Très bon milieu.* Excellente éducation. Familles aimantes, unies. Patty Hearst, riche héritière qui a travaillé dans le terrorisme avant son mariage, n'est pas l'exception, c'est plutôt la règle.

Bon, mais enfin, on peut réussir dans cette voie sans appui, sans piston. Il suffit de montrer assez de haine froide, de brutalité, *de venin, de goût du sang*, d'agressivité. Et ça, contrairement à ce qu'on croit, on en a. A revendre.

CLAUDE SARRAUTE.



